

Le pouvoir à chacun



BMO



Aperçu financier

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Selon les états financiers ¹		Après ajustement ^{1,2}	
	2012	2011	2012	2011
Revenus (p. 36)	16 130	13 943	15 067	13 742
Dotation à la provision pour pertes sur créances (p. 40)	765	1 212	471	1 108
Charges autres que d'intérêts (p. 42)	10 238	8 741	9 513	8 453
Bénéfice net (p. 32)	4 189	3 114	4 092	3 275
Bénéfice dilué par action (\$) (p. 32)	6,15	4,84	6,00	5,10
Rendement des capitaux propres (p. 34)	15,9 %	15,1 %	15,5 %	16,0 %
Ratio des capitaux propres ordinaires selon Bâle II (p. 61)	10,5 %	9,6 %	10,5 %	9,6 %
Ratio pro forma des capitaux propres ordinaires selon Bâle III (p. 62)	8,7 %	6,9 %	8,7 %	6,9 %
Bénéfice net par groupe				
Particuliers et entreprises – Canada (p. 46)	1 784	1 773	1 794	1 781
Particuliers et entreprises – États-Unis (p. 49)	517	352	581	387
Groupe Gestion privée (p. 52)	525	476	546	486
BMO Marchés des capitaux (p. 55)	948	902	949	902
Services d'entreprise (p. 58) ³	415	(389)	222	(281)
Bénéfice net (p. 32)	4 189	3 114	4 092	3 275

¹ Depuis le 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les résultats de l'exercice 2011 ont été retraités en conséquence. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Voir les pages 43 et 44.

² Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures conformes aux PCGR et de mesures ajustées, et considère que ces deux méthodes sont utiles pour évaluer le rendement sous-jacent des activités. Le fait de présenter les résultats selon les deux méthodes permet aux lecteurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue les résultats.

³ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

La Banque de Montréal a adopté la marque unifiée « BMO Groupe financier » qui lie entre elles toutes les sociétés membres de l'organisation. Les renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales sont fournis à la page 182 des états financiers de 2012, qui est intégrée aux présentes par renvoi. Ces filiales sont constituées sous le régime des lois de l'État, de la province ou du pays où est situé leur siège social ou leur bureau principal, sauf BMO Harris Financial Advisors, Inc., BMO (US) Lending, LLC, BMO Global Capital Solutions, Inc., BMO Capital Markets Corp., BMO Harris Financing, Inc., BMO Financial Corp., BMO Asset Management Corp., psp Holdings, LLC, et BMO Capital Markets GKST Inc., chacune d'entre elles étant constituée sous le régime des lois du Delaware.

Nos priorités stratégiques en action

Résultats de 2012

Bénéfice net ajusté¹

4,1 milliards de dollars

Le bénéfice net ajusté a augmenté de 25 %, ou de 0,8 milliard de dollars. Les revenus ont connu une bonne croissance et la dotation à la provision pour pertes sur créances a été réduite. [P. 32](#)

Revenus ajustés¹

15,1 milliards de dollars

Les revenus ajustés se sont accrus de 1,3 milliard, ou de 10 %, reflétant les avantages découlant de l'acquisition de Marshall & Ilsley Corporation et la croissance interne. [P. 36](#)

Rendement des capitaux propres ajusté (RCP)¹

15,5 %

Le RCP ajusté a baissé de 0,5 point de pourcentage. Il s'est produit une hausse appréciable du bénéfice et du bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires, ainsi qu'une augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. [P. 34](#)

Ratio pro forma des capitaux propres ordinaires selon Bâle III

8,7 %

Assise financière solide – Notre ratio pro forma des capitaux propres ordinaires selon Bâle III a été de 8,7 %, ce qui est nettement au-dessus des exigences réglementaires et représente une hausse, comparativement à 6,9 % en 2011. [P. 62](#)

¹ Voir les explications sur les résultats ajustés à la note 2 de l'Aperçu financier.

Revue des activités


- 2 Notre vision
- 4 Message du président et chef de la direction
- 8 BMO en bref
- 8 Notre présence stratégique
- 10 Clients
- 12 Employés
- 14 Société
- 16 Valeur
- 18 Message du président du conseil
- 19 Gouvernance

Rétrospective financière

- 21 Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière
- 22 Résultats financiers et situation financière en bref
- 24 Rapport de gestion
- 100 Données complémentaires
- 119 États financiers consolidés
- 124 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et structure générale

- 182 Principales filiales
 - 183 Glossaire
 - 185 Conseil d'administration
 - 186 Comité directeur
 - 187 Comité de performance
 - 188 Information à l'intention des actionnaires
- Troisième de couverture
Où trouver plus d'information



Le pouvoir d'agir.
Le pouvoir de changer.
Le pouvoir de progresser.

Les gens que nous aidons à réussir ont au final le pouvoir de façonner notre succès.

Ce sont les **clients** qui ont le dernier mot concernant leur avenir financier.

 P 10

Ensemble, les **employés** ont pleins pouvoirs pour simplifier les affaires bancaires.


 P 12

La **société** attend des banques qu'elles exercent de façon responsable leur rôle d'intermédiaire entre les gens et les occasions d'affaires.

 P 14

En aidant leurs clients à réussir, les banques créent de la valeur pour les **actionnaires**.

 P 16



**Une vision claire :
Être la banque modèle en matière
d'expérience client exceptionnelle.**

Priorités stratégiques

1 Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.

2 Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.



3

Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité.

4

Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance future.

5

S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.

Le pouvoir de la confiance

Comme il se doit, le 195^e examen des réalisations et des objectifs de BMO rend hommage aux gens dont nous servons les intérêts, dont le soutien nous est essentiel et dont les succès sont inextricablement liés aux nôtres. Ce rapport vise à montrer aux parties prenantes de la Banque comment nos relations avec chacune d'elles, individuellement, contribuent à accroître la valeur de l'organisation. Les convictions que nous exprimons ici sont à l'origine de nos décisions stratégiques et de notre confiance dans la capacité de la Banque de croître de manière durable.

Considéré dans son ensemble, le Rapport annuel aux actionnaires traite à la fois des résultats financiers de la Banque et de notre confiance dans les priorités stratégiques qui nous guident dans la poursuite de nos objectifs à long terme.

Mais essentiellement, ce rapport parle des gens, c'est-à-dire de l'enthousiasme et du sens de l'engagement qui animent 46 000 employés qui répondent si bien aux besoins des clients, chaque jour, et des relations fidèles et continues que nous entretenons avec plus de 12 millions de clients qui vivent et travaillent au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Il parle de notre relation avec des milliers de fournisseurs, et avec autant de collectivités, qui voient dans notre marque l'engagement ferme de la Banque à l'égard de ce que nous croyons important pour les gens. Et il parle de ce qui est aussi important pour les millions de particuliers qui possèdent nos actions – directement ou par l'entremise de fonds d'investissement ou de caisses de retraite – et pour ceux qui gèrent des placements en leur nom.

La simplicité avant tout

Nous sommes persuadés que les questions complexes peuvent être présentées en termes simples. Ce sentiment est fondé sur la conviction que c'est notre rôle d'aider les clients à prendre leurs finances en main, à prendre des décisions financières judicieuses en s'appuyant sur une meilleure information et à avoir

confiance dans les choix qu'ils font. Sans jamais rien leur imposer et surtout sans jamais les sermonner, nous respectons un engagement simple : clarifier les questions d'argent.

Comme c'est le cas dans tous les autres domaines, il existe bien des façons d'envisager les services bancaires. Quant à nous, nous préférons nous tenir aux côtés de nos clients; démontrer qu'il vaut mieux que les employés aient pleins pouvoirs pour trouver de meilleures façons de faire les choses – et cette délégation de responsabilités repose avant tout sur la confiance; nous engager résolument à éliminer les encombrements et le gaspillage – moins de niveaux pour une plus grande simplicité; insister pour que ceux qui travaillent ici prennent au sérieux leur responsabilité envers la société dans son ensemble; gérer notre Banque de façon responsable, conformément à ce qu'on attend de nous; et enfin, viser une meilleure performance pour nos actionnaires, devant qui, en dernière analyse, nous sommes responsables.

Alors, lorsque nous nous sommes penchés sur la page couverture de notre Rapport annuel cette année, nous savions que le sujet dont nous allions traiter n'était pas nouveau. Les meilleures entreprises sont ainsi faites – ce sont les gens qui les définissent. Le fait de trouver des réponses simples à des questions complexes galvanise notre Banque et concrétise la promesse qui nous définit sur le marché. C'est ce que nous sommes. C'est ce qui rend les clients plus confiants. Et c'est exactement ce que nous voulons.

L'an dernier, nous avons parlé de vérités fondamentales qui demeurent importantes même dans un monde en perpétuel changement, et de la façon dont notre engagement envers les clients les aiderait à s'y retrouver dans ces temps incertains. Au cours des douze mois qui se sont écoulés depuis, le monde a progressé de façon tangible dans la voie de la réduction de l'utilisation du levier financier dans les économies développées,





William A. Downe
Président et chef de la direction

comme dans celle du contrôle plus serré de la gestion et de la surveillance des institutions et des marchés. Nous ne reviendrons peut-être pas aux attentes du début des années 2000, mais le potentiel de croissance économique semble maintenant beaucoup plus grand que celui que les cinq dernières années nous avaient conduits à considérer comme normal. BMO n'a jamais été en meilleure position de saisir l'occasion qui se présente.

Un repositionnement fondamental de notre Banque

BMO s'efforce d'être reconnu comme un chef de file du marché par ses clients – et par ses employés. Nous sommes réputés non seulement pour l'excellence de nos services bancaires, mais aussi pour la qualité du milieu de travail que nous offrons. Avec grande détermination, nous avons entrepris de repositionner la Banque et nous avons franchi cette année une étape importante. Il ne fait aucun doute que nous avons profondément changé notre position sur le marché : l'occasion qui s'offre maintenant à nous est liée autant à l'expérience que nous offrons aux clients qu'au territoire que nous couvrons, alors même que nous créons une valeur à long terme dans tout le Canada et, de l'autre côté de la frontière américaine, au centre du continent.

En augmentant les capacités internationales de BMO, nous avons aussi été sélectifs, accroissant notre présence sur les marchés étrangers seulement là où c'est pertinent du point de vue de nos activités principales en Amérique du Nord. Cependant, notre capacité à attirer de nouveaux clients demeure une mesure fondamentale de notre réussite. Ce que notre plateforme nord-américaine élargie nous permet de faire, tout en nous rendant plus concurrentiels.

BMO est maintenant la deuxième banque canadienne pour ce qui est du nombre de succursales de détail au Canada et aux États-Unis. La dynamique bénéficiaire et l'envergure de la Banque nous permettent de profiter de la croissance de son bilan pour augmenter notre part de marché – avec l'assurance que nous procure le fait d'être un leader en matière de fidélité de la clientèle.

Une occasion à saisir au centre économique du continent

En 2012, nous avons conclu une première année complète au service d'une clientèle beaucoup plus nombreuse que jamais

auparavant, la présence de BMO aux États-Unis ayant de fait doublé à la suite de l'intégration de M&I. Le bénéfice net ajusté de nos activités aux États-Unis a triplé par rapport à l'exercice précédent, atteignant plus d'un milliard de dollars, grâce à une forte croissance de notre volume d'affaires et à une performance du portefeuille de crédit supérieure à ce qui était prévu.

Ce faisant, nous avons réalisé une stratégie mûrement réfléchie, qui vise à implanter nos activités principales au cœur de l'économie continentale – dans un territoire défini autant par des valeurs et des aspirations communes que par des considérations géographiques.

BMO a accru sa présence à l'échelle du continent, concentrant ses activités dans l'économie vitale de la région des Grands Lacs, qui regroupe six États clés du Midwest et les deux plus grandes provinces canadiennes dont la population combinée de plus de 74 millions d'habitants génère un PIB nominal d'environ 3,3 billions de dollars. Dans le reste du Canada, notre présence forte et bien établie, grâce à un réseau qui s'étend d'un océan à l'autre, mise sur d'autres économies régionales vigoureuses axées sur les ressources naturelles et l'agriculture. BMO a des liens étroits avec le secteur de l'énergie sur un territoire qui s'étend des champs pétrolifères de l'Alberta et de la Saskatchewan vers le sud jusqu'au Texas, en passant par le Colorado. Et par l'entremise de bureaux stratégiquement situés sur la côte du Pacifique, BMO favorise le développement des activités de financement et d'investissement entre l'Amérique du Nord et les économies asiatiques en pleine expansion.

Voilà, brossée à grands traits, la carte du marché élargi où notre Banque est maintenant idéalement positionnée. Mais ce qui est beaucoup plus important que n'importe quel ensemble d'États et de provinces, c'est le caractère des lieux où nous nous sentons le plus à l'aise et où nous voyons le plus grand potentiel de création de valeur. Les marchés où BMO est présent sont peuplés de gens travailleurs qui s'appliquent à élever leur famille, achètent des maisons, fondent des entreprises et investissent pour l'avenir – des gens qui apportent chaque jour leurs contributions, grandes et petites, à des économies fortes et concurrentielles qui sont parfaitement capables de tenir leur place dans le marché mondial.

C'est ici que notre Banque connaîtra une croissance durable et que notre contribution se traduira par des rendements

plus élevés pour les actionnaires et une plus grande prospérité économique. Nous avons maintenant recentré nos efforts collectifs sur l'augmentation de la clientèle de BMO et c'est dans ce but que nous cherchons activement à saisir les nouvelles occasions qui se présentent chaque jour dans notre marché intérieur redéfini.

Des résultats records grâce à une stratégie judicieuse¹

BMO a obtenu d'excellents résultats d'exploitation consolidés en 2012, grâce aux efforts conjugués de ses 46 000 employés pour répondre aux attentes élevées de toutes nos parties prenantes. Le bénéfice net ajusté a atteint le chiffre record de 4,1 milliards de dollars, soit une hausse de 25 % par rapport à 2011. Le total des revenus ajustés a progressé de 10 % et atteint le sommet sans précédent de 15,1 milliards de dollars, et le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 15,5 %. Le bénéfice ajusté par action s'est accru de 18 % – un résultat nettement supérieur à notre fourchette cible de 8 % à 10 % – et nos solides ratios de capital sont demeurés supérieurs aux exigences réglementaires.

La confiance dans la valeur à long terme des quatre groupes d'exploitation de BMO s'est accrue. Nous avons augmenté notre dividende en 2012 et, au cours de cette même période, nous avons non seulement rétabli notre ratio pro forma des capitaux propres ordinaires selon Bâle III, nous l'avons haussé à plus de 8,7 %, un niveau supérieur à ce qu'il était avant l'expansion de nos activités aux États-Unis. Nous disposons maintenant d'une souplesse accrue pour employer nos capitaux.

Dans le territoire élargi que nous couvrons en Amérique du Nord, les Services bancaires Particuliers et entreprises ont produit un bénéfice net ajusté de presque 2,4 milliards de dollars en 2012. La contribution canadienne, soit près de 1,8 milliard de dollars, s'est accrue, en la calculant selon les pertes réelles, de 3 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que celle provenant des États-Unis, soit 579 millions de dollars américains, représentait un gain de 48 %.

Le groupe Gestion privée a connu une bonne croissance en 2012. Son bénéfice net ajusté a progressé de 12 % à 546 millions de dollars, ce qui inclut une contribution de plus de 100 millions provenant des États-Unis. Nous avons fait plusieurs acquisitions stratégiques au cours de l'année, afin d'élargir notre présence internationale et d'améliorer notre offre de services de gestion de patrimoine aux clients de la Gestion d'actifs et de la Gestion bancaire privée.

BMO Marchés des capitaux a produit un bénéfice net ajusté de 949 millions de dollars pour l'exercice, ainsi qu'un solide rendement des capitaux propres de 20,2 %. Les services bancaires aux grandes entreprises et aux institutions disposent maintenant d'environ 20 % du capital total de la Banque. Ils constituent un secteur d'activité qui apporte une contribution stable et bien diversifiée.

Des priorités claires pour l'avenir

Les priorités stratégiques de la Banque constituent un énoncé clair de notre intention de mettre notre stratégie en œuvre, que nous utilisons ensuite pour mesurer nos résultats. Et bien que

Augmentation de 25 % du bénéfice net ajusté¹

2011



3,3 milliards de dollars

2012



4,1 milliards de dollars

¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98. Les résultats comptables se trouvent sur le rabat intérieur de la page couverture ainsi que dans le Rapport de gestion.

ces priorités soient présentées en détail ailleurs dans ce rapport, il est opportun de les commenter ici.

Toutes nos initiatives visant la clientèle reposent sur une démarche de gestion des risques rigoureuse et détaillée. Notre approche générale en matière de crédit et d'investissement est depuis longtemps un élément qui distingue BMO, autant lorsque nous conseillons aux clients de faire preuve de jugement dans leurs stratégies de placement que lorsque nous réduisons la période d'amortissement des prêts hypothécaires afin d'atténuer les risques liés à la propriété d'un logement. Si cela nous conduit à renoncer à des gains temporaires dans des segments de marché où il y a surchauffe, cela signifie aussi que les clients et les actionnaires de BMO reconnaissent les avantages à long terme de la prudence pour affronter les hauts et les bas des marchés.

Le fait de trouver des réponses simples à des questions complexes galvanise notre Banque et concrétise la promesse qui nous définit sur le marché. C'est ce que nous sommes. C'est ce qui rend les clients plus confiants. Et c'est exactement ce que nous voulons.

Lorsque nous parlons de surveillance appropriée et de prise de risque mesurée, nous savons que nous mettons ces principes en pratique – en accord avec notre marque – autant dans l'intérêt de nos clients que pour nos actionnaires.

De la même façon, lorsque nous déterminons où et quand investir, notre but est de créer de la valeur. En 2012, nous avons mis sur pied plusieurs initiatives dans l'ensemble de la Banque, pour trouver des façons plus efficaces d'assurer un service de qualité supérieure à notre clientèle. Ces efforts visent à favoriser une croissance durable des revenus, tout en développant les relations avec nos clients actuels et en établissant de nouvelles – de manière à obtenir des résultats soigneusement équilibrés qui se traduiront par un rendement substantiel pour les actionnaires. Le travail est bien engagé. Nous veillons à ce que les ressources de la Banque – nos employés et notre capital – soient utilisées le mieux possible, en faisant des ajustements lorsque les méthodes employées ne conviennent plus.

Ici aussi, les employés de BMO ont un rôle crucial à jouer. Au cours de la dernière année, ils ont déployé une énorme

somme d'énergie et d'intelligence pour trouver des façons d'introduire plus rapidement des innovations sur le marché. Cet objectif nous pousse à l'action. Les progrès mesurables que nous accomplissons dans tous les domaines montrent que la recherche d'une plus grande efficacité peut aider BMO à se différencier davantage et accélérer la réalisation de toutes nos priorités stratégiques – y compris celle de nous démarquer en matière de fidélisation de la clientèle.

Inspirer une confiance durable

Pour 2013, nous avons élaboré des stratégies claires de croissance interne pour l'ensemble de nos secteurs d'activité. BMO étant entièrement repositionné – et doté d'une identité nord-américaine uniforme et d'une plateforme de services bancaires intégrée – nous profiterons des avantages d'un marché plus vaste, qui offre plus d'avenues pour l'innovation et la croissance.

Au terme de deux décennies d'efforts ciblés, la Banque a atteint une masse critique. Nous avons bâti une organisation enracinée au cœur d'une économie continentale où la possibilité d'obtenir un bénéfice net stable et de qualité n'a jamais été aussi grande. Des changements fondamentaux dans l'architecture technologique de la Banque et nos progrès véritables vers le leadership en matière de fidélité de la clientèle dans tous les marchés où nous sommes présents ont transformé les fondations de notre réussite future.

Nos perspectives peuvent se résumer en un seul mot : confiance. Tous les éléments nécessaires à la réussite de la Banque sont réunis et nous nous taillons une place distinctive sur le marché. Notre avantage prend sa source dans la confiance de nos clients dans les choix qu'ils font. Car notre réussite sera toujours directement proportionnelle à celle des gens avec qui nous faisons affaire.



William A. Downe

BMO en bref

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier sert plus de 12 millions de clients – particuliers, entreprises, grandes entreprises et institutions – en Amérique du Nord et dans le monde entier. Nous offrons une vaste gamme de produits dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires par l'entremise de nos groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

Deux années de croissance

Mesure	2010 ¹	2012 ¹	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution) (%)
Succursales	1 234	1 571	337	27
Canada et autres pays	913	933	20	2
États-Unis	321	638	317	99

BMO est la 2^e banque canadienne pour ce qui est du nombre de succursales offrant des services de détail au Canada et aux États-Unis.

Guichets automatiques	2 981	3 971	990	33
Employés	37 629	46 272	8 643	23
Actifs (en milliards de dollars)	412	525	113	27
ASG/ASA (en milliards de dollars) ²	373	579	206	55
Dépôts (en milliards de dollars)	249	324	75	30
Prêts et acceptations (en milliards de dollars)	177	257	80	45
Valeur comptable de l'action (\$)	34,09	40,25	6,16	18
Valeur comptable (en milliards de dollars)	19,3	26,2	6,9	36
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	34,1	38,4	4,3	13

BMO est la 8^e banque en Amérique du Nord³

Cours de l'action (\$)	60,23	59,02	(1,21)	(2)
------------------------	-------	-------	--------	------------

1 Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens et les chiffres pour 2012, selon les IFRS.

2 Actifs sous gestion ou sous administration.

3 Pour ce qui est des actifs; classement en date du 31 octobre 2012 publié par Bloomberg.

Notre



Corridor commercial de l'Asie-Pacifique

BMO favorise le développement des activités de financement, d'investissement et de services bancaires de gros entre sa base nord-américaine et ses bureaux stratégiquement situés dans les économies asiatiques en pleine expansion.

Ressources naturelles

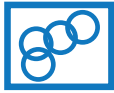
Notre présence forte et bien établie partout au Canada et aux États-Unis mise sur des économies régionales axées sur les ressources naturelles et l'agriculture. BMO a des liens étroits avec le secteur de l'énergie et sa présence de longue date dans ce secteur s'étend des champs pétrolifères de l'Ouest canadien vers le sud jusqu'au Texas.

Plateforme européenne

Grâce à nos bureaux dans quatre pays européens et notre bureau de représentation régional au Moyen-Orient, nous disposons d'une solide plateforme de distribution pour nos services bancaires de gros, et nous sommes présents dans des marchés clés pour les services de gestion d'actifs institutionnels et de banque d'affaires.

* BMO possède des succursales de détail au Canada, dans les États du Midwest, en Illinois, au Wisconsin, en Indiana, au Minnesota, au Missouri et au Kansas, ainsi qu'en Arizona et en Floride.

présence stratégique



Reposant avant tout sur ses activités principales, la présence stratégique de BMO est ancrée au cœur même de l'économie continentale – un territoire défini autant par des valeurs et des aspirations communes que par des considérations géographiques. BMO a accru sa présence à l'échelle du continent, concentrant ses activités dans l'économie vitale de la région des Grands Lacs, qui regroupe six États clés du Midwest et les deux plus grandes provinces canadiennes, dont la population combinée de plus de 74 millions d'habitants génère un PIB nominal d'environ 3,3 billions de dollars. Notre forte présence au Canada et aux États-Unis est soutenue par nos opérations internationales dans cinq continents, ce qui nous permet d'offrir à nos clients nord-américains un accès aux économies et aux marchés du monde entier, et à nos clients des autres pays un accès à l'Amérique du Nord.



Le pouvoir de choisir

Les gens qui sont derrière chaque grande banque ont un pouvoir incroyable. À titre de clients, ce sont eux qui ont le dernier mot.

Quand il s'agit de dépenser, d'épargner, d'emprunter et d'investir, les gens comptent sur la précieuse expertise des banques. Mais ce sont eux qui ont le dernier mot concernant leurs finances. Ils veulent faire affaire avec une banque qui les aide à prendre de meilleures décisions sans rien leur imposer et surtout sans jamais les sermonner. Et ils veulent sentir qu'ils font les bons choix. En fin de compte, une relation bancaire fructueuse repose sur la compréhension de cette vérité élémentaire : les clients ont le pouvoir de choisir l'objectif qu'ils veulent atteindre – et ils s'attendent à avoir de leur banque l'assurance qu'ils ont emprunté la meilleure voie pour y parvenir.

Fromm Family Foods

En 2008, Fromm Family Foods, une entreprise du Wisconsin, conquérait régulièrement de nouveaux marchés pour ses aliments de qualité supérieure destinés aux animaux domestiques. Mais pour répondre à la demande, cette entreprise familiale depuis quatre générations devait développer ses activités de fabrication. Après avoir étudié le dossier, l'équipe du crédit aux entreprises de la Banque aux États-Unis a rapidement accordé un prêt de 8 millions de dollars pour l'achat de matériel de production et

d'une fabrique d'aliments à Columbus, au Wisconsin. « Nous avons approuvé le financement en juin 2009, dans un contexte de resserrement des conditions de crédit, se rappelle Steve Gorzek, aujourd'hui vice-président à BMO Harris Bank. Mais en nous appuyant sur notre compréhension de l'entreprise et sur les qualités de ses dirigeants, la décision a été facile à prendre. »

Depuis son déménagement dans des installations rénovées, Fromm a poursuivi sa croissance et ses revenus ont pratiquement triplé. « Nous pouvons

continuer à répondre aux demandes de production, créer des emplois pour les travailleurs du Wisconsin et faire de la recherche-développement, déclare Tom Nieman, président de Fromm Family Foods. Les gens étaient sceptiques, mais je n'ai jamais douté que nous pouvions réussir. Vous avez seulement besoin d'une banque qui a les mêmes valeurs que vous. BMO Harris Bank nous a aidés à atteindre nos objectifs et à grandir. »





« Nous avons pu atteindre nos objectifs grâce au soutien entier qui nous a été accordé par BMO Harris Bank », déclare Tom Nieman, président de Fromm Family Foods.

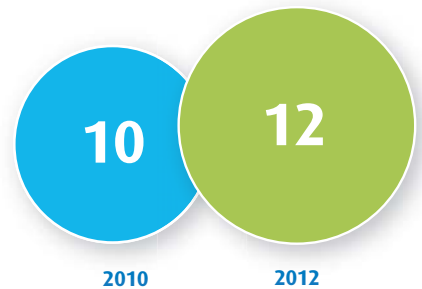
Un service à la clientèle de première qualité

En 2012, BMO a obtenu deux *Prix des meilleurs services bancaires au Canada*, décernés par la firme Ipsos aux institutions financières qui offrent des services aux particuliers de première qualité. BMO a obtenu ces prix dans les catégories Planification et conseils financiers et Rapport qualité-prix.

Excellence en ligne

Keynote Systems, une autorité mondiale en matière de performance de services mobiles et Internet, a classé bmo.com au premier rang des sites d'institutions financières canadiennes pour l'ensemble de l'expérience client. De plus, le *Globe and Mail* a classé BMO Ligne d'action au premier rang des sociétés de courtage en ligne exploitées par une banque dans son classement 2012 des courtiers en ligne.

Nombre de clients (en millions)





Le pouvoir de simplifier

Cela ne devrait pas être compliqué d'être une banque exceptionnelle. Il s'agit de faire ce que les gens attendent de toutes les banques – mais de façon plus simple, plus efficace et mieux.

Pour offrir une expérience client exceptionnelle, il faut s'engager résolument à simplifier les choses. Il faut donc donner toute latitude aux employés pour trouver de meilleures façons de répondre aux priorités des clients et de leur simplifier la vie – pas seulement en ajoutant de nouveaux outils pratiques, mais en se débarrassant de tout ce qui est inutilement complexe. Une banque exceptionnelle sait qu'on n'arrive pas à améliorer la productivité et l'efficacité simplement en réduisant les coûts et en éliminant le gaspillage. Il faut encourager le décloisonnement, tant au sein de l'organisation que sur le marché mondial. Il faut aussi rapprocher les dirigeants des clients, afin de régler les problèmes et de répondre aux besoins de manière plus rapide et plus efficace. Voilà la clé pour fidéliser la clientèle et accroître la valeur pour les actionnaires : simplifier les affaires bancaires.



Jason Ekubor, coordonnateur
- Services financiers, en
compagnie d'une cliente
de BMO.

Le projet pilote des Prêts hypothécaires

En 2012, nous avons examiné le processus d'octroi de prêts hypothécaires de BMO au Canada en adoptant un nouveau point de vue. Au cours des années, des étapes y avaient été ajoutées et il arrivait souvent que le temps de réponse ne soit pas idéal. À la recherche d'améliorations, PE Canada a réuni des spécialistes des prêts hypothécaires, de l'approbation et du traitement des prêts, dans le cadre du « projet pilote des Prêts hypothécaires ». Sans s'embarasser des cloisonnements administratifs traditionnels, les membres de l'équipe ont cherché ensemble des façons d'accroître l'efficacité à toutes les étapes – par exemple en créant des communautés en ligne d'employés clés de la Banque et de clients, pour que chacun ait rapidement accès aux renseignements importants.

Nous avons commencé à mettre en place les solutions qui ont résulté de ce projet pilote dans l'ensemble de notre réseau des services de détail. En supprimant des obstacles et en donnant pleins pouvoirs aux employés pour répondre avec plus de souplesse aux besoins des clients, nous avons réduit les retards et les coûts de traitement. Les employés sont davantage mobilisés car ils participent à la résolution des problèmes. Et nous avons une fois de plus prouvé que l'amélioration de la productivité ne nuit pas à la qualité du service. En fait, elle aide chacun de nous à se concentrer sur ce que nous faisons le mieux : offrir un excellent service aux clients.

Campagne annuelle Générosité BMO

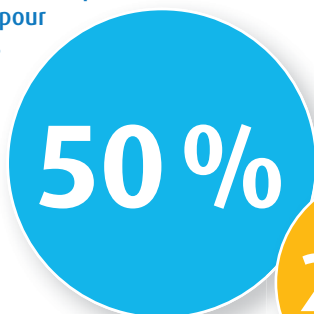
La générosité est une valeur ancrée profondément dans la culture de BMO. Elle se manifeste particulièrement tous les automnes, comme le veut une tradition établie de longue date. En 2012, 70,5 % des employés de BMO – un niveau de mobilisation exceptionnellement élevé – ont participé à la campagne, recueillant 13,2 millions de dollars pour Centraide et pour d'autres organismes caritatifs. BMO organise également une journée nord-américaine de bénévolat des employés. En 2012, 6 490 employés ont participé à cette activité, en donnant 16 604 heures à 428 projets de 235 organismes caritatifs.

Résultats mesurables

Le succès des améliorations apportées au processus à la suite du projet pilote se reflète dans les mesures suivantes :



Réduction du temps
d'attente pour
les clients



Réduction
du traitement
en succursale



Gain global
de productivité



96%

des employés de BMO considèrent qu'ils contribuent à réaliser notre vision, qui est d'être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Le pouvoir d'inspirer confiance

Les gens comptent sur la santé du système financier pour soutenir la prospérité économique – et ils s’attendent à ce que les banques agissent en conséquence.

Les banques servent d’intermédiaires entre les gens et les occasions d’affaires. Qu’il s’agisse de mettre sur pied de nouvelles entreprises, de percer sur des marchés non exploités ou d’investir dans la prospérité future, les banques soutiennent les initiatives des clients qui stimulent la croissance économique globale – et elles assument, de ce fait, une responsabilité fondamentale. Le rôle crucial que les banques jouent dans le système financier comporte de nombreux avantages, de même que l’obligation de contribuer à la vigueur et à la stabilité du système. Ce n’est qu’en gérant leurs activités de manière responsable et en adoptant une approche prudente de la gestion des risques que les banques peuvent se montrer à la hauteur de la confiance que la société leur témoigne.





À ses débuts, Imperial Crane Services n'avait qu'une seule grue. Aujourd'hui, l'entreprise en possède plus de 200.

Imperial Crane Services

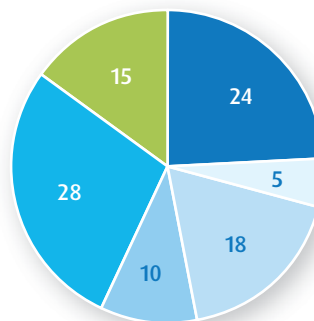
En 2003, lorsque B.J. Bohne a pris les commandes d'Imperial Crane Services, il visait à transformer l'entreprise fondée par son père pour en faire un chef de file dans son secteur. Le financement nécessaire pour réaliser sa vision a apporté sa part de maux de tête : « Nous faisons affaire avec 14 banques et 40 agents de crédit différents, se rappelle B.J. Bohne. Ce qu'il nous fallait, c'était un seul partenaire financier qui ait les reins solides. »

BMO Harris Bank a compris les objectifs du dirigeant d'Imperial Crane Services et les défis liés au secteur de la construction. « Nous avons travaillé en collaboration avec l'entreprise pour élaborer une structure financière sur mesure », explique Bill Thomson, des Services aux entreprises.

De nos jours, Imperial Crane Services, dont le siège social est situé à Chicago, est la plus importante entreprise de grues appartenant à des intérêts locaux établie dans le Midwest. « Nous avons obtenu de bons résultats pendant la reprise. Grâce à la relation que nous avons établie avec BMO, nous avons pu acheter du matériel et créer des centaines d'emplois. Et comme nous savons que notre capitalisation est stable, nous pouvons, en toute tranquillité d'esprit, consacrer plus de temps à l'expansion de l'entreprise », déclare B.J. Bohne. Imperial Crane Services travaille actuellement à élargir sa clientèle dans les secteurs du pétrole et du gaz, des produits chimiques et de la sidérurgie. L'entreprise peut se permettre de placer la barre très haut car elle dispose d'une solide plateforme financière.

Contributions à la collectivité (%)

55,7
millions de dollars



- Hôpitaux et santé
- Initiatives communautaires
- Éducation
- Fédérations caritatives
- Arts et culture
- Divers

10 milliards de dollars

Nous avons lancé l'initiative Prêts pour les affaires qui disposera, sur une période de trois ans, de 10 milliards de dollars à prêter aux entreprises canadiennes.

Amélioration des connaissances sur la gestion des risques

Des programmes de rotation prévoyant l'affectation de spécialistes de la gestion des risques dans chacun de nos groupes d'exploitation contribuent à renforcer la gestion des risques – depuis longtemps un facteur de différenciation de BMO – dans tous les secteurs de notre organisation. Les employés de la Gestion des risques changent de rôle avec des collègues d'autres groupes d'exploitation dans le but d'accroître la sensibilisation de chacun aux risques et la compréhension de ceux-ci.

Le pouvoir de bâtir

En aidant leurs clients à réussir, les banques créent de la valeur pour les actionnaires. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

Pour assurer une croissance de qualité, il faut d'abord fidéliser la clientèle. Et pour offrir un meilleur rendement à ses actionnaires, une banque doit bien s'occuper de ses clients. Leurs besoins et leurs aspirations inspirent le développement de nouveaux produits et services et motivent l'attention soutenue consacrée à chaque processus et à chaque interaction personnelle. Pour créer de la valeur durable, il faut élargir les relations établies avec ses clients, tout en s'efforçant d'en attirer de nouveaux. Autrement dit, les gens qui font affaire avec une banque – que ce soit dans une succursale, en ligne ou dans une salle de conférence – ont finalement le pouvoir de façonner son avenir. Quand ils ont du succès, ils contribuent à la réussite de la banque. C'est aussi simple que cela.

SteriMax

Lorsque Mahen Acharya, originaire du Kenya, est arrivé au Canada en 1973, il avait un baccalauréat en pharmacie et des ambitions entrepreneuriales. Aujourd'hui, ce client de BMO depuis 40 ans est président et directeur général de SteriMax Pharmaceuticals Inc., une entreprise fondée en 1998 qui est devenue un des principaux fournisseurs de produits pharmaceutiques destinés aux hôpitaux et aux pharmacies de détail. SteriMax renforce actuellement sa présence aux États-Unis et développe directement des médicaments en plus d'en distribuer d'autres. Pour ce faire, l'entreprise a bénéficié d'une hausse importante du financement accordé par BMO.

M. Acharya a toujours eu du flair pour les occasions d'affaires. D'abord

propriétaire d'une seule pharmacie, il a développé cette entreprise pour en faire une chaîne régionale qu'il a vendue à une société d'envergure nationale. Par la suite, il a fondé une société qui est devenue le troisième grossiste de médicaments à l'échelle du Canada, avant de la céder à une société du groupe Fortune 100. « SteriMax a aussi été fondée pour combler un besoin du marché, explique-t-il. Nous voyions que des médicaments étaient en demande, mais pas en quantité suffisante pour intéresser les multinationales. » Occupant un créneau particulier, SteriMax possède la souplesse nécessaire pour répondre à cette demande avec un meilleur rapport coût-efficacité. « La clé consiste à être prêt à bouger lorsque les occasions se présentent. BMO comprend cela et nous aide à être prêts à agir au moment opportun. »



Des prix d'excellence

BMO Marchés des capitaux a reçu de *Global M&A Network* le titre de banque d'investissement de l'année 2012 pour les Amériques dans le secteur des fusions et acquisitions. Et pour la deuxième année de suite, le portail en ligne *Global Banking & Finance Review* a décerné à BMO Banque privée Harris le titre de meilleure banque privée au Canada.

ConseilDirect

En 2012, BMO Ligne d'action a lancé le service ConseilDirect à l'intention des investisseurs en ligne. Ce nouveau service – le premier du genre au Canada – procure à l'investisseur la pleine maîtrise de ses placements en lui faisant des recommandations spécifiques pour l'aider à gérer son portefeuille. Les avantages de ConseilDirect n'ont pas tardé à être reconnus, puisqu'il a notamment obtenu un des prix *Morningstar Canadian Investment Awards* pour son utilisation efficace et novatrice de la technologie.

BPA annuel¹



¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.



Au siège de SteriMax à Mississauga, en Ontario, des représentants de BMO discutent avec Mahen Acharya et son fils Samir, vice-président directeur de l'entreprise familiale et responsable de l'expansion des affaires.



J. Robert S. Prichard
Président du conseil

Message du président du conseil

En 2012, la Banque a accompli d'importants progrès sur plusieurs fronts stratégiques, qui posent les fondations de la croissance future de ses revenus, de sa rentabilité et de la valeur pour les actionnaires. Le Conseil est satisfait des résultats obtenus pour l'exercice.

Parmi ses succès les plus remarquables, BMO aura réussi à réaliser l'expansion de sa plateforme d'exploitation aux États-Unis, à apporter des changements essentiels dans son architecture technologique à l'échelle de l'organisation et à tracer clairement la voie qui lui permettra d'améliorer son efficacité. Ces objectifs ont été atteints sans nuire aux progrès que nous avons réalisés pour acquérir un avantage concurrentiel durable fondé sur une expérience client qui se démarque.

L'équipe de direction de Bill Downe met de l'avant une stratégie efficace pour stimuler la croissance et améliorer constamment l'expérience client. La stratégie fonctionne et nous devenons une banque plus forte qui ne cesse de s'améliorer. Tous les membres du Conseil d'administration se rallient sans hésitation à cette stratégie. Bill et la haute direction de la Banque ont toute notre confiance. Le leadership stable exercé par l'équipe dirigeante constitue un avantage concurrentiel pour BMO.

Comme tous les employés de la Banque, nous nous préoccupons avant tout du rendement de l'organisation et nous sommes déterminés à faire en sorte qu'il s'améliore de façon constante. Notre Conseil compte peu de membres comparativement à d'autres institutions semblables. Ce petit nombre assure une communauté de vues et crée un sentiment de responsabilité collective quant à l'orientation et à la performance de la Banque. Pour le Conseil, il est capital que le rendement absolu et relatif de la Banque soit une source de fierté pour tous nos actionnaires et nos employés.

Je dois remercier mon prédécesseur, David Galloway, pour l'attachement du Conseil aux principes de bonne gouvernance. Toute société qui veut réaliser ses ambitions doit observer une gouvernance rigoureuse; à BMO, les principes de bonne gouvernance sont imbriqués dans notre travail et nos processus.

Cette année, nous perdrons deux administrateurs et collaborateurs hors pair avec le départ à la retraite de Guylaine Saucier et d'Harold Kvisle. Guylaine, reconnue comme une grande spécialiste des questions de gouvernance, a défendu les intérêts des actionnaires de BMO Groupe financier pendant 20 ans – la durée maximale permise – plus récemment à titre de membre du Comité d'audit et de révision et du Comité d'évaluation des risques. Hal, un des dirigeants les plus respectés dans le secteur énergétique canadien, a accepté récemment un poste de chef de la direction qui l'occupe à temps plein et qui exige de nombreux déplacements; il lui est donc devenu difficile de remplir ses fonctions d'administrateur. Membre du Conseil depuis 2005, il siégeait à la fois au Comité des ressources humaines et au Comité d'évaluation des risques. La vision et les conseils avisés de ces deux administrateurs ont été hautement appréciés et vont nous manquer. Nous les remercions pour les services éminents qu'ils ont rendus à BMO.

Nous sommes heureux d'accueillir dans nos rangs Jan Babiak, anciennement associée directrice chez Ernst & Young LLP. Elle fera bénéficier BMO de son expertise en matière financière et comptable, de son expérience sur la scène internationale, et du leadership qu'elle a exercé dans les domaines de la sécurité de l'information et de la gestion des risques en matière de technologie, de la réglementation et des politiques publiques, ainsi que des enjeux liés à la durabilité. Elle siège au Comité d'audit et de révision et se joindra ultérieurement au Comité d'évaluation des risques. Nous la félicitons pour ses nouvelles responsabilités. Sa présence constitue un atout précieux pour le Conseil.

BMO a connu une bonne année 2012 – une année charnière en fait – au cours de laquelle les plans minutieux que nous avons approuvés ont commencé à prendre forme grâce à l'intégration complète de l'acquisition réalisée par BMO aux États-Unis, à l'élargissement et au renforcement de nos plateformes, et à la prestation d'une expérience client enrichie. Notre objectif pour 2013 est sans équivoque : nous maintiendrons le cap et ferons en sorte que le dialogue avec notre équipe de direction contribue à l'instauration de conditions favorisant un solide rendement pour vous, nos actionnaires, – un rendement qui validera votre confiance en BMO Groupe financier.

J. Robert S. Prichard

Gouvernance

Nous nous efforçons de gagner et de conserver la confiance de nos actionnaires et de nos autres parties prenantes par l'application de normes de gouvernance élevées. Nous veillons à intégrer à notre culture des pratiques rigoureuses en matière de surveillance et de gouvernance.

- Nos valeurs fondamentales guident les actions du Conseil en matière de surveillance, ses rapports avec la direction de la Banque et son obligation de rendre compte aux actionnaires.
- L'exercice de nos responsabilités en matière de gouvernance est indissociable de notre rendement et de notre viabilité à long terme.
- Nos normes en matière de gouvernance reflètent les meilleures pratiques émergentes et elles satisfont ou excèdent les exigences légales et réglementaires applicables.
- La gouvernance est importante pour nos actionnaires, nos clients, nos employés, nos collectivités – et pour nous tous.

Le Conseil assure la surveillance des activités de la Banque

Notre Conseil d'administration supervise la gestion de nos activités commerciales et de nos affaires internes. La composition du Conseil fait l'objet d'une réévaluation continue afin que le nombre de membres soit approprié et que leur expertise soit suffisamment pertinente et diversifiée pour permettre une prise de décision efficace. L'orientation stratégique éclairée du Conseil et la surveillance qu'il exerce sont axées sur la viabilité de la performance à long terme et la saine gouvernance plutôt que sur le rendement financier à court terme. Nos valeurs fondamentales guident le Conseil en matière d'orientation stratégique et de surveillance, ainsi que ses rapports avec la direction de la Banque et son obligation de rendre compte aux actionnaires.

Nos pratiques en matière de gouvernance visent à soutenir une conduite des affaires éthique

Le document *Principes fondamentaux*, notre code de conduite et d'éthique détaillé, établit des règles de conduite et de

prise de décision à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés. Le Conseil, par l'entremise de son Comité d'audit et de révision, examine l'application des *Principes fondamentaux*. Chaque année, tous les administrateurs, dirigeants et employés doivent signer une attestation indiquant qu'ils ont lu et compris les *Principes fondamentaux* et qu'ils les ont respectés. Par ailleurs, nous disposons d'un programme d'apprentissage en ligne sur les *Principes fondamentaux* à l'intention des nouveaux employés et du personnel actuel. Ce programme permet à tous les employés de passer en revue les *Principes fondamentaux* et de tester leur compréhension de ces règles.

Nous encourageons nos employés et nos dirigeants à signaler toute préoccupation relative à la conduite éthique et toute violation des *Principes fondamentaux*. Nous faisons enquête sur les plaintes, prenons les mesures qui s'imposent et les transmettons au Conseil et au Comité d'audit et de révision, s'il y a lieu. Nos procédures d'alerte éthique permettent aux dirigeants et aux employés de faire part de leurs préoccupations de façon anonyme par l'intermédiaire du Bureau de l'ombudsman, sans crainte de représailles.

Le Conseil d'administration et son président sont indépendants de la direction

Nous croyons qu'une bonne gouvernance repose sur la capacité du Conseil d'exercer un jugement éclairé, objectif et indépendant. C'est pourquoi, avec l'appui du Comité de gouvernance et de mise en candidature, le Conseil évalue l'indépendance des administrateurs en fonction des exigences légales et réglementaires. À l'exception de William Downe, notre président et chef de la direction, tous les administrateurs sont indépendants. Le président du conseil est un administrateur indépendant; il voit à ce que le Conseil exerce ses activités indépendamment de la direction et il agit également à titre de personne-ressource indépendante pour les administrateurs. À chaque réunion du Conseil, les administrateurs indépendants ont l'occasion de rencontrer le président du conseil en l'absence des membres de la direction ou des administrateurs dirigeants. Des rencontres ont également lieu en l'absence des membres de la direction lors des réunions des comités du Conseil et de séances autres que les rencontres officielles du Conseil et de ses comités.

Nos régimes de rémunération reflètent les meilleures pratiques

Nos régimes de rémunération des administrateurs et dirigeants sont étroitement alignés sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Ces régimes sont soumis à des évaluations qui visent à assurer leur compétitivité et leur équité. Notre régime de rémunération des hauts dirigeants lié au rendement prévoit des dispositions de récupération et n'encourage pas la prise de risques excessifs. Nous avons des exigences en matière de participation pour les administrateurs et dirigeants parce que nous croyons que le fait de détenir des actions les incite à toujours agir selon les intérêts des actionnaires. Nos politiques interdisent aux administrateurs et employés de protéger la valeur économique de leur participation sous forme d'actions, de titres ou d'instruments financiers de la Banque par des opérations de couverture.

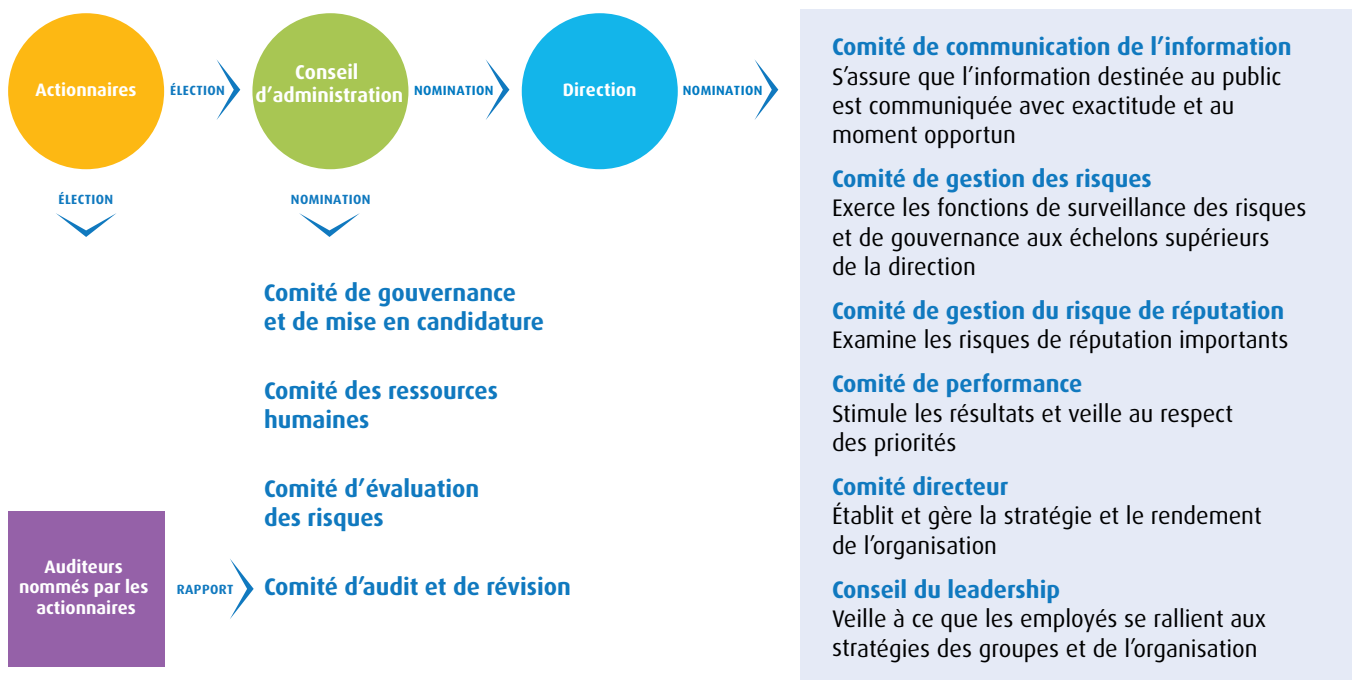
Le Conseil et la direction encouragent un dialogue ouvert et l'échange d'idées avec les actionnaires

Conformément à notre politique d'engagement envers les actionnaires, nous communiquons avec les actionnaires par divers moyens, dont l'assemblée annuelle des actionnaires, le rapport annuel, la circulaire de la direction sollicitant des procurations, les rapports trimestriels, la notice annuelle, les communiqués de presse, le site Web et les conférences du secteur bancaire.

Notre site Web donne accès à de l'information détaillée sur le Conseil et son mandat, sur ses comités et leur charte ainsi que sur nos administrateurs. www.bmo.com/gouvernance

Notre structure en matière de gouvernance

Le Conseil et ses comités agissent de façon indépendante. À chaque réunion du Conseil et des comités, les membres se rencontrent à huis clos, en l'absence des membres de la direction.



Rétrospective financière

Thomas E. Flynn
Vice-président à la direction
et chef des finances



Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière

L'exercice 2012 s'est déroulé sous le signe du progrès. Nous avons obtenu des résultats financiers records, mené à bonne fin la conversion de nos systèmes bancaires de base aux États-Unis et progressé dans la mise en œuvre de notre plan stratégique. Chacun de nos secteurs d'activité est en bonne position pour profiter de cet élan et connaître le succès en 2013.

BMO a obtenu de solides résultats financiers en 2012, générant un bénéfice net comptable de 4,2 milliards de dollars. Après ajustement, le bénéfice net s'établit à 4,1 milliards de dollars, une hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Les Services bancaires Particuliers et entreprises et le groupe Gestion privée ont sensiblement accru leurs résultats, BMO Marchés des capitaux a connu une forte hausse de son bénéfice net et les Services d'entreprise ont amélioré leur performance. Nous avons également accru le dividende au cours de l'exercice.

Ces résultats témoignent du succès de notre stratégie et de notre engagement envers nos clients et nos actionnaires.

Nos résultats font l'objet d'une description détaillée dans le Rapport de gestion. Nous avons pris l'engagement de présenter l'information avec clarté et intégrité, et nous adhérons aux normes les plus élevées en matière de gouvernance et de transparence dans les communications. Nous sommes fiers de la reconnaissance que nous ont encore valu nos excellentes pratiques de présentation de l'information en 2012. Pour la deuxième année de suite, l'Institut Canadien des Comptables Agréés nous a décerné le Prix d'excellence du rapport d'entreprise dans le secteur des services financiers. Nous nous sommes également classés au premier rang parmi les institutions financières, selon IR Global Rankings, pour la qualité des procédures de communication de l'information financière.

Nous sommes en bonne position pour réaliser nos priorités stratégiques dans les exercices à venir et disposons d'atouts certains pour soutenir une croissance durable :

- Nos activités, principalement axées sur les services aux particuliers, sont bien diversifiées. Les services de détail représentent au moins 75 % des revenus et du bénéfice net ajustés de nos groupes d'exploitation.
- Nous possédons des forces indiscutables en matière de services aux entreprises dans l'ensemble de notre plateforme nord-américaine, une expertise dont nous saurons tirer profit lorsque les marchés retrouveront le chemin de la croissance grâce au rétablissement de la santé des entreprises.
- Nous disposons d'une plateforme élargie et améliorée aux États-Unis, qui procure à chacun de nos secteurs d'activité un important levier d'exploitation.
- Nous mettons l'accent sur la productivité afin d'améliorer notre performance et d'accroître la valeur pour les actionnaires.
- Notre stratégie axée sur le client, qui nous démarque de la concurrence, stimulera notre croissance en nous permettant d'obtenir le meilleur taux de fidélisation clientèle du secteur et de concrétiser notre promesse de marque qui consiste à clarifier les questions d'argent.
- Notre assise financière est solide comme en témoigne le ratio pro forma des capitaux propres ordinaires, selon Bâle III, qui s'établissait à 8,7 % à la fin de l'exercice.

Nous comptons poursuivre sur notre lancée en continuant à miser sur la gestion responsable de nos activités tout en réalisant nos priorités stratégiques, de façon à nous acquitter de nos engagements envers toutes les parties prenantes de la Banque.

Thomas E. Flynn

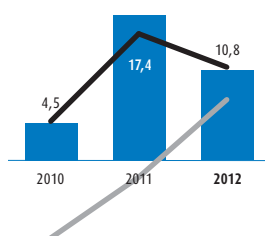
Résultats financiers et situation financière en bref

Nos résultats (note 1)

Rendement total des capitaux propres (RTCP) sur trois ans

P. 31

- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen de 10,8 % pour les trois derniers exercices, soit un résultat supérieur à celui de 7,4 % affiché par l'indice composé S&P/TSX.
- Le RTCP sur un an, qui s'est établi à 5,2 % en 2012, a été supérieur à celui de 4,5 % affiché par l'indice composé S&P/TSX.



Résultats de nos groupes de référence

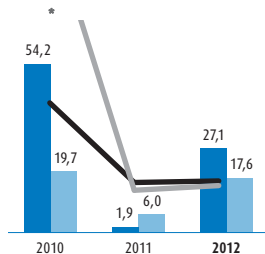
RTCP sur trois ans (%)

- Les RTCP annuels moyens du groupe de référence du Canada ont été de 11,2 % sur trois ans et de 11,7 % sur un an.
- Le RTCP annuel moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord sur trois ans s'est établi à 7,3 %, ce qui est largement inférieur à la moyenne canadienne et reflète les rendements négatifs des banques américaines de référence en 2011. En 2012, le RTCP a été de 39,2 % sur un an.

Croissance du bénéfice par action (BPA)

P. 32

- Le bénéfice net ajusté s'est accru de 817 millions de dollars, ou de 25 %, et a atteint 4 092 millions en 2012, alors que le BPA ajusté s'est accru de 18 % pour s'établir à 6,00 \$, ce qui s'explique par la hausse du bénéfice, la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois supplémentaires en 2012, ainsi que par l'augmentation importante des actions en circulation en juillet 2011. Le bénéfice net comptable a augmenté de 1 075 millions de dollars, ou de 35 %, pour s'établir à 4 189 millions, alors que le BPA comptable a augmenté de 27 %, pour s'établir à 6,15 \$.
- Que ce soit sur une base comptable ou ajustée, les revenus ont enregistré une croissance marquée, et les dotations à la provision pour pertes sur créances ont diminué considérablement.



Croissance du BPA (%)

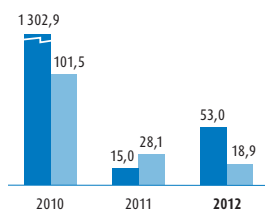
- Le BPA moyen du groupe de référence du Canada a augmenté de 17 % puisque, à l'exception d'une seule, toutes les banques de ce groupe ont enregistré une hausse d'au moins 10 % de leur BPA.
- Le BPA moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a progressé de 15 %, la croissance ayant grandement varié d'une banque américaine de référence à l'autre.

*Les données du groupe de référence de l'Amérique du Nord pour 2010 ne sont pas à l'échelle. Toutes les mesures liées au BPA sont présentées après dilution.

Croissance du profit économique net (PEN)

P. 33

- Le PEN ajusté, qui est une mesure de la valeur économique ajoutée, s'est chiffré à 1 246 millions de dollars, en hausse de 198 millions, ou de 19 %, depuis 2011. Le PEN sur une base comptable a été de 1 439 millions, soit une augmentation de 498 millions, ou de 53 %, par rapport à celui de 2011.
- Ces améliorations sont imputables à la progression du bénéfice, déduction faite d'une charge accrue au titre du capital découlant de l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- Le PEN ajusté par action s'est chiffré à 1,92 \$, en hausse comparativement à 1,73 \$ en 2011.



Croissance du PEN (%)

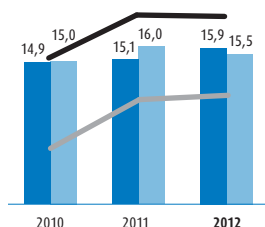
Les données sur le PEN du groupe de référence ne sont pas disponibles.

Les données de BMO pour 2010 ne sont pas à l'échelle.

Rendement des capitaux propres (RCP)

P. 34

- En 2012, le RCP ajusté s'est chiffré à 15,5 % alors que le RCP sur une base comptable s'est établi à 15,9 %, contre 16,0 % et 15,1 %, respectivement, en 2011. Le bénéfice et le bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires ont enregistré une croissance marquée. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont également augmenté en raison de l'émission d'actions ordinaires aux actionnaires de M&I en juillet 2011 en contrepartie de l'acquisition, ainsi qu'en raison du capital généré à l'interne.
- BMO a obtenu un RCP d'au moins 13 % au cours de 22 des 23 derniers exercices.



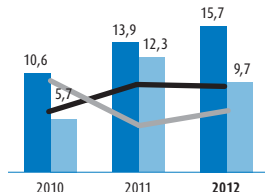
RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada s'est établi à 18,1 %, ayant peu changé par rapport à celui de 18,2 % dégagé en 2011.
- Le RCP du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint une moyenne de 12,6 %, ce qui avoisine également le rendement moyen obtenu en 2011.

Croissance des revenus

P. 36

- En 2012, les revenus ajustés se sont accrues de 1 325 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 15 067 millions, après avoir enregistré une hausse de 12 % en 2011. Les revenus comptables ont augmenté de 2 187 millions, ou de 16 %, pour s'établir à 16 130 millions de dollars. Ces taux de croissance reflètent les avantages tirés de l'acquisition de M&I, ainsi que la croissance interne.



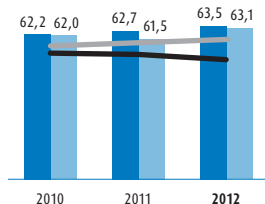
Croissance des revenus (%)

- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence du Canada s'est établie à 9,2 %, résultat comparable à celui de 2011.
- La croissance des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint une moyenne de 6,6 %, ce qui est supérieur à celle de 2011, cinq banques américaines de ce groupe ayant déclaré des revenus plus élevés.

Ratio d'efficacité (ratio des charges aux revenus)

P. 42

- Le ratio d'efficacité ajusté a été de 63,1 %, soit une hausse de 160 points de base comparativement à celui de 2011. Le ratio d'efficacité sur une base comptable s'est accru de 80 points de base pour s'établir à 63,5 %. Les revenus ont enregistré une croissance marquée, mais les ratios ont subi l'incidence de l'investissement continu dans nos activités, notamment au chapitre des projets de développement technologique.



Ratio d'efficacité (%)

- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence du Canada a été de 58,3 %, contre 59,1 % en 2011.
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 61,4 %, résultat légèrement moins enviable que celui obtenu en 2011 et que celui du groupe de référence du Canada.

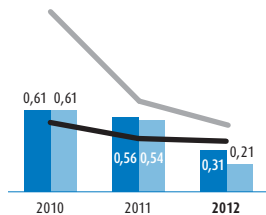
Note 1. Le PEN et les résultats ajustés indiqués dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section qui traite de telles mesures, à la page 98. En date du 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO et des membres de notre groupe de référence du Canada sont présentés conformément aux IFRS. Les états financiers consolidés des périodes de comparaison de l'exercice 2011 ont été retraités. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis (PCGR canadiens). Par conséquent, certains taux de croissance pour 2011 pourraient ne pas être significatifs. Certaines autres données d'exercices antérieurs ont également été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice à l'étude, ce qui comprend les retraitements découlant de transferts de certaines activités entre les différents groupes d'exploitation. Les données des membres du groupe de référence des États-Unis continuent d'être présentées conformément aux PCGR américains.

■ BMO (base comptable)
 ■ BMO (après ajustement)
 — Moyenne du groupe de référence du Canada
 — Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Pertes sur créances

P. 40, 75, 80

- La dotation à la provision pour pertes sur créances (DPPC) ajustée a diminué, passant de 1 108 millions de dollars en 2011 à 471 millions. La DPPC comptable a diminué pour s'établir à 765 millions, contre 1 212 millions.
- La DPPC ajustée, exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, s'est améliorée, passant de 54 points de base à l'exercice précédent à 21 points de base, et la DPPC comptable exprimée en pourcentage s'est aussi améliorée, passant de 56 points de base à 31 points de base.
- Ces améliorations reflètent les recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux acquis de M&I, ainsi que le contexte de crédit plus favorable.



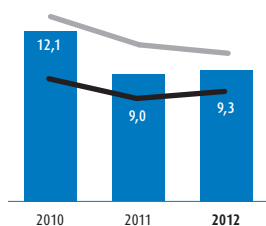
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations

- La DPPC moyenne du groupe de référence du Canada a représenté 38 points de base du solde net moyen des prêts et acceptations, ayant quelque peu baissé par rapport à celle de 40 points de base en 2011.
- La DPPC moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 50 points de base, ce qui est moindre que les 68 points de base enregistrés en 2011, mais supérieur à la DPPC moyenne du groupe de référence du Canada.

Prêts douteux

P. 41, 80

- Le solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD), exclusion faite des prêts douteux acquis, a augmenté pour s'établir à 2 976 millions de dollars, contre 2 685 millions en 2011, et a représenté 9,3 % du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances, comparativement à 9,0 % il y a un an.
- Les nouveaux prêts et acceptations douteux, qui influent fortement sur les dotations à la provision pour pertes sur créances, se sont chiffrés à 3 101 millions de dollars, soit une hausse comparativement à 1 992 millions en 2011, en raison de l'augmentation de 1 317 millions des nouveaux prêts et acceptations douteux au sein du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I en juillet 2011. Les possibilités de dépréciation et de perte au sein de ce portefeuille ont fait l'objet de provisions suffisantes pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances. Les nouveaux prêts et acceptations douteux au sein du portefeuille préexistant de BMO ont affiché une tendance à la baisse.



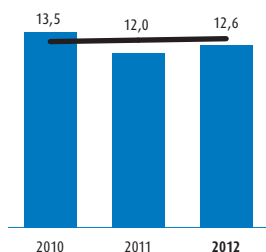
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances

- Le ratio moyen du SBPAD du groupe de référence du Canada a représenté 7,8 % du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances en 2012, comparativement à 7,3 % en 2011.
- Le ratio moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est amélioré depuis un an pour s'établir à 10,5 %, mais est demeuré supérieur à celui du groupe de référence du Canada.

Suffisance du capital

P. 61

- Le ratio du capital de première catégorie en vertu de Bâle II s'est établi à 12,6 %, ce qui représente une augmentation comparativement à celui de 12,0 % enregistré en 2011 et un ratio bien supérieur aux exigences réglementaires.
- Le ratio des capitaux propres ordinaires en vertu de Bâle II s'est renforcé pour se chiffrer à 10,5 %, en hausse de 95 points de base comparativement à celui de 2011.
- Les ratios de capital se sont accrus en raison de l'augmentation des capitaux propres ordinaires et de la diminution des actifs pondérés en fonction des risques.
- Sur une base pro forma, les ratios de capital de BMO en vertu de Bâle III au 31 octobre 2012 étaient supérieurs aux ratios du BSIF qui devraient être entièrement en vigueur en vertu de Bâle III, le ratio de capital de première catégorie pro forma s'établissant à 10,5 % et le ratio des capitaux propres ordinaires pro forma, à 8,7 %.



Suffisance du capital

- Le ratio du capital de première catégorie, selon Bâle II, du groupe de référence du Canada s'est établi à une moyenne de 13,0 % en 2012, n'ayant que peu changé en regard de celui de 2011.

Cotes de crédit

P. 88

- Les cotes de crédit attribuées à la dette à long terme de premier rang de BMO sont indiquées ci-dessous. Aucun changement n'a été apporté à ces cotes en 2012, cotes qui sont toutes quatre considérées comme étant réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Le 26 octobre 2012, Moody's Investors Service a placé la cote de la dette à long terme de premier rang de BMO et celle de quatre membres de son groupe de référence du Canada sous surveillance en vue d'une possible révision à la baisse. Le 28 janvier 2013, postérieurement à la fin de l'exercice de BMO, Moody's a mené à terme son examen et a abaissé d'un cran les cotes de la dette à long terme de premier rang de chacune des banques. Au même moment, Moody's a également abaissé la cote de la dette subordonnée de BMO et celle de toutes les autres banques du groupe de référence du Canada. Moody's a confirmé la cote de la dette à court terme de BMO.

Cotes de crédit

- La cote de crédit médiane attribuée par Moody's au groupe de référence du Canada a fléchi de 2011 à 2012, puisque la cote de l'une des banques de ce groupe a été abaissée de deux crans. Les trois autres agences de notation n'ont pas modifié leurs cotes de crédit, cotes qui sont considérées comme étant réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité.
- Le 14 décembre 2012, S&P a abaissé d'un cran les cotes attribuées à la dette à long terme de deux membres de notre groupe de référence du Canada; par conséquent, la cote médiane du groupe de référence du Canada a diminué à ce moment, passant de AA- à A+.
- Même si les cotes de crédit médianes du groupe de référence de l'Amérique du Nord n'ont pas changé depuis 2011, elles ont encore été, dans le cas de trois d'entre elles, légèrement inférieures à la médiane du groupe de référence du Canada puisque la conjoncture économique est demeurée plus difficile aux États-Unis.

BMO Groupe financier			
	2010	2011	2012
DBRS	AA	AA	AA
Fitch	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa2	Aa2	Aa2
S&P	A+	A+	A+

Médiane du groupe de référence du Canada*			
	2010	2011	2012
DBRS	AA	AA	AA
Fitch	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa1	Aa1	Aa2
S&P	AA-	AA-	AA-

Médiane du groupe de référence de l'Amérique du Nord*			
	2010	2011	2012
DBRS	AAL	AAL	AAL
Fitch	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa3	Aa3	Aa3
S&P	A+	A+	A+

Les moyennes du groupe de référence du Canada sont fondées sur les résultats des six plus grandes banques du Canada : BMO Groupe financier, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, RBC Groupe Financier, Banque Scotia et Groupe Banque TD. Les moyennes du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont fondées sur les résultats de 13 des plus grandes banques de l'Amérique du Nord. Ce groupe comprend les banques du groupe de référence du Canada, à l'exception de la Banque Nationale du Canada, ainsi que BB&T Corporation, Bank of New York Mellon, Fifth Third Bancorp, Key Corp., The PNC Financial Services Group Inc., Regions Financial, SunTrust Banks Inc. et U.S. Bancorp.

Les résultats des banques canadiennes sont présentés au 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date, et ceux des banques américaines sont présentés au 30 septembre ou pour les exercices clos à cette date.

*Les données pour tous les exercices reflètent la composition du groupe de référence de l'exercice le plus récent.

■ BMO (base comptable)
 ■ BMO (après ajustement)
 — Moyenne du groupe de référence du Canada
 — Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Rapport de gestion

Le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les États financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 116, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Le commentaire a été établi en date du 4 décembre 2012. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS, à moins d'indication contraire.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes de l'exercice 2011 ont été retraités. La note 30 afférente aux états financiers, à la page 177, renferme des rapprochements ainsi que des descriptions des répercussions du passage des PCGR canadiens aux IFRS sur les résultats financiers de BMO. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont présentés conformément aux PCGR canadiens qui s'appliquaient alors. Pour cette raison, certains taux de croissance et le taux de croissance annuel composé (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les données retraitées comprennent les montants découlant du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir les pages 43 et 44.

Table des matières

<p>25 La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier et explique les liens entre nos objectifs financiers et notre vision globale et les données pertinentes importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »</p>	<p>46 Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada</p> <p>49 Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis</p> <p>52 Groupe Gestion privée</p> <p>55 BMO Marchés des capitaux</p> <p>58 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p>
<p>26 La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent et les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos priorités.</p>	<p>L'Analyse de la situation financière traite des éléments de l'actif et du passif, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle présente les changements proposés à la réglementation et l'incidence prévue de ces modifications sur la gestion du capital et des liquidités ainsi que sur certaines de nos opérations. Elle traite également des arrangements hors bilan et des instruments financiers désignés ainsi que des soldes européens.</p>
<p>27 La Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p>	<p>59 Bilan sommaire</p> <p>60 Gestion globale du capital</p> <p>64 Instruments financiers désignés</p> <p>67 Expositions dans certaines régions</p> <p>69 Évolution de la réglementation aux États-Unis</p> <p>70 Arrangements hors bilan</p>
<p>28 La section Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs énumère certains facteurs qui visent l'ensemble du secteur ou qui sont propres à l'organisation et dont les investisseurs doivent tenir compte dans l'évaluation des perspectives de bénéfice net de BMO.</p>	<p>La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2012 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière.</p>
<p>30 La section Évolution de la situation économique présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2012 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne et américaine pour 2013.</p>	<p>70 Estimations comptables critiques</p> <p>73 Modifications de méthodes comptables en 2012</p> <p>73 Modifications futures de méthodes comptables</p> <p>74 Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p>74 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p>
<p>La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres. On y trouve également un sommaire des éléments d'ajustement qui sont exclus des résultats pour faciliter la revue des mesures clés et des résultats ajustés.</p>	<p>75 La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p>
<p>31 Rendement total des capitaux propres</p> <p>32 Éléments d'ajustement</p> <p>32 Croissance du bénéfice par action</p> <p>33 Croissance du profit économique net</p> <p>34 Rendement des capitaux propres</p>	<p>93 Analyse des résultats financiers de 2011, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2012 et Tendances trimestrielles relatives au bénéfice net : Ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2012.</p> <p>98 La section Mesures non conformes aux PCGR explique les mesures connexes non conformes aux PCGR et donne des détails sur un rapprochement aux mesures conformes aux PCGR pour l'exercice et le quatrième trimestre.</p>
<p>34 La section Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I) fait le point sur la principale acquisition effectuée en 2011.</p>	<p>100 La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p>
<p>35 L'Analyse des résultats financiers de 2012 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des acquisitions d'entreprises et les variations des taux de change.</p>	
<p>L'Analyse des résultats des groupes d'exploitation présente les stratégies mises en œuvre par nos groupes d'exploitation et comment ceux-ci choisissent de se démarquer. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les principaux facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2012, leurs priorités pour 2013, un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités ainsi qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice.</p>	
<p>43 Sommaire</p> <p>45 Services bancaires Particuliers et entreprises</p>	

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que des changements importants à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 525 milliards de dollars et d'un effectif de 46 000 employés, BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, Services de banque privée de BMO, BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires, offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, société de services financiers intégrés établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

Nos objectifs financiers

La vision et le principe directeur de BMO, de même que ses objectifs financiers à moyen terme à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, sont énoncés dans le tableau ci-contre. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre, comme nous l'expliquons à la page suivante. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux qui tient compte de la conjoncture économique courante, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons internes et externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 8 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen entre 15 % et 18 %, à générer un levier d'exploitation annuel moyen d'au moins 2 % et à maintenir de solides ratios de capital qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères clés pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Notre philosophie de gestion est d'enregistrer un taux de croissance des revenus plus élevé que le taux de croissance de l'économie en général, tout en limitant la croissance des charges, de manière à obtenir un levier d'exploitation ajusté (défini comme l'écart entre le pourcentage de croissance des revenus ajusté et le pourcentage de croissance des charges autres que d'intérêts ajusté) annuel moyen d'au moins 2 %. Dans la gestion de notre exploitation, nous recherchons l'équilibre entre la rentabilité actuelle et le besoin d'investir en vue d'assurer notre croissance future.

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à générer un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Nos objectifs financiers à moyen terme

À moyen terme, nous visons à atteindre une augmentation du BPA ajusté entre 8 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un RCP ajusté annuel moyen entre 15 % et 18 %, à générer un levier d'exploitation ajusté annuel moyen d'au moins 2 % et à maintenir de solides ratios de capital qui vont au-delà des exigences réglementaires.

Raisons d'investir dans BMO

- Levier d'exploitation grâce à notre plateforme élargie aux États-Unis
- Priorité à la croissance des revenus grâce à la prestation de la meilleure expérience client du secteur et à la fidélisation de la clientèle
- Amélioration de la productivité visant l'accroissement de la performance
- Force confirmée de nos services aux entreprises à la grandeur de notre plateforme nord-américaine
- Gamme d'activités diversifiée centrée sur la clientèle des particuliers
- Assise financière solide

Au 31 octobre 2012 ou pour les périodes closes à cette date
(%, sauf indication contraire)

	1 an	5 ans*	10 ans*
Rendement total des capitaux propres, taux annuel composé	5,2	4,2	9,1
Croissance du BPA, taux annuel composé	27,1	8,4	8,7
Croissance du BPA ajusté, taux annuel composé	17,6	2,0	7,5
RCP, taux annuel moyen	15,9	13,0	14,8
RCP ajusté, taux annuel moyen	15,5	15,1	16,5
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	0,7	0,8	8,9
Rendement de l'action au 31 octobre	4,9	5,3	4,4
Ratio cours-bénéfice	9,60	12,4	12,9
Ratio cours-valeur comptable	1,47	1,53	1,91
Ratio des capitaux propres ordinaires (selon Bâle II)	10,5	s.o.	s.o.

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2007 et 2002 respectivement, et les IFRS en 2012.

s. o. - sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 27 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Stratégie globale

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Notre stratégie dans son contexte

L'environnement économique est soumis à de constants changements dont les effets se répercutent au même rythme sur nos clients. Notre engagement à aider nos clients à réussir et à les rassurer sur la valeur des choix financiers qu'ils font en clarifiant les questions d'argent nous sert de boussole quelle que soit la conjoncture économique. Il motive également nos employés à donner toute leur mesure, chaque jour.

Notre stratégie s'est révélée efficace en dépit de l'incertitude qui a continué de peser sur les marchés et de l'évolution du cadre réglementaire à l'échelle mondiale. Nous croyons que la solidité du modèle d'entreprise sur lequel nous nous appuyons, le cadre de gestion des risques que nous respectons et l'équipe de direction que nous avons formée, ainsi que les bénéfices qui devraient découler de l'expansion de notre plateforme nord-américaine continueront de générer une croissance durable et nous permettront de respecter les promesses de notre marque qui consistent à clarifier les questions d'argent pour nos clients.

Nous nous acquittons de notre engagement envers nos clients et nos actionnaires en offrant une expérience client qui fait figure de modèle dans le secteur, en gérant les revenus et les charges de façon à atteindre nos objectifs de productivité et en maintenant une approche rigoureuse en matière de gestion des risques. Nous avons bien progressé dans l'exécution de nos priorités stratégiques globales, et certaines de nos réalisations sont décrites ci-dessous. Nous avons également bien progressé dans l'exécution des stratégies de chacun de nos groupes d'exploitation, lesquelles sont présentées en détail dans les sections qui suivent.

Priorités et progrès réalisés

1. Devenir chef de file en matière de fidélisation de la clientèle en respectant notre promesse de marque.

- Grâce à de nouvelles fonctionnalités novatrices visant principalement les secteurs des placements et des services bancaires numériques, nous pouvons maintenant offrir à nos clients des conseils et des recommandations qui les aideront à clarifier les questions d'argent :
 - Au Canada, nous avons lancé ConseilDirect de BMO Ligne d'action, un service novateur et personnalisé par l'intermédiaire duquel nous offrons des conseils en placement aux investisseurs en ligne, ce qui constitue une première au Canada.
 - Aux États-Unis, nous avons lancé les Services mobiles BMO Harris qui permettent aux propriétaires d'une petite entreprise et aux particuliers d'utiliser leur téléphone mobile pour effectuer des transactions et déposer des chèques à distance par saisie d'image, grâce au service Mobile Deposit. Nos clients de M&I profitent de ce service depuis plusieurs années déjà. Incluant les clients de M&I, plus de 144 000 clients ont adhéré à ce service depuis son lancement en juillet dernier, ce qui représente près de 25 % de nos utilisateurs actifs des services bancaires en ligne.
 - Au Canada, nous offrons des fonctionnalités mobiles novatrices, dont des alertes qui permettent aux clients de vérifier à distance les mouvements de leurs comptes en temps réel, ainsi que le service de paiement mobile PayPass qui leur permet de régler instantanément des achats en effleurant un terminal de paiement PayPass avec leur téléphone mobile.
 - Au Canada, nous offrons maintenant un outil en ligne permettant aux clients de fixer un rendez-vous en succursale. Six mois après son lancement, les clients ont pris plus de 14 000 rendez-vous au moyen de cette nouvelle fonction.
 - Nous avons amélioré l'expérience client au sein du groupe BMO Marchés des capitaux en adoptant une approche plus unifiée en matière de couverture clientèle en ce qui a trait à nos produits, en consolidant notre expertise dans les secteurs de base et en continuant d'offrir des services de recherche de premier ordre.
- Nous avons poursuivi nos efforts visant à ancrer, au sein de notre personnel et de notre culture, l'engagement de faire passer le client avant tout :
 - L'expérience client fait partie intégrante de nos programmes de formation, de recrutement et de gestion des talents.
 - Des systèmes d'évaluation de la fidélisation de la clientèle ont été mis en œuvre ou améliorés dans la plupart de nos secteurs d'activité.
- Nos groupes ont remporté plusieurs prix dont celui de la meilleure banque privée au Canada (Global Banking and Finance Review), de la meilleure banque d'investissement au Canada (magazine World Finance), de la meilleure banque de financement du commerce international au Canada (magazine Trade Finance), ainsi que le prix d'excellence en services bancaires par téléphone (Synovate/IPSOS).

2. Accroître la productivité pour stimuler la performance et la valeur pour les actionnaires.

- Nous avons poursuivi la refonte de nos processus de base pour offrir une expérience client de qualité exceptionnelle, accroître la disponibilité du personnel de première ligne et réduire les coûts :
 - Nous avons lancé les relevés en ligne, et plus d'un million de comptes au Canada et aux États-Unis sont maintenant liés à un relevé en ligne plutôt qu'à un relevé sur papier.

- Nous avons rationalisé le processus relatif aux prêts hypothécaires pour accélérer le traitement des demandes et offrir un service de meilleure qualité tout en réduisant les coûts et en améliorant l'expérience client. Nous avons apporté des changements similaires à d'autres processus de base, notamment dans le secteur du crédit aux entreprises.
- Au sein de BMO Marchés des capitaux, nous avons mis en fonction une nouvelle plateforme de négociation très performante, axée sur des services d'exécution de calibre mondial, notamment en matière de délai de cotation, et sur l'amélioration de la gestion des risques.
- Nous avons révisé notre structure de coûts afin de déceler de nouveaux moyens d'améliorer l'efficacité :
 - Nous avons revu notre structure organisationnelle pour rationaliser l'étendue des responsabilités et les niveaux de gestion, accroître notre souplesse et réduire les coûts.
 - Nous avons réalisé un aménagement innovateur dans certaines succursales afin de disposer, à la grandeur du réseau, de points de distribution de taille plus modeste, mais plus souples et plus rentables.
 - Nous avons optimisé notre réseau de succursales aux États-Unis en fermant 49 succursales pour réduire au minimum le chevauchement.
 - Nous avons mis en place de nouvelles normes d'aménagement des bureaux afin d'accroître l'efficacité de nos immeubles.
- Nous avons étendu et optimisé notre réseau de distribution :
 - Au Canada, nous avons consolidé la capacité de notre réseau de succursales en matière de vente en accordant une importance particulière aux emplacements à fort potentiel de croissance et en y ouvrant ou en rénovant 51 succursales; nous avons aussi élargi sensiblement notre réseau de guichets automatiques.
 - Nous avons innové en matière de technologie en favorisant la transmission en temps réel d'indications de clients personnalisées aux succursales et aux centres contact clientèle, dans le but de cerner et de satisfaire les besoins particuliers des clients.

3. Mettre à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité supérieure.

- Nous avons intégré les activités de M&I que nous avons acquises et poursuivi la mise en valeur de plateformes nord-américaines intégrées dans certains secteurs prioritaires :
 - Nous avons mené à terme la conversion des systèmes bancaires de base aux États-Unis et réussi l'intégration de l'ensemble des activités.
 - Nous avons progressé dans la création de plateformes Nord-Sud consolidées qui nous permettront de mettre à profit notre plateforme élargie et de déployer nos meilleures pratiques, notamment en ce qui a trait à nos centres contact clientèle, à nos services de paiement et à nos services aux entreprises.
- Nous avons continué d'étendre nos activités et nos capacités aux États-Unis :
 - Nous avons lancé les services Premier, qui innovent en offrant aux utilisateurs des services bancaires et de gestion de patrimoine une expérience client différente, axée sur la planification. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont plus que prometteurs.

- Nous avons ouvert plus de 15 000 comptes d'épargne, à la suite du lancement du programme Helpful Steps for Parents qui a pour objet d'aider les parents à montrer à leurs enfants comment gérer leur argent de façon responsable.
 - Nous avons accru nos capacités en matière de services aux entreprises en nous spécialisant dans le financement de franchises et avons ouvert de nouveaux bureaux pour stimuler la croissance dans les secteurs du financement de concessionnaires, du financement de matériel, des produits alimentaires et de consommation et des services bancaires aux grandes entreprises.
 - Grâce à l'acquisition de CTC Consulting, nous avons amélioré nos capacités en gestion de patrimoine et en recherche sur les placements non traditionnels, qui viennent enrichir nos plateformes primées existantes dans les domaines des fonds d'investissement et des services de retraite.
 - Nous avons comblé un certain nombre de postes importants, notamment celui de chef des activités de lutte contre le blanchiment d'argent aux États-Unis ainsi que celui de chef de la réglementation. Ce dernier joue un rôle de leadership pour tout ce qui touche à l'évolution de la législation et de la réglementation.
 - Au Canada, nous avons présenté de nouvelles offres attrayantes en vue d'attirer de nouveaux clients et d'élargir les relations existantes :
 - Nous avons fait la promotion de notre produit hypothécaire primé qui aide les Canadiens à se libérer de leur hypothèque plus rapidement, à payer moins d'intérêts et à se protéger contre d'éventuelles hausses des taux d'intérêt. Ce produit d'une grande popularité nous a permis d'attirer de nouveaux clients.
 - Nous avons lancé l'initiative Prêts pour les affaires qui disposera, sur une période de trois ans, de 10 milliards de dollars à prêter aux entreprises canadiennes pour les aider dans leur entreprise, notamment à accroître leur productivité et à s'implanter dans de nouveaux marchés.
- 4. Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux ciblés afin de stimuler la croissance future.**
- Nous sommes la seule banque canadienne et l'une des trois banques nord-américaines à avoir établi une filiale en Chine.
 - L'acquisition d'une participation de 19,9 % dans COFCO Trust Co. nous a permis de renforcer notre plateforme de gestion de patrimoine en Asie, où ce marché connaît une progression rapide. Nous avons aussi conclu une entente visant l'acquisition d'une entreprise offrant des services de gestion de patrimoine à Hong Kong et à Singapour.
 - Nos activités de financement commercial et nos services aux institutions bancaires internationales ont connu une forte progression, à la faveur des changements survenus dans les marchés mondiaux du crédit.
- 5. Faire en sorte que tout ce que nous faisons pour nos clients repose sur des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques.**
- Nous avons renforcé notre culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation en misant sur l'indépendance des instances responsables de la gestion des risques et sur une approche axée sur trois points de contrôle.
 - Nous avons instauré un programme structuré de comparaison des pratiques en gestion des risques afin d'évaluer nos processus, de repérer les meilleures pratiques et de mettre en œuvre des améliorations relativement aux activités jugées prioritaires en matière de risques.
 - Nous avons élaboré et instauré des paramètres d'évaluation de la tolérance au risque et du rendement au niveau des secteurs d'activité et les avons intégrés à notre processus de planification stratégique.
 - Nous avons déployé des efforts pour moderniser l'infrastructure technologique que nous utilisons pour la gestion des risques, afin d'être en mesure de fournir les données et les outils qui permettront d'améliorer nos capacités en la matière.
 - Nous avons géré nos activités dans une optique proactive de façon à bien comprendre l'incidence des changements réglementaires et à y faire face.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent Rapport annuel contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2013 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent Rapport annuel de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, des marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et de change, les changements de politique monétaire, fiscale ou économique, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives ou directives en matière de capital, de taux d'intérêt et de liquidités, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exhaustivité ou l'exactitude de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, les modifications de nos cotes de solvabilité, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. La section qui suit donne plus d'information sur l'incidence que pourraient avoir certains facteurs clés sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Aux fins du calcul de l'incidence pro forma de Bâle III sur notre capital réglementaire, nos actifs pondérés en fonction des risques (y compris le risque de contrepartie et le risque de marché) et nos ratios de capital réglementaire, nous avons présumé que notre interprétation du projet de directives du BSIF concernant l'application des règles et des modifications proposées et annoncées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) en date des présentes et que les modèles que nous utilisons pour évaluer ces exigences concordent avec les exigences définitives qui seront promulguées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Nous avons également présumé que les changements proposés à l'égard des déductions du capital, des actifs pondérés en fonction des risques, du traitement du capital réglementaire pour les instruments de capital-actions autres que des actions ordinaires (à savoir les instruments de capital faisant l'objet d'une clause de droits acquis) et des ratios de capital réglementaire minimums seraient adoptés par le BSIF dans leur version proposée par le CBCB, à moins d'indication contraire expresse de la part du BSIF. De plus, nous avons présumé que les instruments de capital existants qui ne respectent pas Bâle III mais respectent Bâle II pourraient être entièrement pris en compte dans les calculs pro forma au 31 octobre 2012. L'incidence intégrale des propositions de Bâle III a été quantifiée d'après nos positions financières et nos positions en matière de risque à la clôture de l'exercice ou à une date la plus rapprochée que possible de la clôture de l'exercice. Aux fins de la présentation de notre prévision selon laquelle nous serons en mesure de refinancer certains de nos instruments de capital dans l'avenir lorsque nécessaire pour respecter les exigences en matière de capital réglementaire, nous avons présumé que les facteurs échappant à notre contrôle, y compris l'état de la conjoncture économique et de la conjoncture des marchés financiers, n'entravera pas notre capacité de le faire.

Les hypothèses relatives aux ventes d'actifs, aux prix de vente prévus pour les actifs, au coût net de mobilisation des fonds, à la qualité du crédit et au risque de défaillance et de pertes sur défaillance des actifs sous-jacents de l'entité de gestion de placements structurés sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant l'entité de gestion de placements structurés dont il est question dans le présent rapport annuel, y compris le caractère adéquat de la protection de premier niveau. Selon certaines de nos principales hypothèses, des actifs continueront à être vendus dans le but de réduire la taille de l'entité de gestion de placements structurés, selon diverses hypothèses de prix d'actifs, et le niveau des défauts et des pertes sera conforme à la qualité du crédit des actifs sous-jacents et à nos attentes actuelles concernant la persistance des difficultés sur les marchés.

Les hypothèses relatives au niveau de défauts et aux pertes en cas de défaut sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des transactions que notre entité de protection de crédit a conclues. Selon certaines de nos principales hypothèses, le niveau des défauts et les pertes en cas de défaut seront comparables à ceux de l'expérience historique. En établissant nos attentes concernant le risque de pertes sur créances lié à notre entité de protection de crédit et le risque de perte par BMO dans l'avenir, nous avons tenu compte de facteurs importants dont la diversification sectorielle dans les portefeuilles, la qualité initiale du crédit de chaque portefeuille, la protection de premier niveau intégrée à la structure et les couvertures que BMO a conclues.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi que sur la conjoncture de marché globale et leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences. Se reporter à la section Évolution de la situation économique du présent rapport annuel.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons plus haut dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, celles-ci comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 75, décrit un certain nombre de risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, d'entrepris, de modèle, de stratégie, de réputation ainsi que les risques opérationnel, juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans les sections qui suivent.

Situation économique générale et conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Des facteurs tels que la situation générale des marchés financiers ou du crédit, notamment sur les plans de la liquidité, du niveau d'activité, de la volatilité et de la stabilité, peuvent avoir une incidence importante sur les affaires que nous menons. De plus, les taux d'intérêt, les taux de change, l'épargne, les dépenses de consommation, les emprunts contractés par les particuliers et leur remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques et le taux d'inflation influent sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, selon l'ampleur de nos activités dans une région donnée, la situation économique et commerciale locale risque de se répercuter sur nos revenus et notre bénéfice net. Par exemple, un recul économique dans une région pourrait entraîner une augmentation des pertes sur créances, une réduction de la croissance des prêts et un ralentissement d'activité sur les marchés financiers. Par ailleurs, compte tenu de l'interrelation entre les sociétés œuvrant dans le secteur des services financiers, les défaillances d'autres sociétés de services financiers au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde peuvent se répercuter négativement sur notre bénéfice net. Étant donné l'interdépendance des marchés des capitaux mondiaux et l'importance du flux des échanges commerciaux, la détérioration de la situation toujours non résolue de la dette souveraine européenne pourrait avoir des répercussions sur l'accès au crédit et le coût du crédit et freiner le rythme de croissance économique de l'Amérique du Nord.

Politique fiscale, monétaire et de taux d'intérêt

Les politiques fiscale, monétaire, économique et de taux d'intérêt qui sont adoptées par les gouvernements canadien et américain et d'autres autorités réglementaires influent sur notre bénéfice net. De telles politiques peuvent avoir comme effet d'accroître ou de réduire la concurrence et l'incertitude sur les marchés. Elles peuvent également avoir une incidence négative sur nos clients et nos contreparties dans les pays où nous exerçons nos activités, accentuant le risque de défaillance de la part de ces clients et contreparties. Par ailleurs, les anticipations des marchés obligataires et monétaires relativement à l'inflation et à la politique monétaire des banques centrales ont des répercussions sur le niveau des taux d'intérêt. Les changements aux anticipations des marchés et à la politique monétaire sont difficiles à prévoir. Les fluctuations de taux d'intérêt découlant de ces changements peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice net. La persistance des faibles taux d'intérêt a eu des conséquences négatives sur nos résultats, et le maintien de telles politiques continuerait vraisemblablement à peser sur le bénéfice net. La section portant sur le risque de marché, aux pages 82 à 86, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés. Tel qu'il est expliqué dans la section qui traite des principales estimations comptables, une réduction des taux d'impôt pourrait entraîner une baisse de la valeur de notre actif d'impôt différé.

Changements aux lois, règlements et approches en matière de surveillance

Le but des règlements est de protéger les intérêts de nos clients, des investisseurs et du public. Des changements importants aux lois et règlements touchant le secteur des services financiers ont été proposés et adoptés, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de capital et de liquidité. Ces changements aux lois et règlements, y compris dans leur interprétation et leur mise en application et dans les approches adoptées en matière de surveillance, pourraient avoir une incidence négative sur notre bénéfice net. Ils pourraient, par exemple, limiter les produits et services que nous pouvons distribuer et les moyens utilisés à cette fin, voire affaiblir notre compétitivité, ou augmenter les coûts associés à la

conformité, pesant ainsi sur le bénéfice net et le rendement des capitaux propres. Ces changements pourraient aussi avoir une incidence sur les niveaux de capital et de liquidité que nous choisissons de conserver. En particulier, les normes internationales contenues dans l'Accord de Bâle III en matière de fonds propres et de liquidité présentées dans la section Gestion globale du capital, qui débute à la page 60, et l'adoption de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* auront une incidence sur nos résultats et nos activités. La section portant sur l'évolution de la réglementation aux États-Unis, à la page 69, présente de plus amples renseignements sur le sujet. Le risque de liquidité et de financement est analysé en détail à la section qui commence à la page 86. Outre les facteurs susmentionnés, la non-conformité aux lois et règlements pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui réduiraient notre flexibilité d'un point de vue stratégique, porteraient préjudice à notre réputation et se répercuteraient sur notre bénéfice net.

Mise en œuvre de notre stratégie

Nos résultats financiers dépendent notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques élaborés par notre direction. Si ces plans n'ont pas l'efficacité escomptée ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice net pourrait croître à un rythme plus lent ou baisser. Par ailleurs, notre capacité à réaliser nos plans stratégiques est elle-même grandement tributaire de notre faculté de recruter et de retenir nos dirigeants clés et d'assurer leur développement. Or, rien ne garantit la poursuite de notre succès en cette matière.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant d'effectuer une acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement subséquent ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques. Notre capacité de conclure une acquisition peut être assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il pourrait être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que prévu et la non-réalisation des économies anticipées pourraient également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice net après une acquisition. Les coûts d'intégration pourraient augmenter en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais non prévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable ou d'une augmentation sensible du temps prévu pour la gestion, ou encore de délais imprévus dans la mise en œuvre de certains plans qui auraient comme effet de retarder l'intégration complète de l'acquisition. Notre rendement après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise acquise. Or, rien ne peut garantir notre succès en cette matière.

Intensité de la concurrence

La concurrence est vive entre les sociétés de services financiers. En outre, il est de plus en plus fréquent que des sociétés non financières proposent des services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau du service, le prix des produits et des services, notre réputation et les initiatives de la concurrence. De plus, les lois et les règlements adoptés par les autorités réglementaires aux États-Unis et dans d'autres territoires où nous sommes présents peuvent procurer à nos concurrents internationaux des avantages qui affaiblissent notre propre compétitivité. La détérioration de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché susceptible d'en découler pourrait avoir un effet négatif sur notre bénéfice net.

Taux de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges, de nos actifs et de nos passifs libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent également se répercuter sur le bénéfice net des petites, moyennes et grandes entreprises clientes au Canada. Un raffermissement du dollar américain pourrait faire augmenter nos actifs pondérés en fonction des risques, ce qui aurait pour effet de réduire nos ratios de capital. Les sections portant sur le change, à la page 36, sur la gestion globale du capital, à la page 60, et sur le risque de marché, aux pages 82 à 86, présentent de plus amples renseignements sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

Modification de nos cotes de crédit

Les cotes de crédit jouent un rôle important dans notre capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Si nos cotes se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 140.

Risques opérationnels et infrastructurels

Comme toute grande société qui exerce ses activités dans différents territoires, BMO s'expose à plusieurs types de risques opérationnels. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés ou de tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines. Nous courons un risque de perte occasionnée par une cyberattaque et courons également un risque de défaillance de nos systèmes informatiques et systèmes de télécommunication, et ce, en dépit des efforts que nous déployons pour les maintenir en bon état de marche. Certains de nos services (comme les services bancaires en ligne) et certaines de nos activités comportent un risque d'interruption ou d'autres risques de sécurité en raison de la nature des risques liés à l'utilisation d'Internet dans le cadre de tels services et activités, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos clients et notre infrastructure. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes et les défaillances de nos propres processus internes, employés ou systèmes, ou de ceux fournis par des tiers, y compris l'un ou l'autre de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou d'autres données, pourraient entraîner des pertes financières et porter préjudice à notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, notre faculté de poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos opérations et les collectivités que nous servons, perturbations notamment causées par des pandémies ou des actes terroristes.

Décisions judiciaires ou réglementaires et procédures judiciaires et réglementaires

Nous prenons des mesures raisonnables pour nous conformer aux lois et règlements en vigueur dans les territoires où nous sommes présents. Si ces mesures devaient se révéler inefficaces, il est possible que nous fassions l'objet de décisions judiciaires ou réglementaires pouvant entraîner des amendes, des dommages ou d'autres coûts ou encore des restrictions susceptibles d'influer négativement sur notre bénéfice net et de nuire à notre réputation. Nous pouvons également faire l'objet de litiges dans le cours normal de nos affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers. Les éventuels dommages causés à notre réputation qui en résulteraient pourraient aussi compromettre nos perspectives d'avenir. La note 28 afférente aux états financiers, à la page 169, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Depuis le 1^{er} novembre 2011, nous dressons nos états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2010 n'ont pas été retraités. Il est difficile de prévoir les changements qui seront apportés par le Conseil des normes comptables internationales aux normes comptables et d'information internationales qui régiront l'établissement de nos états financiers. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Les principales méthodes comptables et l'incidence de l'adoption des IFRS sont décrites, respectivement, à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 124, et à la note 30, à la page 177.

L'application des IFRS exige que la direction émette des jugements et fasse des estimations qui peuvent avoir une incidence sur le moment où des actifs, passifs, revenus et charges sont comptabilisés aux états financiers et sur leur valeur comptabilisée. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons. Toutefois, il est possible que les circonstances changent ou que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés dans la période visée par les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances, et le montant de l'effet négatif pourrait être important. La section traitant des estimations comptables critiques, à la page 70, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

Quand nous décidons d'octroyer du crédit ou de participer à d'autres transactions avec des clients et des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ou pour ces clients ou contreparties, tels que les états financiers audités ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. La communication de renseignements trompeurs sur des points importants dans les états financiers ou autres documents de nature financière soumis par les clients et contreparties pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Autres facteurs

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 27.

Nous tenons à souligner que la précédente liste de facteurs susceptibles de modifier les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de BMO doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et aussi d'autres facteurs propres au secteur d'activité ou à l'organisation qui peuvent avoir un effet négatif sur nos résultats futurs. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par nous-mêmes ou en notre nom, sauf si la loi l'exige.

Évolution de la situation économique

Évolution de la situation économique et des services financiers en 2012

Après avoir ralenti en 2011, la croissance économique a continué à perdre de la vitesse au Canada et s'est établie à environ 2,1 % en 2012, le taux de chômage se maintenant au-dessus de 7 %. La faiblesse de la demande mondiale et la vigueur de la devise ont freiné les exportations, tandis que le niveau d'endettement élevé des consommateurs restreignait la croissance des prêts aux particuliers et des dépenses en 2012. L'activité du marché de l'habitation et la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation sont demeurées soutenues au cours de la première moitié de l'année, avant de ralentir à la suite du resserrement des règles hypothécaires. Les investissements des entreprises sont restés fermes, grâce aux prix soutenus des ressources et aux taux d'intérêt peu élevés, ce qui a stimulé la croissance des prêts à court terme et des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation. La croissance des dépôts de particuliers s'est raffermie, en partie en raison de la nervosité suscitée par la situation de la dette souveraine en Europe et par le ralentissement de l'économie mondiale. En revanche, la croissance des dépôts d'entreprises a ralenti, en réaction au recul du bénéfice et aux taux d'intérêt peu élevés. La Banque du Canada a maintenu son taux à un jour à 1 % pour une deuxième année de suite, pendant que les taux à long terme baissaient à la suite de l'assouplissement des politiques monétaires dans d'autres pays.

Aux États-Unis, la croissance économique est demeurée modérée en 2012, à 2,2 % environ. Les investissements des entreprises sont restés fermes et la situation de la construction résidentielle s'est améliorée grâce à la progression des ventes d'habitations. Cependant, la croissance de l'emploi a été freinée par les inquiétudes liées aux perspectives mondiales et aux difficultés budgétaires du pays, ce qui a entraîné la diminution des dépenses de consommation. Bien que la demande de crédit à la consommation ait augmenté, le resserrement des normes de crédit a ralenti la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation. La Réserve fédérale a maintenu sa politique de taux près de zéro et a redémarré son programme de rachat d'actifs afin de réduire les taux d'intérêt à long terme. Dans le Midwest, où se concentre la plus grande partie de nos activités aux États-Unis, l'économie a légèrement progressé en 2012, la vigueur des investissements des entreprises, la hausse de la production automobile et le boom du pétrole de schiste dans le Dakota du Nord ayant partiellement compensé la faiblesse des dépenses publiques et la baisse du rendement des cultures occasionnée par une grave sécheresse.

Perspectives de l'économie et du secteur des services financiers pour 2013

En supposant que l'on parvienne à maîtriser la situation du crédit en Europe et que les législateurs américains s'entendent pour reporter la plupart des hausses d'impôt et des réductions de dépenses dont l'entrée en vigueur est prévue en 2013, l'économie canadienne devrait croître modérément au cours de la prochaine année, à un taux de 2,0 %. Le niveau élevé des prix des produits de base devrait soutenir la croissance de Terre-Neuve-et-Labrador et des provinces productrices de ressources de l'Ouest canadien. La situation des investissements des entreprises devrait demeurer saine dans ces régions, ce qui stimulera la croissance des prêts aux entreprises. Cependant, le niveau d'endettement élevé des ménages et le resserrement des règles du crédit vont sans doute continuer à freiner les dépenses de consommation et l'activité du marché de l'habitation, ce qui entravera la croissance des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires. Il est à prévoir que la vigueur du dollar canadien continuera à occasionner des difficultés aux exportateurs et aux entreprises de fabrication. La faiblesse de la croissance maintiendra probablement le taux de chômage légèrement au-dessus de 7 %, ce qui encouragera la Banque du Canada à maintenir les taux d'intérêt actuels jusque vers la fin de l'année.

On prévoit que l'économie américaine progressera au rythme modéré de 2,3 % en 2013, mais l'activité devrait se raffermir au cours de l'année. Les taux d'intérêt peu élevés, l'amélioration des finances des ménages et une demande jusqu'alors contenue devraient soutenir les dépenses de consommation et le redressement du marché de l'habitation, ce qui favorisera la reprise dans le secteur des prêts aux particuliers et la croissance des prêts hypothécaires. La baisse des taux d'inoccupation des immeubles commerciaux et industriels devrait soutenir la croissance de la construction non domiciliaire, tandis que les taux d'intérêt peu élevés devraient continuer à soutenir la croissance des investissements des entreprises et des prêts. Cependant, les politiques de resserrement budgétaire restreindront sans doute l'expansion. On s'attend à ce que l'économie du Midwest, soutenue par l'augmentation de la production automobile, progresse à un rythme modéré en 2013.

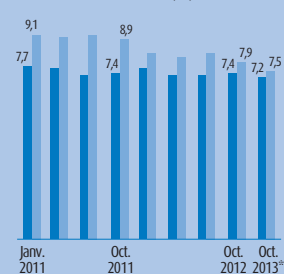
Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



*Prévision

Les économies canadienne et américaine devraient croître modérément en 2013, et s'améliorer à mesure que l'année avancera.

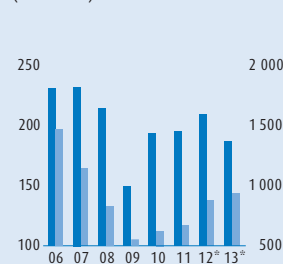
Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



*Prévision

Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient diminuer légèrement en 2013.

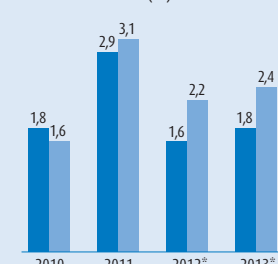
Mises en chantier (en milliers)



*Prévision

La construction résidentielle devrait ralentir au Canada, mais se raffermir aux États-Unis en 2013.

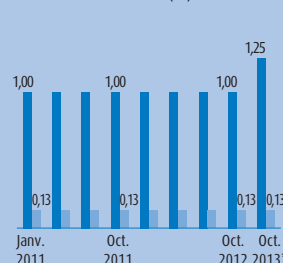
Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



*Prévision

L'inflation devrait rester peu élevée et relativement stable en 2013.

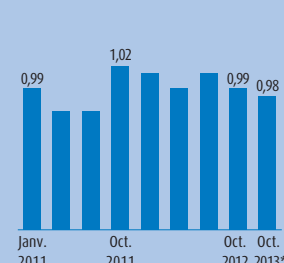
Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



*Prévision

Les taux d'intérêt devraient rester très bas en 2013.

Taux de change du dollar canadien en dollar américain



*Prévision

Le dollar canadien devrait continuer à s'échanger près de la parité avec le dollar américain en 2013.

Note : Les données constituent des moyennes mensuelles ou annuelles, selon le cas. Les références aux années ont trait aux années civiles, sauf indication contraire.

Mesures de la valeur

Faits saillants

- Rendement total des capitaux propres (RTCP) – Notre RTCP sur trois ans s'est chiffré à 10,8 %, ce résultat étant supérieur aux indices canadiens les plus comparables.
- Croissance du bénéfice par action (BPA) – Le BPA s'est établi à 6,15 \$, une hausse de 1,31 \$ ou de 27 %, comparativement à 4,84 \$ en 2011. Le BPA ajusté s'est établi à 6,00 \$, une hausse de 0,90 \$ ou de 18 %, comparativement à 5,10 \$ en 2011. Notre taux de croissance annuel moyen composé sur trois ans du BPA ajusté est de 14,3 %, et il est supérieur à notre objectif à moyen terme, qui vise à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 8 % à 10 %.
- Le bénéfice net s'est accru de 1 075 millions de dollars, ou de 35 %, à 4 189 millions en 2012. Le bénéfice net ajusté affiche une hausse de 817 millions, ou de 25 %, et s'est établi à 4 092 millions. Les groupes PE États-Unis et Gestion privée ont affiché une croissance solide, tandis que BMO Marchés des capitaux a enregistré une forte hausse et que PE Canada a connu une croissance modérée. Les Services d'entreprise ont constaté un bénéfice net ajusté en 2012 alors qu'ils avaient déclaré une perte ajustée en 2011.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) s'est établi à 15,9 % et le RCP ajusté a été de 15,5 % en 2012, ce qui concorde avec notre objectif à moyen terme, comparativement à 15,1 % et à 16,0 %, respectivement, en 2011. Le RCP de BMO a été de 13 % ou plus sur 22 des 23 derniers exercices, faisant de BMO une des deux seules banques de son groupe de référence de l'Amérique du Nord à avoir fait preuve d'une telle constance.
- Nous avons augmenté le dividende trimestriel déclaré qui est passé à 0,72 \$ par action ordinaire après le troisième trimestre de 2012. Les dividendes versés au cours des dernières périodes de cinq ans et dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 1,3 % et de 9,0 %, respectivement. Nous continuons de maintenir d'excellents niveaux de capital.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

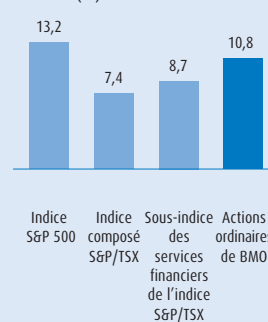
Rendement total des capitaux propres

Le rendement total moyen des capitaux propres (RTCP) annualisé constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et la plus importante de nos mesures des résultats financiers et de la situation financière, car elle nous permet d'établir si nous avons respecté notre principe directeur, soit atteindre des rendements de haut niveau pour les actionnaires. Au cours des cinq derniers exercices, les actionnaires ordinaires de BMO ont obtenu un RTCP annuel moyen de 4,2 % sur leur investissement, ce qui représente une amélioration comparativement au RTCP annuel moyen de 1,9 % enregistré pour la période de cinq ans close le 31 octobre 2011. Le rendement moyen sur cinq ans a subi une forte baisse principalement en raison des évaluations peu élevées associées aux marchés boursiers difficiles en 2008; cependant, le rendement des actions de BMO a été supérieur à celui des indices comparables. Le RTCP de BMO sur un an s'est chiffré à 5,2 % tandis que le RTCP annuel moyen sur trois ans s'est établi à 10,8 %, ces résultats étant supérieurs aux indices comparables canadiens.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de la Banque de Montréal effectué au début de l'exercice 2008 aurait valu 1 228 \$ au 31 octobre 2012, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 22,8 %. Nous avons augmenté le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui est passé à 0,72 \$ après le troisième trimestre de 2012, comparativement à un dividende de 0,70 \$ par action ordinaire versé au cours des cinq derniers exercices. Les dividendes versés au cours des dernières périodes de cinq ans et dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 1,3 % et de 9,0 %, respectivement.

Le **rendement total moyen des capitaux propres (RTCP) annualisé** correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque de Montréal effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

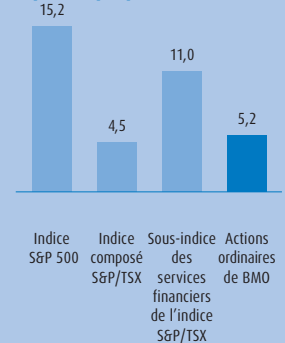
Rendement total moyen des capitaux propres annualisé sur trois ans (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le rendement moyen de BMO annualisé sur trois ans a été solide.

Rendement total des capitaux propres sur un an (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

En 2012, le RTCP de BMO a été supérieur à celui des marchés en général.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	59,02	58,89	60,23	50,06	43,02	5,6	(1,3)
Dividende versé (en dollars, par action)	2,80	2,80	2,80	2,80	2,80	-	1,3
Dividende versé (%) 2)	4,8	4,6	5,6	6,5	4,4		
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	0,2	(2,2)	20,3	16,4	(31,7)		
Rendement total des capitaux propres (%)	5,2	2,4	26,4	25,1	(27,9)	10,8	4,2

Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Exprimé en pourcentage du cours de clôture de l'exercice précédent.

Éléments d'ajustement

Nous avons désigné certains montants comme éléments d'ajustement et ajusté les résultats établis selon les PCGR afin de pouvoir en traiter et de les présenter en ignorant les effets des éléments d'ajustement et ainsi faciliter la compréhension du rendement et des tendances annexes. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures conformes aux PCGR et de mesures ajustées, et considère que ces deux méthodes sont utiles pour évaluer le rendement sous-jacent des activités. Le fait de présenter les résultats selon les deux méthodes permet aux lecteurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue les résultats. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR. Cette information, de même que les éléments exclus du calcul des résultats ajustés, sont décrits plus en détail à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98, tout comme le sont nos commentaires sur l'utilisation et les limites de telles mesures.

Les éléments exclus du calcul des résultats ajustés en 2012 représentaient un bénéfice net de 97 millions de dollars, ou de 0,15 \$ par action (perte nette de 161 millions, ou de 0,26 \$ par action en 2011), et ont été les suivants :

- l'avantage net après impôts d'éléments liés au crédit de 251 millions de dollars (107 millions en 2011) eu égard au portefeuille de prêts productifs de M&I qui a été acquis, ce qui englobe une somme de 783 millions (271 millions en 2011) au titre de la constatation, dans les revenus nets d'intérêts, d'une portion de l'ajustement au titre des pertes sur créances du portefeuille, déduction faite d'une dotation de 376 millions (98 millions en 2011) à la provision pour pertes sur créances (constituée d'une hausse de 85 millions de la provision générale (80 millions en 2011) et de dotations de 291 millions aux provisions spécifiques (18 millions en 2011)) et des impôts sur le résultat connexes de 156 millions (66 millions en 2011). Les effets de ces éléments liés au crédit et ayant trait au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I peuvent influencer de façon importante sur les revenus nets d'intérêts et sur la dotation à la provision pour pertes sur créances à différentes périodes au cours de la durée de ce portefeuille;
- des coûts d'intégration de l'entreprise acquise de 402 millions de dollars ou de 250 millions après impôts (131 millions ou 84 millions après impôts en 2011), ce qui comprend des montants liés à la conversion des systèmes, des charges de restructuration et autres charges associées au personnel, des honoraires de consultation ainsi que des frais de marketing pour les communications avec les clients et le renouvellement de la marque, incluant la mise en place d'un nouvel affichage;
- une charge égale à zéro dollar (87 millions de dollars ou 62 millions après impôts en 2011) pour les coûts liés à l'acquisition de M&I;
- une imputation aux résultats égale à zéro dollar (20 millions de dollars ou 14 millions après impôts en 2011), en raison de la couverture du risque de change inhérent à l'acquisition de M&I;
- l'amortissement, au montant de 134 millions de dollars ou de 96 millions après impôts (70 millions ou 54 millions après impôts en 2011), des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions;
- une diminution de la provision générale pour pertes sur créances de 82 millions de dollars, ou de 53 millions après impôts (augmentation de 6 millions ou de 4 millions après impôts en 2011), relativement à des prêts qui ne font pas partie du portefeuille de prêts acquis de M&I;
- un bénéfice de 264 millions de dollars, ou de 261 millions après impôts (perte de 50 millions avant et après impôts en 2011), découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation (notre entité de protection de crédit et notre entité de gestion de placements structurés). Ces entités sont consolidées dans notre bilan aux termes des IFRS, et nos résultats reflètent essentiellement des changements d'évaluation associés à ces activités et pris en compte dans les revenus de négociation;

- une charge de restructuration de 173 millions de dollars ou de 122 millions après impôts (zéro dollar en 2011) visant à harmoniser notre structure de coûts et le contexte commercial actuel et futur. Cette mesure s'inscrivait dans le cadre d'un plus vaste projet d'accroissement de la productivité qui est toujours en cours.

D'autres renseignements sur l'incidence des éléments d'ajustement figurent à la page 98.

Éléments d'ajustement (avant impôts)

(en millions de dollars)	2012	2011	2010
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I	407	173	-
Coûts d'intégration de M&I	(402)	(131)	-
Coûts liés à l'acquisition de M&I	-	(87)	-
Couverture du risque de change découlant de l'acquisition de M&I	-	(20)	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(134)	(70)	(36)
Diminution (augmentation) de la provision générale pour pertes sur créances	82	(6)	-
Activités de crédit structuré en voie de liquidation	264	(50)	-
Coûts de restructuration	(173)	-	-
Augmentation (diminution) du bénéfice avant impôts découlant de l'ajustement des résultats comptables	44	(191)	(36)

Éléments d'ajustement (après impôts)

(en millions de dollars)	2012	2011	2010
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I	251	107	-
Coûts d'intégration de M&I	(250)	(84)	-
Coûts liés à l'acquisition de M&I	-	(62)	-
Couverture du risque de change découlant de l'acquisition de M&I	-	(14)	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(96)	(54)	(32)
Diminution (augmentation) de la provision générale pour pertes sur créances	53	(4)	-
Coûts de restructuration	261	(50)	-
Activités de crédit structuré en voie de liquidation	(122)	-	-
Augmentation (diminution) du bénéfice net après impôts découlant de l'ajustement des résultats comptables	97	(161)	(32)

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Mise en garde

La section précédente renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

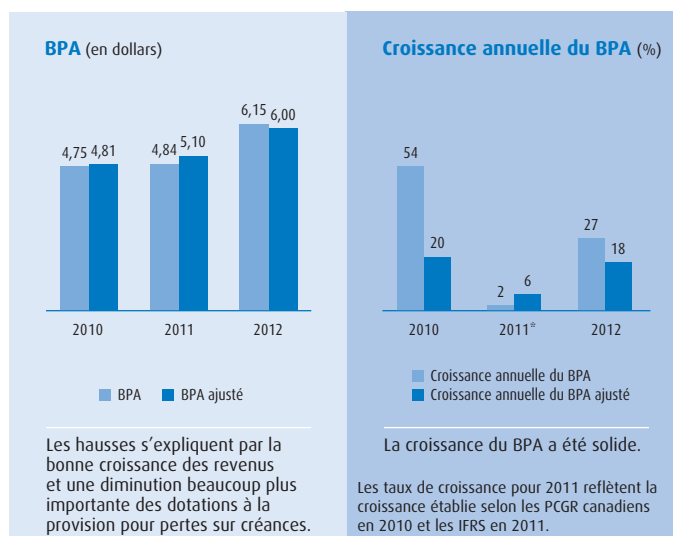
Elle contient également des résultats et mesures ajustés, lesquels ne sont pas conformes aux PCGR. Voir la section qui en traite, à la page 98.

Croissance du bénéfice par action

Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures du rendement, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 25 afférente aux états financiers, à la page 166, contient plus de détails sur le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 6,15 \$, une hausse de 1,31 \$, ou de 27 %, par rapport à 4,84 \$ en 2011. Le BPA ajusté s'est établi à 6,00 \$, une hausse de 0,90 \$, ou de 18 %, par rapport à 5,10 \$ en 2011. Notre taux de croissance annuel moyen composé sur trois ans du BPA ajusté est de 14 % et il est supérieur à notre objectif à moyen terme, qui consiste à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 8 % à 10 %. La croissance du BPA enregistrée en 2011 et 2012 reflète une hausse du bénéfice, notamment l'incidence de l'inclusion de 12 mois de résultats de M&I pour le présent exercice et de quatre mois pour 2011, et une augmentation importante du capital en 2011. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une hausse de 78 % sur une période de trois ans depuis la fin de 2009, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, constaté au cours de la même période a augmenté de 20 %, principalement en raison de l'émission d'actions ordinaires au moment de l'acquisition de M&I en juillet 2011.



Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Le bénéfice net s'est établi à 4 189 millions de dollars en 2012, une hausse de 1 075 millions, ou de 35 %, par rapport aux 3 114 millions de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 4 092 millions de dollars, une hausse de 817 millions, ou de 25 %.

Les montants présentés dans le reste de la présente section, Croissance du bénéfice par action, sont ajustés, sauf indication contraire.

Nous avons constaté une bonne croissance des revenus et une diminution importante des dotations à la provision pour pertes sur créances en 2012. Les revenus différentiels ont dépassé les charges différentielles, facteur qui a contribué à la croissance du bénéfice net. Le taux d'impôt effectif a été moins élevé en 2012.

En 2012, les Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) et le groupe Gestion privée (groupe GP) ont connu une amélioration importante de leurs résultats, comparativement à 2011; BMO Marchés des capitaux (BMO MC) a enregistré une solide croissance de son bénéfice net et les résultats des Services d'entreprise ont progressé considérablement, se traduisant par un bénéfice net, comparativement à une perte nette en 2011.

Le bénéfice net ajusté des Services bancaires PE s'est accru de 207 millions de dollars, ou de 9,5 %, par rapport à l'exercice précédent, et s'est établi à 2 375 millions. Les Services bancaires PE sont constitués de deux unités d'exploitation de services aux particuliers et aux entreprises, soit les Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada (PE Canada) et les Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net de PE Canada a enregistré une hausse de 11 millions, ou de 0,6 %, s'établissant à 1 784 millions et a augmenté de 58 millions de dollars, ou de 3,4 %, selon les pertes réelles. Les effets de la croissance des soldes et des frais liés à la plupart des secteurs d'activité ont été contrebalancés en grande partie par le recul des marges nettes d'intérêts et la hausse des charges. Les résultats de PE Canada sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 46. Le bénéfice net ajusté de PE États-Unis s'est accru de 194 millions, ou de 50 %, et s'est chiffré à

581 millions. Il a augmenté de 187 millions, ou de 48 %, en dollars américains. L'augmentation de revenu découle de l'acquisition de M&I, évaluée à 174 millions de dollars américains, et d'une hausse du revenu tiré des activités internes, qui ont contribué à hauteur de 13 millions de dollars américains, ou de 5,5 %, à cette augmentation. Les résultats de PE États-Unis sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 49.

Le bénéfice net ajusté du groupe GP s'est accru de 60 millions de dollars, ou de 12 %, et s'est établi à 546 millions. Cette augmentation résulte principalement de la croissance du bénéfice net constaté tant dans le secteur Assurance que dans celui des autres activités du groupe GP. Un peu plus de la moitié de cette hausse s'explique par l'incidence marginale de M&I. Les résultats du groupe GP sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 52.

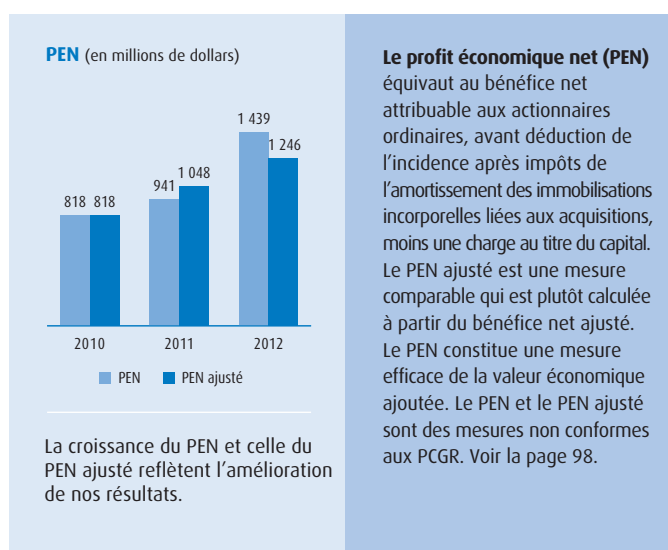
Le bénéfice net de BMO MC a augmenté de 46 millions de dollars, ou de 5,1 %, et s'est établi à 948 millions. Cette hausse est attribuable à la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances et à la diminution des impôts sur le résultat. Les résultats de BMO MC sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 55.

Le bénéfice net ajusté des Services d'entreprise s'est établi à 222 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 281 millions constatée en 2011, ces résultats s'expliquant principalement par les recouvrements liés au portefeuille de prêts douteux acquis de M&I et par l'incidence plus favorable des dotations à la provision pour pertes sur créances, dotations qui ont été imputées à ce groupe en vertu de notre méthode de dotation selon les pertes prévues. Les résultats des Services d'entreprise sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 58.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Croissance du profit économique net

La croissance du profit économique net (PEN) est une autre mesure clé de la valeur. Le PEN s'est établi à 1 439 millions de dollars en 2012, une hausse de 498 millions, ou de 53 % comparativement à 2011. Le PEN ajusté s'est établi à 1 246 millions, une hausse de 198 millions, ou de 19 %. Le PEN par action s'est établi à 2,22 \$, contre 1,55 \$ en 2011. L'amélioration du PEN et du PEN ajusté reflète la hausse du bénéfice, ce qui rend compte de l'incidence des résultats de M&I pour huit mois supplémentaires dans le présent exercice, déduction faite d'une charge accrue au titre du capital par suite de l'augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le calcul du PEN est présenté dans le tableau qui suit.



Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Profit économique net et profit économique net ajusté (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011 1)	2010	2009	2008
Bénéfice net	4 189	3 114	2 884	1 863	2 052
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	74	73	74	76	74
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 115	3 041	2 810	1 787	1 978
Dividendes sur les actions privilégiées	136	146	136	120	73
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 979	2 895	2 674	1 667	1 905
Incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	96	54	32	35	35
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	4 075	2 949	2 706	1 702	1 940
Charge au titre du capital*	(2 636)	(2 008)	(1 888)	(1 770)	(1 535)
Profit économique net	1 439	941	818	(68)	405
Ajouter l'incidence après impôts des éléments d'ajustement, excluant l'incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(193)	107	-	474	425
Profit économique net ajusté	1 246	1 048	818	406	830
Croissance du profit économique net (%)	53	15	+100	(+100)	(33)
Croissance du profit économique net ajusté (%)	19	28	+100	(51)	(33)
Profit économique net par action (\$)	2,22	1,55	1,45	(0,13)	0,80
Profit économique net par action ajusté (\$)	1,92	1,73	1,45	0,75	1,64
*Charge au titre du capital					
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	25 106	19 145	17 980	16 865	14 612
Coût du capital (%)	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5
Charge au titre du capital	(2 636)	(2 008)	(1 888)	(1 770)	(1 535)

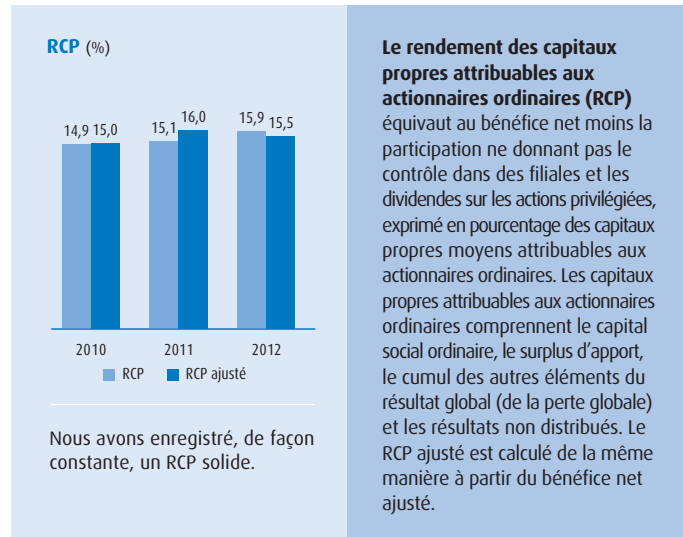
Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

1) Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

Le PEN et les résultats ajustés de la présente section ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Rendement des capitaux propres

La quatrième et dernière mesure clé de la valeur est le rendement des capitaux propres (RCP). En 2012, le RCP s'est établi à 15,9 %, et le RCP ajusté, à 15,5 %, comparativement à 15,1 % et à 16,0 %, respectivement en 2011. Il s'est produit une hausse de 1 074 millions de dollars du bénéfice (816 millions, pour le bénéfice ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de près de 6,0 milliards de dollars par rapport à 2011, principalement en raison de l'émission d'actions ordinaires aux actionnaires de M&I en juillet 2011 en guise de contrepartie de l'acquisition, ainsi que du capital généré en interne. Le RCP ajusté, qui s'est établi à 15,5 %, est conforme à notre objectif à moyen terme qui consiste à atteindre un RCP ajusté annuel moyen se situant entre 15 % et 18 %. BMO a obtenu un RCP de 13 % ou plus pour 22 des 23 derniers exercices, ce qui en fait une des deux seules banques du groupe de référence de l'Amérique du Nord à avoir offert un tel rendement. Le tableau 3, à la page 102, présente des statistiques sur le RCP des dix dernières années.



Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé de la même manière à partir du bénéfice net ajusté.

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I)

Le 5 juillet 2011, BMO a conclu l'acquisition de M&I pour une contrepartie d'un montant de 4,1 milliards de dollars prenant la forme d'environ 67 millions d'actions ordinaires émises à l'intention des actionnaires de M&I. De plus, immédiatement avant la conclusion de la transaction, une filiale de BMO a acquis les actions privilégiées et les bons de souscription de M&I auprès du Trésor des États-Unis en vertu du Troubled Asset Relief Program pour une contrepartie en espèces de 1,6 milliard de dollars américains. Dans le présent rapport de gestion, M&I est habituellement désignée comme l'« entreprise acquise », alors que les autres acquisitions sont nommées précisément. Au moment de l'acquisition, la prise en compte des actifs et des passifs de M&I a permis d'ajouter des prêts de 29 milliards de dollars, après ajustement au titre des pertes sur créances prévues, et des dépôts de 34 milliards de dollars. Les actifs acquis et les passifs repris sont présentés plus en détail à la note 12 afférente aux états financiers, à la page 148. Par ailleurs, la note 4 afférente aux états financiers présente le traitement comptable réservé aux prêts acquis. L'acquisition a doublé le nombre de nos succursales américaines et a permis d'ajouter plus d'un million de clients.

En 2012, l'entreprise acquise a fourni un apport de 647 millions de dollars au bénéfice net comptable et de 730 millions au bénéfice net ajusté, soit une hausse comparativement à 105 millions et à 180 millions, respectivement, pour 2011. Les activités de l'entreprise acquise sont essentiellement prises en compte par l'unité PE États-Unis, le groupe Gestion privée et l'unité des Services d'entreprise, mais une petite partie est également prise en compte par BMO Marchés des capitaux. Plus de détail en ce qui a trait à l'incidence de l'entreprise acquise sur les résultats sont présentés à la section Incidence des acquisitions d'entreprises, à la page 35.

Nous prévoyons maintenant que les économies de coûts annuelles issues de l'intégration de l'entreprise acquise à BMO s'élèveront à au moins 400 millions de dollars américains, soit une hausse comparativement à l'estimation précédente de 300 millions de dollars américains qui avait été faite il y a un an. Plus des deux tiers des synergies avaient été réalisées à la fin de l'exercice. Certaines économies découlant des synergies ont permis de financer ou permettront de financer d'autres investissements dans l'entreprise. Nous prévoyons également être en mesure d'accroître nos revenus grâce à un meilleur accès aux marchés, qu'ils soient nouveaux ou non, à une plus grande reconnaissance de la marque et à notre capacité concurrentielle accrue sur le marché. Les coûts d'intégration sont inclus dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise et devraient se chiffrer à environ 650 millions de dollars américains au total d'ici la fin de 2013. Nous avons comptabilisé des charges de 402 millions de dollars en 2012, pour un total de 533 millions jusqu'à maintenant. Ces charges comprennent des montants liés à la conversion des systèmes, aux indemnités de départ et aux autres coûts liés au personnel ainsi que d'autres charges liées à l'intégration comme des honoraires de consultation et des frais de publicité versés dans le cadre de communications avec les clients et des activités de renouvellement de l'image.

Au cours du quatrième trimestre de 2012, nous avons achevé l'intégration des systèmes d'exploitation de Harris Bank et de M&I, ce qui a permis d'accroître notre efficacité opérationnelle et d'offrir à nos clients un accès à un réseau de succursales et de guichets automatiques considérablement élargi.

En 2012, nous avons franchi bon nombre d'étapes importantes en ce qui a trait à l'acquisition de M&I. Nous avons créé un concurrent formidable en regroupant les meilleurs personnes, produits et processus provenant des entités remplacées.

- ✓ L'apport au bénéfice a été supérieur à ce qui était prévu dans notre analyse de rentabilité initiale, et la transaction se traduit par une augmentation de la valeur du bénéfice par action tout au long de 2012.
- ✓ Les membres de l'équipe de direction ont été entièrement intégrés et exercent un leadership éclairé au moyen de leurs connaissances de la concurrence et de leur capacité à exceller dans tous nos marchés.
- ✓ L'importante conversion des systèmes a été achevée au quatrième trimestre de 2012 : les activités de M&I ont été intégrées aux systèmes et aux processus de BMO, des solutions évolutives pouvant être adaptées à la croissance future ont été élaborées, et les plateformes américaines de services en ligne, de services des succursales, de services bancaires de base et de services bancaires mobiles ont été mises à niveau.

- ✓ Parallèlement à la conversion des systèmes, nous avons dévoilé une nouvelle affiche commerciale dans bon nombre de nos succursales, et l'ensemble de notre réseau comptant plus de 600 succursales et environ 1 300 guichets automatiques présente maintenant la nouvelle affiche de BMO Harris Bank.
- ✓ Le risque de crédit est plus faible que prévu, et les portefeuilles qui devaient être réduits l'ont été, et ce, en avance sur l'échéancier.
- ✓ La réalisation de synergies de coûts progresse bien. Nous prévoyons maintenant des synergies de coûts d'au moins 400 millions de dollars américains, alors que nous avions estimé qu'elles se chiffreraient à 300 millions de dollars américains il y a un an.
- ✓ La croissance des prêts de base dans les secteurs commercial et industriel, pour lesquels nous avons ciblé une croissance soutenue, va bon train.
- ✓ La situation de notre capital est solide. Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pro forma selon Bâle III de BMO, qui était de 8,6 % avant la clôture en juillet 2011 et de 6,6 % après la clôture, atteignait un solide 8,7 % à la fin de 2012.

Mise en garde

La présente section qui traite de l'acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I) contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Analyse des résultats financiers de 2012

Cette section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2012, en mettant l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 119. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2011 à la page 93. La présente section contient des résultats ajustés, qui ne sont pas conformes aux PCGR et qui sont analysés plus en détail à la section sur les Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Faits saillants

- En 2012, les revenus se sont accrus de 2 187 millions de dollars, ou de 16 %, pour s'établir à 16,1 milliards de dollars. Les revenus ajustés ont progressé de 1 325 millions de dollars, ou de 9,7 %, pour s'établir à 15,1 milliards de dollars. Ce taux de croissance élevé des revenus est en partie attribuable à l'acquisition de M&I, mais il continue également de refléter l'avantage que constitue la diversité de nos activités et la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques, dans un contexte qui a parfois été difficile.
- La croissance des revenus de PE Canada est principalement attribuable à l'accroissement des volumes au sein de la plupart des activités, lequel a été en grande partie contrebalancé par un recul de la marge nette d'intérêts. La croissance des revenus de PE États-Unis reflète les résultats des activités acquises de M&I ainsi que la hausse des profits sur la vente de prêts hypothécaires nouvellement montés et des commissions sur prêts aux entreprises. Les revenus du groupe Gestion privée, compte non tenu des activités d'assurance, ont enregistré une croissance, du fait des acquisitions et de la croissance dans la plupart des secteurs tout comme les revenus des activités d'assurance. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont régressé légèrement, reflétant la difficile conjoncture des marchés à laquelle ont été confrontées nos activités de banque d'affaires. Les revenus ajustés des Services d'entreprise n'ont pour ainsi dire pas changé par rapport à ceux de 2011.
- Les dotations à la provision pour pertes sur créances se sont élevées à 765 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente une baisse par rapport au montant de 1 212 millions inscrit en 2011. Le montant ajusté des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 471 millions de dollars, en baisse par rapport au montant de 1 108 millions inscrit en 2011. L'amélioration est essentiellement attribuable aux recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux acquis de M&I;
- Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté en raison des investissements soutenus à l'égard de notre personnel et des technologies ainsi qu'en raison de l'incidence des entreprises acquises, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par les efficacités réalisées dans tous nos secteurs.
- Le taux d'impôt effectif s'est chiffré à 18,3 %, contre 22,0 % en 2011. Le taux d'impôt effectif ajusté¹⁾ s'est établi à 19,5 %, alors qu'il s'était établi à 21,7 % en 2011. La baisse du taux d'impôt effectif ajusté en 2012 est essentiellement attribuable à une réduction de 1,6 point de pourcentage du taux d'impôt prévu par la loi au Canada en 2012 et des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net rajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt.

Incidence des acquisitions d'entreprises

BMO Groupe financier a acquis un certain nombre d'entreprises. Ces acquisitions font augmenter les revenus et les charges, ce qui a des répercussions sur la comparaison des résultats opérationnels d'un exercice à l'autre. Le tableau ci-contre présente, par groupe d'exploitation, les acquisitions importantes réalisées et l'incidence qu'elles ont eue sur les revenus ajustés, les charges ajustées et le bénéfice net ajusté de BMO pour les exercices 2012 et 2011, afin de faciliter l'analyse des changements aux résultats. L'incidence sur le bénéfice net ajusté tient compte des répercussions des dotations à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur le résultat ajustés, qui ne sont pas présentées séparément dans le tableau. Les montants présentés dans le tableau ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement, lesquels sont analysés à la section Éléments d'ajustement, à la page 32.

Pour 2012, après ajustement, les acquisitions d'entreprises importantes ont fourni un apport de 1 830 millions de dollars aux revenus, de 1 277 millions aux charges et de 726 millions au bénéfice net. Elles ont fourni un apport de 2 613 millions de dollars aux revenus, de 1 784 millions aux charges et de 640 millions au bénéfice net selon les états financiers.

Incidence des acquisitions d'entreprises importantes sur les résultats opérationnels ajustés (en millions de dollars)

Entreprises acquises	Données ajustées		
	Revenus	Charges	Bénéfice net
Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis 1)			
M&I			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2012	1 498	830	318
2011	552	275	142
Groupe Gestion privée			
M&I			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2012	344	264	50
2011	115	92	14
Lloyd George Management			
Acquise en avril 2011			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2012	29	40	(4)
2011	21	24	(2)
BMO Marchés des capitaux			
M&I			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2012	30	19	6
2011	7	9	1
BMO Groupe financier			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2012 2)	1 830	1 277	726
2011 2)	661	405	178
Pour référence uniquement			
M&I			
Acquise en juillet 2011			
Effet sur les résultats de l'exercice : 2012 2)	1 801	1 237	730
2011 2)	640	381	180

- Certains actifs et passifs d'AMCORE Bank N.A. ont été acquis en avril 2010. L'inclusion des résultats liés à cette acquisition a entraîné une hausse des revenus ajustés, des charges ajustés et du bénéfice net ajusté de respectivement 22 millions de dollars, 9 millions et 5 millions en 2011 par rapport aux montants inscrits en 2010. En 2012, ces actifs et passifs étaient entièrement intégrés dans les activités de BMO et, par conséquent, leur incidence sur les résultats financiers de BMO n'a plus à être définie de façon distincte.
- L'incidence de l'acquisition de M&I sur les résultats de BMO Groupe financier montrée dans le tableau ci-dessus reflète les résultats ajustés des Services d'entreprise, qui ne sont pas présentés de façon distincte ci-dessus.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Change

Au 31 octobre 2012, le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain était demeuré relativement stable par rapport à l'exercice précédent. Les actifs et les passifs libellés en dollars américains de BMO sont convertis aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le cours de change moyen durant 2012, qui sert à la conversion des revenus et des charges libellés en dollars américains de BMO, a augmenté par rapport à celui de 2011. Par conséquent, l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net, des revenus, des charges, des impôts sur le résultat et de la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO libellés en dollars américains pour 2012 a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent. Le tableau ci-dessous fait état du cours de change moyen entre les dollars canadien et américain en 2012, 2011 et 2010 et de l'incidence de la variation des cours de change moyens. Au 31 octobre 2012, le dollar canadien se négociait à 0,999 \$ le dollar américain. Au 31 octobre 2011, il se négociait à 0,997 \$ le dollar américain.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2012, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts sur le résultat ajusté exprimé en dollars américains d'un montant de 18 millions de dollars pour l'exercice.

Effets des variations des cours de change sur les résultats présentés dans les états financiers et sur les résultats ajustés de BMO

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2012 c. 2011	2011 c. 2010
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2012	1,003	
2011	0,985	0,985
2010		1,043
Effets sur les résultats comptables		
Revenus nets d'intérêts augmentés (diminués)	70	(133)
Revenus autres que d'intérêts augmentés (diminués)	30	(74)
Revenus augmentés (diminués)	100	(207)
Charges diminuées (augmentées)	(63)	143
Dotations à la provision pour pertes sur créances diminuées (augmentées)	(4)	28
Impôts sur le résultat diminués (augmentés)	(7)	4
Bénéfice net comptable (diminué)	26	(32)
Effets sur les résultats ajustés		
Revenus nets d'intérêts augmentés (diminués)	56	(126)
Revenus autres que d'intérêts augmentés (diminués)	30	(75)
Revenus augmentés (diminués)	86	(201)
Charges diminuées (augmentées)	(56)	125
Dotations à la provision pour pertes sur créances diminuées	3	23
Impôts sur le résultat diminués (augmentés)	(7)	8
Bénéfice net ajusté augmenté (diminué)	26	(45)

Revenus

En 2012, les revenus se sont accrus de 2 187 millions de dollars, ou de 16 %, pour s'établir à 16 130 millions.

Les montants indiqués dans le reste de la présente section sont présentés après ajustement. Les revenus ajustés ne tiennent compte ni de la partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances comptabilisées dans les revenus nets d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I pour 2012 et 2011, ni du bénéfice ou de la perte attribuables aux activités de crédit structuré en voie de liquidation pour 2012 et 2011, ni de la couverture du risque de change lié à l'acquisition de M&I pour 2011, éléments qui ont tous été constatés dans les Services d'entreprise, tel qu'il est expliqué dans la section qui traite des éléments d'ajustement, à la page 98.

Après ajustement, les revenus ont progressé de 1 325 millions de dollars, soit de 9,7 %. La prise en compte des résultats tirés de l'entreprise acquise pour huit mois de plus en 2012 a accru les revenus ajustés de 1 161 millions de dollars, soit de 8,4 %, en 2012 par rapport à l'exercice précédent. Exclusion faite de l'incidence de l'entreprise acquise, les revenus ajustés ont augmenté de 51 millions de dollars, ou de 0,4 point de pourcentage, en raison de l'appréciation du dollar américain. Exclusion faite de ces deux éléments, les revenus ont augmenté de 113 millions de dollars, soit de 0,8 %, essentiellement en raison de la croissance du groupe PE États-Unis et du groupe GP.

BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus présentés selon les PCGR figurant dans ses états financiers et sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2012 ont totalisé 266 millions de dollars, ce qui reflète une hausse par rapport à 220 millions en 2011.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 20 millions de dollars, ou de 0,3 %, étant donné que l'incidence de la croissance des soldes et des frais pour la plupart de ses activités a été largement atténuée par la baisse de sa marge nette d'intérêts. Les revenus de PE États-Unis se sont accrus de 995 millions de dollars américains, ou de 50 %, une tranche de 939 millions de dollars américains de l'augmentation étant attribuable à la prise en compte pour huit mois de plus des revenus de l'entreprise M&I acquise, en regard de l'exercice précédent. Le reste de la hausse est essentiellement imputable à la hausse des profits à la vente de nouveaux prêts hypothécaires et à l'augmentation des commissions sur prêts aux entreprises. Les revenus du groupe Gestion privée se sont renforcés de 314 millions, ou de 12 %, et de cette hausse, une tranche de 237 millions a résulté de l'accroissement attribuable à M&I et à la comptabilisation pour six mois de plus des résultats de LGM en 2012. Les revenus du groupe Gestion privée, exclusion faite des activités d'assurance, ont augmenté de 12 %, en raison des acquisitions, du bénéfice dégagé par un placement stratégique et de la hausse des revenus de la plupart des secteurs. Les actifs sous gestion et administration se sont accrus de 40 milliards de dollars, pour atteindre 465 milliards, en raison du

Revenus et revenus ajustés (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011*	2010	2009	2008
Revenus nets d'intérêts	8 808	7 474	6 235	5 570	5 072
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	17,8	19,9	11,9	9,8	5,0
Revenus autres que d'intérêts	7 322	6 469	6 004	5 494	5 133
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	13,2	7,7	9,3	7,0	13,6
Total des revenus comptables	16 130	13 943	12 239	11 064	10 205
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	15,7	13,9	10,6	8,4	9,2
Revenus nets d'intérêts ajustés	8 029	7 248	6 235	5 570	5 072
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	10,8	16,2	11,9	9,8	5,0
Revenus autres que d'intérêts ajustés	7 038	6 494	6 004	6 015	5 521
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	8,4	8,2	(0,2)	8,9	1,0
Total des revenus ajustés	15 067	13 742	12 239	11 585	10 593
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	9,7	12,3	5,7	9,4	2,9

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.
* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). L'ajustement sur une base d'imposition comparable augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons. Cet ajustement fait l'objet d'une contrepassation dans les comptes des Services d'entreprise.

raffermissement des marchés et des actifs de nouveaux clients. Les revenus d'assurance ont progressé de 9,4 %. Les revenus d'assurance de 2012 et de 2011 ont subi l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Les revenus d'assurance de 2011 avaient également été réduits en raison d'une charge anormalement élevée de 55 millions de dollars liée aux réclamations de réassurance relatives aux séismes survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont reculé de 34 millions, ou de 1,0 %, pour s'établir à 3 265 millions de dollars, en raison d'une conjonction des marchés difficile, particulièrement pour certaines activités de nos services bancaires d'investissement. Le recul affiché au sein de ces services a été atténué par une hausse importante des revenus de négociation. Les revenus ajustés des Services d'entreprise n'ont pour l'essentiel pas varié en regard de ceux de 2011.

Pour le cinquième exercice d'affilée, tant le montant comptable des revenus nets d'intérêts que celui des revenus autres que d'intérêts ont enregistré une forte croissance, ces deux catégories de revenus ayant progressé d'au moins 10 % en 2012.

Revenus nets d'intérêts

Pour l'exercice, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 8 808 millions de dollars, en hausse de 1 334 millions, ou de 18 %, par rapport à ceux de 2011. Les revenus nets d'intérêts ajustés se sont chiffrés à 8 029 millions, soit une augmentation de 781 millions, ou 11 %, par rapport à ceux de 2011, dont une tranche de 731 millions de dollars est attribuable à la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus qu'en 2011. Les revenus nets d'intérêts ajustés excluent la partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts acquis de M&I, ainsi que le coût lié à la couverture de l'exposition aux fluctuations des taux de change à l'acquisition de M&I pour 2011.

Les montants indiqués dans le reste de la présente section Revenus nets d'intérêts sont présentés après ajustement.

L'appréciation du dollar américain a accru les revenus nets d'intérêts de 33 millions de dollars, exclusion faite de tout montant lié à M&I. Pour 2012, les actifs productifs moyens de BMO ont augmenté de 56,0 milliards de dollars, dont une tranche de 22,2 milliards est imputable à la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus. La progression du dollar américain a accru les actifs moyens de 3,5 milliards. Il s'est produit une augmentation des actifs de chaque groupe d'exploitation, celle de PE États-Unis ayant été particulièrement forte. La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est contractée de 5 points de base en 2012. Les marges que dégage chacun des groupes d'exploitation, les variations dans l'ampleur de leurs actifs et les fluctuations des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise constituent les principaux facteurs influant sur la marge nette d'intérêts globale de BMO.

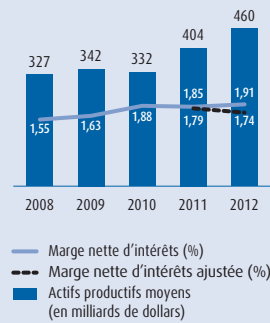
Les revenus nets d'intérêts de PE Canada ont fléchi légèrement par rapport à l'exercice précédent. L'incidence de la hausse des soldes des prêts pour la plupart des catégories de produits a été largement contrebalancée par l'effet de la contraction de la marge nette d'intérêts. La marge nette d'intérêts s'est repliée de 15 points de base en regard de l'exercice précédent, facteur essentiellement attribuable à la compression des marges sur les dépôts en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, aux variations de la composition reflétant notamment une croissance des prêts supérieure à celle des dépôts, ainsi qu'aux pressions exercées par la concurrence.

Les revenus nets d'intérêts de PE États-Unis se sont grandement améliorés, puisqu'ils affichent une croissance de 809 millions de dollars (781 millions de dollars américains, ou 48 %), principalement en raison de la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus. La marge nette d'intérêts a reculé de 9 points de base en raison de la compression des marges sur les dépôts découlant de la faiblesse des taux d'intérêt ainsi que du recul des marges sur les prêts attribuable aux pressions concurrentielles, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable de la croissance des dépôts, qui a été supérieure à la croissance des prêts, et de l'entreprise acquise.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

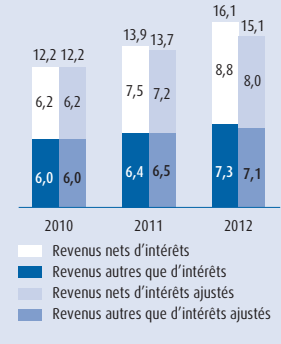
La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts aux actifs productifs, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Actifs productifs moyens et marge nette d'intérêts



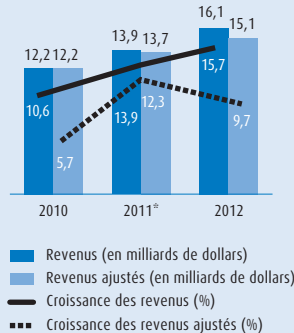
Les actifs productifs ont progressé mais la marge nette d'intérêts ajustée a diminué étant donné le contexte de faiblesse des taux.

Revenus nets d'intérêts et revenus autres que d'intérêts (en milliards de dollars)



Les revenus nets d'intérêts aussi bien que les revenus autres que d'intérêts ont continué de croître.

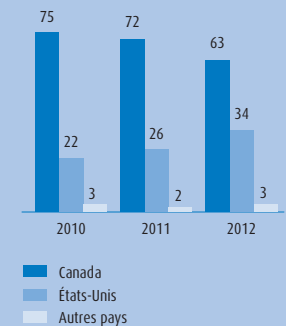
Revenus et croissance des revenus



Le groupe PE États-Unis et le groupe GP ont enregistré une bonne croissance.

Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

Revenus par pays (%)



La variation des revenus par pays présentés dans les états financiers reflète l'acquisition de M&I en juillet 2011 et la croissance soutenue des activités de BMO aux États-Unis.

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Variation des revenus nets d'intérêts, des actifs productifs moyens et de la marge nette d'intérêts

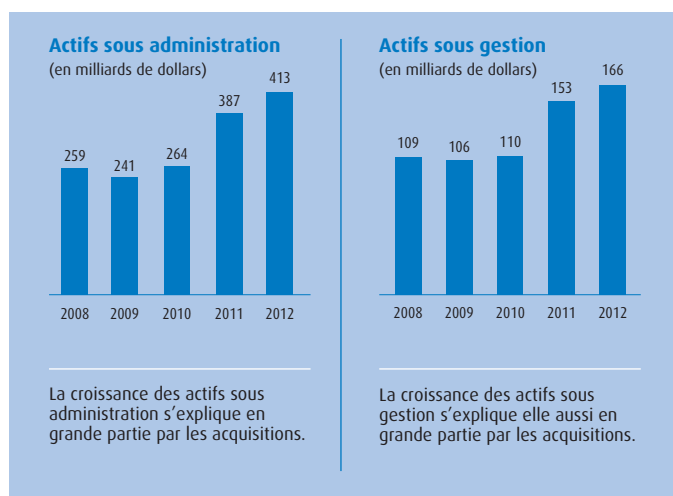
Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (en millions de dollars)				Actifs productifs moyens (en millions de dollars)				Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2012	2011	\$	%	2012	2011	\$	%	2012	2011	Variation
PE Canada	4 342	4 362	(20)	-	156 282	148 867	7 415	5	278	293	(15)
PE États-Unis	2 433	1 624	809	50	55 857	36 471	19 386	53	436	445	(9)
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	6 775	5 986	789	13	212 139	185 338	26 801	14	319	323	(4)
Groupe Gestion privée (Groupe GP)	555	455	100	22	17 825	15 191	2 634	17	311	300	11
BMO Marchés des capitaux (BMO MC)	1 180	1 213	(33)	(3)	193 889	167 593	26 296	16	61	72	(11)
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	(481)	(406)	(75)	(19)	36 352	36 073	279	1	n.s.	n.s.	n.s.
Total ajusté de BMO	8 029	7 248	781	11	460 205	404 195	56 010	14	174	179	(5)
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus nets d'intérêts	(779)	(226)	(553)	(+100)	-	-	-	-	n.s.	n.s.	n.s.
Total comptable de BMO, après ajustement	8 808	7 474	1 334	18	460 205	404 195	56 010	14	191	185	6

n. s. non significatif

Revenus autres que d'intérêts (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Commissions et droits sur titres	1 146	1 215	1 077	(69)	(6)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	929	834	802	95	11
Revenus de négociation	1 025	549	504	476	87
Commissions sur prêts	641	593	572	48	8
Frais de services de cartes	708	689	233	19	3
Gestion de placements et garde de titres	725	496	355	229	46
Revenus tirés de fonds d'investissement	647	633	550	14	2
Revenus de titrisation	-	-	678	-	-
Commissions de prise ferme et de consultation	442	512	445	(70)	(14)
Profits sur titres, autres que de négociation	152	189	150	(37)	(20)
Revenus de change, autres que de négociation	153	130	93	23	18
Revenus d'assurance	335	283	321	52	18
Autres	419	346	224	73	21
Total	7 322	6 469	6 004	853	13
Total ajusté	7 038	6 494	6 004	544	8

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.



Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Les revenus nets d'intérêts du groupe Gestion privée ont progressé de 100 millions de dollars, ou de 22 %. Les résultats du groupe reflètent la prise en compte des entreprises acquises pour un exercice complet et la hausse des revenus tirés des produits liés aux marges. La marge nette d'intérêts du groupe a augmenté de 11 points de base en raison de la hausse des revenus provenant d'un placement stratégique.

Les revenus nets d'intérêts de BMO Marchés des capitaux ont diminué de 33 millions de dollars, ou de 2,7 %. Les actifs productifs moyens du groupe ont augmenté grâce à l'accroissement des titres pris en pension qui a découlé de la hausse de la demande émanant des clients et à l'augmentation des dépôts détenus auprès de la Réserve fédérale des États-Unis. La marge nette d'intérêts a fléchi de 11 points de base à cause de l'augmentation des écarts de taux sur le marché.

Les revenus nets d'intérêts ajustés des Services d'entreprise ont baissé, du fait entre autres de l'encaissement d'intérêts en 2011 au règlement de certaines questions fiscales.

Le tableau 9, à la page 106, et le tableau 10, à la page 107, donnent plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 7 322 millions de dollars en 2012, ce qui signale une augmentation de 853 millions, ou de 13 %, par rapport à ceux de 2011. Les revenus autres que d'intérêts ajustés ne tiennent pas compte des profits ou des pertes sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation, lesquels sont inclus dans les revenus de négociation. Les revenus autres que d'intérêts ajustés se sont établis à 7 038 millions de dollars, en hausse de 544 millions de dollars, ou de 8,4 %. L'entreprise M&I acquise a représenté une tranche de 430 millions de dollars de la hausse, et ce, essentiellement en ce qui concerne les commissions de gestion de placements et de garde de titres du groupe Gestion privée, ainsi que les frais de service au titre des dépôts et des ordres de paiement et les frais de services de cartes de PE États-Unis. Les revenus de chaque groupe ont monté, sauf en ce qui concerne BMO Marchés des capitaux, et la hausse a été particulièrement forte dans le cas de PE États-Unis et du groupe Gestion privée. L'appréciation du dollar américain a donné lieu à une augmentation de 18 millions de dollars des revenus autres que d'intérêts, exclusion faite des montants liés à M&I.

Les commissions et droits sur titres ont baissé de 69 millions de dollars, ou de 5,7 %. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage et des droits que touche le groupe Gestion privée, lesquels représentent environ les deux tiers du total, ainsi que des commissions de négociation d'actions pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. La baisse est imputable au fléchissement des activités du marché qui a touché BMO Marchés des capitaux et au recul des revenus de courtage du groupe Gestion privée.

Les frais de service au titre des dépôts et des ordres de paiement ont monté de 95 millions de dollars, ou de 11 %, par suite de l'augmentation attribuable à l'acquisition de M&I, ainsi que de la croissance interne de PE Canada.

Les revenus de négociation se sont accrues considérablement et sont analysés à la section Revenus de négociation.

Les commissions sur prêts ont augmenté de 48 millions de dollars, ou de 8,1 %, essentiellement en raison de l'incidence de l'entreprise acquise. Le reste de l'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne de PE États-Unis et de PE Canada.

Les frais de services de cartes ont progressé de 19 millions de dollars, ou de 2,8 %, en raison de l'incidence de M&I.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres se sont accrues de 229 millions de dollars, ou de 46 %, une proportion de 78 % de cette hausse étant attribuable à l'incidence de M&I, le reliquat ayant découlé surtout de l'essor des activités de gestion bancaire privée.

Les revenus tirés des fonds d'investissement ont augmenté de 14 millions de dollars, ou de 2,2 % par rapport en 2011, faible taux de croissance en regard des deux derniers exercices en raison de l'apathie des marchés boursiers.

Conformément aux IFRS, les revenus de titrisation ne sont plus comptabilisés dans les résultats pour les exercices 2012 et 2011, car les entités de titrisation sont consolidées et les revenus tirés des actifs titrisés sont comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts, les revenus autres que d'intérêts et les dotations à la provision pour pertes sur créances.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont reculé de 70 millions de dollars, ou de 14 %, par rapport à 2011, en raison de la conjoncture de marché plus difficile.

Les profits sur titres ont fléchi de 37 millions de dollars, ou de 20 %, en regard de ceux de 2011. La diminution des profits de placement pour la totalité des groupes d'exploitation, en particulier BMO Marchés des capitaux et PE Canada, a plus que contrebalancé la hausse des profits des Services d'entreprise.

Les revenus de change, autres que de négociation, se sont chiffrés à 23 millions de dollars, en hausse de 18 % d'un exercice à l'autre.

Le bénéfice tiré des activités d'assurance a augmenté de 52 millions de dollars, ou de 18 %. Les revenus d'assurance ont diminué tant en 2012 qu'en 2011 en raison de l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. En 2011, les revenus d'assurance avaient également été réduits par une charge anormalement élevée de 55 millions de dollars au titre de réclamations de réassurance liées aux séismes survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande.

Les autres revenus, qui comprennent divers montants, se sont accrus de 73 millions de dollars, ou de 21 %, en raison de l'augmentation attribuable à M&I. Le tableau 7 figurant à la page 104 donne plus de précisions sur les revenus et leur croissance.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO prend aussi des positions pour son propre compte afin de réaliser des profits de négociation.

Les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 508 millions de dollars, ou de 70 %, passant de 722 millions de dollars en 2011 à 1 230 millions de dollars en 2012. Les revenus tirés des activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui ont totalisé 284 millions de dollars en 2012 contre une perte de 25 millions en 2011, sont inclus dans les autres revenus de négociation dans le tableau ci-contre. Ces revenus sont pris en compte dans les éléments d'ajustement. Les revenus de négociation ajustés se sont chiffrés à 950 millions de dollars en 2012, soit une hausse de 178 millions, ou de 24 %, comparativement à ceux de 2011. Les clients ont été plus actifs en 2012, et ont fait preuve d'une confiance accrue malgré la faiblesse de la conjoncture des marchés. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont augmenté de 61 millions de dollars, ou de 16 %. Les revenus de négociation de contrats de change ont légèrement fléchi par rapport à ceux de 2011 et sont demeurés très homogènes au cours de l'exercice 2012. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont augmenté de 91 millions de dollars, ou de 28 %, par rapport à ceux de 2011 et sont demeurés relativement stables au cours des neuf premiers mois de 2012 avant de connaître une forte poussée au quatrième trimestre, l'amélioration de la conjoncture des marchés ayant favorisé l'accroissement des activités dans la plupart de nos groupes. Les revenus de négociation de contrats sur marchandises ont augmenté de 26 millions de dollars en raison des activités de couverture des clients et ils sont demeurés raisonnablement constants tout au long de 2012. Les autres revenus de négociation comptables ont augmenté de 393 millions en regard de 2011, une tranche de 309 millions de dollars de la hausse étant attribuable à l'accroissement des revenus de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. Après ajustement, les autres revenus de négociation ont affiché une légère perte en 2012.

La section Risque de marché, à la page 82, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts de négociation ¹⁾

(en millions de dollars) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Taux d'intérêt	449	388	562	61	16
Change	269	288	247	(19)	(7)
Titres de participation	413	322	314	91	28
Produits de base	66	40	52	26	65
Autres ²⁾	267	(126)	9	393	+100
Total (bic)	1 464	912	1 184	552	61
Compensation selon la bic	234	190	324	44	23
Total	1 230	722	860	508	70
Présenté dans les :					
Revenus nets d'intérêts	439	363	680	76	21
Revenus autres que d'intérêts - Revenus de négociation	1 025	549	504	476	87
Total (bic)	1 464	912	1 184	552	61
Compensation selon la bic	234	190	324	44	23
Total	1 230	722	860	508	70
Revenus nets d'intérêts ajustés, déduction faite de la compensation selon la bic					
	209	199	356	10	5
Revenus autres que d'intérêts ajustés	741	573	504	168	29
Total ajusté	950	772	860	178	24

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

1) Les revenus de négociation sont présentés selon une base d'imposition comparable.

2) Compte tenu des revenus attribuables aux activités de crédit structuré en voie de liquidation de 284 millions de dollars (perte de 25 millions en 2011; néant en 2010), élément d'ajustement pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise, ainsi que des positions de couverture inscrites au bilan structurel de BMO.

Les résultats ajustés de la section sur les revenus ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Dotation à la provision pour pertes sur créances et autres données sur la qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 765 millions de dollars pour le présent exercice, en baisse par rapport à 1 212 millions de dollars en 2011. Le montant ajusté de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui ne tient pas compte des dotations à la provision liées au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I ni des variations de la provision générale, s'est établi à 471 millions de dollars en 2012, après ajustements visant une dotation à la provision spécifique de 291 millions de dollars liée au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, une hausse de 85 millions de dollars de la provision générale liée au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I et une réduction de 82 millions de dollars de la provision générale constituée à l'égard d'autres prêts. La réduction liée à notre autre portefeuille de prêts reflète la tendance à l'amélioration affichée par la qualité du crédit et la conjoncture économique, notamment en ce qui a trait à notre portefeuille aux États-Unis. Le montant ajusté de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 2012 tient compte d'un recouvrement de 509 millions de dollars relativement au portefeuille de prêts douteux acquis de M&I, en regard de néant pour 2011. Le montant ajusté de la dotation à la provision pour pertes sur créances en 2011 se chiffrait à 1 108 millions de dollars, après ajustements visant une dotation à la provision spécifique de 18 millions de dollars liée au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, une hausse de 59 millions de dollars de la provision générale liée au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I et une augmentation de 27 millions de dollars de la provision générale constituée à l'égard d'autres prêts.

Après ajustement, la dotation à la provision pour pertes sur créances en 2012 représente 21 points de base du solde net moyen des prêts et acceptations, soit une baisse comparativement à 54 points de base en 2011, ce qui traduit les recouvrements relativement au portefeuille de prêts douteux acquis de M&I et l'amélioration du contexte du crédit. La dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations a également fléchi, passant de 0,56 % en 2011 à 0,31 % en 2012. Compte non tenu des montants liés aux portefeuilles de prêts acquis, ce ratio a varié de 0,55 % en 2011 à 0,43 % en 2012.

À compter de 2012, les dotations à la provision pour pertes sur créances pour l'exercice à l'étude et l'exercice comparatif 2011 sont présentées conformément aux IFRS et, par conséquent, englobent les dotations découlant de la comptabilisation de nos prêts titrisés et de certaines entités ad hoc dans notre bilan. Les IFRS exigent également que nous constatons les revenus d'intérêts des prêts douteux et que nous comptabilisons une hausse correspondante des dotations à la provision pour pertes sur créances. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et restent conformes à la présentation selon les PCGR du Canada en vigueur à ce moment-là.

BMO comptabilise la dotation à la provision pour pertes sur créances dans ses comptes consolidés en fonction des pertes réelles. Selon la méthode des pertes prévues que BMO utilise aux fins de l'information sectorielle et de l'information de gestion, les pertes sur créances prévues sont imputées chaque trimestre aux groupes d'exploitation clients en fonction de la composition de leur portefeuille. La méthode de provisionnement selon les pertes prévues utilisée à l'égard de nos secteurs d'exploitation et de nos secteurs géographiques se fonde sur un aperçu du taux de perte tout au long du cycle pour la distribution des risques dans l'ensemble du portefeuille, plutôt que sur les pertes réelles liées aux prêts qui sont devenus en situation de défaut au cours de l'exercice. Cette méthode est utilisée aux fins de l'information de gestion, car elle tient compte du coût des pertes prévues au moment où la décision en matière de crédit est prise. L'écart entre les charges imputées aux groupes d'exploitation en fonction des pertes prévues et la dotation à la provision pour pertes sur créances réelle sur une base consolidée est porté au débit (ou au crédit) des Services d'entreprise. En période de ralentissement économique, la dotation à la provision pour pertes sur créances réelle de tout groupe d'exploitation peut être plus élevée que la dotation à la provision pour pertes sur créances prévue. Lorsque l'économie connaît un regain, c'est l'inverse qui peut se produire.

Sur le plan des secteurs d'exploitation, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait aux Services bancaires Particuliers et entreprises. En ce qui a trait au secteur PE Canada, les pertes réelles ont diminué de 48 millions de dollars pour se chiffrer à 593 millions en 2012. Le montant comptable de la dotation à la provision pour pertes sur créances réelles de PE États-Unis s'est chiffré à 278 millions de dollars en 2012, contre 356 millions en 2011 en raison des recouvrements au sein du portefeuille de prêts douteux acquis de M&I. Pour PE États-Unis, les pertes réelles ajustées se sont établies à 15 millions, soit une baisse de 321 millions comparativement à celles de 2011, en raison surtout des recouvrements au sein du portefeuille de prêts douteux acquis de M&I et de la baisse des dotations à la provision au titre du portefeuille commercial. BMO Marchés des capitaux a enregistré une perte réelle de néant au cours de l'exercice, soit une amélioration de 26 millions comparativement à l'exercice 2011, en raison de l'accroissement de la qualité du crédit liée essentiellement à l'augmentation des recouvrements sur des montants qui avaient précédemment été radiés. Les pertes réelles comptables du groupe GP se sont chiffrées à 31 millions de dollars en 2012, soit une hausse de 23 millions comparativement à l'exercice précédent dont la majeure partie est attribuable à la prise en compte du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I. Les pertes prévues de PE Canada sont demeurées relativement stables d'un exercice à l'autre. Les pertes prévues de PE États-Unis ont augmenté de 135 millions de dollars comparativement à 2011 pour s'établir à 336 millions en raison de la prise en compte du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section sont non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 98.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Nouvelles dotations à la provision spécifique	1 860	1 495	1 419	1 765	1 242	460
Reprises sur provisions constituées précédemment	(252)	(128)	(187)	(77)	(58)	(66)
Recouvrement de prêts radiés précédemment	(846)	(241)	(183)	(145)	(114)	(91)
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances	762	1 126	1 049	1 543	1 070	303
Augmentation de la provision générale	3	86	-	60	260	50
Montant comptable de la dotation à la provision pour pertes sur créances	765	1 212	1 049	1 603	1 330	353
Montant ajusté de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1)	471	1 108	1 049	1 543	1 070	303
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,31	0,56	0,61	0,88	0,76	0,21
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (exclusion faite des portefeuilles acquis) 2)	0,43	0,55	0,61	0,88	0,76	0,21
Dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations 1)	0,21	0,54	0,61	0,85	0,61	0,18

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

- 1) Le montant ajusté de la dotation à la provision pour pertes sur créances exclut les dotations à la provision liées au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I et les variations de la provision générale. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.
- 2) Le ratio est présenté exclusion faite des portefeuilles acquis afin de favoriser la comparaison avec les données historiques (voir la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO, à la page 44).

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012		2011		2010	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	Pertes réelles	Pertes prévues	Pertes réelles	Pertes prévues	Pertes réelles	Pertes prévues
PE Canada	593	567	641	547	509	502
PE États-Unis 1)	251	336	336	201	465	124
Prêts douteux acquis	(236)	-	-	-	-	-
Services bancaires Particuliers et entreprises	608	903	977	748	974	626
Groupe Gestion privée	19	14	8	10	13	7
BMO Marchés des capitaux	-	97	26	119	62	264
Services d'entreprise	(273)	-	-	-	-	-
Prêts douteux acquis	98	-	69	-	-	-
Intérêts sur les prêts douteux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers	19	-	28	-	-	-
Montant ajusté de la dotation à la provision pour pertes sur créances	471	1 014	1 108	877	1 049	897
PE États-Unis						
Prêts productifs acquis	263	-	20	-	-	-
Groupe GP						
Prêts productifs acquis	12	-	-	-	-	-
Services d'entreprise						
Dotation à la provision générale	3	-	86	-	-	-
Prêts productifs acquis	16	-	(2)	-	-	-
Ajustement des pertes réelles 2)	-	(249)	-	335	-	152
Montant comptable de la dotation à la provision pour pertes sur créances	765	765	1 212	1 212	1 049	1 049

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

- 1) Tient compte des pertes prévues, mais non des pertes réelles, liées aux prêts productifs acquis de M&I. Ces dernières sont détaillées plus loin dans les paragraphes sur le montant comptable de la dotation à la provision pour pertes sur créances.
- 2) Les pertes sur créances sont imputées aux groupes d'exploitation selon les pertes prévues. L'écart entre les dotations à la provision imputées aux groupes d'exploitation calculées selon les pertes prévues et les dotations à la provision pour pertes sur créances réelles est imputé aux Services d'entreprise. Voir la page 58 pour une analyse de la dotation à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision réelles a trait à notre portefeuille canadien. La dotation à la provision pour pertes sur créances spécifique réelle pour le Canada et d'autres pays (à l'exclusion des États-Unis) s'est établie à 611 millions de dollars, contre 662 millions de dollars en 2011. La dotation à la provision pour pertes sur créances spécifique pour les États-Unis s'est établie à 151 millions de dollars, en baisse par rapport à 464 millions de dollars en 2011, principalement du fait des recouvrements sur les prêts douteux acquis. Après ajustement, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances réelles pour les États-Unis pour les périodes comparatives s'est traduite par un recouvrement de 140 millions de dollars et une charge de 446 millions de dollars, respectivement, en raison des recouvrements sur les prêts douteux acquis de M&I. La note 4 afférente aux états financiers, qui figure à la page 131, présente plus de renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique.

Un des principaux facteurs ayant influé sur les dotations à la provision pour pertes sur créances et les radiations est le niveau du solde des nouveaux prêts douteux, représenté par l'augmentation des prêts et acceptations douteux dans le tableau qui suit intitulé Variation du solde brut des prêts et acceptations douteux. Les nouveaux prêts douteux sont demeurés au-dessus des faibles niveaux de 2007, mais tendent toutefois à diminuer dans le portefeuille préexistant de BMO (qui exclut le portefeuille de prêts productifs acquis de M&I). Le total des nouveaux prêts douteux du portefeuille existant de BMO est passé de 1 888 millions de dollars à 1 680 millions de dollars en 2012. Les nouveaux prêts douteux liés au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I se sont situés à 1 421 millions de dollars en 2012, en hausse par rapport à 104 millions. Au moment de son acquisition, nous avons tenu compte de la probabilité que ce portefeuille renferme des prêts douteux et avions établi une provision adéquate au titre des pertes sur les prêts qui, depuis lors, se sont révélés douteux. Sur le plan géographique, les États-Unis regroupent la majorité des nouveaux prêts douteux, soit 70,3 % du total des nouveaux prêts douteux en 2012 en regard de 49,9 % en 2011 en raison de la hausse liée au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I. Le secteur immobilier commercial explique la majorité des nouveaux prêts douteux aux États-Unis, comme c'était le cas au cours de l'exercice précédent.

Le solde brut des prêts douteux, qui ne tient pas compte des prêts douteux acquis, a augmenté pour s'établir à 2 976 millions de dollars en 2012, alors qu'il s'établissait à 2 685 millions en 2011. Ce montant tient compte du solde brut des prêts douteux liés aux portefeuilles de prêts productifs acquis, qui se chiffrait à 1 014 millions. De ce montant, une tranche de 136 millions est visée par une entente de partage des pertes qui expire en 2015 dans le cas des prêts aux entreprises et en 2020 dans celui des prêts aux particuliers. Les facteurs ayant contribué à la variation des prêts douteux sont présentés dans le tableau ci-contre. En 2012, les ventes de prêts douteux bruts ont totalisé 197 millions comparativement à 119 millions en 2011.

Nous évaluons chaque trimestre la provision générale et nous la maintenons afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille de prêts existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. La provision générale a augmenté de 8 millions de dollars par rapport à celle de 2011 pour s'établir à 1 460 millions et comprend une tranche de 120 millions se rapportant au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I.

La provision générale demeure suffisante et, à la clôture de l'exercice, elle représentait 0,85 % des actifs pondérés en fonction du risque de crédit par rapport à 0,81 % à la clôture de l'exercice 2011. Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 77 millions de dollars en 2012, pour s'établir à 1 706 millions et il demeure suffisant. BMO maintient également une provision de 230 millions de dollars liée aux engagements n'ayant pas fait l'objet de prélèvements et aux lettres de crédit considérés comme d'autres instruments de crédit qui est incluse dans les autres passifs.

L'ensemble du portefeuille de prêts de BMO demeure bien diversifié, par unité d'exploitation et par secteur géographique, et il est principalement constitué de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises, qui sont plus stables. Les portefeuilles canadien et américain représentent respectivement 73,4 % et 24,8 % du total des prêts, comparativement à 71,6 % et à 26,5 % en 2011. Les prêts aux particuliers comptent pour 59,4 % du total du portefeuille, une légère baisse par rapport à 59,7 % en 2011, environ 88 % du portefeuille étant garanti au Canada et 97 %, aux États-Unis. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises représentent 40,6 % du total du portefeuille, une légère hausse comparativement à 40,3 % en 2011. Nous continuons à surveiller de manière proactive les secteurs d'activité qui nécessitent une attention soutenue à notre avis, notamment les prêts aux particuliers au Canada et le secteur immobilier aux États-Unis.

La gestion du risque de crédit fait l'objet d'une analyse plus détaillée à la page 80. La note 6, à la page 134 des états financiers, et les tableaux 11 à 19, aux pages 108 à 111 fournissent de plus amples renseignements à l'égard du portefeuille de prêts, des prêts douteux et des dotations à la provision et de la provision pour pertes sur créances de BMO. Les pages 67 et 68 ainsi que les tableaux 20 à 22, aux pages 112 et 113, fournissent des détails sur les expositions de BMO en Europe.

Variation du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) ¹⁾ (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	2007
SBPAD à l'ouverture de l'exercice	2 685	2 894	3 297	2 387	720	666
Augmentation des prêts et acceptations douteux	3 101	1 992	2 330	2 690	2 506	588
Diminution des prêts et acceptations douteux 2)	(1 631)	(1 285)	(1 750)	(288)	131	(143)
Radiations	(1 179)	(916)	(983)	(1 492)	(970)	(391)
SBPAD à la clôture de l'exercice	2 976	2 685	2 894	3 297	2 387	720
SPAD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	1,16	1,12	1,62	1,94	1,26	0,44
SPAD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations (exclusion faite des portefeuilles acquis) 3)	0,85	1,18	1,63	1,94	1,26	0,44

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

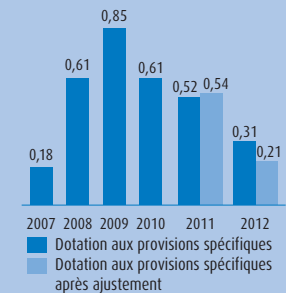
- 1) Le SBPAD exclut les prêts douteux acquis.
- 2) Comprend les montants des prêts douteux qui sont redevenus productifs, les ventes de prêts, les remboursements, l'incidence des fluctuations des taux de change et l'incidence des radiations de prêts aux particuliers qui n'avaient pas été comptabilisés dans les nouveaux prêts douteux.
- 3) Le ratio est présenté exclusion faite des portefeuilles acquis afin de favoriser la comparaison avec les données historiques (voir la section Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I), à la page 34, pour plus de détails).

Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances



Le solde brut des prêts douteux est demeuré peu élevé.

Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations



Les dotations à la provision ont continué de reculer par rapport aux niveaux élevés de 2009 et sont en baisse en regard de celles de 2011.

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Mise en garde

La section Dotation à la provision pour pertes sur créances et autres données sur la qualité du crédit renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Charges autres que d'intérêts

En 2012, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 1 497 millions de dollars, ou de 17 %, et se sont établies à 10 238 millions. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont monté de 1 060 millions, ou de 13 %, atteignant 9 513 millions. Le montant des charges autres que d'intérêts ajustées ne tient pas compte des coûts d'intégration de M&I en 2012 et 2011, des coûts de restructuration pour 2012 en vue d'harmoniser notre structure de coûts avec le contexte commercial actuel et futur, des coûts liés à l'acquisition de M&I pour 2011, ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de tous les exercices. Les facteurs ayant contribué à l'augmentation de ces charges sont présentés dans le tableau intitulé Ventilation de la croissance des charges autres que d'intérêts ajustées et des charges autres que d'intérêts.

Les montants figurant dans le reste de cette section sont présentés après ajustement.

Comme nous l'expliquons à la page 35, la prise en compte des résultats liés à l'entreprise acquise pour huit mois de plus en 2012 a accru les charges ajustées de 856 millions de dollars ou de 10 %. L'appréciation du dollar américain a entraîné une augmentation de 34 millions, ou de 0,4 %, des charges en 2012, compte non tenu de l'incidence de l'entreprise acquise. Exclusion faite de ces deux éléments, les charges ont augmenté de 170 millions, ou de 2,0 %, essentiellement en raison de l'investissement continu dans nos activités, notamment au chapitre des projets de développement technologique.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans le tableau intitulé Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts. Les charges et leur croissance sont présentées plus en détail dans le tableau 8, à la page 105.

La rémunération du personnel, qui comprend les salaires, la rémunération liée au rendement, les avantages sociaux et les coûts de séparation, ont augmenté de 547 millions de dollars, ou de 11 %, en regard de 2011. De ce montant, une tranche de 466 millions est attribuable à la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus. L'augmentation résiduelle de 81 millions s'explique par l'investissement continu dans nos activités et l'appréciation du dollar américain.

Les frais de bureau et de matériel ont accusé une hausse de 206 millions de dollars, ou de 13 %. Une tranche de 161 millions est imputable à la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus, le reliquat de la hausse s'expliquant par les projets de développement technologique et l'appréciation du dollar américain.

Les autres charges se sont accrues de 263 millions de dollars, ou de 14 %, principalement en raison de la prise en compte des résultats de M&I pour huit mois de plus, qui représentent une tranche de 223 millions de l'augmentation.

Le ratio d'efficacité de BMO s'est dégradé de 80 points de base et a atteint 63,5 % en 2012. Après ajustement, ce ratio a été de 63,1 %, soit une augmentation de 160 points de base.

PE Canada est la plus importante unité d'exploitation de BMO et son ratio d'efficacité, soit 51,5 %, s'est détérioré de 60 points de base depuis 2011, principalement en raison de l'accroissement des sommes consacrées aux initiatives et de l'incidence de la baisse de la marge nette d'intérêts sur les revenus, facteurs en partie contrebalancés par les avantages découlant des efforts visant à rehausser la productivité.

Le ratio d'efficacité de PE États-Unis a atteint 60,2 %, soit un résultat essentiellement inchangé d'un exercice à l'autre.

Le ratio d'efficacité du groupe Gestion privée s'est accru de 30 points de base pour s'établir à 75,5 %, la croissance des revenus ayant été contrebalancée par la hausse des dépenses relatives aux priorités stratégiques.

Le ratio d'efficacité de BMO Marchés des capitaux s'est affaibli de 240 points de base pour se chiffrer à 59,8 % en raison essentiellement de l'augmentation des frais liés au personnel et des investissements dans les technologies.

Le levier d'exploitation a été de -1,4 % et, après ajustement, il s'est situé à -2,8 %. L'un de nos objectifs financiers à moyen terme est de générer un levier d'exploitation ajusté annuel moyen de 2,0 % ou plus, ce qui signifie qu'il nous faut réaliser une hausse du taux de croissance de nos revenus ajustés dépassant d'au moins 2 points de pourcentage en moyenne celle de nos charges autres que d'intérêts ajustées. Nous entendons rehausser l'efficacité et notre levier d'exploitation en stimulant nos revenus grâce à une approche véritablement axée sur les besoins de nos clients ainsi qu'en exerçant un contrôle sur les coûts au moyen d'une gestion efficace des charges et de la réalisation de synergies à l'égard de l'intégration de M&I.

Des exemples d'initiatives visant à accroître la productivité sont donnés dans l'Analyse des résultats de 2012 des groupes d'exploitation, analyse qui débute à la page 43.

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure clé de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** constitue une autre mesure importante de la productivité et se calcule de la même façon, à partir du montant ajusté des revenus et des charges. Voir la page 99.

Ventilation de la croissance des charges autres que d'intérêts ajustées et des charges autres que d'intérêts (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010
Acquisitions d'entreprises importantes	10,3	5,8	1,2
Incidence de la conversion du dollar canadien et américain, exclusion faite des acquisitions	0,4	(1,5)	(2,8)
Autres facteurs	1,8	7,2	6,7
Croissance totale des charges autres que d'intérêts ajustées	12,5	11,5	4,9
Incidence des éléments d'ajustement	4,6	3,2	(1,7)
Croissance totale des charges autres que d'intérêts	17,1	14,7	3,2

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011*	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Rémunération liée au rendement	1 641	1 581	1 455	60	4
Autres formes de rémunération du personnel	3 725	3 238	2 909	487	15
Rémunération totale du personnel	5 366	4 819	4 364	547	11
Bureaux et matériel	1 760	1 554	1 343	206	13
Autres	2 182	1 919	1 709	263	14
Amortissement des immobilisations incorporelles	205	161	167	44	27
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	9 513	8 453	7 583	1 060	13
Éléments d'ajustement	725	288	36	437	+100
Total des charges autres que d'intérêts	10 238	8 741	7 619	1 497	17
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	12,5	11,5	5,0	s.o.	s.o.
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	17,1	14,7	3,2	s.o.	s.o.

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens. s. o. sans objet

Ratios d'efficacité par groupe (bic) (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010
Ratios d'efficacité			
PE Canada	51,7	51,0	50,8
PE États-Unis	63,3	62,5	67,9
Groupe GP	76,5	75,7	74,4
BMO Marchés des capitaux	59,8	57,4	55,7
Total pour BMO	63,5	62,7	62,2
Principaux ratios d'efficacité ajustés			
PE États-Unis	60,2	60,0	66,2
Groupe GP	75,5	75,2	74,2
Total pour BMO	63,1	61,5	62,0

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Mise en garde

La section Charges autres que d'intérêts renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, comme nous l'indiquons à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 164.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

En 2012, la charge d'impôts s'est chiffrée à 938 millions de dollars, alors qu'en 2011, elle était de 876 millions. Le taux d'imposition effectif présenté en 2012 a été de 18,3 %, par rapport à un taux de 22,0 % en 2011. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est chiffrée à 991 millions de dollars en 2012 contre 906 millions de dollars en 2011. Le taux d'imposition effectif ajusté s'est établi à 19,5 % en 2012 contre 21,7 % en 2011. La baisse du taux d'imposition effectif ajusté est principalement attribuable à la réduction de 1,6 % du taux d'imposition prévu par la loi au Canada en 2012 et à la hausse des recouvrements d'impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.

BMO couvre une partie du risque de change découlant de ses investissements dans des établissements aux États-Unis en finançant ces investissements en dollars américains. Dans le cadre de ce programme, le profit ou la perte provenant des opérations de couverture et le profit ou la perte latent provenant de la

conversion des investissements dans des établissements aux États-Unis viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres. Aux fins de l'impôt sur le résultat, le profit ou la perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres, tandis que le profit ou la perte latent connexe sur les investissements dans des établissements aux États-Unis n'est assujetti à l'impôt sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans des établissements aux États-Unis ont entraîné un recouvrement d'impôts sur le résultat de 13 millions de dollars pour l'exercice, lequel a été affecté aux capitaux propres, contre une charge d'impôts sur le résultat de 26 millions en 2011. L'état consolidé de la variation des capitaux propres, à la page 122, contient des renseignements plus détaillés.

Le tableau 8, à la page 105, présente en détail le montant net des charges fiscales et des impôts de 1 521 millions de dollars assumé par BMO en 2012. L'augmentation par rapport à 1 396 millions en 2011 tient principalement à l'accroissement de la charge d'impôts sur le résultat ainsi qu'à la hausse des retenues sur salaire.

- 1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujetti à l'impôt.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à nos administrateurs, à nos dirigeants et aux entités qui leur sont liées, ainsi qu'à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers, à la page 169. Nous offrons un ensemble sélectionné de produits de prêts hypothécaires et autres prêts à nos

employés aux taux que nous accordons généralement à nos clients privilégiés. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Les options sur actions et les unités d'actions différées attribuées aux administrateurs, ainsi que les contrats de prêt à taux réduit consentis aux dirigeants, par suite de mutations effectuées à notre demande, sont analysés à la note 27, à la page 168.

Analyse des résultats de 2012 des groupes d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) (pages 45 à 51)

Le bénéfice net s'est chiffré à 2 301 millions de dollars en 2012, une hausse de 176 millions, ou de 8,2 %, par rapport à 2011. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 375 millions de dollars, soit une hausse de 207 millions, ou de 9,5 %. Les Services bancaires Particuliers et entreprises comprennent deux secteurs opérationnels, à savoir Services bancaires Particuliers et entreprises - Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises - États-Unis (PE États-Unis).

Groupe Gestion privée (groupe GP) (pages 52 à 54)

Le bénéfice net a atteint 525 millions de dollars en 2012, une hausse de 49 millions, ou de 10 %, par rapport à 2011. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 546 millions de dollars, soit une augmentation de 60 millions de dollars, ou de 12 %.

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) (pages 55 à 57)

Le bénéfice net s'est chiffré à 948 millions de dollars en 2012, soit une hausse de 46 millions, ou de 5,1 %, par rapport à 2011. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 949 millions de dollars, soit une augmentation de 47 millions de dollars, ou de 5,2 %.

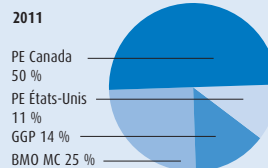
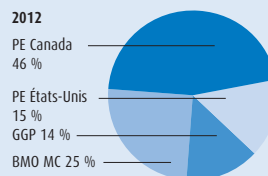
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (page 58)

Le groupe a enregistré un bénéfice net de 415 millions de dollars en 2012, comparativement à une perte nette de 389 millions en 2011. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 222 millions de dollars, soit une amélioration de 503 millions comparativement à 2011.

Répartition des résultats

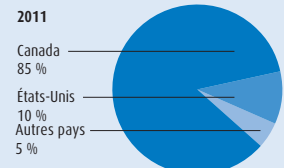
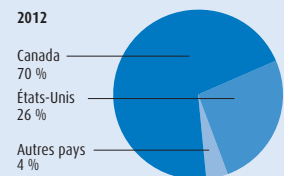
Les normes de répartition des résultats par région et par groupe d'exploitation sont énoncées à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 167. Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées, comme nous l'expliquons à la page suivante, laquelle présente également plus de renseignements sur la répartition des résultats.

Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation*



La proportion du bénéfice net ajusté attribuable à PE États-Unis a augmenté en 2012 grâce à l'acquisition de M&I.

Bénéfice net ajusté par pays



L'acquisition de M&I a contribué à augmenter le bénéfice réalisé aux États-Unis en 2012.

* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise, lesquels reflètent en partie la méthode de provisionnement selon les pertes prévues qu'utilise BMO.

Apport aux revenus, aux charges, au bénéfice net et aux actifs moyens par groupe d'exploitation et par pays (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	Services bancaires Particuliers et entreprises			Groupe Gestion privée			BMO Marchés des capitaux			Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations			Total consolidé		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Apport relatif des groupes d'exploitation aux résultats de BMO (%)															
Revenus	57,0	58,4	59,5	18,0	18,5	18,4	20,2	23,7	26,8	4,8	(0,6)	(4,7)	100	100	100
Charges	49,8	50,1	51,7	21,7	22,4	22,0	19,1	21,7	24,0	9,4	5,8	2,3	100	100	100
Bénéfice net	54,9	68,2	65,3	12,5	15,3	14,9	22,6	29,0	28,3	10,0	(12,5)	(8,5)	100	100	100
Bénéfice net ajusté	58,0	66,2	65,4	13,3	14,8	15,0	23,2	27,5	28,0	5,4	(8,6)	(8,4)	100	100	100
Actifs moyens	41,1	41,3	44,5	3,7	3,7	3,6	46,2	46,0	50,5	9,0	9,0	1,4	100	100	100
Total des revenus															
Canada	6 105	6 044	5 775	1 979	2 005	1 814	2 034	2 083	2 026	117	(30)	(412)	10 235	10 102	9 203
États-Unis	3 084	2 096	1 503	698	423	267	1 030	1 012	1 036	577	17	(167)	5 389	3 548	2 639
Autres pays	-	-	-	222	157	175	201	204	216	83	(68)	6	506	293	397
	9 189	8 140	7 278	2 899	2 585	2 256	3 265	3 299	3 278	777	(81)	(573)	16 130	13 943	12 239
Total des charges															
Canada	3 111	3 060	2 947	1 608	1 581	1 411	975	965	931	400	231	179	6 094	5 837	5 468
États-Unis	1 986	1 320	992	554	344	241	830	786	756	539	249	(14)	3 909	2 699	1 975
Autres pays	-	-	-	55	31	27	148	144	138	32	30	11	235	205	176
	5 097	4 380	3 939	2 217	1 956	1 679	1 953	1 895	1 825	971	510	176	10 238	8 741	7 619
Bénéfice net															
Canada	1 799	1 758	1 648	268	302	275	813	795	678	38	(66)	(12)	2 918	2 789	2 589
États-Unis	502	367	234	89	47	14	93	55	71	306	(222)	(241)	990	247	78
Autres pays	-	-	-	168	127	142	42	52	67	71	(101)	8	281	78	217
	2 301	2 125	1 882	525	476	431	948	902	816	415	(389)	(245)	4 189	3 114	2 884
Bénéfice net ajusté															
Canada	1 802	1 761	1 652	270	306	278	813	795	678	(3)	(72)	(11)	2 882	2 790	2 597
États-Unis	573	407	255	105	52	16	94	55	71	266	(176)	(241)	1 038	338	101
Autres pays	-	-	-	171	128	143	42	52	67	(41)	(33)	8	172	147	218
	2 375	2 168	1 907	546	486	437	949	902	816	222	(281)	(244)	4 092	3 275	2 916
Actifs moyens															
Canada	161 384	153 079	144 836	15 924	14 159	11 444	139 333	118 961	107 915	16 241	16 590	(7 426)	332 882	302 789	256 769
États-Unis	62 218	40 896	32 361	3 678	2 773	2 346	94 691	80 280	66 733	30 214	21 675	13 185	190 801	145 624	114 625
Autres pays	-	-	-	702	519	503	17 538	16 925	26 554	2 341	4 077	23	20 581	21 521	27 080
	223 602	193 975	177 197	20 304	17 451	14 293	251 562	216 166	201 202	48 796	42 342	5 782	544 264	469 934	398 474

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

Selon la méthode que BMO utilise aux fins de la présentation des résultats sectoriels, les pertes sur créances prévues sont imputées chaque trimestre aux groupes d'exploitation suivant leur quote-part de telles pertes. L'écart entre les charges trimestrielles calculées en fonction des pertes sur créances prévues et les dotations à la provision trimestrielles requises, compte tenu des pertes réelles, est porté au débit (ou au crédit) des Services d'entreprise. Les résultats des groupes d'exploitation sont présentés selon les pertes sur créances prévues, et nous présentons également les dotations à la provision pour pertes sur créances des groupes d'exploitation selon les pertes réelles, qui sont détaillées à la page 40.

L'analyse des revenus effectuée par BMO s'appuie sur les revenus consolidés qui sont présentés dans les états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic), tout comme le font les membres de son groupe de référence canadien. Cependant, comme bon nombre des membres de notre groupe de pairs, nous continuons d'analyser les revenus des groupes d'exploitation selon une bic. Cette méthode prévoit un ajustement visant à augmenter les revenus et la charge d'impôts sur le résultat présentés dans les états financiers d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains éléments exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi. La compensation des ajustements sur une base d'imposition comparable des groupes est reflétée dans les revenus des Services d'entreprise et dans la charge d'impôts sur le résultat.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012, le groupe GP et PE Canada ont conclu une entente modifiant la façon dont sont présentés les résultats

financiers liés aux ventes de fonds d'investissement de détail. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités.

Au cours de 2011, des actifs douteux garantis par des biens immobiliers d'environ 1,0 milliard de dollars américains, comprenant essentiellement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers, ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise afin de permettre à nos secteurs de se concentrer sur les relations clients existantes et de tirer parti des compétences en gestion des risques de l'unité de gestion des actifs spéciaux. Les soldes des prêts, les revenus et les charges des périodes antérieures ont été retraités pour refléter ce transfert. Des actifs semblables acquis dans le cadre de la transaction relative à M&I, d'environ 1,5 milliard de dollars américains, ont également été inclus dans les Services d'entreprise. Ces actifs avaient une valeur comptable de 1 012 millions de dollars américains à la fin de 2012.

Les activités de M&I sont essentiellement reflétées dans les unités d'exploitation PE États-Unis, groupe Gestion privée et Services d'entreprise, et une petite partie d'entre elles est prise en compte dans BMO Marchés des capitaux. Les résultats des Services d'entreprise tiennent compte de certains éléments se rapportant au portefeuille de prêts acquis de M&I, y compris la comptabilisation d'une partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est reflétée dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis et les dotations à la provision pour pertes sur créances liées au portefeuille acquis de M&I. Les coûts d'intégration et de restructuration sont également imputés à l'unité Services d'entreprise. Nous avons établi les pertes prévues à l'égard du portefeuille de prêts acquis de M&I aux unités PE États-Unis et groupe Gestion privée de la même façon que les pertes prévues à l'égard des autres prêts de PE États-Unis et du groupe Gestion privée.

Services bancaires Particuliers et entreprises (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada					PE États-Unis					PE				
	2012	2011*	2010	Variation par rapport à 2011		2012	2011*	2010	Variation par rapport à 2011		2012	2011*	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%				\$	%				\$	%
Revenus nets d'intérêts (bic)	4 342	4 362	4 164	(20)	-	2 433	1 624	1 104	809	50	6 775	5 986	5 268	789	13
Revenus autres que d'intérêts	1 846	1 806	1 699	40	2	568	348	311	220	63	2 414	2 154	2 010	260	12
Total des revenus (bic)	6 188	6 168	5 863	20	-	3 001	1 972	1 415	1 029	52	9 189	8 140	7 278	1 049	13
Dotation à la provision pour pertes sur créances	567	547	502	20	4	336	201	124	135	67	903	748	626	155	21
Charges autres que d'intérêts	3 196	3 148	2 979	48	2	1 901	1 232	960	669	54	5 097	4 380	3 939	717	16
Bénéfice avant impôts sur le résultat et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 425	2 473	2 382	(48)	(2)	764	539	331	225	42	3 189	3 012	2 713	177	6
Impôts sur le résultat (bic)	641	700	716	(59)	(8)	247	187	115	60	32	888	887	831	1	-
Bénéfice net	1 784	1 773	1 666	11	1	517	352	216	165	47	2 301	2 125	1 882	176	8
Bénéfice net ajusté	1 794	1 781	1 672	13	1	581	387	235	194	50	2 375	2 168	1 907	207	9
Profit économique net											971	1 172	1 180	(201)	(17)
Rendement des capitaux propres ajusté (%)											18,2	24,0	28,9		(5,8)
Rendement des capitaux propres (%)											17,6	23,5	28,5		(5,9)
Lever d'exploitation ajusté (bic) (%)	(1,2)	(0,3)	5,4	n.s.	(0,5)	13,0	(6,9)		n.s.	(2,6)	1,3	2,8		n.s.	
Lever d'exploitation (bic) (%)	(1,3)	(0,4)	5,4	n.s.	(2,1)	11,0	(6,0)		n.s.	(3,5)	0,6	3,0		n.s.	
Ratio d'efficacité (bic) (%)	51,5	50,9	50,7	0,6	60,2	60,0	66,2		0,2	54,3	53,1	53,7		1,2	
Ratio d'efficacité (bic) (%)	51,7	51,0	50,8	0,7	63,3	62,5	67,9		0,8	55,5	53,8	54,1		1,7	
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs (%)	2,78	2,93	2,95	0,15	4,36	4,45	3,75		(0,09)	3,19	3,23	3,09		(0,04)	
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires											12 611	8 692	6 405	3 919	45
Actifs productifs moyens	156 282	148 867	141 063	7 415	5	55 857	36 471	29 442	19 386	53	212 139	185 338	170 505	26 801	14
Solde moyen des prêts et acceptations	159 534	151 363	143 044	8 171	5	50 711	32 892	25 737	17 819	54	210 245	184 255	168 781	25 990	14
Solde moyen des dépôts	107 075	102 580	98 968	4 495	4	59 147	36 425	26 178	22 722	62	166 222	139 005	125 146	27 217	20
Actifs sous administration	15 521	22 421	22 740	(6 900)	(31)	59 318	56 401	58 596	2 917	5	74 839	78 822	81 336	(3 983)	(5)
Actifs sous gestion	-	-	-	-	-	-	-	805	-	n.s.	-	-	805	-	n.s.
Effectif : Équivalent temps plein	16 340	16 861	16 302	(521)	(3)	7 560	7 564	4 370	(4)	-	23 900	24 425	20 672	(525)	(2)

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

* Les mesures se rapportant au levier pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.
n. s. non significatif

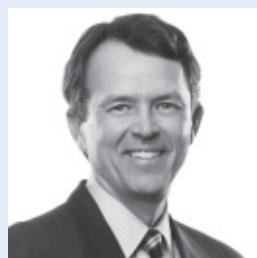
Principales données financières de PE États-Unis (en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Total des revenus (bic)	2 991	1 996	1 357	995	50
Charges autres que d'intérêts	1 895	1 248	921	647	52
Bénéfice net comptable	516	356	207	160	45
Bénéfice net ajusté	579	392	226	187	48
Actifs productifs moyens	55 682	36 918	28 232	18 764	51
Solde moyen des prêts et acceptations	50 549	33 286	24 679	17 263	52
Solde moyen des dépôts	58 964	36 866	25 112	22 098	60

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Nous offrons à plus de sept millions de clients de deux segments de clientèle, soit les particuliers et les entreprises, une vaste gamme de produits et services, notamment des solutions en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit, de même qu'un éventail de produits aux entreprises et des services-conseils financiers. Nous assurons la prestation de nos services par l'intermédiaire du réseau de succursales de BMO Banque de Montréal, des services bancaires par téléphone, mobiles ou en ligne et des guichets automatiques (GA), en misant sur une force de vente hautement qualifiée composée de spécialistes – Prêts hypothécaires, de planificateurs financiers, de conseillers bancaires – Petites entreprises et de spécialistes des services aux entreprises.



« Nous continuons d'aider les clients à prendre des décisions financières avisées et nous continuons d'investir dans l'accroissement de nos capacités dans le but d'offrir un service exceptionnel, peu importe le circuit de distribution. Et cela nous a valu des résultats de niveau supérieur en matière de fidélisation de la clientèle, tant dans le secteur des services bancaires aux particuliers que celui des services bancaires aux entreprises. »

Frank Techar
Président et chef de la direction
Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Forces et facteurs de création de valeur

- Une forte position concurrentielle dans les services bancaires aux entreprises, comme en fait foi notre classement au deuxième rang pour la part de marché des prêts aux PME de 5 millions de dollars et moins.
- Le plus important émetteur de cartes MasterCard au Canada, compte tenu du volume de transactions, et l'un des principaux émetteurs de cartes de crédit d'entreprise en Amérique du Nord.
- Une équipe formée de spécialistes d'expérience qui sert les moyennes entreprises et qui met à leur disposition une gamme intégrée de produits et de services, ce qui explique les taux élevés de fidélité de la clientèle.
- Des pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui sont suivies de manière rigoureuse et qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées, quelle que soit la conjoncture.
- Une clientèle considérable et loyale, et une forte présence de la marque.

Défis

- Contexte défavorable à la croissance des revenus, du fait de la lenteur de la croissance économique et de la faiblesse des taux d'intérêt.
- Pression accrue sur nos ressources en raison du resserrement des normes de gouvernance, de sécurité de l'information et de gestion des fraudes par les organismes de réglementation.
- Concurrence accrue pour l'obtention de ressources qualifiées.

Nos secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent des solutions financières pour répondre aux besoins des clients en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Environ 20 % des ménages au Canada font affaire avec nous.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent à notre clientèle de petites entreprises, de PME et de moyennes entreprises un large éventail de produits destinés aux entreprises ainsi que des services-conseils financiers.

Notre stratégie

Nous entendons réussir sur le marché canadien en offrant une expérience client qui se démarque par les conseils que nous donnons, peu importe le circuit de distribution, et en tirant parti de la productivité élevée de notre réseau de distribution.

Nos moyens de différenciation

- Culture orientée vers le client et le rendement élevé.
- Offres novatrices alignées sur la marque.
- Circuits directs qui comptent parmi les meilleurs sur le marché.
- Processus de base automatisés et rationalisés.
- Connaissances sur les clients et segmentation de la clientèle guidées par les données.
- Gestion des risques rigoureuse.

Principaux facteurs et mesures de rendement

	2012	2011*	2010
Croissance du bénéfice net (%)	0,6	6,4	16,5
Croissance des revenus (%)	0,3	5,2	10,8
Croissance des charges (%)	1,6	5,6	5,4
Ratio d'efficacité (%)	51,7	51,0	50,8
Revenus – Services bancaires aux particuliers (en millions de dollars)	3 857	3 829	3 693
Croissance des prêts aux particuliers (%) 1)	5,5	5,7	4,8
Croissance des dépôts de particuliers (%)	3,9	0,7	0,7
Revenus – Services bancaires aux entreprises (en millions de dollars)	2 331	2 339	2 170
Croissance des prêts aux entreprises (%) 1)	5,1	6,3	4,1
Croissance des dépôts d'entreprises (%)	5,3	9,9	8,4
Indice de mobilisation des employés (%) 2)	74	78	75

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

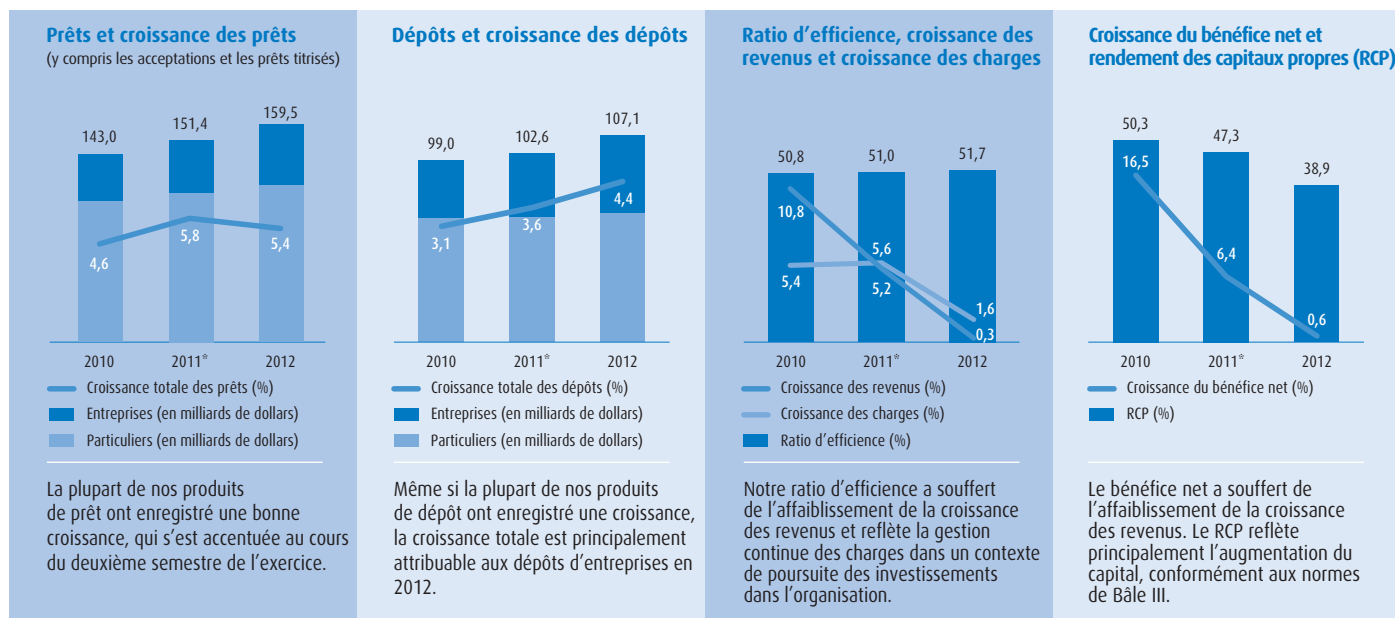
* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

1) Y compris les prêts courants, les acceptations et les prêts titrisés.

2) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., entreprise de recherche indépendante.

Mise en garde

La section Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.



Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

Objectifs et réalisations du groupe en 2012

Continuer à améliorer l'expérience client et se démarquer de la concurrence sur le marché canadien.

- L'accent que nous avons mis sur l'amélioration de la qualité et de la constance de l'expérience client nous a permis d'enregistrer des taux plus élevés en matière de fidélisation de la clientèle.
- Nos employés respectent tous une vision et une promesse de la marque qui reposent toutes deux sur la prestation d'une expérience client exceptionnelle. En 2012, 98 % des employés qui ont participé au sondage annuel auprès des employés ont indiqué que la fidélisation de la clientèle constituait, à leur avis, un facteur essentiel pour assurer notre succès et qu'ils comprenaient ce qu'ils devaient faire pour soutenir notre vision qui consiste à être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Proposer de nouvelles offres irrésistibles qui feront progresser nos résultats.

- Nous avons continué d'offrir notre produit hypothécaire primé qui aide les clients à se libérer de leur hypothèque plus rapidement, à payer moins d'intérêts et à se protéger contre d'éventuelles hausses des taux d'intérêt. La popularité de ce produit nous a permis de jeter les bases en vue d'établir de nouvelles relations de long terme et d'élargir les relations clients existantes.
- Nous avons lancé l'initiative Prêts pour les affaires qui disposera, sur une période de trois ans, de 10 milliards de dollars pour le financement des entreprises canadiennes afin de les aider à améliorer leur entreprise, notamment à augmenter leur productivité et à s'implanter dans de nouveaux marchés.
- BMO est la seule banque canadienne à être honorée d'un prestigieux prix Model Bank du groupe de recherche Celent. Ce prix nous a été décerné en 2012 pour souligner la qualité de la plateforme des Services bancaires en ligne pour entreprises de BMO. Le programme de récompenses annuel Celent reconnaît les banques de partout dans le monde qui se sont distinguées pour leurs réalisations en matière de technologies bancaires.

Améliorer la productivité de notre réseau de vente et de distribution.

- Nous avons consolidé notre réseau de succursales, par l'ouverture ou la rénovation de 51 succursales.
- Nous avons réalisé un aménagement innovateur favorisant des entretiens de qualité avec les clients dans 11 succursales. Nous avons apporté des améliorations visant la taille et l'aménagement des succursales par exemple, et implanté de nouvelles technologies en vue de stimuler la productivité.
- Nous avons élargi notre réseau de guichets automatiques en ajoutant plus de 350 de ces appareils.

- Les ventes effectuées par la force de vente des Services bancaires aux particuliers ont augmenté de 11 %, principalement grâce à la hausse du nombre de rendez-vous planifiés et à l'amélioration de la qualité des entretiens découlant d'une meilleure compréhension des besoins des clients.
- Notre ratio d'efficacité a faibli, reflétant le recul des marges et les investissements soutenus dans les activités.

Continuer à repenser nos processus de base et nos technologies pour offrir une expérience client de qualité exceptionnelle, accroître la disponibilité du personnel de première ligne et réduire les coûts.

- Les Services mobiles BMO comptent maintenant plus de 630 000 utilisateurs. Grâce à ces services, les clients peuvent utiliser leur téléphone mobile pour vérifier le solde de leurs comptes, effectuer des virements entre comptes et régler des factures.
- Nous avons apporté d'autres innovations en matière de services bancaires en ligne et mobiles. BMO a été la première grande institution financière au Canada à offrir un outil en ligne permettant de planifier un rendez-vous en succursale. Six mois après son lancement, plus de 14 000 rendez-vous avaient été pris au moyen de cette nouvelle fonction.
- Plus de 950 000 comptes sont passés aux relevés en ligne, ce qui a entraîné une réduction des frais d'impression et d'affranchissement liés à l'envoi de relevés sur papier et démontre notre engagement à exercer une gestion environnementale dans nos collectivités.
- Nous avons mené un projet pilote en vue d'améliorer nos processus de demande et d'approbation de prêt hypothécaire. Ce projet pilote a permis une réduction considérable du temps de traitement et une baisse du nombre de transactions nécessitant des modifications, améliorant ainsi la productivité et l'expérience client.

Objectifs du groupe en 2013

- Améliorer l'expérience client dans le but de nous démarquer de la concurrence sur le marché canadien.
- Accroître notre part du portefeuille de nos clients des services bancaires aux particuliers.
- Cibler les occasions d'affaires régionales dans le secteur des services bancaires aux entreprises dans le but d'accroître notre part de marché des prêts et des dépôts.
- Mettre en œuvre la réingénierie de nos processus de base ainsi que de nouvelles technologies pour améliorer la productivité et l'expérience client.

Contexte et perspectives au Canada

L'économie canadienne n'a pas été à l'abri des vents contraires qui ont freiné l'économie mondiale. En 2012, la croissance de l'emploi a été modérée, et les exportations ont connu des difficultés en raison de la faiblesse de la demande aux États-Unis et de la vigueur du dollar canadien. Dans le marché immobilier résidentiel, les premiers signes de ralentissement se sont manifestés au cours de l'été, les ventes d'habitations s'étant affaiblies, bien que le marché de la construction soit demeuré vigoureux. On prévoit que l'économie canadienne progressera à un rythme d'environ 2 % en 2012 et 2013.

En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers au Canada, le rythme d'endettement des ménages s'est ralenti. La croissance de la demande de crédit à la consommation a fortement reculé, et la croissance du marché hypothécaire devrait ralentir en raison de règles hypothécaires plus restrictives. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que la demande de crédit aux particuliers connaisse une croissance modérée en 2013. En ce qui a trait aux services bancaires aux entreprises, la croissance de la demande de crédit aux entreprises demeure solide, favorisée par un essor des investissements dans le matériel et un marché immobilier commercial soutenu.

Pour l'avenir, les perspectives économiques mondiales demeurent incertaines compte tenu d'un éventail de risques, qu'il s'agisse du ralentissement de la croissance en Chine, des craintes engendrées par la situation budgétaire aux États-Unis ou de la crise de la dette en Europe. En raison de la morosité de la conjoncture économique mondiale et de l'anticipation selon laquelle les taux d'intérêt aux États-Unis n'amorceront pas de remontée avant 2015, les taux d'intérêt au Canada vont probablement demeurer faibles pour une période prolongée. Les dépôts de base ont augmenté, reflétant une aversion croissante pour le risque. À mesure que la conjoncture économique et les marchés financiers se redresseront, la demande de crédit devrait surpasser la croissance des dépôts de base et on prévoit que la demande de financement par dépôts de gros devrait augmenter au cours de 2013 et 2014, comprimant davantage la marge nette d'intérêts. Après avoir enregistré un recul important durant la période de ralentissement économique, la croissance de la demande de crédit aux entreprises à court terme a connu une progression soudaine et atteint un rythme supérieur à sa moyenne à long terme. On s'attend à ce que la croissance de la demande de crédit aux entreprises à court terme demeure solide en 2013 avant de fléchir légèrement en 2014.

Résultats financiers des Services bancaires PE Canada

Le bénéfice net des Services bancaires PE Canada a atteint 1 784 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 11 millions de dollars, ou de 0,6 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Les résultats comptables reflètent les dotations à la provision pour pertes sur créances imputées aux groupes d'exploitation de BMO en fonction des pertes prévues. Le bénéfice net s'est accru de 58 millions de dollars, ou de 3,4 %, après ajustement des résultats comptables pour tenir compte des dotations à la provision calculées en fonction des pertes réelles.

Les revenus ont progressé de 20 millions de dollars, ou de 0,3 %, pour atteindre 6 188 millions de dollars, l'incidence de la croissance des soldes et des frais pour la plupart des activités ayant été essentiellement contrebalancée par la baisse de la marge nette d'intérêts. La marge nette d'intérêts s'est située à 2,78 %, soit 15 points de base de moins que celle de l'exercice précédent, facteur essentiellement attribuable à la compression des marges sur les dépôts en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, aux variations de la composition, reflétant notamment une croissance des prêts supérieure à celle des dépôts, ainsi qu'aux pressions exercées par la concurrence.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont augmenté de 28 millions de dollars, ou de 0,7 %. Cette hausse s'explique par l'incidence de la croissance des soldes et des frais pour la plupart des activités, en partie contrebalancée par le recul de la marge nette d'intérêts.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont reculé de 8 millions de dollars, ou de 0,3 %, l'incidence de la croissance des soldes pour la plupart des activités ayant été plus que contrebalancée par la baisse de la marge nette d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 3 196 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 48 millions de dollars, ou de 1,6 %, du fait principalement des investissements dans les activités, y compris notre réseau de distribution, déduction faite des mesures rigoureuses de gestion des charges. Notre ratio d'efficacité a diminué de 70 points de base, pour s'établir à 51,7 %. L'amélioration de la productivité et l'expérience client constituent un objectif de PE Canada en 2013. À cet effet, certaines mesures sont en cours, telles que les relevés en ligne, l'amélioration des services bancaires mobiles, la prise de rendez-vous en ligne et la modification de la conception des processus, notamment le projet pilote visant les demandes de nouveaux prêts hypothécaires et les pratiques d'approbation qui s'est avéré un succès.

Note : Le sommaire de l'état des résultats de PE Canada figure à la page 45.

Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Nous aidons plus de deux millions de clients en clarifiant pour eux les questions d'argent. Grâce à un réseau de 630 succursales, un centre d'appels, des plateformes de services bancaires en ligne et mobiles, et plus de 1 370 guichets automatiques dans huit États, nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises clientes. Nous mettons notre expertise au service des entreprises clientes en offrant une vaste gamme de produits et services de crédit et de gestion de trésorerie, nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

Forts de l'acquisition de M&I en juillet 2011, nous entendons aider nos clients à réussir. Nous sommes déterminés à renforcer la position avantageuse que nous occupons sur le marché en misant sur le recrutement de nouveaux clients et l'élargissement des relations avec les clients existants.



« Nous voulons nous imposer comme chef de file incontesté dans le Midwest – et pour y arriver, nous comptons établir notre leadership en matière de services bancaires aux entreprises et accroître la rentabilité de nos services bancaires aux particuliers en mettant en œuvre des stratégies ciblant des segments choisis, comme pour les services Premier. Nous avons une occasion extraordinaire d'accroître notre présence dans tous les marchés où nous sommes présents et d'aider nos clients à réussir, en leur offrant une combinaison supérieure d'expertise dans divers secteurs d'activité et de connaissances du marché local. »

Mark Furlong
Président et chef de la direction
Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis et
BMO Harris Bank N.A.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de plus de 160 ans dans le Midwest et un profond engagement à soutenir les collectivités et à contribuer au succès des clients.
- Une équipe de direction solide et expérimentée qui sait ce qu'il faut faire pour livrer concurrence et exceller sur nos marchés.
- Des conditions propices à une croissance rentable, en raison du territoire attrayant couvert par nos succursales et d'une part avantageuse du marché des dépôts dans des marchés clés du Midwest.
- Des services bancaires aux entreprises d'envergure nationale, axés sur les relations d'affaires et établis dans le Midwest, ainsi que des connaissances d'experts dans des secteurs spécifiques.
- Aptitude à mettre à profit les capacités et l'envergure de BMO Groupe financier, en tirant parti des solides relations de travail établies avec le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

Défis

- Les perspectives économiques aux États-Unis demeurent incertaines en raison des anticipations de progression relativement lente de l'économie pour une autre année et de la faible augmentation de la demande globale de prêts.
- Le marché demeure dynamique et vivement concurrentiel dans un contexte où les banques se livrent une concurrence féroce sur le plan de la tarification des prêts et des dépôts pour préserver et accroître leur part de marché.
- La surveillance réglementaire est de plus en plus complexe, compte tenu des nouvelles exigences en matière de réglementation et de conformité.

Nos secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme complète de produits et services aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, notamment des services de dépôt, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises de plus grande envergure une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt, de gestion de trésorerie et de gestion des risques. Nos activités sont centrées sur les segments suivants : financement des grandes entreprises, sociétés industrielles diverses, institutions financières, industrie alimentaire, produits de consommation, financement de concessionnaires d'automobiles, financement de matériel, soins de santé, agriculture et immobilier commercial.

Nos stratégies

- Se positionner comme chef de file dans le domaine des services bancaires aux entreprises dans le Midwest en misant sur une combinaison unique d'accès local et d'expertise dans divers secteurs d'activité et produits, doublée d'un excellent service en matière de gestion de trésorerie.
- Offrir une expérience client exceptionnelle et accroître la rentabilité de nos services bancaires de détail dans un contexte difficile, en mettant l'accent sur les segments et produits clés, tout en continuant de stimuler la croissance de notre volume d'affaires et d'améliorer les capacités de nos circuits de distribution et la productivité.
- Rehausser la confiance des clients des services Premier en les soutenant dans la planification de leur avenir financier grâce à une assistance simplifiée et personnalisée offerte par des banquiers chevronnés.

Nos moyens de différenciation

- Une culture axée sur le client qui vise avant tout à comprendre ses besoins et à l'aider à atteindre ses objectifs financiers.
- Une approche centrée sur l'équipe qui mobilise les capacités de l'organisation au profit du client.
- Une gestion des ventes et un leadership efficaces qui encouragent le personnel affecté à la vente et au service à exceller.
- Une méthode de gestion du rendement disciplinée, transparente et harmonisée qui soutient nos objectifs d'affaires, motive les employés et récompense le rendement supérieur.
- Des produits et services alignés sur la promesse de notre marque qui est de clarifier les questions d'argent.

Principaux facteurs et mesures de rendement 1)	2012	2011*	2010
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	48,1	73,4	(23,7)
Croissance des revenus (%)	49,9	47,2	(0,3)
Levier d'exploitation ajusté (%)	(0,4)	13,8	(7,5)
Croissance du solde moyen des prêts (%) 2)	52,0	34,7	(14,2)
Croissance du solde moyen des dépôts (%)	59,9	46,8	(1,1)
Croissance des revenus – Services bancaires aux particuliers (%)	47,2	31,7	(11,7)
Croissance des revenus – Services bancaires aux entreprises (%)	52,9	80,6	21,1
Indice de mobilisation des employés (%) 3)	74	72	71

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

1) Toutes les mesures sont en dollars américains.

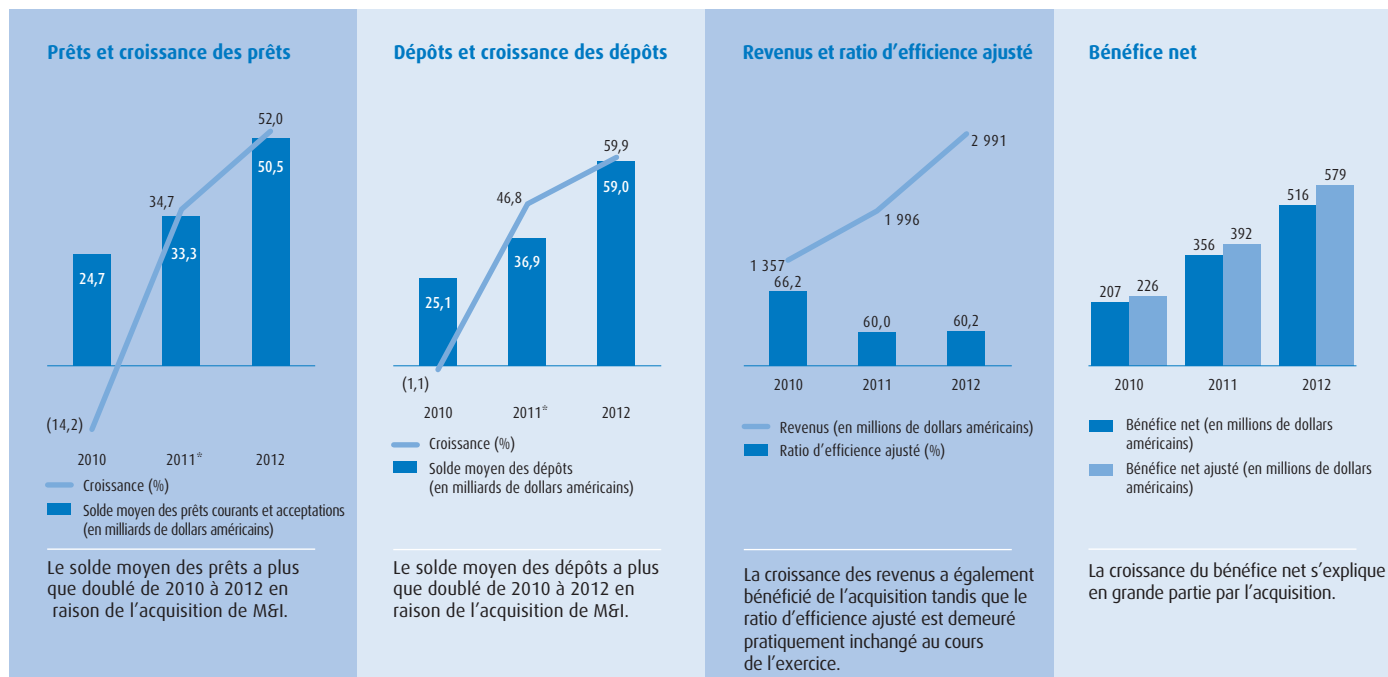
2) Fondée sur les prêts courants et acceptations.

3) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

Mise en garde

La section Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 98.



Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Objectifs et réalisations du groupe en 2012

Intégrer avec succès les activités acquises de M&I.

- Nous avons mené à terme la conversion des services bancaires de base, ce qui comprend les modifications apportées aux systèmes utilisés par nos représentants et caissiers et l'harmonisation de tous les produits de dépôt et de prêt.
- Nous avons implanté la marque BMO Harris Bank dans toutes les régions où nous sommes présents aux États-Unis au moyen d'une nouvelle signalisation et de marchandisage dans plus de 600 emplacements, et d'une nouvelle campagne publicitaire percutante.
- Nous nous sommes employés à tenir tous nos clients informés de tout changement qui était pertinent pour eux en misant sur la communication proactive et continue, notamment au moyen de lettres personnalisées et d'envois de masse ainsi que d'appels effectués par nos représentants.
- Nous avons amélioré notre système de services bancaires par téléphone, BMO Harris Bank By Phone, lequel permet aux clients de joindre un représentant du Centre contact clientèle 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Maintenir un taux de fidélisation de la clientèle élevé.

- Nous nous classons au deuxième rang pour la pénétration des marchés, la satisfaction de la clientèle et les taux de recommandation nets parmi les banques commerciales américaines de notre groupe de référence, selon une étude menée par Greenwich Associates.
- Nous avons ouvert plus de 15 000 comptes bancaires au nom d'enfants mineurs, à la suite du lancement du programme Helpful Steps for Parents qui a pour objet d'aider les parents à montrer à leurs enfants comment gérer leur argent de manière responsable.
- Afin de renforcer la réputation qu'a BMO Harris Bank de fournir de précieux conseils, nous avons continué de faire équipe avec le Tribune Media Group dans le cadre de notre initiative d'éducation financière, qui tire parti de l'expertise de dizaines d'employés capables d'offrir aux clients des conseils sur un éventail de sujets du domaine financier.
- Nous nous sommes lancés dans les médias sociaux sur les plateformes Facebook, Twitter et LinkedIn, ces outils de communication étant fort utiles pour soutenir nos efforts en vue d'offrir un service exceptionnel et des conseils judicieux.

Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus, la gestion efficace des coûts et la poursuite des efforts visant à optimiser notre réseau de distribution.

- Les revenus ont augmenté de 995 millions de dollars américains, ou de 50 %. Les revenus internes se sont accrus de 56 millions de dollars américains, ou de 3,9 %.
- Les charges ajustées ont augmenté de 603 millions de dollars américains, ou de 50 %, principalement en raison de l'acquisition de M&I. Exclusion faite des coûts réglementaires et des autres frais de soutien ainsi que des provisions

constituées à l'égard des litiges, les charges ajustées internes sont demeurées essentiellement les mêmes.

- Nous avons fermé 49 succursales pour réduire le chevauchement des territoires couverts et accroître l'efficacité de notre réseau.
- Nous avons lancé les Services mobiles BMO Harris qui permettent aux particuliers d'utiliser leur téléphone mobile pour vérifier le solde et les mouvements de leurs comptes, effectuer des virements entre comptes et déposer des chèques.

Déployer notre modèle opérationnel unique en matière de services aux entreprises, qui stimule la croissance en offrant un accès local et une expertise sectorielle diversifiée aux clients dispersés sur le territoire couvert par Harris.

- Les revenus dans le marché des services bancaires aux entreprises ont augmenté de 53 % depuis 2011. Les revenus internes se sont accrus de 14 %.
- Nous avons enregistré une solide croissance des prêts aux entreprises et des prêts industriels. Le dernier trimestre de 2012 correspond à la quatrième période d'affilée où nos résultats ont affiché une progression d'un trimestre à l'autre. La croissance d'un exercice à l'autre s'est établie à 15 %, et les dépôts affichent toujours des niveaux élevés.
- Nous avons accru nos capacités en matière de services aux entreprises en nous spécialisant dans le financement de franchises et avons ouvert de nouveaux bureaux pour stimuler la croissance dans les secteurs du financement de concessionnaires, du financement de matériel, des produits alimentaires et de consommation et des services bancaires aux grandes entreprises.
- Nous avons lancé l'initiative Leadership innovateur dans le but d'offrir aux clients actuels et potentiels de précieuses informations provenant d'experts de divers secteurs d'activité et des finances.
- En partenariat avec le *Wall Street Journal*, nous avons lancé « Boss Talk », un éditorial hebdomadaire où des dirigeants d'entreprises d'envergure internationale présentent leurs vues sur les débouchés et les défis liés à leur entreprise et à leur secteur d'activité.

Objectifs du groupe en 2013

- Maintenir un taux de fidélisation de la clientèle élevé.
- Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus et la gestion efficace des coûts.
- Continuer à développer et à améliorer nos produits et la capacité de nos circuits de distribution pour mieux répondre aux besoins des clients.
- Déployer notre modèle opérationnel unique en matière de services aux entreprises, qui stimule la croissance en offrant un accès local et une expertise sectorielle diversifiée aux clients dispersés sur un vaste territoire.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Contexte et perspectives aux États-Unis

Les Services bancaires PE États-Unis occupent une place significative dans huit États américains, et leurs activités sont concentrées dans six États contigus (Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas). La croissance des revenus demeurant limitée, les institutions concurrentes s'efforcent de conquérir une part de marché au moyen d'acquisitions, d'une tarification alléchante, ou encore en investissant constamment dans leur marque pour satisfaire les attentes des clients. La région du Midwest demeure l'objet d'une vive concurrence, car elle présente un potentiel de croissance en raison de la fragmentation du marché.

En 2012, l'économie du Midwest a progressé à un rythme modéré comparable à celui de l'économie nationale, qui était d'environ 2 %. La croissance a été soutenue par une augmentation de la production automobile et la vigueur des investissements des entreprises, mais a toutefois été ralentie par des politiques budgétaires contraignantes, une baisse du rendement des cultures occasionnée par une grave sécheresse, des dépenses de consommation modérées et la faiblesse de la demande mondiale. La croissance des prêts aux entreprises pourrait s'améliorer en 2013 si la disponibilité du crédit augmente, en supposant que les risques liés à la dette européenne et au budget des États-Unis se dissipent. Le marché de la construction non résidentielle devrait vraisemblablement poursuivre sur sa lancée, en raison du taux d'occupation des immeubles commerciaux et industriels en baisse et d'une demande soutenue des investisseurs pour des

immeubles d'habitation locatifs destinés à des familles. La croissance des prêts à la consommation a repris en 2012, ce qui s'explique par le raffermissement de la demande de véhicules motorisés, et devrait continuer à s'améliorer légèrement en 2013, étant donné que les ménages remplaceront leurs vieux véhicules par des modèles plus efficaces sur le plan de la consommation de carburant et que la reprise du marché de l'habitation aura pour effet de stimuler les ventes d'appareils électroménagers et d'articles d'ameublement. On prévoit également que les prêts hypothécaires à l'habitation vont continuer de progresser à mesure que la reprise de l'activité dans le marché de l'habitation se confirmera, en réponse à la capacité financière accrue des consommateurs et à la demande comprimée.

En 2013, nous entendons poursuivre notre objectif de devenir le chef de file dans le domaine des services bancaires aux entreprises dans le Midwest en misant sur une combinaison supérieure d'accès local, d'expertise dans divers secteurs d'activité et d'engagement à l'égard des moyennes entreprises, et accroître de façon considérable la rentabilité de nos services bancaires de détail, en mettant en œuvre des stratégies ciblant des segments choisis et en poursuivant nos efforts afin d'enregistrer des gains de productivité. Nous avons une stratégie de croissance claire qui place le client au centre de tout ce que nous faisons et qui met l'accent sur la progression accrue de nos résultats financiers.

Résultats financiers des Services bancaires PE États-Unis

Les montants présentés dans la présente section sont exprimés en dollars américains. Le bénéfice net de PE États-Unis, établi à 516 millions de dollars en 2012, a progressé de 160 millions de dollars, ou de 45 %, par rapport au montant de 356 millions de dollars inscrit il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel exclut l'amortissement des actifs liés aux acquisitions, s'est établi à 579 millions de dollars, soit 187 millions de dollars, ou 48 %, de plus que celui de l'exercice précédent, du fait principalement de l'entreprise acquise.

Les revenus, établis à 2 991 millions de dollars, ont augmenté de 995 millions de dollars, ou de 50 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, dont une tranche de 939 millions de dollars est attribuable à l'entreprise acquise. Le reste de l'augmentation, soit 56 millions de dollars, ou 3,9 % selon la croissance interne, est principalement attribuable à la hausse des profits sur la vente de prêts hypothécaires nouvellement montés et à l'augmentation des commissions sur prêts aux entreprises.

La marge nette d'intérêts a baissé de 9 points de base, ce qui s'explique par la compression des marges sur les dépôts en raison de la faiblesse des taux d'intérêt et par le recul des marges sur les prêts en raison des pressions concurrentielles, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par l'incidence favorable de la croissance des dépôts, qui a été supérieure à celle des prêts, ainsi que de l'entreprise acquise.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 895 millions de dollars, soit une hausse de 647 millions de dollars, ou de 52 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées, qui se sont chiffrées à 1 801 millions de dollars, ont augmenté de 603 millions de dollars, ou de 50 %, et une tranche de 552 millions de dollars de cette hausse est attribuable à l'incidence de l'entreprise acquise. L'autre tranche de 51 millions de dollars s'explique essentiellement par la progression des coûts réglementaires et des autres frais de soutien et par les provisions constituées à l'égard des litiges.

Le solde moyen des prêts et acceptations a progressé de 17,3 milliards de dollars, d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 50,5 milliards de dollars, en raison principalement de l'entreprise acquise et de la forte croissance interne des prêts aux entreprises.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 22,1 milliards de dollars, d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 59,0 milliards et ce, en raison surtout de l'entreprise acquise et de la croissance interne du secteur des services aux entreprises.

Note : Le sommaire de l'état des résultats de PE États-Unis figure à la page 45.

Groupe Gestion privée

Le groupe Gestion privée (groupe GP) réunit les équipes de BMO qui assurent la prestation des services de gestion de patrimoine. Il offre une vaste gamme de produits et de solutions de gestion de patrimoine, incluant des produits d'assurance, à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels. Le groupe GP est présent au Canada et aux États-Unis, mais également en Asie et en Europe.



« L'une de nos principales priorités est de mieux comprendre les besoins de nos clients afin de les aider à atteindre leurs objectifs dans l'avenir. C'est notamment en mettant à leur disposition un éventail complet de solutions et de produits novateurs et à valeur élevée que nous pouvons répondre à tous les besoins financiers de l'ensemble des particuliers, des clients à valeur nette élevée et des clients institutionnels. »

Gilles Ouellette
Président et chef de la direction
Groupe Gestion privée

Forces et facteurs de création de valeur

- Approche axée sur la planification et les services-conseils intégrant des solutions en matière de placement, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base.
- Équipe hautement qualifiée de spécialistes en gestion de patrimoine déterminés à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Prestige, reconnaissance et fiabilité de la marque.
- Présence importante sur le marché canadien et présence stratégique dans certains marchés américains et émergents choisis où les services de gestion de patrimoine connaissent une forte croissance.
- Accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO à l'échelle du Canada et des États-Unis.
- Culture d'innovation fondée sur la volonté de se démarquer de la concurrence.

Défis

- Contexte de faibles taux d'intérêt qui freine la croissance des revenus.
- Évolution des besoins de la clientèle en phase avec les changements démographiques et les progrès rapides de la technologie.
- Complexité croissante des exigences réglementaires nécessitant une surveillance et un engagement proactifs.
- Érosion de la confiance des consommateurs à l'égard de la performance des marchés.
- Rivalité pour les talents les plus prometteurs.

Nos secteurs d'activité

BMO Nesbitt Burns, notre prestataire de services de placement traditionnels au Canada, offre une vaste gamme de services-conseils orientés client en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière, sur l'existence de nombreuses relations tant à l'interne qu'à l'externe et sur des produits de haute qualité.

BMO Ligne d'action, notre société de services de placement en ligne au Canada, offre aux titulaires de comptes autogérés la gamme d'outils dont ils ont besoin pour effectuer comme ils l'entendent la planification, les recherches et la gestion que nécessitent leurs décisions de placement. BMO Ligne d'action a récemment lancé au Canada ConseilDirect, le premier service canadien à offrir des conseils en placement aux investisseurs en ligne.

Les services de banque privée de BMO, déjà offerts au Canada et aux États-Unis, prévoient prendre de l'expansion à Hong Kong et à Singapour. Forts d'une gamme étendue de solutions et de services financiers, ils offrent une proposition de valeur axée sur la planification et les services-conseils destinée aux clients à valeur nette élevée et très élevée et, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients fortunés aux États-Unis.

Nos stratégies

Nous entendons être le fournisseur de solutions de gestion de patrimoine modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Notre stratégie consiste à répondre aux besoins des clients en matière de gestion de patrimoine maintenant et dans les années à venir. Nous nous sommes entre autres fixé les priorités suivantes :

- Fidéliser les clients par une meilleure compréhension de leurs besoins.
- Mettre l'accent sur la productivité de façon à réduire les coûts tout en augmentant les revenus.
- Accroître la vente des services de planification financière à l'échelle de BMO.
- Mieux faire connaître les produits de BMO qui peuvent répondre aux besoins des clients et promouvoir leur utilisation.
- Investir pour l'avenir dans certains secteurs ciblés à forte croissance.

Nos moyens de différenciation

- Offrir aux clients une expérience personnalisée et unique en matière de planification financière.
- Attirer, développer et retenir les talents les plus prometteurs.
- Continuer à bâtir une culture axée sur l'innovation.

Principaux facteurs et mesures de rendement	2012	2011*	2010
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	12,1	11,2	20,3
Croissance des revenus (%)	12,1	14,6	12,1
Lever d'exploitation ajusté (%)	(0,5)	(1,6)	5,1
Croissance du solde moyen des prêts et des acceptations (%)	16,4	19,3	4,2
Croissance moyenne des dépôts	14,1	11,5	12,8
Augmentation des actifs sous gestion et sous administration (%) 1)	9,4	61,9	12,7
Indice de mobilisation des employés (%) 2)	76	77	75

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

1) Exclut l'incidence des variations du taux de change entre les dollars canadien et américain.

2) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

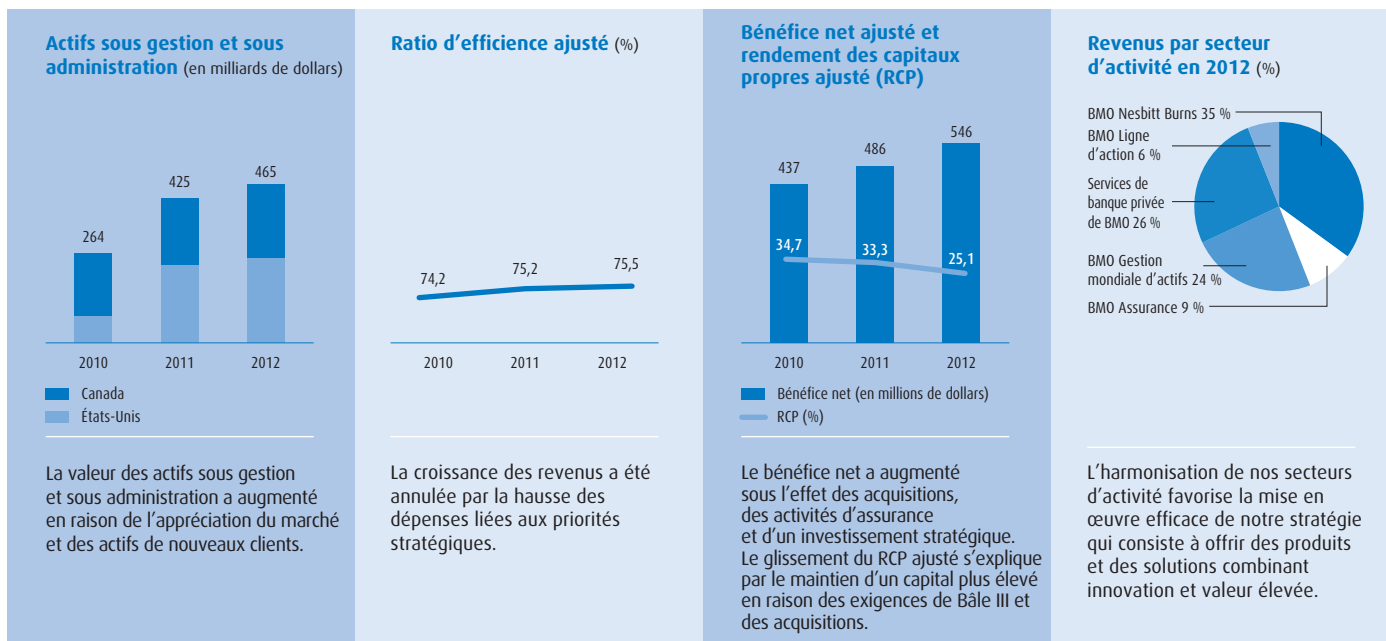
* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une société de placement d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de fiducie, de garde de titres, de prêt de titres et de planification de la retraite aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier. Les secteurs BMO Fonds d'investissement et Fonds négociables en bourse (FNB) fournissent des solutions de placement novatrices par l'intermédiaire de divers circuits de distribution.

BMO Assurance exerce ses activités au Canada et à l'échelle internationale. Au Canada, BMO Assurance offre des produits d'assurance vie, d'assurance soins de santé et de rentes directement aux clients ou par l'entremise de courtiers. Notre secteur spécialisé en assurance crédit vend des produits d'assurance collective (assurance vie, assurance invalidité, assurance contre les pertes d'emploi) dans le cadre des prêts aux particuliers et aux entreprises, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit de BMO ainsi que des assurances voyage. À l'échelle internationale BMO Assurance offre des solutions de réassurance.

Mise en garde

La section Groupe Gestion privée contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.



Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Objectifs et réalisations du groupe en 2012

Poursuivre notre progression vers la réalisation de notre stratégie ciblée et axée sur l'expérience client.

- Nous avons réalisé des entretiens approfondis avec les clients afin de mieux évaluer leurs besoins et leur offrir les meilleurs services pour y répondre.
- Au Canada, nous avons lancé ConseilDirect de BMO Ligne d'action, un service novateur et personnalisé par l'intermédiaire duquel nous offrons des conseils en placement aux investisseurs en ligne, ce qui constitue une première au Canada.
- Notre famille de FNB offre aux clients des produits de placement peu coûteux et diversifiés; en 2011 et 2012, elle a obtenu le taux de recommandation net le plus élevé parmi toutes les familles de fonds d'investissement au Canada.
- Nous avons lancé un nouveau site Web sur la planification financière et mis au point une série d'outils interactifs pratiques, dont plusieurs calculateurs, à l'intention des clients qui prévoient prendre leur retraite, faire un achat important ou épargner pour un programme d'études, afin de les motiver et de les inciter à se doter d'un plan financier axé sur leurs objectifs.
- Nous avons remodelé le site bmoassurance.com afin d'améliorer l'expérience en ligne des clients qui font directement affaire avec nous.

Intégrer avec succès et intensifier nos activités de gestion de patrimoine aux États-Unis.

- Nous avons intégré avec succès les activités de gestion de patrimoine de M&I à nos activités de gestion bancaire privée et de gestion d'actifs aux États-Unis.
- BMO Global Asset Management U.S., le secteur américain de BMO Gestion mondiale d'actifs, englobe maintenant les services primés de BMO dans le domaine des fonds d'investissement et des services de retraite, tous les services étant désormais regroupés sous un modèle opérationnel unique et commercialisés sous une même bannière.
- Nous avons continué à accroître nos capacités en matière de gestion de patrimoine grâce à l'acquisition de CTC Consulting, une société de services-conseils en placement située à Portland et reconnue pour ses compétences en recherche dans la sphère des placements non traditionnels.
- Nous avons transformé notre image de marque aux États-Unis; nous exerçons maintenant nos activités sous les noms de BMO Private Bank, BMO Harris Financial Advisors et BMO Global Asset Management U.S.

Collaborer avec les autres secteurs d'activité de BMO pour offrir des produits et des services financiers de qualité supérieure adaptés aux besoins changeants de nos clients.

- De concert avec les Services bancaires PE États-Unis, nous avons lancé les Services Premier, une nouvelle gamme unique de services axés sur la planification.
- Au Canada, nos services de banque privée et les Services bancaires aux entreprises ont uni leurs efforts pour mettre en marché un programme spécialement conçu pour les médecins établis et les nouveaux venus dans la profession.
- Nous avons mis à la disposition des directeurs - Services financiers, PE Canada un outil de planification financière simplifié.

Objectifs du groupe en 2013

- Poursuivre nos efforts de fidélisation de la clientèle.
- Améliorer la productivité tout en continuant d'offrir une expérience client exceptionnelle.
- Continuer de mieux renseigner les clients sur les produits de BMO et de les inciter à les adopter lorsque ces services répondent à leurs besoins, quel que soit le circuit de distribution choisi.

Contexte et perspectives du groupe Gestion privée

La croissance économique a ralenti au Canada en 2012 et les marchés boursiers ont été freinés dans leur élan par les craintes des répercussions d'un ralentissement mondial sur les titres des entreprises du secteur des ressources. Bien que la croissance économique ait également été modeste aux États-Unis, les marchés boursiers y ont enregistré des gains supérieurs à 10 %, grâce surtout à la forte hausse des titres du secteur financier. Les réductions des taux d'intérêt à long terme ont eu un effet négatif sur les résultats de nos activités d'assurance, les faibles taux ayant accru les passifs attribuables aux titulaires de police.

En supposant que les difficultés liées à la dette européenne et à la politique fiscale américaine soient raisonnablement maîtrisées, l'économie canadienne, freinée par la vigueur du dollar canadien, l'adoption de nouvelles politiques fiscales restrictives et le ralentissement de l'activité dans le marché de l'habitation en raison du resserrement des règles hypothécaires, devrait croître à un rythme modéré en 2013. Aux États-Unis, l'entrée en vigueur des hausses d'impôt et des coupures dans les dépenses fédérales ralentiront la croissance au premier semestre de 2013, mais celle-ci devrait s'accélérer au deuxième semestre sous l'effet de l'amélioration de la situation financière des ménages. On s'attend à ce que les autorités monétaires maintiennent les taux d'intérêt à leur bas niveau actuel en 2013. Il est toutefois

possible que la Banque du Canada relève légèrement les taux vers la fin de l'année. Le rendement prévu des obligations du Canada de 10 ans devrait se maintenir sous la barre des 2 %, un creux historique, jusqu'à l'été prochain et augmenter légèrement au deuxième semestre de 2013. La faiblesse des taux d'intérêt continuera de comprimer nos revenus nets d'intérêts et nos revenus d'assurance. Comme la valeur des actifs des clients fluctue en fonction de la situation des marchés boursiers, elle devrait repartir à la hausse lorsque les marchés se redresseront.

Le marché nord-américain de la gestion de patrimoine devrait poursuivre sa croissance à long terme surtout dans les segments des retraités, des clients fortunés et des clients à valeur nette élevée, l'évolution du profil démographique jouant en sa faveur. L'intégration réussie de la société de gestion de patrimoine M&I a permis de relever l'envergure et la portée de nos opérations aux États-Unis. La récente acquisition de CTC Consulting renforce nos capacités en matière de services-conseils et notre offre de produits de placement aux clients à valeur nette très élevée. Nous avons en outre acquis une participation dans COFCO Trust Co., qui nous fournit une plateforme efficace pour rejoindre les clients à valeur nette élevée et la clientèle institutionnelle en Chine grâce à une association avec un partenaire local.

Résultats financiers du groupe Gestion privée

Le bénéfice net du groupe Gestion privée s'est établi à 525 millions de dollars, soit une hausse de 49 millions, ou de 10 %, comparativement au bénéfice net enregistré un an plus tôt. Le bénéfice net ajusté, lequel exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 546 millions de dollars, soit 60 millions de dollars, ou 12 %, de plus que celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté du groupe GP, compte non tenu des activités d'assurance, s'est établi à 388 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 33 millions de dollars, ou de 9,3 %. Le bénéfice net ajusté des activités d'assurance s'est établi à 158 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 27 millions de dollars, ou de 20 %.

Les revenus se sont établis à 2 899 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 314 millions de dollars, ou de 12 %. Les revenus du groupe GP, exclusion faite des activités d'assurance, ont progressé de 12 % en raison de la hausse des revenus provenant des acquisitions, du bénéfice dégagé par un placement stratégique et de la croissance des revenus de la plupart des secteurs. Les revenus d'assurance ont progressé de 9,4 %. Les revenus d'assurance de 2012 et de 2011 ont subi l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Les revenus d'assurance de 2011 avaient également été réduits en raison d'une charge anormalement élevée de 55 millions de dollars liée aux réclamations d'assurance relatives aux séismes survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 217 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 261 millions de dollars, ou de 13 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont élevées à 2 189 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 245 millions de dollars, ou de 13 %, du fait principalement de la hausse des sommes affectées à nos priorités stratégiques. Nous continuons d'investir de façon stratégique dans nos activités pour assurer la croissance future, tout en continuant de mettre l'accent sur la gestion des coûts.

Les actifs sous gestion et sous administration ont augmenté de 40 milliards de dollars pour s'établir à 465 milliards du fait du raffermissement des marchés et des nouveaux actifs des clients.

Le bénéfice net tiré des activités du groupe GP aux États-Unis s'est élevé à 89 millions de dollars américains, soit 42 millions de dollars américains de plus que le chiffre de 47 millions de dollars américains inscrit un an plus tôt. Le bénéfice net ajusté tiré des activités du groupe GP aux États-Unis s'est établi à 104 millions de dollars américains, soit une augmentation de 51 millions de dollars américains par rapport à celui de 53 millions de dollars américains inscrit un an plus tôt, en raison des acquisitions et du bénéfice plus élevé provenant d'un placement stratégique.

Groupe Gestion privée (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011*	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Revenus nets d'intérêts (bic)	555	455	365	100	22
Revenus autres que d'intérêts	2 344	2 130	1 891	214	10
Total des revenus (bic)	2 899	2 585	2 256	314	12
Dotation à la provision pour pertes sur créances	14	10	7	4	48
Charges autres que d'intérêts	2 217	1 956	1 679	261	13
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	668	619	570	49	8
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	143	143	139	-	-
Bénéfice net comptable	525	476	431	49	10
Bénéfice net ajusté	546	486	437	60	12
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	25,1	33,3	34,7	(8,2)	
Rendement des capitaux propres (%)	24,1	32,6	34,2	(8,5)	
Lever d'exploitation ajusté (%)	(0,5)	(1,6)	5,1	n.s.	
Lever d'exploitation (%)	(1,2)	(1,9)	5,0	n.s.	
Ratio d'efficacité ajusté (%)	75,5	75,2	74,2	0,3	
Ratio d'efficacité (bic) (%)	76,5	75,7	74,4	0,8	
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs (bic) (%)	3,11	3,00	2,81	0,11	
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 143	1 436	1 240	707	49
Actifs productifs moyens	17 825	15 191	12 983	2 634	17
Solde moyen des prêts et acceptations	10 783	9 268	7 768	1 515	16
Solde moyen des dépôts	20 934	18 340	16 444	2 594	14
Actifs sous administration	300 816	274 435	160 323	26 381	10
Actifs sous gestion	164 293	150 176	103 534	14 117	9
Employés : équivalent temps plein	6 347	6 527	4 788	(180)	(3)

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

* Les mesures se rapportant au lever pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.
n. s. non significatif

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Total des revenus (bic)	697	427	257	270	63
Charges autres que d'intérêts	552	349	232	203	58
Bénéfice net comptable	89	47	14	42	85
Bénéfice net ajusté	104	53	15	51	96
Solde moyen des prêts et acceptations	2 650	2 260	1 877	390	17
Solde moyen des dépôts	4 960	3 199	1 328	1 761	55

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux offre un large éventail de produits et de services aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels, notamment dans les domaines suivants : prise ferme de titres de participation et d'emprunt, crédit aux grandes entreprises et financement de projets, services-conseils en matière de fusions et acquisitions, titrisation, gestion de trésorerie, gestion du risque de marché, recherche sur les actions et les titres d'emprunt, et ventes et négociations institutionnelles. Nos activités sont orientées sur les grandes entreprises et les gouvernements au Canada, sur le secteur des entreprises à moyenne capitalisation et les gouvernements aux États-Unis ainsi que sur les clients qui renforcent notre assise nord-américaine à l'échelle internationale. BMO Marchés des capitaux compte 2 300 employés et 29 bureaux répartis dans le monde entier, dont 16 en Amérique du Nord.



« Cette année, malgré la situation difficile des marchés et la révision du cadre réglementaire, nous avons continué d'approfondir les relations avec notre clientèle de base en adoptant une approche unifiée en matière de couverture et en proposant des idées gagnantes à nos clients. Nous entendons nous concentrer sur la qualité de l'expérience client afin de permettre à nos clients de réaliser leurs ambitions. »

Tom Milroy
Chef de la direction
BMO Marchés des capitaux

Forces et facteurs de création de valeur

- Une combinaison équilibrée et diversifiée de secteurs d'activité soutenant notre société bien établie.
- Une expertise nord-américaine reconnue et qui continue de se développer, combinée à une plateforme de distribution élargie, nous conférant une connaissance intégrée des marchés frontaliers.
- Une présence internationale dans des marchés stratégiques et des secteurs d'activité choisis qui s'ajoute aux services que nous offrons en Amérique du Nord.
- Des services de premier ordre en matière de recherche sur les actions, ainsi que de vente et de négociation d'actions, conjugués à une solide expertise dans les secteurs de base.

Défis

- La volatilité des marchés et le climat d'incertitude économique à l'échelle mondiale.
- Les changements aux exigences réglementaires.

Nos secteurs d'activité

L'équipe **Banque d'affaires et services aux sociétés** offre entre autres des conseils stratégiques sur les fusions et acquisitions et sur l'exécution de ces transactions, les réorganisations et les restructurations de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Nous mettons à la disposition de nos clients des services de mobilisation de fonds par la prise ferme d'actions et de titres d'emprunt, ainsi qu'un vaste éventail de produits de prêt et de dette, de solutions de gestion de bilan et de services de gestion de trésorerie. Pour faciliter leurs activités commerciales à l'échelle internationale, nous proposons à nos clients des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques. Enfin, nous offrons une large gamme de services bancaires et de services d'exploitation aux institutions financières nord-américaines et internationales.

L'équipe **Produits de négociation** propose des services de vente, de négociation et de recherche. Nous fournissons aux institutions, aux entreprises et aux particuliers des solutions intégrées portant sur les titres et d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits, de négociation pour compte propre et d'émission de titres. En outre, nous assurons une gestion efficace du risque de liquidité et de financement pour nos clients, tout comme pour BMO Groupe financier.

Nos stratégies

- Offrir avec constance une expérience client supérieure grâce à une approche unifiée en matière de couverture clientèle.
- Mettre à profit nos investissements aux États-Unis pour accroître notre performance opérationnelle.
- Développer nos capacités dans les secteurs et produits où nous pouvons nous différencier de la concurrence sur le marché.

Nos moyens de différenciation

- Offrir un modèle bancaire universel nord-américain efficace, stable et fiable.
- Mettre à profit notre expertise de premier ordre et les relations établies à l'égard des secteurs et produits stratégiques pour recruter de nouveaux clients grâce à l'offre d'une gamme complète de produits.
- Profiter de notre capacité unique de servir les entreprises américaines de moyenne capitalisation en leur proposant une offre intégrée et un bilan solide.
- Miser sur nos pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques, qui facilitent la gestion du rapport risque-rendement.

Principaux facteurs et mesures de rendement

	2012	2011	2010
Revenus (en millions de dollars)	3 265	3 299	3 278
Bénéfice net (en millions de dollars)	948	902	816
Revenus de négociation (en millions de dollars)	2 056	2 012	2 040
Revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés (en millions de dollars)	1 209	1 287	1 238
Participation à la prise ferme d'actions (transactions) 1)	190	222	213
Participation à la prise ferme de titres d'emprunt (transactions) 1)	180	190	134
Solde moyen des prêts et acceptations (en milliards de dollars) 2)	24,8	21,2	25,3
Indice de mobilisation des employés (%) 3)	76	74	71

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

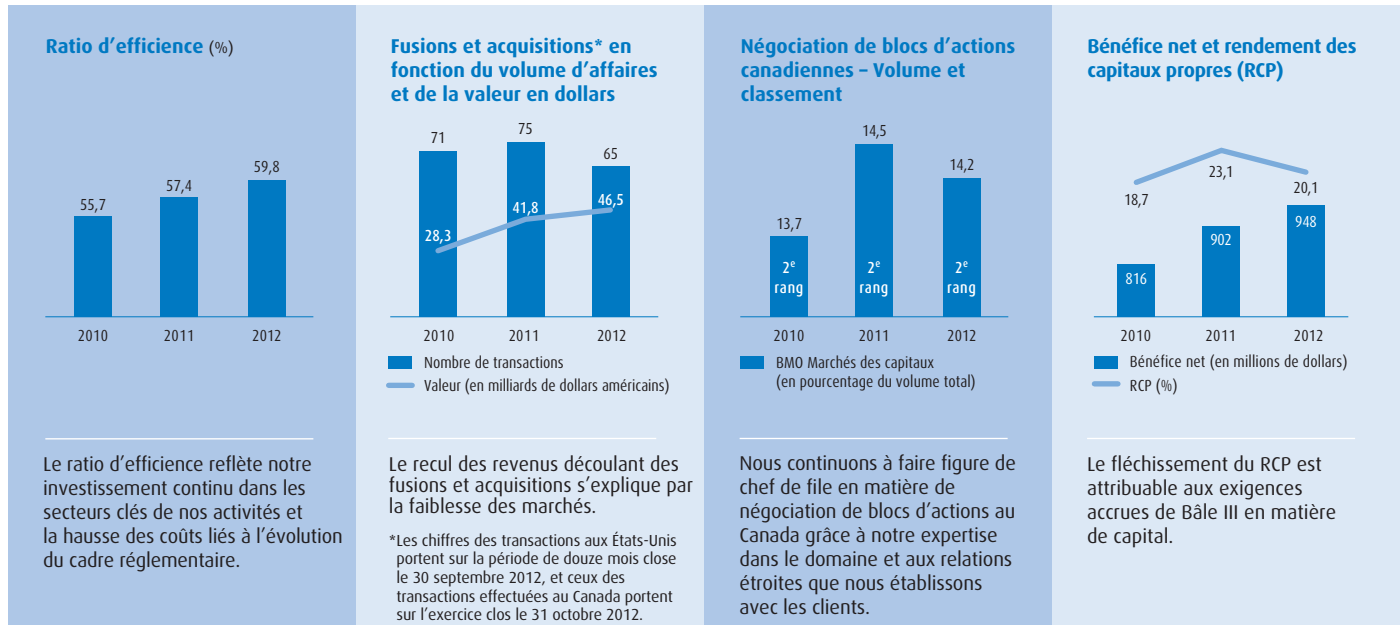
1) Grandes sociétés émettrices canadiennes en Amérique du Nord.

2) Fondé sur les prêts courants.

3) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

Mise en garde

La section BMO Marchés des capitaux contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.



Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Objectifs et réalisations du groupe en 2012

Offrir avec constance une expérience client supérieure grâce à une approche unifiée en matière de couverture clientèle.

- Nous avons continué à consolider nos capacités en matière de recherche ainsi que de négociation et de vente d'actions américaines.
- Nous avons consolidé nos relations avec nos principaux clients dans les différentes gammes de produits offerts par les secteurs Banque d'affaires et services aux sociétés et Produits de négociation.

Continuer à accroître nos capacités, particulièrement aux États-Unis.

- Nous avons renforcé nos capacités dans le marché des titres à revenu fixe.
- Nous avons accru nos capacités de prêt de titres internationaux.
- Nous avons élargi notre plateforme de distribution optimisée.
- Nous avons mis sur pied un secteur des titres convertibles américains.

Développer nos capacités dans les secteurs où nous pouvons nous différencier de la concurrence sur le marché.

- Nous avons poursuivi nos efforts en vue d'aligner étroitement les axes prioritaires communs à l'équipe de gestion des marchés boursiers et au secteur Banque d'affaires et services aux sociétés.
- Nous avons enrichi notre bassin de talents dans nos secteurs et nos gammes de produits stratégiques.

Autres réalisations

- Nous avons été nommés meilleure banque d'investissement au Canada par le magazine *World Finance*.
- Nous avons été nommés meilleure banque d'investissement au Canada par la revue *Global Finance*.
- Le Global M&A Network nous a présenté le prix nord-américain de l'équipe bancaire d'investissement de l'année pour les Amériques lors des Americas M&A Atlas Awards.
- Pour la troisième année de suite, le magazine *Trade Finance* nous a décerné le titre de meilleure banque de financement du commerce international au Canada.
- Pour la troisième année d'affilée, nous avons remporté le prix de la meilleure banque d'affaires dans le secteur minier selon la revue *Global Finance*.
- Nous avons reçu la mention « One to Watch » pour les Amériques décernée par le magazine *Global Investor/ISF*.
- Nous avons été reconnus comme chef de file 2012 pour ce qui est de la part du marché et de la qualité des recherches sur les titres à revenu fixe par Greenwich Associates.

- Nous sommes arrivés au deuxième rang (ex aequo) en ce qui a trait à l'implantation sur le marché des services canadiens de banque d'investissement.
- Nous sommes arrivés au deuxième rang (ex aequo) en ce qui a trait à l'implantation sur le marché canadien du financement par emprunts.
- Nous avons reçu la mention Greenwich de chef de file en matière de qualité en ce qui a trait aux activités canadiennes de fusion et d'acquisition pour 2012.
- Nous avons reçu la mention Greenwich de chef de file en matière de qualité en ce qui a trait aux marchés canadiens du financement par capitaux propres pour 2012.
- Nous avons obtenu la première place dans 10 catégories sur 12 dans un sondage du magazine *Global Custodian* sur les services de courtage primaire au Canada.
- Nous arrivons au premier rang en matière de prestation globale de services et de performance des produits au Canada dans le secteur des CPG selon le service en ligne Euromoney Institutional Investor PLC, *StructuredRetailProducts.com*.
- Nous nous rangeons au nombre des dix meilleurs fournisseurs de liquidités parmi les banques nord-américaines, selon le sondage 2012 du magazine *Euromoney* sur les opérations de change.
- Nous avons été nommés meilleur fournisseur de services de change pour l'Amérique du Nord dans le classement mondial de la *Global Banking & Finance Review* pour 2012.
- Nous avons obtenu le titre de meilleur fournisseur de services de change – Chine décerné par la *Global Banking and Finance Review* en 2012.
- Nous avons décroché 20 prix *StarMine* pour le choix des actions et l'estimation des bénéficiaires en 2012.

Objectifs du groupe en 2013

- Conserver notre position de chef de file sur le marché au Canada.
- Mettre à profit nos investissements aux États-Unis pour accroître notre performance opérationnelle.
- Continuer à soutenir le déploiement de notre plateforme nord-américaine à l'échelle internationale.
- Améliorer notre performance financière en augmentant notre bénéfice net et en mettant l'accent sur la gestion des coûts.

Contexte et perspectives de BMO Marchés des capitaux

En 2012, BMO Marchés des capitaux a inscrit de solides résultats qui ont continué à se raffermir au cours de l'année grâce à la vigueur soutenue et à la diversification de ses activités de base. Même si les indices annonciateurs d'un possible redressement de l'économie américaine sont demeurés fragiles pendant la majeure partie de l'exercice, les revenus de négociation ont augmenté dans la plupart de nos activités. Le secteur Banque d'affaires et services aux sociétés a continué d'élargir sa part de marché, mais ses revenus se sont contractés sous l'effet du ralentissement de l'activité sur les marchés. Pour la même raison, les commissions sur les fusions et les acquisitions et celles des prises fermes ont accusé un recul. Nous avons enregistré de bons résultats dans les secteurs des produits de dette et du financement à levier financier et le rendement de nos activités sensibles aux taux d'intérêt continue d'afficher une bonne progression dans le contexte actuel de faibles taux d'intérêt. En 2012, nous avons également obtenu un rendement élevé dans le secteur du financement commercial, qui

continue d'être favorisé par les perturbations qui secouent le marché mondial du crédit. Malgré l'accroissement du capital, le RCP s'est établi à plus de 20 %.

Le Canada et les États-Unis devraient connaître une croissance modérée en 2013, la tendance à l'amélioration devenant plus perceptible au fil des mois. Aux États-Unis, on peut s'attendre à ce que le taux de chômage élevé combiné au faible taux d'inflation incite la Réserve fédérale à maintenir ses mesures de stimulation. De son côté, la Banque du Canada ne relèvera probablement pas les taux d'intérêt dans un avenir prévisible. Les perspectives des marchés financiers s'annoncent favorables pour le prochain exercice tout en demeurant tributaires du raffermissement de la confiance des entreprises. Pour l'exercice à venir, nous continuerons à mettre l'accent sur l'obtention d'un rendement des capitaux propres élevé et d'un bénéfice net stable et de qualité supérieure. La croissance sera déterminée par trois facteurs : la performance des marchés financiers, l'activité économique en général et la confiance des entreprises.

Résultats financiers de BMO Marchés des capitaux

Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 46 millions de dollars, ou de 5,1 %, pour s'établir à 948 millions. Cette augmentation est attribuable à la diminution de la charge d'impôts sur le résultat et à la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs contrebalancés en partie par l'accroissement des charges.

Les revenus ont légèrement fléchi, de 34 millions de dollars, pour passer à 3 265 millions, du fait du contexte boursier difficile pour certaines activités de nos services bancaires d'investissement. La réduction dans ce secteur a été atténuée par une augmentation significative des revenus de négociation attribuable à l'amélioration de la conjoncture des marchés en regard de l'exercice précédent. L'appréciation du dollar américain a accru les revenus de 21 millions de dollars.

Les revenus nets d'intérêts ont diminué de 33 millions de dollars, ou de 2,7 %, comparativement à ceux enregistrés à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation importante des revenus de négociation a été contrebalancée par la baisse des commissions sur fusions et acquisitions et des commissions de prise ferme d'actions du fait de la contraction du niveau d'activité, outre le fléchissement des commissions sur titres et le recul des profits sur les titres de placement.

La dotation à la provision pour pertes sur créances en fonction des pertes prévues s'est chiffrée à 97 millions de dollars, comparativement à 119 millions en 2011.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 58 millions de dollars, pour s'établir à 1 953 millions, en raison surtout de la hausse des frais liés au personnel et des investissements technologiques. L'appréciation du dollar américain a accru les charges de 12 millions de dollars. Le ratio d'efficacité du groupe a augmenté, passant de 57,4 % à 59,8 %, ce qui s'explique par l'investissement continu dans nos secteurs clés d'activité et la hausse de coûts liée à l'évolution du cadre réglementaire. La charge d'impôts sur le résultat a reculé en regard de l'exercice précédent. Les recouvrements des impôts sur le résultat d'exercices antérieurs ont réduit la charge pour 2012, alors que la charge d'impôts de 2011 avait augmenté en raison d'une charge d'impôts sur le résultat au titre des exercices antérieurs relativement aux activités aux États-Unis.

Le bénéfice net tiré des activités aux États-Unis a progressé de 35 millions de dollars, ou de 61 %, et s'est établi à 93 millions de dollars américains. Bien que les revenus soient demeurés stables par rapport à ceux de l'exercice précédent, des augmentations ont été constatées à l'égard des revenus de négociation, des commissions sur les prêts et des commissions de prise ferme de titres de créance. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté en raison de notre investissement continu dans les embauches stratégiques. La charge d'impôts sur le résultat a diminué, tel qu'il est indiqué dans le paragraphe précédent.

BMO Marchés des capitaux (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011*	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Revenus nets d'intérêts (bic)	1 180	1 213	1 394	(33)	(3)
Revenus autres que d'intérêts	2 085	2 086	1 884	(1)	-
Total des revenus (bic)	3 265	3 299	3 278	(34)	(1)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	97	119	264	(22)	(19)
Charges autres que d'intérêts	1 953	1 895	1 825	58	3
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 215	1 285	1 189	(70)	(5)
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	267	383	373	(116)	(30)
Bénéfice net comptable	948	902	816	46	5
Bénéfice net ajusté	949	902	816	47	5
Profit économique net	436	470	344	(34)	(7)
Rendement des capitaux propres (%)	20,1	23,1	18,7		(3,0)
Levier d'exploitation (%)	(4,2)	(3,2)	1,7		n.s
Ratio d'efficacité (bic) (%)	59,8	57,4	55,7		2,4
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs (bic) (%)	0,61	0,72	0,91		(0,11)
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	4 526	3 723	4 149	803	22
Actifs productifs moyens	193 889	167 593	152 506	26 296	16
Solde moyen des prêts et acceptations	24 761	21 197	25 254	3 564	17
Solde moyen des dépôts	103 836	92 069	80 740	11 767	13
Actifs sous administration	37 485	33 784	21 870	3 701	11
Effectif : équivalent temps plein	2 283	2 312	2 034	(29)	(1)

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

* Les mesures se rapportant au levier pour 2011 reflètent la croissance déterminée selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

n.s. non significatif

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Total des revenus (bic)	1 027	1 028	993	(1)	-
Charges autres que d'intérêts	827	797	726	30	(4)
Bénéfice net comptable	93	58	67	35	61
Actifs productifs moyens	72 233	63 386	48 514	8 847	14
Solde moyen des prêts et acceptations	8 089	7 552	5 636	537	7
Solde moyen des dépôts	48 776	38 112	25 418	10 664	28

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles ainsi que l'unité Technologie et opérations.

Les unités fonctionnelles offrent à l'ensemble de l'organisation une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans divers domaines tels que la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, le droit et la conformité, le marketing, les communications et les ressources humaines.

L'unité Technologie et opérations (T&O) assure à BMO Groupe financier la prestation des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, d'exploitation, de services immobiliers et d'approvisionnement.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation clients (Services bancaires PE, groupe GP et BMO Marchés des capitaux), des sommes peu élevées étant conservées dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats opérationnels ajustés des Services d'entreprise reflètent certaines activités de gestion des actifs et des passifs, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats tirés de certains portefeuilles d'actifs dépréciés, le recouvrement sur les dotations à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts douteux acquis de M&I et l'application de la méthode de dotation selon les pertes prévues qu'utilise BMO. Les résultats présentés pour les Services d'entreprise tiennent également compte de plusieurs éléments et activités qui sont retranchés des résultats ajustés de BMO afin de mieux évaluer le rendement de celui-ci. Ces éléments d'ajustement ne reflètent pas les résultats opérationnels de base. Ils sont décrits dans la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 98. Tous les éléments d'ajustement sont constatés par les Services d'entreprise si ce n'est de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, lequel est pris en compte par les groupes d'exploitation.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'amélioration de la qualité du service et de l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir une expérience client exceptionnelle. Les principales réalisations de l'exercice sont les suivantes :

- L'intégration des activités de M&I aux systèmes et processus de BMO ainsi qu'à son organisation et l'établissement de solutions échelonnables pouvant être adaptées aux futures acquisitions et à la croissance à venir, parallèlement à la mise à niveau des plateformes visant les services en ligne et en succursales, les services bancaires de base et les services bancaires mobiles aux États-Unis, outre le renouvellement de l'image de marque et la rationalisation des locaux de succursales et de bureaux.
- L'amélioration de l'expérience client au moyen de l'implantation de l'outil Conseil-Direct au sein de nos services de courtage en ligne, le rehaussement de notre outil de gestion des renseignements qui fournit des services ciblés et sans délai aux clients dans de multiples créneaux, ainsi que les mises à niveau des services bancaires en ligne afin d'offrir de nouvelles capacités en matière de veille économique à notre clientèle.
- La poursuite de la mise en oeuvre de notre stratégie de numérisation afin d'améliorer l'efficacité et l'expérience client en restaurant des fonctionnalités numériques de saisie de chèques et de dépôts pour les services bancaires mobiles aux États-Unis et l'instauration de relevés de compte électroniques, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, par le truchement des services bancaires en ligne.

Résultats financiers

Le bénéfice net des Services d'entreprise pour l'exercice s'est établi à 415 millions de dollars, une amélioration de 804 millions par rapport à l'exercice précédent. Les résultats des Services d'entreprise tiennent compte de plusieurs éléments et activités qui sont retranchés des résultats ajustés de BMO afin de mieux évaluer le rendement de celui-ci. Les éléments d'ajustement sont présentés en détail à la section Éléments d'ajustement, à la page 32. Ces éléments d'ajustement ne reflètent pas les résultats opérationnels de base.

Le bénéfice net ajusté a été de 222 millions de dollars en 2012, soit 503 millions de plus qu'il y a un an. Les revenus ajustés ont fléchi de 4 millions en raison principalement de la baisse des revenus nets d'intérêts attribuable en partie à l'encaissement d'intérêts au règlement de certaines questions fiscales en 2011, facteur largement compensé par la hausse des profits à la vente de titres. Les charges ajustées ont augmenté de 88 millions, ce qui est essentiellement imputable à l'incidence de l'entreprise acquise. Le montant ajusté des dotations à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 773 millions de dollars, en raison notamment d'un recouvrement de 509 millions (315 millions après impôts) sur les dotations à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts douteux acquis de M&I, du fait essentiellement du calendrier des remboursements de prêts et des montants de remboursement supérieurs aux prévisions à la date de clôture. La méthode comptable appliquée aux prêts acquis est traitée plus longuement dans la section Prêts acquis, à la note 4 afférente aux états financiers. Le reste de la diminution est imputable à la baisse des dotations à la provision spécifique imputées aux Services d'entreprise conformément à la méthode de dotation selon les pertes prévues qu'utilise BMO. Les pertes prévues tiennent compte des pertes sur créances des portefeuilles tout au long du cycle plutôt que des pertes réelles enregistrées au cours de l'exercice où le prêt devient en situation de défaut. En période de ralentissement économique, les dotations à la provision pour pertes sur créances réelles peuvent être plus élevées que les dotations à la provision pour pertes sur créances établies selon les pertes prévues. En 2012, les dotations à la provision pour pertes sur créances réelles ont été inférieures aux dotations à la provision pour pertes sur créances établies selon les pertes prévues essentiellement en raison des recouvrements sur les prêts douteux acquis de M&I.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Le montant comptable de la dotation à la provision pour pertes sur créances a consisté en un recouvrement de 249 millions de dollars. Le tableau ci-dessous présente le détail des principaux éléments du recouvrement.

Dotations à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010
Portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers	19	28	-
Prêts douteux acquis	(509)	-	-
Intérêts sur les prêts douteux	98	69	-
Écart entre les pertes prévues et les pertes réelles 1)	(151)	134	152
Montant ajusté de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances selon les pertes prévues	(543)	231	152
Dotation à la provision générale	3	86	-
Prêts productifs acquis	291	18	-
Montant comptable de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(249)	335	152
Solde moyen des prêts et des acceptations	1 841	1 285	770
Prêts et acceptations à la clôture de l'exercice	1 315	1 852	859

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

- 1) Les pertes sur créances sont imputées aux groupes d'exploitation selon les pertes prévues. L'écart entre les dotations à la provision imputées aux groupes d'exploitation calculées selon les pertes prévues et les dotations à la provision pour pertes sur créances réelles est imputé aux Services d'entreprise. Pour une analyse plus détaillée, voir la section Dotation à la provision pour pertes sur créances et autres données sur la qualité du crédit, aux pages 40 et 41.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Résultats comptables					
Revenus nets d'intérêts avant la compensation selon une bic	564	40	(437)	524	+100
Compensation selon la bic des groupes	(266)	(220)	(355)	(46)	(21)
Revenus nets d'intérêts (bic)	298	(180)	(792)	478	+100
Revenus autres que d'intérêts	479	99	219	380	+100
Total des revenus (bic)	777	(81)	(573)	858	+100
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(249)	335	152	(584)	(+100)
Charges autres que d'intérêts	971	510	176	461	90
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	55	(926)	(901)	981	+100
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	(360)	(537)	(656)	177	33
Bénéfice net (perte nette) comptable	415	(389)	(245)	804	+100
Résultats ajustés					
Total ajusté des revenus	(286)	(282)	(573)	(4)	(1)
Charges autres que d'intérêts ajustées	380	292	176	88	30
Bénéfice net (perte nette) ajusté	222	(281)	(244)	503	+100
Effectif : équivalent temps plein	13 742	13 711	10 135	31	-

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011	2010	Variation par rapport à 2011	
				\$	%
Total des revenus (bic)	572	15	(160)	557	+100
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(290)	247	227	(537)	(+100)
Charges autres que d'intérêts	538	255	(14)	283	+100
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	19	(257)	(146)	276	+100
Bénéfice net (perte nette) comptable	305	(230)	(227)	535	+100
Bénéfice net (perte nette) ajusté	266	(181)	(227)	447	+100

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Comme nous l'expliquons à la page 44, BMO analyse les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) au niveau de ses groupes d'exploitation clients, avec un ajustement compensatoire dans les résultats des Services d'entreprise. Les résultats reflètent des réductions, sur une base d'imposition comparable, des revenus nets d'intérêts et des impôts sur le résultat connexes. L'incidence sur les revenus nets d'intérêts est détaillée dans le tableau ci-dessus.

Les prêts et les acceptations à la clôture se sont chiffrés à 1 315 millions de dollars, soit une diminution de 537 millions de dollars comparativement à l'an dernier, ce qui reflète les liquidations au sein du portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers.

Analyse de la situation financière

Bilan sommaire (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Actifs					
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	26 282	25 656	20 554	13 295	21 105
Valeurs mobilières	128 324	122 115	123 399	110 813	100 138
Titres pris en pension ou empruntés	44 238	37 970	28 102	36 006	28 033
Solde net des prêts et acceptations	256 608	238 885	176 643	167 829	186 962
Autres actifs	69 997	75 949	62 942	60 515	79 812
	525 449	500 575	411 640	388 458	416 050

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 24,9 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, et s'établissait à 525,5 milliards au 31 octobre 2012. La hausse se compose d'un solde net des prêts et acceptations de 17,7 milliards de dollars, de titres pris en pension ou empruntés de 6,3 milliards, de valeurs mobilières de 6,2 milliards et de trésorerie et de dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques de 0,6 milliard. Les actifs résiduels ont fléchi d'un total de 5,9 milliards.

Les passifs et les capitaux propres ont progressé de 24,9 milliards de dollars. Cette augmentation est constituée de dépôts de 21,3 milliards de dollars, d'autres passifs de 2,9 milliards et de capitaux propres de 2,3 milliards, en partie contrebalancée par une baisse de 1,3 milliard de dollars de la dette subordonnée et de 0,4 milliard de dollars des titres de fiducie de capital.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 0,6 milliard de dollars et se sont établis à 26,3 milliards en 2012. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des soldes auprès de la Réserve fédérale des États-Unis du fait de la croissance des dépôts dans ce pays.

Valeurs mobilières (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Titres de négociation	70 109	69 925	71 710	59 071	66 032
Titres disponibles à la vente	56 382	51 426	50 543	50 257	32 115
Titres détenus jusqu'à l'échéance	875	-	-	-	-
Titres divers	958	764	1 146	1 485	1 991
	128 324	122 115	123 399	110 813	100 138

Les valeurs mobilières ont augmenté de 6,2 milliards de dollars pour s'établir à 128,3 milliards de dollars, principalement en raison de l'accroissement des titres disponibles à la vente, lesquels comprennent les actifs liquides supplémentaires détenus pour soutenir les besoins de liquidité éventuels. De plus amples renseignements sur la composition des valeurs mobilières se trouvent à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 127.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 6,3 milliards de dollars pour s'établir à 44,2 milliards, du fait essentiellement des activités menées pour les clients.

Prêts et acceptations (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Prêts hypothécaires à l'habitation	87 870	81 075	48 715	45 524	49 343
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	61 436	59 445	51 159	45 824	43 737
Cartes de crédit	7 814	8 038	3 308	2 574	2 120
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	93 175	84 883	68 338	68 169	84 151
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 019	7 227	7 001	7 640	9 358
Solde brut des prêts et acceptations	258 314	240 668	178 521	169 731	188 709
Provision pour pertes sur créances	(1 706)	(1 783)	(1 878)	(1 902)	(1 747)
Solde net des prêts et acceptations	256 608	238 885	176 643	167 829	186 962

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Passifs et capitaux propres					
Dépôts	323 702	302 373	249 251	236 156	257 670
Autres passifs	167 102	164 197	135 933	126 719	134 761
Dette subordonnée	4 093	5 348	3 776	4 236	4 315
Titres de fiducie de capital	462	821	800	1 150	1 150
Actions privilégiées classées dans le passif	-	-	-	-	250
Capitaux propres	28 655	26 353	21 880	20 197	17 904
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	1 435	1 483	-	-	-
	525 449	500 575	411 640	388 458	416 050

1) Aux termes des PCGR canadiens, inclus dans les autres passifs.

Le solde net des prêts et acceptations a augmenté de 17,7 milliards de dollars et s'est établi à 256,6 milliards, en raison principalement de la progression de 8,3 milliards des prêts aux entreprises et aux administrations publiques dans la plupart des groupes d'exploitation et d'une hausse de 6,8 milliards des prêts hypothécaires à l'habitation consentis par PE Canada. Le reliquat de 2,6 milliards de l'augmentation comprend une progression des prêts à tempérament et des autres prêts aux particuliers, essentiellement attribuable à l'augmentation des prêts automobiles et des prêts sur la valeur domiciliaire, ainsi qu'à la hausse des acceptations.

Le tableau 11 de la page 108 présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 13 de la page 109 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée aux pages 40 et 41 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 5 et 8 afférentes aux états financiers, à partir de la page 131.

Autres actifs

Les autres actifs ont reculé de 5,9 milliards de dollars et se sont établis à 70,0 milliards, du fait d'une régression de 7,0 milliards des actifs qui sont des instruments financiers dérivés, soit essentiellement des titres de participation américains qui sont des instruments dérivés. La tranche résiduelle des autres actifs constitués des comptes clients, des charges payées d'avance, des impôts à recevoir et des actifs au titre des régimes de retraite a augmenté de 1,1 milliard de dollars. Les instruments dérivés sont expliqués en détail à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 140.

Dépôts (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Banques	17 290	20 877	19 435	22 973	30 346
Entreprises et administrations publiques	185 182	159 209	130 773	113 738	136 111
Particuliers	121 230	122 287	99 043	99 445	91 213
	323 702	302 373	249 251	236 156	257 670

Les dépôts ont augmenté de 21,3 milliards de dollars, pour s'établir à 323,7 milliards. L'augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement de 26,0 milliards de dollars des dépôts des entreprises et des administrations publiques, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada. Les dépôts par les banques ont fléchi de 3,6 milliards de dollars, principalement en raison du recul des dépôts de gros, alors que les dépôts de particuliers ont baissé de 1,1 milliard principalement aux États-Unis, facteur qui a été contrebalancé par les hausses enregistrées au Canada. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers, à la page 151, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 86.

Autres passifs

Les autres passifs ont augmenté de 2,9 milliards de dollars et se sont établis à 167,1 milliards, principalement du fait de la progression de 7,7 milliards des titres mis en pension ou prêtés en raison de l'accroissement des activités menées pour les clients. Les titres vendus à découvert ont affiché une hausse de 3,2 milliards de dollars du fait des besoins accrus de couverture de BMO Marchés des capitaux, hausse largement compensée par les réductions du papier commercial adossé à des actifs imputables à la liquidation de deux entités de titrisation de prêts hypothécaires de BMO et à la baisse des passifs qui sont des instruments dérivés. De plus amples renseignements sur la ventilation des autres passifs se trouvent à la note 16 afférente aux états financiers, à la page 152.

Dette subordonnée

La dette subordonnée a fléchi de 1,3 milliard de dollars à la suite du remboursement, en juin 2012, de la deuxième tranche des billets à moyen terme - série D. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 17 afférente aux états financiers, à la page 153.

Dans la présente section, tous les chiffres de 2010 et des exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 2,3 milliards de dollars, pour s'établir à 28,7 milliards du fait de la croissance des résultats non distribués. Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque est décrit à la section Gestion globale du capital qui suit. Notre état consolidé des variations

des capitaux propres, à la page 122, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres, tandis que la note 20 afférente aux états financiers, à la page 156, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail ci-après.

Gestion globale du capital

Comme il est expliqué ci-dessous, les ratios de capital selon Bâle III de BMO sont solides : le ratio pro forma des capitaux propres ordinaires selon Bâle III est de 8,7 % et le ratio pro forma du capital de première catégorie selon Bâle II est de 12,6 %, nettement au-dessus des exigences réglementaires.

Objectif

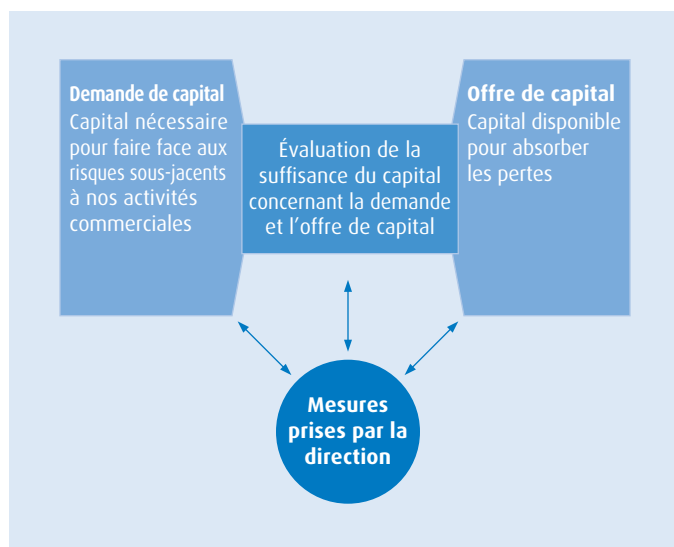
BMO est déterminé à mettre en œuvre une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour le capital réglementaire et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- soutient la confiance des déposants et des organismes de réglementation tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital

Les principes et éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègrent les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Il s'agit d'un processus intégré utilisé pour évaluer la suffisance du capital réglementaire et économique et pour établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et du degré de tolérance au risque de l'organisation. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et le plan de capital sont élaborés conjointement avec le plan d'affaires annuel de BMO, afin de favoriser l'harmonisation de nos stratégies commerciales et de gestion du risque, des exigences en matière de capital réglementaire et de capital économique et de la disponibilité des capitaux. La suffisance du capital réglementaire et économique est évaluée au moyen d'une comparaison de l'offre de capital (capital disponible pour absorber les pertes) et de la demande de capital (capital nécessaire pour faire face aux risques sous-jacents à nos activités commerciales). La simulation de crise et l'analyse de scénarios sont également employées à l'échelle de BMO pour évaluer l'incidence de diverses situations de crise sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de capital. Ce cadre vise à nous assurer que notre capital est suffisant, compte tenu des risques que nous prenons, et il soutient l'établissement des limites, des buts et des mesures des résultats qui sont utilisés pour effectuer la gestion du bilan, des risques et des exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des secteurs d'activité. La suffisance du capital, réelle et prévue, est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et ce plan est mis à jour au besoin en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.



De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 75.

BMO utilise une méthode combinant le capital réglementaire et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et pour prendre des décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. Notre processus d'affectation de capital aux unités d'exploitation et la mesure de leur rendement relativement au capital nécessaire compte tenu des risques inhérents à leurs activités ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques tout en conservant un capital suffisant. Cette démarche vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation. L'excédent de capital par rapport à ce qui est nécessaire pour soutenir nos secteurs d'activité et certaines autres activités non menées par nos groupes d'exploitation est détenu par les Services d'entreprise.

Gouvernance

Le Conseil d'administration et son Comité d'évaluation des risques assurent la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris la politique générale en la matière, le plan de capital et les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Ils examinent régulièrement la situation du capital, les évaluations de la suffisance du capital et les principales activités de gestion du capital de BMO. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan assurent la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, en plus d'examiner et de commenter les politiques, les problèmes et les plans d'action importants relatifs à la gestion du capital et qui découlent de l'exécution de la stratégie globale. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Nos processus opérationnels d'évaluation interne de la suffisance du capital sont passés en revue annuellement par l'Audit interne.

Approches relatives aux actifs pondérés en fonction des risques

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans son portefeuille, et à l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés en fonction du risque opérationnel. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit résultant de certains portefeuilles aux États-Unis sont déterminés en utilisant l'approche standard. Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche fondée sur les modèles internes, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

L'approche NI avancée est la méthode de calcul des exigences en matière de capital liées au risque de crédit la plus poussée. Elle recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'emprunteur d'après les principes de saine gestion des risques, y compris la prise en compte d'estimations de la probabilité de défaut, des pertes probables en cas de défaut, de l'exposition en cas de défaut, du terme à court et du type d'exposition des catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille ainsi que d'études comparatives et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit.

En vertu de l'approche standard, les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel sont établies selon la taille et le type de nos secteurs d'activité. Selon la définition fournie par les règles de Bâle adoptées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF), le bénéfice brut donne une indication de la taille des activités et du risque opérationnel. Le bénéfice brut est segmenté en huit secteurs d'activité réglementaires, par type d'activité, puis le montant de chaque segment est multiplié par un facteur correspondant prescrit par le dispositif de Bâle afin de déterminer les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel. Pour de plus amples renseignements sur Bâle II, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale des risques, qui commence à la page 75.

En date du 1^{er} novembre 2011, BMO a adopté les IFRS, ce qui a influé sur ses ratios de capital en réduisant les actifs pondérés en fonction des risques et les résultats non distribués. Au 31 octobre 2012, nos actifs pondérés en fonction des risques selon Bâle II s'établissaient à 205 milliards de dollars, soit une baisse de 3,4 milliards par rapport au 31 octobre 2011, ce qui résulte principalement de l'adoption des IFRS, d'une meilleure appréciation des risques et d'une baisse des actifs pondérés en fonction des risques liée aux actifs titrisés. Ces facteurs ont été

atténués par les exigences, imposées par les règles de Bâle 2.5, quant à un montant supplémentaire d'actifs pondérés en fonction des risques eu égard à la valeur à risque en période de tension. Une répartition de nos actifs pondérés en fonction des risques, ventilée par catégorie de risque, est présentée dans le tableau qui suit.

Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011
Risque de crédit	171 955	179 092
Risque de marché	7 598	4 971
Risque opérationnel	25 677	24 609
Total des actifs pondérés en fonction des risques	205 230	208 672

Analyse du capital réglementaire de 2012 selon Bâle II

Les exigences en matière de capital réglementaire pour l'entité consolidée sont actuellement déterminées en fonction de l'Accord de Bâle II. Au cours du premier trimestre de 2013, comme nous l'expliquons ci-dessous, les règles de Bâle III relatives au capital entreront en vigueur et remplaceront les règles de Bâle II. Le tableau ci-contre présente les éléments du capital réglementaire selon Bâle II.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après ajustement représentent la forme de capital la plus permanente. Ils comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins une déduction pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles excédentaires et des déductions pour certains autres éléments exigées en vertu de Bâle II. Le capital de première catégorie est constitué principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après ajustement, des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs.

Selon Bâle II, nos capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après ajustement et notre capital de première catégorie ajusté s'élevaient respectivement à 21,6 milliards de dollars et à 25,9 milliards au 31 octobre 2012, une hausse par rapport à 20,0 milliards et à 25,1 milliards, respectivement, au 31 octobre 2011. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après ajustement ont augmenté en raison de la croissance des résultats non distribués, de l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de l'exercice d'options sur actions. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les ajustements qui ont été apportés aux résultats non distribués en raison du passage aux IFRS et par la hausse des déductions du capital exigées en vertu de Bâle II à cause de l'expiration des règles concernant les droits liés aux déductions du capital des filiales d'assurance détenues avant le 1^{er} janvier 2007. Conformément aux recommandations pour la transition qu'a émises le BSIF, le capital réglementaire de 2011 n'a pas été retraité selon les IFRS et BMO a choisi d'intégrer les répercussions de la baisse de son capital de première catégorie progressivement sur une période de cinq trimestres qui se termine le 31 janvier 2013. (Les conséquences de la baisse des actifs pondérés en fonction des risques ne sont pas intégrées progressivement et ont été entièrement prises en compte au premier trimestre de 2012.) Compte non tenu de ces ajustements, les capitaux propres ordinaires auraient augmenté de 3,0 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2011. Le capital de première catégorie a augmenté de 2,1 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2011, la croissance des capitaux propres ordinaires ayant été partiellement contrebalancée par le rachat d'actions privilégiées et d'instruments novateurs, expliqué ci-dessous à la section Activités de gestion du capital, et par la hausse des déductions.

Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie comprend principalement les débetures subordonnées et une partie de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions du capital de deuxième catégorie selon Bâle II sont liées principalement à nos investissements dans des filiales d'assurance et à d'autres investissements importants. Le capital total selon Bâle II s'élevait à 30,7 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit une baisse par rapport à 31,0 milliards au 31 octobre 2011, la hausse des résultats non distribués ayant été neutralisée par l'incidence du passage aux IFRS, comme il est expliqué ci-dessus, et par le rachat de débetures subordonnées au cours de l'exercice, comme il est expliqué à la section Activités de gestion du capital.

Le **ratio des capitaux propres ordinaires** correspond aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements du capital, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. La mesure de capital a été calculée par BMO à la suite de l'évolution des marchés et de la réglementation, et une version prescrite a été mise en place en vertu de Bâle III.

Le **ratio du capital de première catégorie** selon Bâle II représente le capital de première catégorie selon Bâle II divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du capital total** selon Bâle II représente le capital total selon Bâle II divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio des actifs au capital** correspond au total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés moins les autres déductions spécifiées, divisé par le capital total.

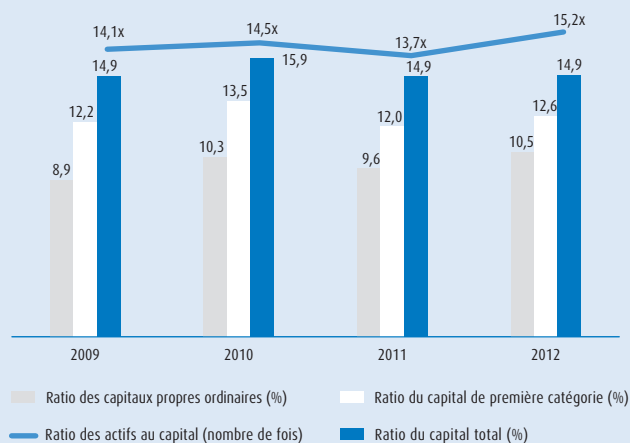
Capital réglementaire selon Bâle II (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, montant brut	26 060	24 455
Application graduelle des IFRS non applicable aux capitaux propres ordinaires	22	-
Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles excédentaires	(3 717)	(3 585)
Déductions liées à la titrisation	(31)	(168)
Pertes prévues en excédent de la provision, selon l'approche NI avancée	(65)	(205)
Investissements importants et placements dans des filiales d'assurance	(634)	(481)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, après ajustement	21 635	20 016
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 465	2 861
Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie	1 859	2 156
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	38
Application graduelle des IFRS non applicable aux capitaux propres ordinaires	(22)	-
Autres déductions	(57)	-
Capital de première catégorie, après ajustements	25 896	25 071
Dette subordonnée	4 351	5 896
Billets de fiduciaire secondaires	800	800
Cumul des profits nets latents après impôts sur des titres de participation disponibles à la vente	34	7
Portion admissible de la provision générale pour pertes sur créances	318	309
Total du capital de deuxième catégorie	5 503	7 012
Déductions liées à la titrisation	(31)	(31)
Pertes prévues en excédent de la provision, selon l'approche NI avancée	(65)	(205)
Investissements dans des filiales non consolidées et investissements importants	(634)	(855)
Capital de deuxième catégorie, après ajustements	4 773	5 921
Capital total	30 669	30 992

Nous avons maintenu nos ratios de capital selon Bâle II à des niveaux élevés en 2012, en prévision des changements attendus en matière de capital réglementaire et pour préserver la santé financière et la souplesse nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance. Au 31 octobre 2012, le ratio des capitaux propres ordinaires (calculé selon les règles de Bâle II) était de 10,5 %, le ratio du capital de première catégorie était de 12,6 % et le ratio du capital total était de 14,9 %. Le ratio des capitaux propres ordinaires (calculé selon les règles de Bâle II) a augmenté de 95 points de base depuis la fin de l'exercice 2011, en raison de la hausse des capitaux propres ordinaires et d'une réduction des actifs pondérés en fonction des risques, tel qu'il est décrit ci-dessus. Le ratio du capital de première catégorie, établi selon Bâle II, a augmenté de 61 points de base depuis la fin de l'exercice 2011 et le ratio du capital total a légèrement augmenté. L'incidence des IFRS a réduit notre ratio des capitaux propres ordinaires, notre ratio du capital de première catégorie selon Bâle II et notre ratio du capital total selon Bâle II au 31 octobre 2012, respectivement de 51, 47 et 42 points de base. Les ratios du capital de première catégorie et du capital total selon Bâle II demeurent tous deux bien supérieurs aux minimums actuels, respectivement de 7 % et de 10 %, stipulés par le BSIF selon ses règles dans le cadre de Bâle II, pour une institution financière bien capitalisée.

Au 31 octobre 2012, le ratio des actifs au capital de BMO s'établissait à 15,2, alors qu'il était de 13,7 en 2011. Le ratio demeure nettement inférieur au maximum autorisé par le BSIF.

Mesures du capital selon Bâle II



Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Changements proposés au capital réglementaire en vertu de Bâle III et analyse du capital réglementaire de 2012 selon Bâle III

À compter du premier trimestre de 2013, les exigences en matière de capital réglementaire pour l'entité consolidée seront déterminées en fonction de Bâle III. Les règles de Bâle III relativement au capital qui entreront en vigueur en janvier 2013 ont maintenant été énoncées par le BSIF dans des documents provisoires pour consultation publique, dont la version définitive devrait être rédigée sous peu. Bien que les règles de Bâle III proposées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) contiennent des arrangements transitoires pour la mise en vigueur des nouvelles normes sur une période de six ans se terminant le 1^{er} janvier 2019, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions canadiennes qui acceptent des dépôts respectent les exigences de 2019 en matière de capital de Bâle III tôt au cours de la période de transition, et qu'il s'attendait à ce que ces institutions atteignent un ratio des capitaux propres ordinaires selon Bâle III d'au moins 7 % en dehors des périodes de tension (ratio minimal de 4,5 % plus un coussin de conservation du capital de 2,5 %) au plus tard au premier trimestre de 2013. À l'heure actuelle, les ratios pro forma de BMO sont supérieurs aux attentes de Bâle III en matière de capital.

Les ratios de capital selon Bâle III de BMO sont solides et nous placent en excellente position pour effectuer les changements réglementaires annoncés. Au 31 octobre 2012, notre ratio pro forma des capitaux propres ordinaires selon Bâle III était de 8,7 %. Au 31 octobre 2012, les ratios pro forma du capital de première catégorie et du capital total selon Bâle III étaient respectivement de 10,5 % et de 12,9 %.

Bâle III a introduit de nouvelles mesures du capital réglementaire. Le ratio des capitaux propres ordinaires selon Bâle III (qui est défini à la page précédente) s'appliquera en 2013. Quant au ratio de levier financier selon Bâle III, il a été proposé de l'annoncer en 2015 et il devrait être en vigueur en 2018.

Le ratio de levier financier désigne le capital de première catégorie selon Bâle III divisé par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments spécifiés hors bilan, moins les déductions spécifiées.

Les exigences complètes de Bâle III en matière de ratios de capital sont plus élevées que les exigences actuelles selon Bâle II telles qu'elles ont été établies au Canada par le BSIF. Bâle III hausse nettement les exigences relatives aux actifs pondérés en fonction des risques et à la qualité du capital comparativement à Bâle II (les exigences de Bâle II et de Bâle III ne sont pas directement comparables). Les exigences complètes de Bâle III et les exigences actuelles du BSIF découlant de Bâle II sont résumées ci-après.

Exigences réglementaires

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

	Ratio des capitaux propres ordinaires	Ratio du capital de première catégorie	Ratio du capital total	Ratio de levier financier 3)
Bâle III - Exigences minimales proposées	4,5	6,0	8,0	3,0
Plus : Exigences relatives au coussin de conservation du capital 1)	2,5	2,5	2,5	s.o.
Bâle III - Exigences réelles 2)	7,0	8,5	10,5	3,0
BSIF, Bâle II - Exigences actuelles	s.o.	7,0	10,0	s.o. 4)

- Le coussin de conservation du capital n'inclut pas le coussin de capital contracyclique pouvant atteindre 2,5 % des capitaux propres ordinaires, qui peut être exigé dans un pays donné si les organismes de surveillance estiment que la croissance du crédit crée un risque systémique. S'il est imposé, ce coussin supplémentaire s'ajoute au coussin de conservation du capital.
 - Ne comprennent aucune hausse applicable pour les banques qui ont une importance systémique.
 - Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a suggéré un ratio de levier financier minimal de 3 %, lequel fera l'objet d'un examen pendant une période d'utilisation en parallèle de quatre ans débutant le 1^{er} janvier 2013. Selon les résultats obtenus au cours de cet examen, ce ratio pourrait être rajusté, l'objectif étant de procéder aux derniers rajustements en 2017 de sorte que la norme finale sur le ratio de levier financier puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018.
 - Le BSIF surveille actuellement le ratio des actifs au capital, qui s'appuie sur le capital total. Le ratio de levier financier proposé par Bâle III est fondé sur le capital de première catégorie.
- s. o. - sans objet

Le ratio minimal des capitaux propres ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît du coussin de conservation des capitaux propres ordinaires, qui est de 2,5 % et qui peut absorber les pertes en situation de crise. Si les ratios de capital d'une banque tombent dans les limites de ce coussin, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites du coussin.

Le CBCB a publié un cadre de travail pour la détermination d'exigences en matière de capital supplémentaire pour les banques qui ont une importance systémique nationale (BISN). Le BSIF devrait émettre un avis sur les BISN en 2013. Bien qu'aucune banque canadienne ne soit actuellement considérée comme ayant une importance systémique mondiale, cet avis indiquera si BMO et d'autres grandes banques canadiennes devront être considérées comme des BISN et détenir des capitaux supplémentaires. On ne sait pas quelles seront les exigences en matière de capital visant les BISN ni quand elles s'appliqueront.

Les capitaux propres ordinaires pro forma de BMO selon Bâle III, ce qui correspond aux capitaux propres ordinaires déduction faite des ajustements du capital réglementaire applicables, s'élevaient à 19,3 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 2,1 milliards de moins que les capitaux propres ordinaires selon Bâle II, compte tenu de toutes les répercussions des IFRS. Les nouvelles déductions du capital selon Bâle III, notamment pour les immobilisations incorporées, les actifs d'impôt différé et les actifs au titre des régimes de retraite, sont responsables de la réduction des capitaux propres ordinaires réglementaires.

Au 31 octobre 2012, nos actifs pondérés en fonction des risques pro forma selon Bâle III s'élevaient à 222 milliards de dollars, soit 17 milliards de plus que nos actifs pondérés en fonction des risques selon Bâle II. Cet écart est dû à l'accroissement de 13 milliards de dollars des actifs pondérés en fonction du risque de contrepartie et à la conversion, en actifs pondérés en fonction des risques, de certaines déductions du capital que prescrit actuellement Bâle II.

Les calculs et éléments pro forma présentés dans cette section supposent l'instauration de toutes les exigences et propositions annoncées en matière de capital réglementaire en vertu de Bâle III. Aux fins du calcul des ratios du capital de première catégorie et du capital total de BMO selon Bâle III, nos instruments de capital de première et de deuxième catégories existants, autres que des actions ordinaires, qui, tel qu'il est expliqué ci-dessous, commenceront à être retranchés en 2013, ont été entièrement inclus dans le capital réglementaire au 31 octobre 2012.

Le ratio de levier financier selon Bâle III devrait entrer en vigueur en 2018, après une période d'utilisation en parallèle de quatre ans, soit du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2017. Dans l'attente de l'examen des exigences définitives en matière de levier financier, le BSIF a intégré dans ses règles provisoires relatives à Bâle III un ratio transitoire des actifs au capital pour les institutions qui reçoivent des dépôts. On obtient ce ratio transitoire en divisant le total des actifs, incluant certains éléments précis hors bilan, par le capital total. Pour les fins du ratio transitoire des actifs au capital, le capital total est calculé selon les critères de transition à Bâle III. Le ratio transitoire pro forma des actifs au capital de BMO était de 15,5 au 31 octobre 2012, ce qui est plus que le ratio de 15,2 calculé selon Bâle II, en grande partie en raison d'un changement dans la définition du capital dans les règles transitoires du BSIF concernant Bâle III.

Les ratios pro forma, selon Bâle III, ne tiennent pas compte des effets des mesures que la direction pourrait prendre à l'avenir pour atténuer l'incidence des changements, de la croissance éventuelle des résultats non distribués ou d'autres changements de règlements.

Les investissements de BMO dans ses établissements américains sont essentiellement libellés en dollars américains. Tel qu'il est expliqué dans la section qui traite de la charge d'impôts sur le résultat, les profits ou pertes de change découlant de la conversion, en dollars canadiens, de ces investissements sont pris en compte dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, même s'ils ne sont assujettis à l'impôt que lorsqu'ils sont réalisés. Lorsque ces profits ou ces pertes s'ajoutent à l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellé en dollars américains sur les actifs pondérés en fonction des risques en dollars canadiens et aux répercussions des déductions du capital en dollars américains sur notre capital en dollars canadiens, cela peut accroître la volatilité dans les ratios de capital de BMO. Tel qu'il est expliqué dans la section qui traite de la charge d'impôts sur le résultat, BMO peut couvrir partiellement son risque de change en finançant ses investissements à l'étranger en dollars américains. Cependant, afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios de capital, BMO peut aussi conclure des contrats de change à terme ou choisir de financer ces investissements en dollars américains en dollars canadiens.

BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Toutes nos filiales doivent respecter les exigences réglementaires et légales des territoires où elles exercent leurs activités. Un dispositif est en place pour permettre aux filiales et à leurs sociétés mères d'avoir accès au capital et au financement nécessaires pour soutenir leurs activités dans des conditions normales comme en temps de crise.

Les règles provisoires du BSIF concernant le capital qui découlent de Bâle III incluent des règles pour l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Cet avis stipule que pour être admissibles en tant que capital réglementaire, les instruments de capital autres que des actions ordinaires d'une banque doivent garantir que les investisseurs supporteront les pertes avant les contribuables, dans le cas où les autorités du pays détermineraient que la banque n'est pas viable et que son sauvetage est dans l'intérêt du public. Tous les instruments émis après le 31 décembre 2012 devront se conformer à ces exigences visant les FPUNV pour être admissibles à titre de capital réglementaire.

Les règles provisoires du BSIF découlant de Bâle III contiennent des lignes directrices concernant le traitement des instruments de capital autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV. Les instruments qui ne respectent pas les exigences de Bâle III feront l'objet de clauses de droits acquis, et leur retrait du capital réglementaire se fera progressivement sur une période de neuf ans commençant le 1^{er} janvier 2013. L'assiette de base étant égale à la valeur totale de tels instruments en circulation au 1^{er} janvier 2013, le plafond de reconnaissance de ces instruments sera fixé à 90 % à compter du 1^{er} janvier 2013, et ce plafond sera réduit d'un dixième de l'assiette de base chaque année subséquente. En vertu de Bâle III, les instruments novateurs existants appartenant au capital de première catégorie de BMO (les titres de la Fiducie de capital BMO et les billets BMO de première catégorie) et ses titres d'emprunt subordonnés qui font partie de son capital de deuxième catégorie ne seront pas considérés comme du capital réglementaire et en seront retranchés au rythme de 10 % par année à compter du 1^{er} janvier 2013. L'avis du BSIF énonce également les exigences concernant le rachat de ces instruments de capital réglementaire sur événement réglementaire. BMO ne prévoit pas actuellement racheter aucun instrument de capital réglementaire en circulation sur événement réglementaire.

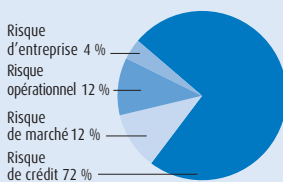
Un certain nombre d'autres changements réglementaires potentiels sont encore attendus. Par exemple, le BSIF pourrait mettre en place un cadre de capital dit *solo* qui permettrait d'évaluer l'adéquation des fonds propres individuels d'une banque, en déduisant du capital de cette banque ses investissements dans des filiales considérés comme insuffisamment liquides. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur le montant de capital que nous détenons ou que nous sommes tenus de détenir ou sur l'attractivité de certains investissements dans des filiales. Nous ne pouvons savoir quand ces changements potentiels seront mis en place ni prévoir leurs conséquences.

Analyse du capital économique

Le capital économique est une mesure de notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables, et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an. Pour de plus amples renseignements sur ces risques, se reporter à la section Gestion globale des risques, à la page 75. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Total du capital économique par type de risque

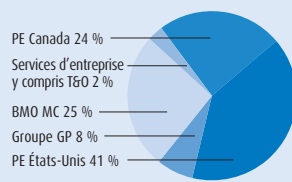
Au 31 octobre 2012



Le risque de crédit continue de représenter la plus grande part du capital économique par type de risque.

Total du capital économique par groupe d'exploitation

Au 31 octobre 2012



En 2012, PE États-Unis a fourni l'apport le plus important au capital économique, suivi par BMO MC et PE Canada.

Activités de gestion du capital

Au cours de l'exercice 2012, BMO a émis 12 millions d'actions aux termes de notre Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et en raison de l'exercice d'options sur actions. Le 31 décembre 2011, nous avons racheté les 400 millions de dollars de titres de la Fiducie de capital BMO - Série C et le 25 février 2012, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif - Série 10, totalisant 300 millions de dollars américains. Le 21 juin 2012, nous avons remboursé la totalité de la tranche 2 de nos billets à moyen terme subordonnés - série D en circulation, totalisant 1,2 milliard de dollars. Les notes 17, 18 et 20 afférentes aux états financiers, figurant aux pages 153, 154 et 156, contiennent plus de renseignements à ce sujet.

Le 4 décembre 2012, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'autorisation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX), de faire une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, portant sur un maximum de 15 000 000 d'actions ordinaires de BMO. Une fois les autorisations obtenues, le programme de rachat d'actions nous permettra d'acheter les actions ordinaires de BMO à la Bourse de Toronto afin de les annuler. La précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités de BMO a expiré le 15 décembre 2011 et aucune action ordinaire n'avait été rachetée en vertu de ce programme. Les dates et les montants des achats effectués en vertu du programme sont assujettis aux autorisations des organismes de réglementation et seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 27 novembre 2012	Nombre d'actions ou montant en dollars	Dividendes déclarés par action		
		2012	2011	2010
Actions ordinaires	650 767 000	2,82 \$	2,80 \$	2,80 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 5	200 000 000 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 13	350 000 000 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14	250 000 000 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15	250 000 000 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16	300 000 000 \$	1,30 \$	1,30 \$	1,30 \$
Série 18	150 000 000 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 21	275 000 000 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 23	400 000 000 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$
Série 25	290 000 000 \$	0,98 \$	0,69 \$	-
Convertibles en actions ordinaires :				
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 10 1)		0,37 US\$	1,49 US\$	1,49 US\$
Options sur actions				
- droits acquis	7 849 000			
- droits non acquis	7 898 000			

1) Rachetées en février 2012.

La note 20 afférente aux états financiers, à la page 156, traite en détail du capital social.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire en 2012 ont totalisé 2,82 \$. Les dividendes annuels déclarés en 2012 représentaient 46 % du bénéfice net de 2012 (et 47 % du bénéfice net ajusté de 2012) attribuables aux actionnaires ordinaires. À long terme, nous augmentons généralement les dividendes de BMO en fonction des tendances en matière de croissance du bénéfice net par action.

Au cours de l'exercice, nous avons modifié notre fourchette du ratio de distribution cible (dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires moins les dividendes sur les actions privilégiées) pour la fixer entre 40 % et 50 %, alors que cette fourchette était auparavant de 45 % à 55 %. Cette modification cadre avec notre objectif qui consiste à maintenir notre souplesse afin de réaliser nos stratégies de croissance et elle tient compte des attentes plus élevées en matière de capital découlant de Bâle III. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part suffisante de bénéfice net pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un soutien continu aux déposants.

À la clôture de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,9 % selon le cours de clôture. Le 4 décembre 2012, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés

À la demande des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des pays membres du G7, le Forum sur la stabilité financière [qui est devenu le Conseil de stabilité financière (CSF)] a publié en avril 2008 un rapport concernant l'amélioration de la résilience des institutions et des marchés financiers. Les recommandations du rapport préconisent notamment d'améliorer la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Nous avons étendu notre analyse des instruments financiers en 2008 pour tenir compte de ces nouveaux développements et nous avons continué de présenter des informations à leur égard, ainsi que sur nos autres instruments financiers afin de mettre en contexte nos risques par rapport à notre portefeuille. Nous avons également pris l'habitude de présenter les changements importants dans nos rapports de gestion intermédiaires. En mars 2011, le CSF a publié un rapport d'analyse par les pairs qui consiste en un examen thématique des pratiques de communication de l'information sur les risques dans le but de mettre à jour ses perceptions sur les pratiques de communication de l'information. Notre façon de présenter l'information continue de respecter l'esprit des recommandations du CSF. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur l'enrichissement des informations à fournir (l'« Enhanced Disclosure Task Force ») du CSF a publié un rapport sur l'enrichissement des informations sur les risques que les banques doivent fournir, intitulé « Enhancing the Risk Disclosures of Banks ». Nous respectons actuellement bon nombre des recommandations et nous passerons en revue les informations que nous fournirons dans les futurs documents que nous déposerons de façon à enrichir ces informations si nécessaire.

Mise en garde

Compte tenu de la conjoncture incertaine des marchés financiers qui prévaut toujours, l'évaluation de nos instruments financiers pourrait donner lieu à des profits et à des pertes en raison des variations de la valeur de marché. La présente section Instruments financiers désignés contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 27.

Prêts aux particuliers

Au Canada, notre portefeuille de prêts aux particuliers totalisait 132 milliards de dollars au 31 octobre 2012 et était constitué de trois grandes catégories d'actifs, soit : des prêts hypothécaires à l'habitation (58 %), des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers (36 %) et des prêts sur cartes de crédit (6 %).

Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts aux particuliers totalisait 21 milliards de dollars américains et était lui aussi composé essentiellement de trois catégories d'actifs, à savoir : des prêts hypothécaires de premier rang à l'habitation (36 %), des prêts sur valeur domiciliaire (35 %) et des prêts automobiles indirects (25 %).

Les sections qui suivent présentent une analyse des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis, des prêts hypothécaires à l'habitation Alt-A et des prêts sur valeur domiciliaire, portefeuilles qui ont suscité un intérêt accru de la part des investisseurs compte tenu de la conjoncture économique des dernières

par action ordinaire de 0,72 \$, soit un montant inchangé par rapport au trimestre précédent et 0,02 \$ de plus qu'il y a un an.

Aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires (le Régime), les actionnaires ordinaires qui choisissent de réinvestir les dividendes peuvent bénéficier d'un escompte maximal de 5 % par rapport au cours moyen (tel qu'il est défini dans le Régime) sur les actions ordinaires de BMO émises à l'intention de ces actionnaires ou achetées au nom de ces actionnaires sur le marché secondaire. Au cours de l'exercice 2012, les actionnaires ordinaires qui avaient choisi de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de BMO se sont vu émettre de nouvelles actions avec un escompte de 2 % par rapport au cours moyen. À compter du versement du dividende le 28 novembre 2012, les actionnaires ordinaires qui choisissent de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de BMO recevront des actions sans escompte par rapport au cours moyen des actions ordinaires (tel qu'il est défini dans le Régime).

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou jugés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Elles présentent également une analyse des prêts hypothécaires rachetés. Le marché hypothécaire américain a éprouvé considérablement plus de difficultés que le marché hypothécaire canadien au cours des dernières années, mais sa situation s'est améliorée.

Au Canada, BMO n'a pas de programme de prêts hypothécaires à haut risque et n'achète pas de prêts de ce type à des tiers prêteurs, mais a un portefeuille de marges de crédit sur valeur domiciliaire de 26 milliards de dollars. L'une de ces marges de crédit est offerte exclusivement sur des hypothèques de premier rang et représente environ 79 % de l'ensemble du portefeuille. Une tranche d'environ 95 % de notre exposition aux marges de crédit sur valeur domiciliaire est assortie d'une créance prioritaire. Nous n'avons aucune exposition aux marges de crédit sur valeurs mobilières au Canada dont le ratio prêt/valeur était de plus de 80 % au moment du montage. Le portefeuille est de première qualité, et la proportion des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus était peu élevée à la clôture de l'exercice.

Au Canada, nous n'avons pas de programme de prêts hypothécaires considérés comme des prêts Alt-A. Par le passé, nous avons pu choisir de ne pas vérifier le revenu ou l'emploi de certains clients de la Banque lorsqu'ils respectaient par ailleurs des critères de solvabilité suffisants, ce que nous ne faisons plus. Nous avons aussi un programme de prêts hypothécaires pour les nouveaux arrivants au Canada et les non-résidents qui permet une vérification limitée du revenu, mais comporte d'autres critères stricts d'admissibilité. Au 31 octobre 2012, il y avait environ 5,7 milliards de dollars (3,9 milliards en 2011) de prêts en cours en vertu de ce programme. La proportion de ces prêts qui est en souffrance depuis 90 jours ou plus était peu élevée à la clôture de l'exercice.

Prêts hypothécaires à haut risque

Aux États-Unis, nous avons un encours de 333 millions de dollars américains de prêts hypothécaires de premier rang qui présentaient des caractéristiques de prêts à haut risque à la date d'autorisation (exclusion faite des ajustements au titre des pertes sur créances comptabilisées à l'égard du portefeuille de prêts acquis de M&I). Environ 3,3 % des prêts du portefeuille de prêts hypothécaires de premier rang aux États-Unis étaient en souffrance depuis 90 jours ou plus à la clôture de l'exercice. Le pourcentage de prêts à haut risque aux États-Unis en souffrance depuis 90 jours ou plus est supérieur à celui de l'ensemble du portefeuille américain de prêts hypothécaires de premier rang de BMO, mais demeure quand même négligeable.

Les prêts sur valeur domiciliaire sont des crédits garantis par l'avoir propre foncier du propriétaire et sont de rang inférieur à l'hypothèque de premier rang qui grève la propriété. Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire s'établit à 7,6 milliards de dollars américains, ce qui représentait 3,0 % du portefeuille total de prêts de BMO au 31 octobre 2012. Du portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire aux États-Unis, des prêts dont le solde s'établit à 261 millions de dollars américains ont été consentis à des clients qui présentaient une cote de solvabilité inférieure à 620, ce qui les classerait dans la catégorie des prêts à haut risque. Seulement une faible proportion de ces prêts étaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus à la clôture de l'exercice.

Prêts hypothécaires de premier rang Alt-A

Aux États-Unis, les prêts Alt-A sont généralement considérés comme des prêts pour lesquels les critères d'admissibilité de l'emprunteur font l'objet d'une vérification limitée. Nous avons mis un terme à tous les programmes qui répondaient à ces critères en 2008. Notre portefeuille de prêts Alt-A totalisait 1 092 millions de dollars américains à la clôture de l'exercice (déduction faite des ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition), et une tranche de 65 millions de dollars américains, ou de 6,0 %, des prêts de ce portefeuille était en souffrance depuis 90 jours ou plus. BMO a également offert des prêts dans le cadre de programmes à vérification limitée au sein du portefeuille des prêts sur valeur domiciliaire aux États-Unis, programmes qui ont également été arrêtés. Au 31 octobre 2012, le montant des prêts en cours en vertu de ces programmes s'élevait à 736 millions de dollars américains (déduction faite des ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition), et les prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus totalisaient 23 millions de dollars américains ou 3,1 %.

Prêts hypothécaires rachetés

BMO Harris Bank vend des prêts hypothécaires à l'habitation montés au sein de son réseau de succursales à Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), société à charte du gouvernement fédéral des États-Unis. Généralement, les acquéreurs de prêts hypothécaires, y compris Freddie Mac, ont le droit d'exiger le rachat des prêts hypothécaires par les vendeurs s'il est établi ultérieurement que les modalités de la convention d'achat et de vente établies au moment de la vente n'ont pas été respectées. BMO Harris Bank a racheté un total de 138 prêts hypothécaires en 2012 (76 en 2011), pour un total de 22,6 millions de dollars américains (11,3 millions de dollars américains en 2011). Nous ne prévoyons pas subir de pertes importantes sur les obligations connexes de rachats futurs de prêts hypothécaires.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,1 % du total de ses actifs avec un encours de 5,8 milliards de dollars au 31 octobre 2012, une hausse d'environ 1,2 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent. De ce montant, 152 millions de dollars ou 2,6 % représentent des prêts classés comme douteux (146 millions ou 3,3 % en 2011).

Assureurs spécialisés et sociétés d'instruments dérivés de crédit

Au 31 octobre 2012, les expositions directes de BMO aux sociétés spécialisées dans la fourniture d'une protection contre la défaillance s'élevaient à 25 millions de dollars au titre de l'évaluation à la valeur de marché d'instruments dérivés de contrepartie et à néant au titre de l'évaluation à la valeur de marché de titres de créance négociables (109 millions et néant en 2011). Un ajustement cumulatif de 6 millions de dollars (43 millions en 2011) lié au risque de contrepartie a été comptabilisé en rapport avec ces expositions.

Les expositions à certaines contreparties prenant part à des produits dérivés de crédit sont analysées plus longuement dans la section Exposition à d'autres instruments financiers désignés.

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (plusieurs entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés à la titrisation dans les entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont élevés à approximativement 38 millions de dollars en 2012 et 43 millions de dollars en 2011. Des renseignements supplémentaires sur l'incidence des IFRS sur les obligations de présentation de l'information à l'égard de ces entités sont présentés à la note 30, aux pages 177 à 181.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada aident ces derniers à titriser leurs actifs, ce qui leur procure des sources de financement de substitution. Ces entités permettent aux clients d'accéder au financement sur les marchés du PCAA en achetant les actifs des clients, puis en émettant du papier commercial à des investisseurs pour financer ces achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs continue à gérer les actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous leur fournissons sous forme de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de

prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

BMO conclut parfois des contrats sur instruments dérivés avec ces entités pour leur permettre de gérer les risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. La juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans notre bilan consolidé et représentait un actif dérivé de néant au 31 octobre 2012 contre un actif dérivé de 2 millions en 2011.

La plupart de ces entités sont financées sur le marché, alors que d'autres sont financées directement par BMO. BMO consolide habituellement les comptes des entités de titrisation des clients pour lequel il fournit le financement, puisque la majorité des profits ou des pertes de ces entités est censée lui échoir. Le total des actifs des entités financées par la Banque comprenait des prêts hypothécaires présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou de prêts Alt-A d'un montant négligeable à la clôture de l'exercice. Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec l'exposition de BMO à ces entités.

L'investissement de BMO dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 20 millions de dollars au 31 octobre 2012 (170 millions en 2011). Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec cet investissement.

BMO fournissait aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 3,7 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (3,0 milliards en 2011). Ce montant représente une partie des autres instruments de crédit décrits à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 134. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens. Ces deux catégories d'actifs représentent 83 % du total des actifs de ces entités (74 % en 2011). Ces actifs comprennent 38 millions de dollars de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens (78 millions de dollars en 2011) présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou Alt-A.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec une entité de titrisation des clients, nous serions obligés de détenir tout instrument dérivé connexe jusqu'à son échéance. Nous ne percevons plus de frais pour la prestation des services de gestion liés aux opérations de titrisation dont il a été question précédemment.

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité multisécteurs américaine émettrice de PCAA que nous consolidons aux termes des IFRS. Cette entité de titrisation des clients assiste nos clients dans la titrisation de leurs actifs afin de leur fournir des sources de financement de substitution. L'entité procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 57 opérations de titrisation (64 en 2011), la valeur moyenne des facilités étant de 72,7 millions de dollars américains. Au 31 octobre 2012, la taille des lots variait de 0,3 million à 450 millions de dollars américains. Les prêts hypothécaires à l'habitation classés à haut risque ou Alt-A constituent 0,2 % du portefeuille. Au quatrième trimestre de 2012, l'entité a remboursé le billet pour pertes prévues qu'un tiers détenait.

Environ 62 % des engagements de l'entité ont été cotés par Moody's ou S&P, et 67 % ont reçu la cote A ou une cote supérieure. L'entité se protège contre les risques au moyen de diverses catégories d'actifs, dont des prêts à des entreprises du marché intermédiaire, des prêts immobiliers à des entreprises et des prêts automobiles.

Les engagements de l'entité s'appuient sur des garanties européennes dont une tranche de 1,85 % a une exposition à l'Europe. L'exposition à l'Allemagne, qui se chiffre à 0,52 %, est la plus importante. L'exposition à l'Espagne se chiffre à 0,12 %, et il n'y a pas d'exposition à l'Italie, à l'Irlande, à la Grèce ni au Portugal.

Au 31 octobre 2012, le papier commercial en cours de l'entité totalisait 3,1 milliards de dollars américains (2,7 milliards de dollars américains en 2011). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA de l'entité. BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, qui totalisaient 4,1 milliards de dollars américains au 31 octobre 2012 (3,8 milliards de dollars américains en 2011), sur lesquelles aucun montant n'avait été prélevé.

Entité de protection de crédit

Nous soutenons également Apex Trust (Apex), entité ad hoc canadienne, qui détient neuf tranches de crédit de sociétés diversifiées, bénéficiant chacune des avantages d'une protection de premier niveau. Trois tranches sont arrivées à échéance en 2012 sans afficher de perte. Les neuf tranches résiduelles ont une exposition à quelque 377 titres de crédit de sociétés, diversifiés sur le plan des régions et des secteurs. Aux termes des IFRS, nous consolidons Apex. Environ 71 % de ces titres sont de catégorie investissement (22 % ayant une cote supérieure à BBB et 49 % étant cotés BBB) et 29 % ont une cote moindre qu'une cote de catégorie investissement. La perspective de nombreux titres de crédit de sociétés est demeurée stable en 2012.

Apex a émis 2,2 milliards de dollars de billets (les billets d'Apex) d'une durée résiduelle de un an et de quatre ans. BMO a couvert son exposition au portefeuille de billets d'Apex. Compte tenu de ces couvertures, BMO n'a aucune exposition

nette, par l'intermédiaire des billets d'Apex, aux pertes sur créances réalisées dans les tranches. De plus, une facilité de financement de premier rang de 572 millions de dollars a été mise à la disposition d'Apex en vue du financement des appels de sûretés à la suite de variations de l'évaluation à la valeur de marché des swaps sur défaillance sous-jacents, BMO fournissant environ 522 millions de cette facilité. Nous avons couvert la première tranche de 515 millions de dollars des pertes liées à notre exposition de 522 millions aux termes de la facilité de financement de premier rang. En 2012, le montant de la facilité a été réduit d'environ 559 millions de dollars en raison de la remise de garanties à Apex par suite de l'arrivée à échéance de trois de ses tranches. Au 31 octobre 2012 et 2011, aucune tranche de l'engagement de BMO dans le cadre de la facilité de premier rang n'était avancée.

BMO a conclu des contrats de swap sur défaillance sur les positions notionnelles nettes avec les contreparties aux swaps ainsi que des swaps de compensation avec l'entité. Compte tenu de ces contrats, BMO est exposé à des pertes sur la valeur nominale excédant la valeur totale des billets d'Apex et de la facilité de financement de premier rang d'un montant total d'environ 2,8 milliards de dollars. L'arrivée à échéance des contrats selon leur valeur nominale est répartie de la façon suivante : environ 14 % en 2012, 50 % en 2013, 6 % en 2014 et la tranche résiduelle en 2016.

Apex subirait des pertes sur créances réalisées uniquement si les pertes sur défaillance liées aux titres de crédit de sociétés dépassaient la protection de premier niveau d'une tranche. Comme il est présenté en détail ci-après, les positions d'Apex bénéficient d'une protection importante de premier niveau. En 2011 et en 2012, les changements de la protection de premier niveau ont été négligeables, et la probabilité de subir une perte est considérée faible.

Les neuf tranches, dont le montant notionnel total net s'établit à 16,2 milliards de dollars, sont cotées de B à AAA et comportent d'importantes protections de premier niveau, allant de 7,6 % à 29,4 % de l'exposition notionnelle, soit une moyenne pondérée de 23,7 %. La tranche dont l'échéance est la plus éloignée, soit celle échéant en 2016, comporte une protection de premier niveau contre les pertes de 28 %. Compte tenu des couvertures en place et de la protection fournie par un tiers détenteur de billets, BMO est exposé à des pertes sur la valeur notionnelle totale uniquement si ces pertes excèdent 2,8 milliards de dollars.

L'exposition notionnelle nette d'Apex aux émetteurs en Grèce, en Italie et en Espagne représentait respectivement 0,6 %, 0,9 % et 1,1 % de son exposition notionnelle totale. L'exposition notionnelle nette à sept autres pays ayant l'euro comme monnaie commune représentait 11,7 % de l'exposition notionnelle totale. L'exposition notionnelle aux autres pays européens représentait 13,6 % de l'exposition notionnelle totale. La Banque est bien protégée grâce à la protection de premier niveau et aux couvertures en place, tel qu'il est décrit précédemment.

Entité de gestion de placements structurés

Nous avons consenti du financement de premier rang au moyen d'une facilité de prêt à Links Finance Corporation (Links), une entité de gestion de placements structurés de Londres gérée par BMO. Aux termes des IFRS, nous consolidons l'entité de gestion de placements structurés, et notre risque de perte éventuelle relativement à cette entité de gestion de placements structurés est lié à la facilité de crédit qui a été établie pour financer le remboursement de ses billets de premier rang. Au deuxième trimestre de 2012, notre autre entité de gestion de placements structurés, Parkland Finance Corporation, a vendu ses actifs résiduels, et remboursé à BMO la totalité de sa facilité de financement de premier rang et a redistribué le produit résiduel à ses détenteurs de billets de capital.

Le soutien de premier rang que nous fournissons pour le financement de Links au moyen de la facilité de crédit de BMO permet à cette entité de maintenir la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée et en tenant compte de leur valeur. Au 31 octobre 2012, les montants prélevés sur la facilité totalisaient 1,4 milliard de dollars américains (2,6 milliards de dollars américains en 2011). La facilité de crédit totalisait 1,5 milliard de dollars américains. Les avances consenties dans le cadre de la facilité de crédit sont d'un rang supérieur à celui des billets de capital subordonnés de l'entité de gestion de placements structurés. Nous prévoyons actuellement que l'entité de gestion de placements structurés continuera de suivre la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée en fonction des conditions du marché et des exigences des organismes de réglementation. La somme totale utilisée dans le cadre de la facilité de crédit est principalement influencée par le rythme et le prix des ventes des actifs et par les échéances des actifs. Selon ces facteurs, les montants financés devraient diminuer comparativement aux niveaux actuels. Nous prévoyons des arrivées à échéance et des rachats d'actifs de 239 millions de dollars américains en 2013, et de 162 millions de dollars américains en 2014.

La valeur nominale des actifs détenus par Links totalise 2,0 milliards de dollars américains (3,3 milliards de dollars américains en 2011) à la clôture de l'exercice. La valeur de marché des actifs détenus par Links, y compris les couvertures et les équivalents de trésorerie, totalise 1,6 milliard de dollars américains (2,6 milliards de dollars américains en 2011), et ces actifs sont inclus

dans notre bilan consolidé de même que le passif lié aux billets de capital en cours. En 2012, des actifs totalisant 383 millions de dollars américains sont arrivés à échéance ou ont été remboursés. De plus, des actifs de 955 millions de dollars américains ont été vendus. Les détenteurs de billets de capital de l'entité de gestion de placements structurés vont continuer à assumer le risque économique lié aux pertes réelles jusqu'à concurrence de la valeur totale de leur investissement. Au 31 octobre 2012, la valeur comptable des billets de capital subordonnés de Links était de 365 millions de dollars américains. Au cours de l'exercice 2012, Links a effectué le remboursement de billets de capital de 90 millions de dollars américains à un escompte par rapport à la valeur nominale des billets qu'elle a financé à même la vente d'une partie des actifs sous-jacents de Links qui étaient représentatifs de la qualité du crédit du portefeuille pris dans son ensemble. BMO croit que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés de l'entité de gestion de placements structurés continue d'être supérieure aux pertes prévues.

Environ 21 % des titres de créance de Links ont reçu une cote de Aa3 ou supérieure de Moody's (35 % en 2011), et 71 % ont reçu la cote de catégorie investissement (87 % en 2011). Environ 15 % des titres ont reçu la cote AA- ou supérieure de S&P (27 % en 2011), et 81 % ont reçu la cote de catégorie investissement (89 % en 2011). Links détient un portefeuille de titres de créance, y compris des titres de créance subordonnés de banques commerciales (48 %), des titres adossés à des obligations avec flux groupés et des titres garantis par des prêts dont les actifs sous-jacents sont essentiellement des obligations de sociétés (5 %), des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (18 %) et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (7 %).

Une tranche de 61 % des actifs de Links est investie aux États-Unis et une tranche de 39 % en Europe. Links a une exposition à l'Europe, mais n'a pas d'exposition directe au risque de crédit par l'intermédiaire d'émetteurs en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne. L'exposition indirecte de l'entité de gestion de placements structurés aux émetteurs de ces pays par l'intermédiaire des placements en titres adossés à des obligations avec flux groupés et en titres garantis par des prêts était négligeable au 31 octobre 2012. La valeur nominale de l'exposition de l'entité de gestion de placements structurés aux émetteurs dans des pays de la zone euro s'établissait à 275 millions de dollars, dont une proportion de 36 % avait trait à des émetteurs en France, de 62 %, à des émetteurs des Pays-Bas et de 2 %, à des émetteurs en Allemagne. Une tranche d'environ 269 millions de dollars était liée à des titres de créance subordonnés de banques, et la presque totalité de ces titres de créance étaient de catégorie investissement selon Moody's et S&P. La valeur nominale de l'exposition de l'entité de gestion de placements structurés au reste des pays européens se chiffrait à 414 millions de dollars, dont une proportion de 84 % avait trait à des émetteurs au Royaume-Uni, de 8 %, à des émetteurs en Suisse et de 8 %, à des émetteurs au Danemark. Une tranche d'environ 262 millions de dollars était liée à des titres de créance subordonnés de banques, et environ 20 % de ces titres de créance étaient de catégorie investissement selon Moody's et S&P.

Exposition à d'autres instruments financiers désignés, incluant les titres garantis par des créances et les titres garantis par des prêts

Les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente de BMO comprennent des titres garantis par des prêts et des titres garantis par des créances, qui sont tous en voie de liquidation. Les titres sous-jacents comprennent une vaste gamme d'actifs de sociétés. L'exposition non couverte aux titres garantis par des prêts se chiffrait à 347 millions de dollars, et ces titres avaient des cotes allant de AA- à AAA à la clôture de l'exercice. L'exposition couverte à des titres garantis par des prêts de 890 millions de dollars avait une valeur comptable de 862 millions à la clôture de l'exercice, et un montant de 28 millions est recouvrable aux termes de couvertures connexes auprès d'un assureur spécialisé ayant une cote de AA+ attribuée par S&P. Les participations non couvertes dans des titres garantis par des créances étaient peu élevées, avec une valeur comptable de 13 millions de dollars. Il n'y avait pas d'exposition couverte aux titres garantis par des créances à la clôture de l'exercice.

Le portefeuille comprend des transactions visant des swaps sur défaillance qui se rapportent à des titres garantis par des créances pour lesquels nous ne détenons pas les actifs dérivés sous-jacents. Au 31 octobre 2012, nous détenions une protection par swaps sur défaillance en cours d'une valeur notionnelle de 0,5 milliard de dollars. Au premier trimestre de 2012, ce contrat a été résilié et s'est soldé par une perte négligeable. Nous avons acheté une protection de crédit d'une valeur notionnelle de 1,5 milliard de dollars, dont la valeur comptable était de 0,3 million à la clôture de l'exercice.

Mise en garde

La section Instruments financiers désignés renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Expositions dans certaines régions

L'exposition de BMO dans certaines régions est assujettie à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion de l'exposition conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nous surveillons de près notre exposition en Europe et nos processus de gestion des risques comportent la réalisation de simulations de crise, lorsque cela est pertinent, afin d'évaluer notre risque potentiel. Notre exposition dans certaines régions au 31 octobre 2012 est présentée dans les tableaux ci-après, lesquels résumant nos expositions en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE) ainsi que dans un groupe plus vaste de pays européens dans lesquels notre exposition brute est de plus de 500 millions de dollars.

Le premier tableau indique le total de l'exposition brute et nette du portefeuille relativement aux prêts, aux titres (y compris les expositions au risque de crédit découlant des activités touchant les swaps sur défaillance), aux opérations de mise en pension et aux dérivés. Les totaux sont ventilés de façon plus détaillée par type de contrepartie dans les tableaux 20 à 22, qui figurent aux pages 112 et 113. Pour faciliter la compréhension, l'exposition aux swaps sur défaillance par contrepartie est présentée séparément dans le deuxième tableau qui suit.

L'exposition directe de BMO dans les pays GIPE a essentiellement trait à des produits de financement commercial et des produits de négociation offerts par des banques. L'exposition nette demeure faible, s'établissant à 83 millions de dollars, en plus d'engagements non financés de 47 millions. De plus, notre filiale irlandaise est tenue de maintenir des réserves auprès de la Banque centrale d'Irlande, réserves totalisant 89 millions au 31 octobre 2012.

Notre exposition directe nette dans les autres pays de la zone euro (soit les 12 autres pays qui ont l'euro comme monnaie commune) totalisait environ 4,0 milliards de dollars, dont une proportion de 71 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's et S&P ont attribué une cote de Aaa ou AAA, et une proportion d'environ 99 % s'est vu attribuer la cote Aaa ou AAA par l'une des deux agences de notation. Notre exposition directe nette dans le reste de l'Europe totalisait environ 3,8 milliards, dont une proportion de 93 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's et S&P ont attribué une cote de Aaa ou AAA. Une partie importante de l'exposition à des États souverains est constituée de produits de trésorerie négociables, alors que l'exposition liée à des banques a trait à des instruments de négociation, à des titres de créance à court terme, à des positions sur dérivés, à des lettres de crédit et à des garanties.

Outre les expositions montrées dans le tableau, nous sommes exposés à des institutions européennes supranationales à hauteur de 0,49 milliard de dollars, et ce, essentiellement par voie de produits de trésorerie négociables.

L'exposition indirecte de BMO à des entités situées dans divers pays européens vient également de son entité de protection de crédit, de son entité de titrisation des clients américaine et de son entité de gestion de placements structurés. Ces expositions ne sont pas incluses dans les tableaux ci-dessus parce que leur structure comporte déjà une protection de crédit. Ces entités de crédit exposent directement BMO à un risque et sont, à leur tour, exposées à un risque en raison des prêts ou des titres provenant d'entités situées en Europe. Tel qu'il est indiqué aux pages 65 et 66 des sections Entité de protection de crédit et Entité de gestion de placements structurés, ces entités comportent toutes une protection de premier niveau, et des couvertures ont été conclues pour notre entité de protection de crédit.

L'exposition notionnelle de notre entité de protection de crédit à des émetteurs situés en Grèce, en Italie et en Espagne représentait 0,6 %, 0,9 % et 1,1 %, respectivement, de son exposition notionnelle totale. Cette entité avait une exposition notionnelle dans sept des 12 autres pays dont la monnaie est l'euro. Cette exposition représentait 11,7 % du total de l'exposition notionnelle et, de ce pourcentage, une proportion de 81,5 % avait obtenu une cote de première qualité de la part de S&P (73,4 % par Moody's). L'exposition notionnelle dans le reste de

l'Europe représentait 13,6 % du total de l'exposition notionnelle et, de ce pourcentage, une proportion de 66,9 % avait obtenu une cote de première qualité de la part de S&P (61,3 % par Moody's). BMO est bien protégé grâce à la protection de premier niveau et aux couvertures qui sont en place.

Notre entité de titrisation des clients américaine nous expose aux pays GIPE et à d'autres pays européens puisqu'elle a des engagements qui s'appuient sur des sûretés dont une proportion de 1,85 % représente des prêts ou des titres provenant d'entités situées en Europe. À la clôture de l'exercice, l'exposition à l'Allemagne, qui se chiffrait à 0,52 %, représentait la composante la plus importante. Quant à celle à l'Espagne, elle est d'environ 0,12 %. Nous n'avons aucune exposition à l'Italie, à l'Irlande, à la Grèce ou au Portugal.

L'exposition de l'entité de gestion de placements structurés à des entités situées dans les pays européens avait une valeur nominale de 689 millions de dollars au 31 octobre 2012, dont 0,1 million dans les pays GIPE, 275 millions dans les autres pays de la zone euro et 414 millions dans le reste de l'Europe. Les expositions les plus importantes comprennent celles de 348 millions au Royaume-Uni et de 171 millions dans les Pays-Bas. Ces positions englobent une exposition par voie de placements sous forme de titres garantis par des créances, de titres garantis par des prêts et de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, ce qui est exposé au risque de crédit inhérent à des emprunteurs ou à des émetteurs qui mènent des activités en Europe.

L'exposition indirecte de BMO en Europe sous forme de garanties libellées en euros destinées à soutenir des opérations de commerce correspondait à des titres émis par des entités situées dans des pays européens de 538 millions d'euros, dont une tranche de 56 millions d'euros étaient détenus sous forme de titres dans les pays GIPE et 247 millions d'euros étaient dans des titres allemands. De plus, des garanties en trésorerie de 276 millions d'euros étaient détenues au 31 octobre 2012.

L'exposition indirecte sous forme de garanties émises par des entités situées dans des pays européens totalisait 427 millions de dollars, dont 3 millions dans les pays GIPE, 203 millions dans les autres pays de la zone euro et 221 millions dans le reste de l'Europe. L'exposition indirecte est gérée par voie du cadre de gestion du risque de crédit, ce qui englobe une évaluation rigoureuse de chaque contrepartie. Les nantissements ou garanties dans le cadre de certaines structures de produits spécifiques, telles des conventions de rachat, peuvent être considérés comme une certaine forme de soutien.

Les expositions de BMO en Europe associées aux swaps sur défaillance sont également présentées dans le deuxième tableau qui suit. Le risque inhérent aux swaps sur défaillance qui sont achetés est contrôlé par voie d'une liste de contreparties approuvées qui est examinée régulièrement, processus qui fait partie de notre cadre de gestion du risque de crédit. La majorité de ces swaps est compensatoire, est habituellement assortie de modalités contractuelles concordantes et découle des anciennes stratégies de négociation de produits de crédit qui sont abandonnées progressivement depuis 2008. La non-concordance des échéances du portefeuille en voie de liquidation est négligeable, mais s'il en existe, la protection de crédit achetée va généralement au-delà de la date d'échéance de l'obligation compensatoire ou du contrat de swap sur défaillance. Il y a une exception où la protection achetée viendra à échéance avant le contrat de protection vendue compensatoire et, eu égard à cette position, l'exposition au risque de crédit est négligeable et sa durée est de moins d'un mois. Cette exposition est hors des pays GIPE et est présentée à son montant net dans les tableaux. De plus, une exposition européenne totalisant 30 millions d'euros de protection vendue est couverte par procuration. L'avantage, sur le plan du crédit, réalisé grâce à la couverture de procuration n'est pas présenté à son montant net dans les tableaux. La totalité des obligations de référence liées à cette exposition ont trait à des contreparties situées hors des pays GIPE.

Exposition en Europe par pays et par contrepartie 7) (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2012	Prêts 1)		Titres 2)		Opérations de type mise en pension 3)		Dérivés 4)		Total	
	Engagements	Tranche financée	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant présenté déduction faite des garanties	Montant brut	Montant présenté déduction faite des garanties	Montant brut	Montant net
Pays GIPE										
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 5)	-	-	25	-	128	3	56	1	209	4
Italie	-	-	209	-	114	5	5	2	328	7
Portugal	47	-	125	-	-	-	1	-	173	-
Espagne	69	69	141	-	-	-	7	3	217	72
Total - pays GIPE	116	69	500	-	242	8	69	6	927	83
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)										
France	39	39	847	707	1 693	3	344	44	2 923	793
Allemagne	180	143	1 874	1 511	1 055	5	84	14	3 193	1 673
Pays-Bas	274	158	597	532	998	2	92	9	1 961	701
Autres 6)	441	268	756	556	-	-	80	9	1 277	833
Total - zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	934	608	4 074	3 306	3 746	10	600	76	9 354	4 000
Reste de l'Europe										
Danemark	4	4	1 165	1 164	195	-	4	4	1 368	1 172
Norvège	7	7	1 030	1 030	180	-	19	19	1 236	1 056
Suède	58	25	242	205	295	-	1	1	596	231
Suisse	375	366	45	-	280	7	13	13	713	386
Royaume-Uni	473	264	715	372	3 036	8	431	89	4 655	733
Autres 6)	250	250	514	-	-	-	-	-	764	250
Total - reste de l'Europe	1 167	916	3 711	2 771	3 986	15	468	126	9 332	3 828
Total - Europe	2 217	1 593	8 285	6 077	7 974	33	1 137	208	19 613	7 911

Note : Une ventilation plus détaillée par pays et par type de contrepartie est présentée dans les tableaux 20 à 22, qui figurent aux pages 112 et 113.

- Les prêts comprennent les prêts et les produits de financement commercial. Les chiffres sont présentés déduction faite du montant des radiations et du montant des provisions spécifiques, qui sont tous deux considérés comme négligeables.
- Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables. Le montant brut des titres de créance négociables comprend uniquement les positions acheteur et exclut donc les positions vendeur compensatoires.
- Les opérations de type mise en pension sont effectuées avec des contreparties qui sont des banques.
- Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui comprend la compensation des transactions, et dans le cas des contreparties à l'égard desquelles un soutien du crédit est en

vigueur, les compensations liées aux garanties. Le risque lié au remplacement des dérivés, déduction faite des garanties, se chiffre à environ 2,9 milliards de dollars pour toute l'Europe.

- Exclut les réserves de 89 millions de dollars de notre filiale irlandaise auprès de la Banque centrale d'Irlande.
- Comprend les pays dans lesquels l'exposition brute est de moins de 500 millions de dollars. Le poste Autres de la catégorie Zone euro comprend les expositions à l'Autriche, à la Belgique, à la Finlande, au Luxembourg, à la Slovaquie et à la Slovénie. Le poste Autres de la catégorie Reste de l'Europe comprend les expositions à la Croatie, à la République tchèque, à la Hongrie, à l'Islande, à la Pologne et à la Fédération de Russie.
- BMO est également exposé à des entités de divers pays d'Europe du fait de son entité de protection du crédit, de son entité de titrisation des clients américaine et de son entité de gestion de placements structurés. Ces expositions ne sont pas prises en compte dans le tableau en raison de la protection de crédit qui est intégrée à leur structure.

Swaps sur défaillance par pays et par qualité du crédit (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2012	Juste valeur						Valeur nominale					
	Achetés		Vendus		Exposition totale	Achetés		Vendus		Exposition totale		
Pays	Première qualité	Qualité inférieure	Première qualité	Qualité inférieure		Première qualité	Qualité inférieure	Total	Première qualité		Qualité inférieure	Total
Pays GIPE												
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Irlande	2	-	(2)	-	-	(25)	-	(25)	25	-	25	
Italie	6	-	(7)	-	(1)	(216)	-	(216)	216	-	216	
Portugal	15	-	(15)	-	-	(125)	-	(125)	125	-	125	
Espagne	7	-	(7)	-	-	(151)	-	(151)	145	5	150	
Total - pays GIPE	30	-	(31)	-	(1)	(517)	-	(517)	511	5	516	
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)												
France	-	-	-	-	-	(206)	-	(206)	179	-	179	
Allemagne	-	-	-	-	-	(547)	-	(547)	510	-	510	
Pays-Bas	-	-	-	-	-	(75)	-	(75)	57	13	70	
Autres 6)	(1)	-	1	-	-	(213)	-	(213)	252	-	252	
Total - zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	(1)	-	1	-	-	(1 041)	-	(1 041)	998	13	1 011	
Reste de l'Europe												
Danemark	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)	10	-	10	
Norvège	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suède	-	-	1	-	1	(40)	-	(40)	40	-	40	
Royaume-Uni	4	-	(2)	-	2	(397)	-	(397)	372	13	385	
Autres 6)	(2)	-	-	-	(2)	(826)	(25)	(851)	631	7	638	
Total - reste de l'Europe	2	-	(1)	-	1	(1 273)	(25)	(1 298)	1 053	20	1 073	
Total - Europe	31	-	(31)	-	-	(2 831)	(25)	(2 856)	2 562	38	2 600	

Voir les notes du tableau précédent.

- Tous les swaps sur défaillance achetés et vendus l'ont été auprès de contreparties qui sont des banques.
- Des tranches de 32 % des swaps sur défaillance achetés et de 37 % de ceux vendus sont assujetties à des événements déclencheurs relatifs à une restructuration intégrale. Aux termes des modalités de ces contrats, tout événement relatif à une restructuration constitue un événement touchant le crédit, et toute obligation dont l'échéance est de moins de 30 ans doit être livrée contre le contrat.
- Des tranches de 68 % des swaps sur défaillance achetés et de 62 % de ceux vendus sont assujetties à des événements déclencheurs relatifs à une restructuration à clauses dites « modifiées-modifiées ». Aux termes des modalités de ces contrats, les ententes de restructuration constituent un événement touchant le crédit. Cependant, l'obligation à livrer contre le contrat a une durée se limitant à 60 mois pour les obligations restructurées et à 30 mois pour toutes les autres obligations.
- Le tableau exclut une protection de 26 millions de dollars acquise par l'intermédiaire de l'indice de swaps sur défaillance iTraxx. L'indice comprend 25 titres d'une pondération égale provenant des régions suivantes : GIPE (16 %), zone euro (exclusion faite des pays GIPE) (44 %) et reste de l'Europe (40 %).

Évolution de la réglementation aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président Obama des États-Unis a promulgué la loi américaine intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank). Cette loi est d'une vaste portée, et ses réformes comprennent des règlements plus sévères pour ce qui est de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des produits dérivés hors cote, l'imposition de restrictions à l'égard des opérations pour compte propre et de la commandite de fonds de placement privés par les banques (mieux connues sous le nom de règle Volcker), le resserrement des normes prudentielles et l'application plus générale des exigences concernant le levier financier et le capital pondéré en fonction des risques. Les réformes prévoient également le renforcement de la supervision des systèmes de paiement, de compensation ou de règlement d'importance systémique, des restrictions sur les frais d'interchange et la mise sur pied d'un nouveau conseil d'organismes de réglementation voyant à la supervision de la stabilité financière afin d'accroître la stabilité grâce à la surveillance des risques systémiques liés aux entreprises du secteur financier et à leurs activités. De nombreuses dispositions de la loi Dodd-Frank demeurent en cours de réglementation et ces règlements n'entreront pas en vigueur avant plusieurs années. C'est pourquoi il est difficile pour le moment d'en estimer l'incidence globale sur BMO et sur les entreprises du secteur financier dans son ensemble. À mesure que la réglementation évolue, nous continuons de suivre de près les faits nouveaux afin de nous assurer que nous sommes en bonne position pour prendre les mesures qui s'imposent et mettre en œuvre les changements nécessaires. Nous prévoyons une hausse des coûts liés à la conformité et, compte tenu de la complexité et de l'étendue des changements de réglementation, nous veillerons à bien en gérer les répercussions.

Les organismes de réglementation bancaire fédéraux américains, la Securities and Exchange Commission et la Commodities Futures Trading Commission ont publié des propositions de règlement pour appliquer la règle Volcker, en vertu de laquelle il est interdit aux établissements bancaires et à leurs sociétés affiliées d'effectuer certaines opérations pour leur propre compte et d'avoir certains liens avec des fonds de couverture et des fonds de capital-investissement. Ces organismes ont confirmé que les établissements bancaires disposeront de deux ans à compter du 21 juillet 2012 pour assurer que leurs activités et leurs placements respectent cette règle et ces propositions ou auront encore plus de temps pour s'y conformer si cette période est prolongée. Les établissements bancaires devront entreprendre durant cette période des mesures de planification témoignant de leur bonne foi.

De plus, en vertu de la loi Dodd-Frank, les produits dérivés hors cote seront assujettis à un régime de réglementation étendu. Certains produits dérivés devront faire l'objet d'une compensation centrale ou devront être négociés en bourse. L'établissement des exigences en matière d'inscription, de présentation des informations et de conduite des affaires relativement aux produits dérivés est terminé, et ces exigences devraient entrer en vigueur en janvier 2013. Quant à celles concernant le capital et les marges eu égard aux produits dérivés, elles sont actuellement en voie d'être examinées par les organismes de réglementation américains et internationaux.

Les organismes de réglementation aux États-Unis s'activent sur plusieurs fronts, notamment la protection des consommateurs, les activités sur les marchés financiers, les mesures contre le blanchiment d'argent et la supervision des politiques de gestion des risques et le renforcement de ces politiques.

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF) a publié des commentaires en vue de l'élaboration d'un règlement (le règlement proposé) qui mettrait en vigueur les normes prudentielles plus strictes de la loi Dodd-Frank et les exigences quant à l'application anticipée de mesures correctives. Le règlement proposé établirait de nouvelles exigences concernant le capital pondéré en fonction des risques, des limites de levier financier, des normes quant à la liquidité, un cadre de gestion des risques, des limites quant au risque de crédit et à sa concentration, la planification des correctifs et la présentation de

l'exposition au risque de crédit. Si le règlement proposé est adopté sous sa forme actuelle, il s'appliquerait à la filiale américaine de BMO, qui est une société de portefeuille bancaire, mais non à BMO. Le CRF a indiqué qu'il entendait proposer plus tard cette année un règlement visant expressément le palier le plus élevé des sociétés de portefeuille bancaire domiciliées à l'étranger, ce qui engloberait BMO.

BMO évalue à l'heure actuelle l'incidence des règles proposées sur ses activités et s'y prépare.

En tant que société de portefeuille bancaire détenant plus de 50 milliards de dollars d'actifs, notre filiale américaine, BMO Financial Corp. (BFC), et sa filiale en propriété exclusive, BMO Harris Bank (BHB), sont assujetties aux règles et processus d'examen du plan en capital (l'examen) imposés par le Conseil de la Réserve fédérale (CRF) américaine. Aux termes de ces règles, BFC et BHB doivent prendre part à un exercice annuel de simulation de crise mené par le CRF et lui remettre un plan de capital annuel. Entre autres choses, ce plan doit démontrer qu'une banque est en mesure de maintenir un ratio des capitaux propres de première catégorie de 5 % ou plus après avoir mis de l'avant les mesures touchant le capital qu'elle envisage et après avoir évalué ses niveaux de capital selon un scénario extrêmement défavorable élaboré à l'interne et d'un autre prescrit par l'organisme de supervision. Conformément aux exigences édictées par le CRF eu égard à cet examen, BFC lui a soumis en janvier 2012 un plan de capital sur trois ans. En mars 2012, le CRF lui a fait savoir qu'il avait terminé l'examen de son plan de capital pour 2012 et ne s'opposait pas aux mesures proposées visant le capital qui y étaient décrites.

En vertu de l'examen, BFC et BHB doivent, en janvier 2013, déposer leur plan de capital pour 2013. Contrairement aux banques assujetties au processus d'analyse et d'examen complets du capital prescrit par la Réserve fédérale, les résultats des simulations de crise des banques devant se soumettre à l'examen ne seront pas divulgués. Cependant, comme dans le cas de ces banques, le plan de capital de BFC et d'autres banques assujetties à l'examen feront l'objet d'un examen par l'organisme de supervision. Une décision quant à l'approbation des mesures visant le capital et décrites dans le plan pour 2013 devrait être rendue d'ici le 31 mars 2013. Il est prévu que les banques assujetties à l'examen, dont BFC, devront se soumettre au processus exhaustif d'analyse et d'examen complets du capital à compter de l'exercice 2014. BFC et BHB sont bien capitalisées et s'attendent à ce que leur plan de capital pour 2013 satisfasse aux exigences de l'examen. De plus, elles devraient être en mesure de satisfaire aux exigences concernant la planification du capital et les simulations de crise que le CRF entend imposer et qui s'appliqueront à elles dans l'avenir.

En juin 2012, les organismes de réglementation des États-Unis ont proposé des règles comportant d'importants changements, de portée générale et globale, aux exigences américaines en matière de capital, dont celles portant sur la mise en application de Bâle III. Les règles proposées devaient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013 mais, en novembre 2012, ces organismes ont fait savoir qu'à la lumière des nombreux commentaires reçus et des opinions divergentes qui y étaient reflétés, ils ne s'attendaient pas à ce que ces règles entrent en vigueur à la date prévue à l'origine. Ces organismes n'ont pas précisé à quel moment ces règles devraient être sous leur forme finale ou devraient entrer en vigueur. BFC prévoit actuellement qu'elle devra se conformer aux règles en matière de capital de Bâle III et à l'approche standard de calcul des actifs pondérés en fonction des risques une fois qu'elles auront été instaurées. BFC devrait être en mesure de respecter les règles, telles qu'elles ont été proposées, et se prépare à les appliquer. Elle évaluera tout changement requis une fois que leur version finale aura été publiée.

Mise en garde

La présente section qui traite des faits nouveaux concernant la réglementation américaine contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui aurait pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 74 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (76 milliards en 2011). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'eux aura recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 134.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités ad hoc

Nos droits dans des entités ad hoc sont expliqués principalement dans les sections Entités de titrisation soutenues par BMO et Entité de gestion de placements structurés aux pages 65 et 66, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers aux pages 139 et 140. Aux termes des IFRS, nous consolidons toutes nos entités ad hoc de même que nos fiducies de capital et de financement, sauf certaines entités de titrisation canadiennes des clients et certaines entités à financement structuré.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance et des options position vendeur), ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 40 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (50 milliards en 2011). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 7 afférente aux états financiers, à la page 137, donne plus de détails concernant ces contrats.

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; la consolidation des entités ad hoc; les prêts acquis; les dépôts acquis; la dépréciation d'actifs autres que des prêts; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la juste valeur des instruments financiers; l'écart d'acquisition et les actifs incorporels; les passifs liés à l'assurance; les impôts sur le résultat; et les passifs éventuels. Nous posons des jugements pour évaluer si la presque totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers ainsi que pour déterminer si nous exerçons un contrôle sur les entités ad hoc. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 8 et 9. La note 29 présente les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1, à la page 124 des états financiers, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

Une de nos principales mesures de rendement est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des dix derniers exercices, pour notre groupe de référence canadien, ce ratio annuel moyen a varié de 0,90 %, son plus haut niveau atteint en 2009, à 0,10 %, son plus bas niveau atteint en 2004.

Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Si nous appliquions ces ratios au solde net moyen des prêts et acceptations en 2012, notre dotation à la provision pour pertes sur créances irait de 2 227 millions de dollars à 247 millions. Pour l'exercice 2012, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 765 millions de dollars.

On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section portant sur le risque de crédit, à la page 80, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 131.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. Pour déterminer la juste valeur, il faut estimer le flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et établir le taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Les prêts productifs acquis sont soumis aux processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons.

Dépôts acquis

Le passif-dépôts de M&I a été comptabilisé à la juste valeur au moment de l'acquisition. L'évaluation de la juste valeur requiert l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devront être payés et l'établissement du taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils auront lieu requiert l'exercice d'un jugement

important de la part de la direction en ce qui a trait à la probabilité que nous effectuions un remboursement anticipé et au moment où les clients effectueraient un retrait. Les taux d'actualisation se fondent sur les taux que nous avons payés sur des dépôts semblables à la date d'acquisition.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise les titres et les instruments dérivés à leur juste valeur, et certains passifs sont désignés à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif dérivé, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés au 31 octobre 2012 ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 170.

Les modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Aussi effectuons-nous certains ajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces ajustements à la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité, de considérations relatives à l'évaluation, des frais d'administration et des frais de clôture. Par exemple, l'ajustement lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés introduit le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, vérifie les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les ajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur.

Les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements sont révisées régulièrement pour s'assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Ajustements d'évaluation (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011
Risque de crédit	110	134
Risque de liquidité	28	21
Frais d'administration	11	10
Autres	3	60
	152	225

Les ajustements d'évaluation apportés aux estimations aux fins des modèles pour parvenir à la juste valeur ont été moins élevés en 2012. La diminution de l'ajustement lié au risque de crédit est attribuable au rétrécissement des écarts de taux relatifs entre BMO et ses contreparties. La diminution au sein du poste Autres est attribuable au meilleur alignement entre les évaluations effectuées par les négociateurs et les évaluations indépendantes effectuées par le groupe des produits d'évaluation.

Consolidation des entités ad hoc

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités ad hoc. Nous devons consolider les entités ad hoc si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles.

Nous contrôlons une entité ad hoc et, par conséquent, consolidons ses résultats lorsque ses activités sont menées en notre nom et nous en obtenons des avantages, lorsque nous avons les pouvoirs de décision ou lorsque nous conservons les risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

On trouvera d'autres renseignements sur les relations de BMO avec des entités ad hoc aux pages 70 et 71, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 139.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos actuaires indépendants calculent les charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs de BMO en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est une estimation de la direction qui

influe considérablement sur le calcul de la charge de retraite. Notre taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en utilisant la répartition visée pour les actifs des régimes et le taux de rendement estimé pour chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimés sont fondés sur le rendement prévu des titres à revenu fixe, ce qui comprend le rendement des obligations. Une prime de risque est ensuite appliquée afin d'estimer les rendements des titres de participation. Les rendements prévus des autres catégories d'actifs sont établis de manière à tenir compte des risques de ces catégories, relativement aux titres à revenu fixe et aux titres de participation. L'incidence des fluctuations des taux de rendement prévus des actifs des régimes n'est pas importante dans le cas de la charge liée aux autres avantages sociaux futurs, puisque la valeur des actifs de ces régimes est peu élevée.

Les charges et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 23 afférente aux états financiers, à la page 160.

Dépréciation

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada ou des États-Unis, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente ou des titres détenus jusqu'à l'échéance. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à l'échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Nous considérons qu'un placement a subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective que les flux de trésorerie futurs estimés seront réduits et que l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication peut être un défaut, une faillite, une restructuration ou l'absence d'un marché actif. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, puisque nous prévoyons réaliser la pleine valeur du placement en le conservant jusqu'à son échéance ou jusqu'à ce qu'il retrouve sa pleine valeur.

À la fin de l'exercice 2012, le total des pertes latentes sur des titres dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation s'élevait à 86 millions de dollars. Une partie de ce montant, soit 5 millions, se rapportait à des titres dont le coût dépassait la juste valeur depuis 12 mois ou plus. Ces pertes latentes résultaient de hausses de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 127.

Impôts sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôts différés. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les discussions publiques portant sur la situation fiscale aux États-Unis suggèrent qu'il est possible que les taux d'impôt des sociétés soient réduits au cours de l'exercice de BMO qui sera clos le 31 octobre 2013. Une réduction de ces taux entraînerait une diminution de l'actif d'impôt différé et la comptabilisation d'une charge au titre de la charge d'impôt sur le résultat. Une réduction de 1 % du taux d'impôt fédéral des sociétés aux États-Unis donnerait lieu à une baisse de notre actif d'impôt différé d'environ 60 millions de dollars et à une diminution correspondante du bénéfice net. Nous nous attendons à ce que toute réduction du taux d'impôt fédéral aux États-Unis augmente le bénéfice net provenant de nos activités dans ce pays au cours des prochaines périodes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 164.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chaque groupe de secteurs d'activité afin de vérifier que la valeur recouvrable du groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation de 2012 et de 2011. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2012, la juste valeur estimative de chacun de nos groupes de secteurs d'activité était supérieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Aucun actif incorporel n'a une durée de vie indéfinie. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2012, 2011 et 2010, aucun actif incorporel n'a fait l'objet d'une telle dépréciation.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 13 afférente aux états financiers, à la page 149.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs s'explique par un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements. Le rendement futur des placements peut être sensible aux variations des taux d'intérêt au réinvestissement et pourrait par conséquent avoir une incidence sur l'évaluation des passifs au titre des sinistres et des indemnités. Si le rendement présumé augmentait de un point de pourcentage, le bénéfice net enregistrerait une hausse d'environ 94 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du bénéfice net d'environ 74 millions de dollars.

Passifs éventuels

BMO et ses filiales sont partie à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler les obligations liées aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des risques et des incertitudes inhérents aux obligations. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés à la note 28 afférente aux états financiers, laquelle figure à la page 169.

Mise en garde

La section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2012

L'exercice 2012 a été le premier exercice pour lequel les états financiers consolidés de BMO ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La note 1 afférente aux états financiers, à la page 124, présente les principales méthodes comptables aux termes des IFRS de même qu'une analyse de certaines estimations comptables qui sont considérées comme particulièrement importantes étant donné qu'elles exigent que la direction pose des jugements importants, dont certains portent sur des questions qui

sont inévitablement incertaines. Nous invitons les lecteurs à prendre connaissance de ces explications. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes ont été retraités en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude. Antérieurement, nos états financiers consolidés étaient dressés conformément aux PCGR canadiens qui s'appliquaient alors. Les changements de méthodes comptables par suite de l'application des IFRS sont décrits plus longuement à la note 30 afférente aux états financiers, à la page 177.

Modifications futures de méthodes comptables

Avantages du personnel

L'International Accounting Standards Board (IASB) a révisé la norme relative aux avantages du personnel. Les gains et pertes actuariels seront immédiatement inscrits dans les autres éléments du résultat global et ne pourront plus être différés et amortis. Selon la norme révisée, les coûts des services rendus et les revenus nets (les charges nettes) de placement, obtenus en appliquant le taux d'actualisation à l'actif (au passif) net au titre des prestations constituées, seront comptabilisés en résultat. Par conséquent, une sous-capitalisation et une sur-capitalisation donneront lieu, respectivement, à une charge ou à un revenu d'intérêts, en fonction de l'effet financier du montant à payer ou à recevoir par le régime. Aux termes de la norme actuelle, un revenu d'intérêts peut être gagné sur un régime comportant une sous-capitalisation si le rendement attendu des actifs est supérieur au coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. À l'heure actuelle, nous procédons à l'évaluation de l'incidence qu'aura cette norme révisée sur nos résultats financiers futurs et nos ratios de capital.

Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur l'évaluation de la juste valeur, laquelle donne une définition unique de la juste valeur et fournit un cadre permettant de l'évaluer. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous ne prévoyons pas qu'elle aura une incidence importante sur notre façon d'évaluer la juste valeur.

États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur la consolidation qui remplacera la norme actuellement en vigueur. Cette nouvelle norme présente un modèle unique de consolidation qui définit le contrôle comme étant la base pour la consolidation de tous les types d'entités. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence de cette nouvelle norme sur nos résultats financiers futurs.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur la comptabilisation des participations dans des coentreprises afin d'exiger qu'elles soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous ne prévoyons pas qu'elle aura une incidence importante sur nos résultats financiers futurs.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

L'IASB a publié des modifications des normes sur le classement des instruments financiers et sur les informations à fournir à leur égard qui précisent qu'une entité a un droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation si ce droit ne dépend pas d'événements futurs et si ce droit est exécutoire tant dans le cours normal des activités qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Ces modifications comprennent également

de nouvelles exigences concernant les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une compensation dans le bilan ou qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables. Les modifications sur les informations à fournir entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013, alors que celles sur le classement entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2014. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur la présentation et les informations à fournir.

Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

L'IASB a publié une nouvelle norme relative aux informations à fournir à l'égard de toutes les formes de participations dans d'autres entités, que ce soit dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Cette nouvelle norme exige la présentation d'informations sur la nature des participations de l'entité dans d'autres entités et les risques qui y sont associés, ainsi que sur les effets de ces participations sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'elle aura sur nos informations à fournir futures.

Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme régissant le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette publication constitue la première étape d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme actuelle de comptabilisation des instruments financiers. La nouvelle norme précise que les actifs financiers doivent être évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction de la fois du modèle économique que suit l'entité présentant l'information financière pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de tels actifs. En général, le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent inchangés. Toutefois, les variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit propre aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être inscrites dans les autres éléments du résultat global, à moins que la variation fasse l'objet d'une compensation dans l'état des résultats. Les autres étapes de ce projet, en cours d'élaboration, portent sur la comptabilisation des pertes de valeur et la comptabilité de couverture. L'IASB a reporté de deux ans la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle norme par rapport à la date d'instauration initiale proposée, ce qui signifie qu'elle entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2015. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos résultats financiers futurs, de même que l'incidence de l'achèvement des autres étapes du projet de l'IASB portant sur les instruments financiers.

Mise en garde

La présente section Modifications futures de méthodes comptables contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction (le chef de la direction) et au vice-président à la direction et chef des finances (le chef des finances), pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 octobre 2012 par la direction de BMO Groupe financier, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2012, nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*), étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO Groupe financier.

Le contrôle interne de BMO à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédures conçues pour donner une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis,

le cas échéant, que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs et que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction de BMO Groupe financier, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2012, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

Les auditeurs de BMO Groupe financier, KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), un cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, ont délivré un rapport d'audit concernant notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce rapport d'audit est présenté à la page 117.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2012, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le passage aux IFRS n'a pas entraîné de changement important du contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le Conseil d'administration veille à l'application rigoureuse de la politique de BMO visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires sont préalablement approuvés par le Comité d'audit et de révision au moment où ils sont requis ou au moyen d'une approbation préalable annuelle de sommes allouées pour des types précis de services. Tous ces services sont conformes à notre politique sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011.

Honoraires (en millions de dollars) 1)	2012	2011
Honoraires d'audit	15,8	13,8
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	1,7	0,8
Honoraires pour services fiscaux	-	-
Tous les autres honoraires 3)	1,2	0,2
Total	18,7	14,8

- 1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.
- 2) En 2012 et en 2011, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.
- 3) Tous les autres honoraires de 2012 et de 2011 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui offre des services bancaires, des solutions de placement, de l'assurance et des services de gestion de patrimoine, nous sommes exposés aux divers risques que pose la conduite de nos affaires, et une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est la clé de notre réussite. Pour assurer une prise de risques prudente et mesurée qui reflète notre stratégie commerciale, nous appliquons un cadre de gestion des risques à nos activités quotidiennes et à notre processus de planification. Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré de tolérance au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques et assume, à l'échelle de l'organisation, un rôle indépendant d'examen et de surveillance des questions les concernant.



« Mettre en pratique nos principes de gestion des risques est un aspect fondamental de notre culture de gestion des risques. Chez BMO, tous les membres du personnel répondent des décisions qu'ils prennent à l'égard des risques. »

Surjit Rajpal
Vice-président à la direction et chef de la gestion globale des risques
BMO Groupe financier

Forces et facteurs de création de valeur

- Une culture de gestion des risques cohérente et bien ancrée à l'échelle de l'entreprise.
- Un degré de tolérance au risque qui dicte les stratégies commerciales et qui est intégré au processus décisionnel.
- Des méthodes de gestion et de supervision des risques à la fois indépendantes.
- Un rigoureux cadre de gestion des risques et une approche bien structurée qui cible les risques à l'échelle de l'organisation.

Défis

- L'accroissement du nombre et de la complexité des exigences et attentes réglementaires.
- La volatilité continue de l'économie mondiale, ce qui crée encore plus d'incertitudes sur les marchés.
- L'intensification des pressions exercées par la concurrence.

Nos priorités

- Assurer la pérennité de notre excellente culture de gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise en maintenant l'indépendance et l'efficacité de notre processus d'examen et de surveillance des risques.
- Parfaire et renforcer nos capacités de gestion des risques, ce qui signifie rehausser nos processus de simulation de crise afin de mieux informer nos groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques.
- Perfectionner notre infrastructure de gestion des risques et notre plateforme technologique afin de soutenir l'acquisition de compétences et une plus grande efficacité en ce domaine.
- Gérer efficacement le risque réglementaire.
- Veiller à améliorer sans cesse nos processus de gestion des risques afin qu'ils soient uniformes à l'échelle de l'entreprise.

Nos moyens de différenciation

- Promouvoir l'excellence en gestion des risques en tant que caractéristique déterminante de BMO, et ce, tant à l'interne qu'à l'externe.
- Chercher des solutions véritablement axées sur la clientèle tout en menant nos activités conformément à notre cadre de surveillance indépendante et à notre degré de tolérance au risque.
- Comparer proactivement notre savoir-faire en gestion des risques aux meilleures pratiques.
- Maintenir un processus de qualification en crédit rigoureux.
- Ancrer une culture de gestion des risques axée sur la performance en dispensant des programmes de formation et en offrant des occasions d'affectations rotatives.
- Faire preuve de leadership en ce qui a trait à la gestion du risque d'entreprise et aux préoccupations du secteur concernant les risques émergents.

Indicateurs de rendement clés	2012		2011		2010	
	Moyenne du groupe de BMO référence 1)	BMO	Moyenne du groupe de référence	BMO	Moyenne du groupe de référence	
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,31	0,36	0,52	0,40	0,61	0,54
Dotation à la provision ajustée pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,21	0,36	0,54	0,40	0,61	0,54
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,31	0,38	0,56	0,40	0,61	0,52

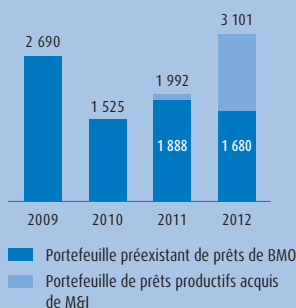
Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

1) Calculée à partir des informations disponibles et d'estimations.

Les résultats ajustés de la présente section sur la gestion globale des risques ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

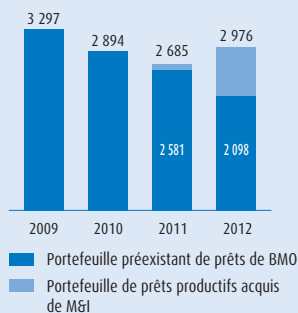
Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2012. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, Instruments financiers – Informations à fournir, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le Rapport de gestion. Voir la note 1, à la page 124, et la note 6, à la page 134, afférentes aux états financiers.

Montant brut des nouveaux prêts douteux (en millions de dollars)



Les nouveaux prêts douteux ont affiché une tendance à la hausse d'un exercice à l'autre en raison du portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, mais à la baisse au sein du portefeuille préexistant de prêts de BMO.

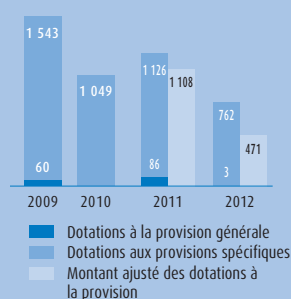
Solde brut des prêts douteux* (en millions de dollars)



Le solde brut des prêts douteux a augmenté en 2012 en raison des prêts productifs acquis de M&I, mais a diminué en ce qui a trait au portefeuille préexistant de BMO.

*Exclut les prêts douteux acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a diminué d'un exercice à l'autre, ce qui reflète les recouvrements sur les prêts douteux acquis de M&I et l'amélioration de la situation du crédit.

Total de la provision pour pertes sur créances² (en millions de dollars)



Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué en 2012 mais demeure suffisant.

²Exclut les provisions liées aux autres instruments de crédit.

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Objectifs et réalisations du groupe en 2012

Parfaire les processus de gestion des risques et veiller à ce qu'ils soient suivis par tous.

- Nous avons instauré un programme structuré de comparaison des pratiques en gestion des risques afin d'évaluer nos processus, de repérer les meilleures pratiques et de mettre en œuvre des améliorations relatives à certaines activités jugées prioritaires.
- Nous avons accru nos compétences et renforcé notre cadre de gestion des risques sous plusieurs aspects, ce qui a significativement amélioré notre programme de gestion du risque de modèle et de simulation de crise.
- Nous avons fait des progrès importants en vue de notre agrément aux termes de l'approche de mesure avancée (AMA) du risque opérationnel.
- Nous avons veillé à rendre encore plus rigoureuses notre gestion du rendement et notre structure organisationnelle de sorte à accroître la productivité et à simplifier les activités.

Continuer d'enraciner notre culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe les entreprises que nous acquérons.

- Nous avons élaboré et instauré des paramètres d'évaluation de la tolérance au risque et du rendement au niveau des secteurs d'activité et les avons intégrés à notre processus de planification stratégique.
- Nous avons rehaussé notre indépendance à l'égard des risques ainsi que notre approche en trois points de contrôle servant à leur gestion à l'échelle de l'organisation.
- Nous avons peaufiné nos programmes généraux de gestion des risques et ceux visant le risque opérationnel afin d'accroître la sensibilisation aux risques et notre compréhension de ceux-ci.
- Nous avons utilisé notre programme d'affectations rotatives afin de propager notre culture de gestion des risques au sein de l'entreprise en mutant des spécialistes de la gestion des risques à nos groupes d'exploitation.

Maximiser la valeur des prêts douteux et gérer efficacement les comptes en difficulté.

- Nous avons réussi à intégrer le portefeuille de prêts de M&I à notre plateforme et à nos systèmes de gestion des risques.
- Nous avons réduit notre exposition à certains biens immobiliers fragilisés en avance par rapport à l'échéancier.
- Les prêts douteux préexistants de BMO ont diminué d'un exercice à l'autre, et affichent une tendance à la baisse.

Notre approche en gestion des risques

- Comprendre et gérer.
- Préserver notre réputation.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.

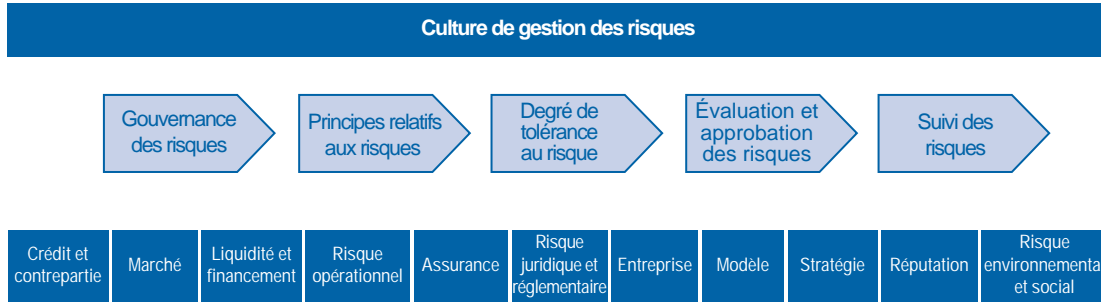
Aperçu

Nous sommes exposés aux nombreux risques que pose la conduite de nos affaires. C'est pourquoi une approche en gestion des risques intégrée et rigoureuse est la clé de notre réussite. Notre cadre de gestion des risques vise à assurer une surveillance appropriée et indépendante des risques partout dans l'entreprise et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels et la stabilité de nos activités. Ensemble, tous les éléments de notre cadre de gestion des risques favorisent une prise de risques prudente et mesurée et l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement.

En 2012, nos grands défis ont été la persistance du ralentissement économique à l'échelle mondiale, les attentes plus élevées des organismes de réglementation et la nécessité d'équilibrer la prise de risques et le rendement

dans un contexte de faible croissance économique. Notre approche, à la fois rigoureuse et efficace, en gestion des risques nous a permis de relever ces défis économiques, de dégager de très bons résultats, de satisfaire aux besoins de notre clientèle et de préserver notre excellente réputation auprès du marché. Nous continuons de consolider nos assises en gestion des risques et de veiller à l'amélioration continue de nos activités en ce domaine, ce qui englobe la comparaison de nos pratiques avec les meilleures et l'amélioration de notre infrastructure, de nos processus et de nos compétences en gestion des risques. Nous jugeons que les mesures que nous avons prises et les projets que nous menons nous permettront de réaliser notre stratégie commerciale avec tout le succès escompté.

Cadre et risques



Notre cadre de gestion globale des risques englobe notre modèle opérationnel et notre structure de gouvernance des risques, lesquels sont tous deux soutenus par une culture de gestion des risques solidement ancrée. Ce cadre, qui se révèle des plus efficaces, permet de gérer chaque type de risque, soit le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement et le risque opérationnel. D'autres catégories de risque, dont le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire ainsi que les risques d'entreprise, de modèle, de stratégie, et de réputation et le risque environnemental et social, sont également gérées au moyen de ce cadre.

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de ce cadre de gestion et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Le premier point de contrôle de la gestion des risques est constitué de nos groupes d'exploitation, lesquels sont responsables des risques inhérents à leurs activités et doivent repérer de bonnes occasions d'affaires qui respectent notre degré de tolérance au risque. Chaque groupe d'exploitation doit veiller à ne pas outrepasser les pouvoirs de prise de risques qui lui ont été délégués et qui sont définis par nos politiques générales et nos limites en matière de risque. Chaque groupe a élaboré des processus et contrôles efficaces afin de s'assurer de respecter ces limites.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille ainsi que d'autres unités des Services d'entreprise forment le deuxième point de contrôle en assurant une supervision indépendante et en définissant les politiques générales de gestion des risques, l'infrastructure, les processus et les pratiques qui ciblent tous les risques importants à l'échelle de l'organisation.

Notre troisième point de contrôle est l'Audit interne. Ce groupe surveille l'efficacité et l'efficience des contrôles dans les différentes fonctions de nos secteurs d'activité, ce qui englobe les processus de contrôle ainsi que de gestion et de gouvernance des risques, processus qui assurent un soutien à l'organisation.

Gouvernance des risques

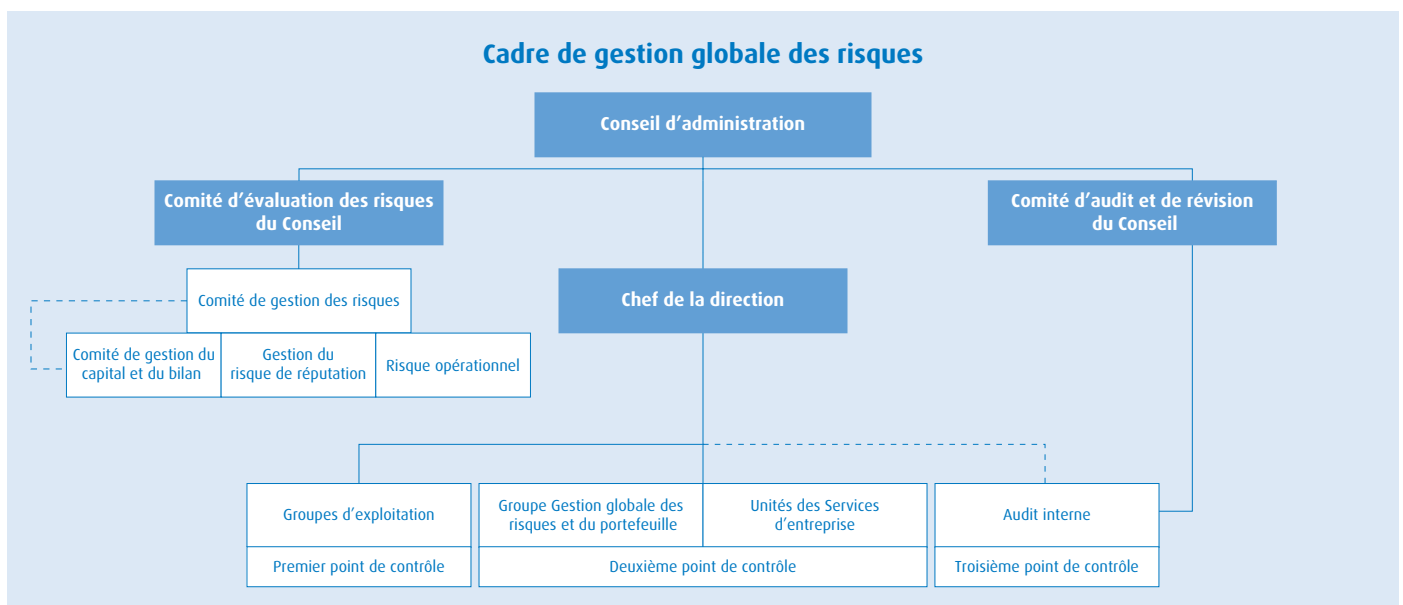
Notre cadre de gestion globale des risques repose sur une structure de gouvernance comportant de solides assises, soit des comités et un ensemble complet de politiques générales approuvées par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et lignes directrices d'exploitation connexes. Ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-dessous.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction surveille les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures de gestion, et veille à ce qu'ils fonctionnent efficacement et selon notre cadre de gestion globale des risques. Chaque comité de gouvernance établit et surveille d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Limites et pouvoirs

Nos limites de risque sont définies par nos principes en matière de risque ainsi que par notre degré de tolérance au risque, lesquels nous aident également à élaborer des stratégies commerciales et à prendre des décisions. Ces limites sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction, ou les deux, et incluent les suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie – limites relatives au risque lié au pays, au secteur, aux segments de produit ou de portefeuille, à un groupe ou à un titulaire unique;
- le risque de marché – limites relatives au risque lié à la valeur de marché et aux positions vulnérables;
- le risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs, et lignes directrices approuvées par la haute direction quant à la diversification des passifs et aux exigences en matière de financement et de liquidité;
- le risque d'assurance – limites relatives aux montants des polices et aux ententes de réassurance.



Le **Conseil d'administration** est responsable de la gérance de BMO et de la protection des intérêts des actionnaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré de tolérance au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, à la gouvernance, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relativement aux activités visant à déceler et à gérer les risques de BMO, au respect des politiques et procédures de gestion des risques, à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques ainsi qu'à l'évaluation de la part du chef de la gestion globale des risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes et de l'exécution de ses activités d'audit interne et externe.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le Comité de gestion des risques et ses sous-comités, de même que par la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille et est responsable de l'examen indépendant et de la supervision des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet sur les risques et le bilan des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, surveillés et signalés conformément aux politiques et aux limites déléguées.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** comprend l'ensemble des fonctions de surveillance indépendante du risque de crédit et de contrepartie, du risque opérationnel et du risque de marché. Ce groupe veille à l'uniformité des pratiques et normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques grâce à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, à la communication de l'information sur les risques, aux simulations de crise, à la modélisation, à la validation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que les risques assumés correspondent à la tolérance au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion des risques dans leur domaine respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes sont en place et que les risques importants sont signalés de façon appropriée à la Gestion globale des risques et du portefeuille.

S'appuyant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration délègue l'établissement des limites relatives aux risques au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis au chef de la gestion globale des risques qui, à son tour, les délègue aux chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent à ces dirigeants d'établir les degrés de tolérance au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banques d'investissement. Tous les ans, le Conseil d'administration passe en revue les pouvoirs délégués et les approuve en se fondant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels ces pouvoirs peuvent continuer à être délégués à l'échelle de l'organisation ainsi que les exigences en matière de documentation, de communication et de surveillance des pouvoirs délégués.

Culture de gestion des risques

Chez BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Notre culture de gestion des risques définit notre perception et notre mode de gestion des risques et se manifeste par les gestes et les comportements de nos employés et de nos groupes lorsqu'ils repèrent et analysent les risques, en discutent et font des choix en tenant compte à la fois des occasions et des risques. Cette culture est profondément ancrée au sein de l'organisation, incluant les entreprises acquises puisque nous y avons instauré notre culture, notre degré de tolérance au risque ainsi que notre cadre, nos politiques et nos méthodes de gestion des risques au cours du dernier exercice.

Notre culture de gestion des risques favorise des échanges, entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, qui contribuent à rehausser la transparence en matière de risque et favorisent un dialogue axé sur l'ouverture et l'efficacité. Ces échanges favorisent la compréhension des risques que posent nos activités et facilitent l'harmonisation des stratégies commerciales, dans les limites de notre tolérance au risque, ce qui concourt à la prise de décisions d'affaires éclairées. Nous encourageons la communication, à la haute direction, des préoccupations au sujet des risques éventuels ou émergents

afin qu'ils puissent être évalués et traités comme il se doit. De plus, nous privilégions un système de rotation bidirectionnel qui permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation de sorte à propager notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation.

Afin d'accroître nos capacités en gestion des risques et de poursuivre l'enracinement de notre culture, nous offrons sans cesse de nouvelles occasions de perfectionnement à notre personnel en plus d'intensifier, à l'échelle de l'organisation, nos activités de formation en ce domaine. Nos programmes de formation sont conçus pour favoriser une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation et fournissent à nos employés et à la direction les outils et l'information dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Les principes qui sous-tendent notre approche en gestion des risques constituent le fondement même des programmes que nous dispensons. Cette stratégie de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation. Nos programmes de formation dans le domaine du crédit apportent, selon les fonctions précises qu'englobe chaque poste, les connaissances théoriques et pratiques d'une saine gestion des risques qui sont nécessaires à l'attribution de limites discrétionnaires aux spécialistes qualifiés.

Principes relatifs aux risques

Les activités de prise de risques et de gestion des risques à l'échelle de l'organisation sont régies par les principes suivants :

- La Gestion globale des risques et du portefeuille assure une surveillance indépendante des activités de prise de risques partout dans l'organisation.
- La gestion des risques est une responsabilité dont il faut s'acquitter à tous les échelons, en appliquant l'approche en trois points de contrôle.
- La Gestion globale des risques et du portefeuille surveille notre cadre de gestion des risques afin d'assurer que notre profil de risque reflète le degré de tolérance au risque qui a été établi et est soutenu par un niveau adéquat de capital.

- Tous les risques importants auxquels l'organisation est exposée sont repérés, mesurés, gérés, surveillés et signalés.
- La prise de décisions est fondée sur une profonde compréhension des risques ainsi que sur de solides paramètres et analyses.
- Les activités commerciales sont conçues, approuvées et menées dans le respect des limites de risque établies et génèrent un rendement approprié compte tenu de leur profil de risque.
- Le capital économique est utilisé pour mesurer et regrouper tous les risques, quels que soient leur type et l'activité à laquelle ils sont liés, afin de faciliter la prise en compte des risques dans la mesure du rendement de l'organisation.
- Les programmes de rémunération sont conçus et instaurés de sorte à offrir des incitatifs qui permettent un juste équilibre entre la génération de profits à court, à moyen et à long terme et la croissance durable et non volatile du bénéfice, dans le respect de notre degré de tolérance au risque.

Degré de tolérance au risque

Le cadre qui régit notre degré de tolérance au risque est constitué de notre énoncé de tolérance au risque ainsi que des mesures des risques clés et des normes et politiques générales, ce qui inclut les limites. Notre degré de tolérance au risque désigne la part de tous les types de risque que nous sommes disposés à accepter étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la croissance. Notre degré de tolérance au risque est intégré à nos processus de planification stratégique et à nos secteurs d'activité. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé de tolérance au risque au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques du Conseil. Cet énoncé est défini en termes tant quantitatifs que qualitatifs et est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation. À notre degré de tolérance au risque, se greffent les exigences suivantes :

- Des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que les normes d'éthique les plus strictes qui soient doivent guider tout ce que nous faisons.
- Assumer uniquement des risques qui sont transparents et bien définis, et les évaluer, les surveiller et les gérer comme il se doit.
- Maintenir d'excellentes positions de capital, de liquidité et de financement qui remplissent ou surpassent les exigences réglementaires.
- Soumettre les nouveaux produits et initiatives à un processus d'examen et d'approbation rigoureux de façon à assurer que tous les risques et les avantages sont compris et qu'ils peuvent être gérés au moyen de contrôles appropriés.
- Maintenir une structure efficace de reprise des activités et de résolution des problèmes qui permettrait de réagir promptement et efficacement en cas de crise sévère.
- Cibler une cote de crédit égale ou supérieure à AA- pour BMO.
- Réduire l'exposition à des risques liés à des événements extrêmes, même peu probables, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou la réputation de BMO.
- Maintenir un portefeuille de prêts diversifié et de qualité supérieure à la moyenne.
- Intégrer des mesures des risques dans notre système de gestion du rendement.
- Maintenir, à l'échelle de l'organisation, des normes, méthodes et contrôles de conformité afin d'empêcher tout problème lié à la réglementation qui pourrait nuire à notre santé financière ou entacher notre réputation.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce au maintien d'un solide système de contrôle du risque opérationnel.

Évaluation et approbation des risques

Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ce processus met en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme de diverses catégories de risque par une personne ou un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises par catégorie sont décrits ci-après.

Transactions de portefeuille : Les transactions sont approuvées dans le cadre de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.

Transactions structurées : Les nouveaux produits structurés et les nouvelles transactions qui posent des risques de réputation, des risques juridiques, des risques de comptabilité, des risques réglementaires ou des risques fiscaux importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient.

Initiatives de placement : La documentation des évaluations des risques est officialisée par voie de notre processus d'approbation des investissements, lequel est évalué et approuvé par les unités des Services d'entreprise.

Nouveaux produits et services : Les politiques et procédés d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont revus et approuvés par des unités des Services d'entreprise, ainsi que par d'autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information s'y rapportant sont des éléments essentiels de notre cadre et de notre culture d'exploitation et aident la haute direction, les comités et le Conseil d'administration à s'acquitter efficacement de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés, et leurs mesures, auxquels l'organisation est exposée. Ces rapports mettent en évidence les principaux risques, incluant nos évaluations des plus grands risques et de ceux qui émergent, le but étant que la haute direction et le Conseil d'administration reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques importants de notre organisation. Ces rapports comprennent des documents servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré de tolérance et des limites établies en vertu de notre cadre.

De l'information sur le risque est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation externes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et le capital réglementaire. Il s'agit de deux mesures globales du risque que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques. La mesure interne intégrée des risques sous-jacents à nos activités commerciales est le capital économique. Celui-ci représente l'estimation par la direction de l'ampleur des pertes économiques susceptibles de découler de circonstances défavorables et permet d'ajuster le rendement en fonction des risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risque : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation ou non), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Il intègre une combinaison des pertes prévues et imprévues aux fins de l'évaluation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les données utilisées aux fins des modèles et des méthodologies de calcul du capital économique sont passées en revue ou recalibrées annuellement au besoin. Nos modèles du capital économique procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte éventuelle maximale de valeur économique (ou de marché) et la perte prévue, évalué sur un intervalle de temps donné selon un degré de confiance préétabli. Les mesures de la perte prévue et de la perte imprévue sur les transactions ou sur les portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés qui prévaut et la qualité du crédit. Au fil de la reprise, ces mesures reculent, reflétant l'amélioration de la qualité du portefeuille, contrebalancée en partie par les augmentations attribuables à la croissance.

Simulations de crise

Les simulations de crise constituent un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital et nous fournissent de l'information aux fins de nos processus de planification des activités, d'élaboration de stratégies et de prise de décisions. Nous procédons à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise viennent étayer notre évaluation de l'adéquation de notre capital interne et nos activités d'établissement d'objectifs grâce à l'analyse de scénarios macroéconomiques qui sont appliqués uniformément par les groupes responsables des risques et des finances.

En 2012, nous avons axé nos efforts sur la mise en place d'un cadre de simulation de crise favorisant la gouvernance, le processus et les systèmes de sorte à assurer la coordination, la conduite et l'intégration des simulations de crise pour l'ensemble des entités juridiques, des secteurs d'activité, des portefeuilles et des produits. Ce cadre permettra de mettre plus aisément en corrélation les résultats de ces simulations et notre degré de tolérance au risque. Grâce aux perfectionnements technologiques que nous sommes en voie d'instaurer, il nous sera plus facile de regrouper les résultats de telles simulations pour l'ensemble des types de risque, ce qui donnera une image plus globale de notre vulnérabilité éventuelle et des occasions qui pourraient se présenter.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel est exposé BMO.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part ainsi que dans la vente de produits de trésorerie et d'autres produits des marchés financiers, dans la détention de titres de placement et dans les activités de titrisation. Le rigoureux cadre de gestion du risque de crédit de BMO repose sur l'approche en trois points de contrôle. Agissant comme premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables des décisions en matière de crédit qu'ils recommandent après avoir procédé aux contrôles diligents qui s'imposaient et ils assument la pleine responsabilité du risque. En sa qualité de deuxième point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille approuve les décisions en matière de crédit et se doit d'assurer une supervision indépendante des risques assumés par les groupes d'exploitation. Les personnes membres de ces groupes sont dotées d'une vaste expérience et de solides compétences, sont soumises à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites discrétionnaires individuelles spécifiques. Les décisions en matière de crédit sont prises par la direction, au niveau correspondant à l'envergure de la transaction et à son degré de risque, conformément à l'ensemble des politiques générales, des normes et des méthodes régissant la conduite des activités de gestion du risque de crédit.

Le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide de paramètres fondés sur le risque :

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir. Pour les sommes hors bilan et les sommes non utilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La **perte en cas de défaut (PCD)** représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut. La PCD prend en compte la somme et la qualité de toute garantie détenue.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'une obligation de crédit (un prêt) ne soit pas remboursée et tombe en situation de défaut. Une PD est attribuée à chaque compte, selon le type de facilité, le type de produit et les caractéristiques du client. Les antécédents en matière de crédit de la contrepartie ou du portefeuille et la nature de l'exposition sont pris en compte dans le calcul de la PD.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle II, trois approches peuvent être employées pour l'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Sous réserve du plancher de transition fondé sur l'approche standard, nous utilisons l'approche fondée sur les NI avancée pour calculer le risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Bankcorp, Inc. (qui fait désormais partie de BMO Financial Corp.). À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard relativement aux activités de M&I que nous avons acquises, et notre projet d'adopter l'approche fondée sur les NI avancée pour ces activités a été soumis au BSIF en vue de son approbation.

Systèmes d'évaluation du risque

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à tout engagement. Les systèmes d'évaluation du risque sont différents pour les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et pour ceux aux entreprises et aux grandes entreprises.

Particuliers et petites entreprises

Le portefeuille de prêts aux particuliers et aux petites entreprises est constitué d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes. Pour ces lots, des modèles de risque de crédit et des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, aux fins de l'octroi et du suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé. Les caractéristiques de l'emprunteur et de son obligation de crédit, ainsi que les résultats passés du portefeuille, permettent de prévoir les attentes en matière de crédit des nouveaux comptes. De telles mesures servent à définir le profil global du risque de crédit du portefeuille, à prévoir les résultats futurs des comptes existants de façon à permettre une gestion continue du risque de crédit et à déterminer tant le capital économique que le capital réglementaire selon Bâle II. Des paramètres de risque, soit une PD, une PCD et une ECD, sont attribués à chaque lot en fonction de ses résultats, et ces caractéristiques sont examinées et mises à jour tous les mois. Ce qui suit indique le profil de risque, selon la PD et l'approche NI avancée, du portefeuille de la clientèle de détail au 31 octobre 2012.

Profil de risque selon la PD	Fourchette de la PD	% d'ECD - Clientèle de détail
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %	16,7
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %	44,7
Faible	> 0,20 % à 0,75 %	21,0
Moyen	> 0,75 % à 7,0 %	15,5
Élevé	> 7,0 % à 99,9 %	1,5
En défaut	100 %	0,6

Prêts aux entreprises et aux grandes entreprises

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, nous utilisons un cadre global d'évaluation du risque qui est appliqué à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. Ce cadre respecte les principes de Bâle II, dispositif aux termes duquel sont déterminées des exigences minimales quant au capital réglementaire relativement au risque de crédit. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs, de cotes de risque appropriées afin de quantifier le risque de crédit potentiel. Conformément au cadre de cotation du risque de BMO, l'évaluation du risque d'une contrepartie est établie à l'aide de méthodes et de critères fondés sur les caractéristiques du risque qu'elle présente. L'évaluation qui en découle est ensuite analysée en fonction d'une probabilité de défaut sur une période de un an. À mesure que les contreparties passent d'une cote de risque à une autre, la probabilité de défaut qui leur est attribuée évolue.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de cotation des risques est en corrélation logique avec celui des agences de notation externes.

Échelle de cotation du risque lié à l'emprunteur

Cote de BMO	Description du risque	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Catégorie d'investissement			
De I-1 à I-3	De solvabilité reconnue à risque minime	De Aaa à Aa3	De AAA à AA-
De I-4 à I-5	Risque modeste	De A1 à Baa1	De A+ à BBB+
De I-6 à I-7	Risque moyen	De Baa2 à Baa3	De BBB à BBB-
Catégorie spéculative			
De S-1 à S-2	Risque acceptable	De Ba1 à Ba2	De BB+ à BB
De S-3 à S-4	Risque marginal	De Ba3 à B1	De BB- à B+
Liste de surveillance			
P-1	Détérioration	B2	B
De P-2 à P-3	Liste de surveillance	De B3 à Ca	De B- à CC
En défaut et douteux			
De D-1 à D-2	En défaut et en défaut et douteux	C	D

Politiques et normes

Le cadre de gestion du risque de crédit de BMO s'appuie sur des principes directeurs définis par une série de politiques et normes générales, qui se répercutent sur des directives et des procédures plus précises. Les éléments de ce cadre sont régulièrement passés en revue pour assurer qu'ils sont à jour et conformes au degré de tolérance au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, la gestion continue, la surveillance et la communication concernant les risques de crédit auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance du risque de crédit

Le Comité d'évaluation des risques supervise, en définitive, la gestion de tous les risques auxquels l'organisation fait face, y compris le risque de crédit. Les méthodes d'exploitation exigent une surveillance continue des risques de crédit auxquels nous sommes exposés, ainsi que la reddition de comptes périodique au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction en ce qui concerne les portefeuilles et les secteurs. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus attentif, le cas échéant. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les mesures de contrôle et un échantillon représentatif des transactions de crédit afin de vérifier le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité aux politiques, normes et méthodes en vigueur. En outre, nous procédons régulièrement à des examens de portefeuilles et de secteurs, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, nouveaux ou éventuels.

Gestion des portefeuilles

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO assurent un degré acceptable de diversification. Les portefeuilles doivent respecter des limites à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les concentrations par secteur, pays, produit ou titulaire de compte, ainsi que certaines transactions. À la fin de l'exercice, notre portefeuille de prêts était bien diversifié et comprenait des millions de comptes, dont les titulaires étaient en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

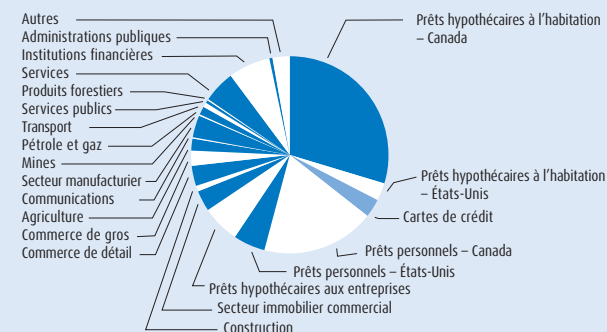
BMO utilise plusieurs mesures pour réduire et gérer le risque de crédit. Celles-ci comprennent, sans toutefois s'y limiter, de solides critères d'octroi de crédit, des questionnaires de risques qualifiés, un processus de surveillance et d'examen des plus stricts, la redistribution des expositions ainsi que l'achat ou la vente d'assurances au moyen de garanties ou de swaps sur défaillance.

L'encours total des engagements de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 496 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 308 milliards au Canada, 157 milliards aux États-Unis et 31 milliards dans d'autres territoires. La qualité du portefeuille de crédit est traitée aux pages 40 et 41. La note 4 afférente aux états financiers, à la page 131, et les tableaux 11 à 19, aux pages 108 à 111, donnent des détails sur les portefeuilles de prêts de BMO, ses prêts douteux, ses

dotations aux provisions et ses provisions pour pertes sur créances. Un sommaire de ses engagements en Europe est présenté par principaux pays européens à la section Expositions dans certaines régions, à la page 67, ainsi qu'aux tableaux 20 à 22, qui figurent aux pages 112 et 113.

Solde brut des prêts et acceptations par produit et secteur d'activité

Au 31 octobre 2012



Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit et à réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies. En fonction du type d'emprunteur, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Des titres liquides de catégorie investissement servent souvent de garantie pour soutenir les facilités de trésorerie de contreparties. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprise, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Comme le prescrivent les procédures et normes pertinentes en vigueur, lesquelles englobent des formules établies pour certains types d'actifs compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché, les garanties sont soumises à des évaluations régulières.

Provision pour pertes sur créances

Pour l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts, la détection rapide des prêts-problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient des provisions spécifiques et une provision générale pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques réduisent la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. Nous maintenons aussi une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur qui, dans le portefeuille existant, ne peut encore être liée à des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur la ligne directrice qu'a publiée l'organisme qui régit nos activités, soit le BSIF. La provision générale est examinée trimestriellement. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction des caractéristiques du risque de crédit qu'ils présentent. La méthode de calcul tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel cette provision se doit d'être. Les facteurs quantitatifs relèvent d'un modèle de calcul de la provision générale qui évalue les pertes prévues à long terme en fonction de probabilités de défaut et de perte compte tenu de paramètres de risque de défaillance. Pour les prêts aux entreprises, les facteurs clés qui déterminent la perte prévue comprennent la cote de risque sous-jacente de l'emprunteur, son secteur, le produit de crédit qui lui a été accordé ainsi que le montant et la qualité de la garantie détenue. Dans le cas des prêts aux particuliers, les engagements sont regroupés d'après leurs caractéristiques de risque, et des paramètres de risque sont définis selon le taux de défaillance à long terme et les pertes de chaque lot. La perte prévue est ensuite ajustée de sorte à refléter des facteurs qualitatifs, tels le jugement de la direction concernant la qualité du crédit, et ce, compte tenu des conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles, des tendances en matière de qualité du crédit, des changements en matière de pratiques de prêt, des facteurs de modèle et du montant des prêts non productifs (prêts douteux) à l'égard desquels aucune provision spécifique n'a encore été établie.

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des actions, le prix des produits de base et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, et désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance.

BMO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de ses activités bancaires structurelles.

Conformément à notre cadre de gestion globale des risques, nous appliquons des processus exhaustifs de gouvernance et de gestion relativement aux activités qui posent un risque de marché. Ces processus comprennent :

- une surveillance par des comités de gouvernance constitués de hauts dirigeants, notamment le Comité de gestion du capital et du bilan, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques;
- un processus concernant le capital économique qui intègre des mesures du risque de marché (risques liés à la valeur de marché);
- l'évaluation indépendante des positions de négociation et l'appréciation du risque de marché;
- l'élaboration d'un ensemble élargi de politiques et de normes générales;
- la surveillance d'un large éventail de mesures du risque, selon ce qui convient, des portefeuilles de négociation concernés, dont la VAR, les simulations de crise et les scénarios, les niveaux de sensibilité aux risques et les paramètres opérationnels;
- l'établissement de limites bien définies qui assurent une surveillance efficace ainsi que le signalement de tout dépassement aux échelons supérieurs;
- un cadre de gestion du risque de modèle afin d'exercer un contrôle sur ce type de risque.

Les principales mesures qu'emploie BMO au chapitre du risque structurel de marché comprennent la volatilité du résultat et le risque lié à la valeur de marché. Les positions concernées sont présentées dans le tableau de la page 85. La principale mesure du risque de marché qui est utilisée pour les activités de négociation et de prise ferme est le risque lié à la valeur de marché.

Le groupe Gestion du risque de marché surveille de manière indépendante les portefeuilles de négociation et de prise ferme ainsi que les portefeuilles dans le but de s'assurer :

- que le risque de marché que posent nos activités de négociation et de prise ferme est mesuré et modélisé conformément aux politiques et aux normes générales;
- que les profils de risque de telles activités restent conformes à notre degré de tolérance au risque, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, aux hauts dirigeants, à la direction et aux comités du Conseil d'administration;
- que les risques particuliers, ou tout autre facteur qui expose BMO à des risques inhabituels, imprévus, inappropriés ou encore partiellement définis ou quantifiés, qui sont liés au marché ou aux titres de créance négociables, sont détectés de façon proactive et que des rapports sur ces risques et facteurs sont transmis aux hauts dirigeants, à la direction et aux comités du Conseil d'administration;
- que toutes les personnes autorisées à exécuter des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO sont adéquatement informées de la gouvernance, de la structure des pouvoirs décisionnels, des processus et des méthodes de BMO en matière de prise de risques et qu'elles ont accès aux politiques et normes générales pertinentes ainsi qu'à des lignes directrices pour les appliquer.

Le groupe Gestion du risque de marché surveille également le risque structurel de marché que gère la Direction de la trésorerie de BMO et qui est décrit aux pages 85 et 86.

La **volatilité du résultat** est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et (ou) de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Le **risque lié à la valeur de marché** est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur la valeur de marché d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. La période de détention tient compte de la conjoncture actuelle du marché et de la composition du portefeuille afin de déterminer combien de temps il faudrait pour neutraliser le risque de marché sans causer d'incidence négative sur les cours du marché. Dans le cas des activités de négociation et de prise ferme, le risque lié à la valeur de marché comprend la valeur à risque et le risque lié à l'émetteur.

La **valeur à risque (VaR)** s'applique à diverses catégories de risques auxquels BMO s'expose dans ses activités de négociation et de prise ferme : taux d'intérêt, cours de change ainsi que cours des actions et prix des produits de base, y compris la volatilité implicite de ces éléments. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Le **risque lié à l'émetteur** se présente dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme de BMO. Il mesure l'incidence négative que les risques d'écart de taux, de migration du crédit et de défaillance ont sur la valeur de marché d'instruments à revenu fixe et d'autres titres similaires. Le risque lié à l'émetteur est mesuré selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Pour bien saisir les aspects multidimensionnels du risque de marché, nous utilisons plusieurs mesures, dont la VaR, les simulations de crise, les sensibilités des options, les concentrations des positions, les valeurs de marché, les valeurs notionnelles ainsi que les pertes de revenus.

La VaR et les simulations de crise sont des estimations du risque inhérent aux portefeuilles, mais elles comportent certaines limites. Parmi les limites de la VaR, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour (période de détention de dix jours pour les calculs réglementaires), ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide, et celle voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. Nous effectuons également chaque jour des analyses de scénarios et des simulations de crise probabilistes pour déterminer les répercussions de changements inhabituels ou imprévus des conditions du marché sur nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises historiques ou événementielles chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ponctuelles sont effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui risquent peu de se concrétiser. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes. Les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques. Dans le cas des simulations de crise, le nombre de scénarios pouvant être envisagés et l'impossibilité de prédire et de modéliser efficacement tous les scénarios pessimistes constituent des limites. Ni la VaR ni les simulations de crise ne sont perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'un jour donné, car les deux mesures sont calculées selon des niveaux de confiance prescrits et leurs résultats pourraient être dépassés dans un contexte de grande volatilité du marché. Chaque jour, les risques sont regroupés par secteur d'activité et par type, et sont évalués par rapport aux limites déléguées. Les résultats sont ensuite communiqués aux parties prenantes concernées. BMO a instauré un excellent processus de gouvernance afin d'assurer le respect des limites déléguées du risque de marché. La haute direction est rapidement informée de tout dépassement des limites établies afin d'assurer le règlement du problème et la prise de mesures appropriées.

Faisant partie du groupe Gestion du risque de marché, le groupe Contrôle de l'évaluation des produits est responsable de s'assurer que l'évaluation indépendante de tous les portefeuilles de BMO, y compris les portefeuilles de négociation, de titres disponibles à la vente et de prise ferme au sein des produits de négociation de Marchés des capitaux et de la Direction de la trésorerie, afin de s'assurer qu'elle est exacte sur tous les points importants :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures concernant les ajustements d'évaluation, dans le respect des exigences réglementaires et des IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation, ce qui inclurait les instruments comptabilisés comme des titres de négociation et des titres disponibles à la vente.

Les processus de contrôle de l'évaluation des produits englobent tous les instruments négociés sur les marchés hors cote ou sur les marchés réglementés qui sont pris en compte dans les portefeuilles de produits de négociation de Marchés des capitaux. Ces instruments incluent les titres de négociation ainsi que ceux disponibles à la vente. Le groupe Contrôle de l'évaluation des produits effectue également une évaluation indépendante de certains portefeuilles autres que ceux des produits de négociation de Marchés des capitaux.

Les évaluations des négociateurs sont examinées afin de déterminer si elles correspondent à une évaluation indépendante de la valeur de marché du portefeuille. Si la différence entre les évaluations dépasse le seuil de tolérance prescrit, on procède à un ajustement d'évaluation conformément à notre méthode comptable et aux exigences réglementaires. Avant la fermeture définitive de fin de mois du grand livre général, des parties prenantes clés des différents secteurs d'activité, le groupe Gestion du risque de marché, le service des finances de Marchés des capitaux et le groupe du comptable en chef se réunissent afin de vérifier tous les ajustements d'évaluation établis par le groupe Gestion du risque de marché.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Nous prenons en compte, à tout le moins, les éléments suivants afin de déterminer les ajustements d'évaluation qu'il convient d'apporter : ajustements d'évaluation de crédit, frais de clôture, degré d'incertitude, frais d'administration et risques de liquidité et de modèle. De plus, nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans notre évaluation des valeurs mobilières, des passifs, des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les données de niveau 1 sont constituées des cours du marché, celles de niveau 2 proviennent de modèles fondés sur des données de marché observables et celles de niveau 3 sont tirées de modèles n'intégrant aucune donnée de marché observable. Les évaluations de la juste valeur selon les niveaux 1, 2 et 3 sont présentées en détail à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 170.

Nos modèles servent à déterminer le capital économique exposé au risque de marché pour chacun des secteurs d'activité et à établir le capital réglementaire requis. Aux fins du calcul du capital, nous utilisons des périodes de détention plus longues et des niveaux de confiance plus élevés que ceux qui servent à la gestion quotidienne du risque. Avant d'être utilisés, les modèles sont examinés, en fonction de la norme générale Risque de modèle, par le groupe Risque de modèle et validation. Cette norme générale définit les exigences minimales pour la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation, et est décrite à la page 90.

Nous évaluons, au moyen de l'approche des modèles internes, le risque de marché lié aux portefeuilles de négociation et de prise ferme qui respectent les critères réglementaires quant au traitement du capital concernant les portefeuilles de négociation. Nous employons également cette approche pour apprécier le risque de marché lié aux portefeuilles d'instruments du marché monétaire qui sont assujettis aux règles de comptabilisation des titres disponibles à la vente aux termes des IFRS et qui sont soumis aux règles du traitement réglementaire du capital relatif aux portefeuilles bancaires. Pour les portefeuilles de négociation et de prise ferme soumis à l'approche des modèles internes, la VaR est calculée à l'aide du modèle de la valeur à risque du portefeuille de négociation de BMO. Il s'agit d'un modèle de simulation de scénarios Monte-Carlo dont les résultats servent à la gestion du risque de marché et au signalement des expositions aux risques. Le modèle établit les résultats de la VaR sur un jour avec un niveau de confiance de 99 % et rend compte des corrélations entre les différentes catégories de facteurs de risque de marché.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à un contrôle ex post des pertes hypothétiques. Ce processus part de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. On valide les modèles en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure du risque lié à la valeur de marché sur une période déterminée.

Les résultats de ce test confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les corrélations et les données sur la volatilité utilisées aux fins de ceux-ci sont mises à jour chaque mois, les mesures du risque lié à la valeur de marché reflètent la volatilité actuelle.

Le risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme est présenté dans le tableau ci-dessous. L'augmentation sur une base annuelle du risque total lié à la valeur de marché - Négociation et prise ferme est essentiellement attribuable à l'accroissement du risque lié aux actions ainsi qu'à la légère hausse du risque de taux d'intérêt à l'égard des portefeuilles évalués à la valeur de marché. La diminution de la VaR liée aux taux d'intérêt (titres disponibles à la vente) au cours de l'exercice s'explique essentiellement par le recul des expositions au cours de la deuxième moitié de l'exercice. Les données du modèle de la VaR en période de tension, laquelle est présentée dans le tableau ci-dessous, sont calibrées en fonction des données historiques provenant d'une période de grande tension financière alors que celles du modèle de la VaR le sont en fonction de données portant sur une période consécutive de un an. BMO vise à obtenir l'approbation des organismes de réglementation en ce qui a trait aux modèles de capital réglementaire que sont les mesures du risque propre aux titres de créance et de l'exigence de fonds propres supplémentaire. Pour cette raison, certaines mesures du risque total lié à la valeur de marché - Négociation et prise ferme pour 2013 seront modifiées de façon à être harmonisées à ces nouvelles mesures.

Sommaire du risque total lié à la valeur de marché - Négociation et prise ferme (en millions de dollars)*

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (équivalent en dollars canadiens avant impôts)	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	(0,6)	(0,6)	(1,0)	(0,2)
VaR liée aux actions	(6,6)	(5,9)	(8,6)	(4,0)
VaR liée au change	(0,2)	(2,3)	(6,8)	(0,1)
VaR liée aux taux d'intérêt (évaluation à la valeur de marché)	(6,9)	(8,4)	(13,5)	(6,1)
Diversification	4,1	7,0	n.s.	n.s.
VaR - Valeur de marché des positions de négociation	(10,2)	(10,2)	(15,9)	(7,5)
Risque lié à l'émetteur - Négociation et prise ferme	(3,4)	(5,0)	(8,0)	(2,6)
Risque total lié à la valeur de marché - Négociation et prise ferme	(13,6)	(15,2)	(21,3)	(10,8)
VaR liée aux taux d'intérêt (titres disponibles à la vente)	(8,2)	(15,0)	(23,1)	(8,2)

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (équivalent en dollars canadiens avant impôts)	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	(0,3)	(0,2)	(0,6)	(0,1)
VaR liée aux actions	(5,4)	(4,7)	(7,6)	(3,4)
VaR liée au change	(0,9)	(2,8)	(6,6)	(0,1)
VaR liée aux taux d'intérêt (évaluation à la valeur de marché)	(6,3)	(10,0)	(16,0)	(5,8)
Diversification	4,2	6,6	n.s.	n.s.
VaR - Valeur de marché des positions de négociation	(8,7)	(11,1)	(17,1)	(7,8)
Risque lié à l'émetteur - Négociation et prise ferme	(3,6)	(4,3)	(8,8)	(2,8)
Risque total lié à la valeur de marché - Négociation et prise ferme	(12,3)	(15,4)	(22,6)	(11,1)
VaR liée aux taux d'intérêt (titres disponibles à la vente)	(11,3)	(13,3)	(19,9)	(6,7)

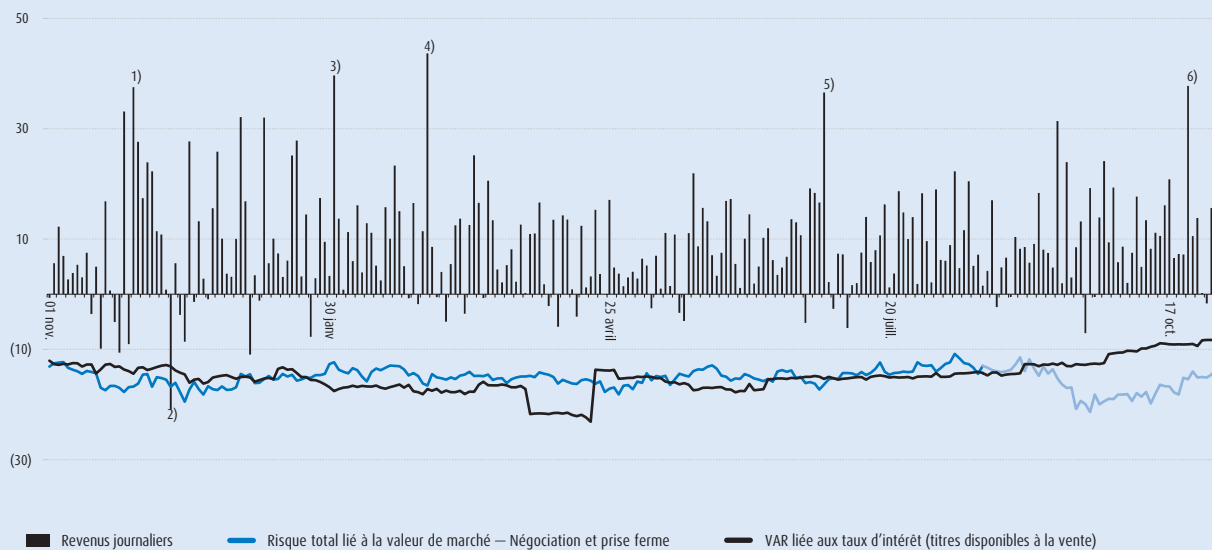
Total de la valeur à risque (VaR) liée à la valeur de marché en période de tension - Négociation (en millions de dollars)*

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (équivalent en dollars canadiens avant impôts)	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas 2011	Au 31 octobre
VaR liée aux produits de base en période de tension	(1,4)	(1,0)	(2,5)	(0,3)	(0,3)
VaR liée aux actions en période de tension	(11,1)	(9,6)	(13,4)	(5,6)	(6,4)
VaR liée au change en période de tension	(0,2)	(3,6)	(12,0)	(0,1)	(1,2)
VaR liée aux taux d'intérêt en période de tension (évaluation à la valeur de marché)	(10,4)	(14,4)	(21,4)	(9,5)	(13,2)
Diversification	9,0	11,5	n.s.	n.s.	6,7
VaR liée à la valeur de marché en période de tension - Négociation	(14,1)	(17,1)	(27,4)	(11,0)	(14,4)

* Mesure sur un jour selon un niveau de confiance de 99 %.
n. s. - non significatif

Négociation et prise ferme — Revenus nets par rapport au risque lié à la valeur de marché

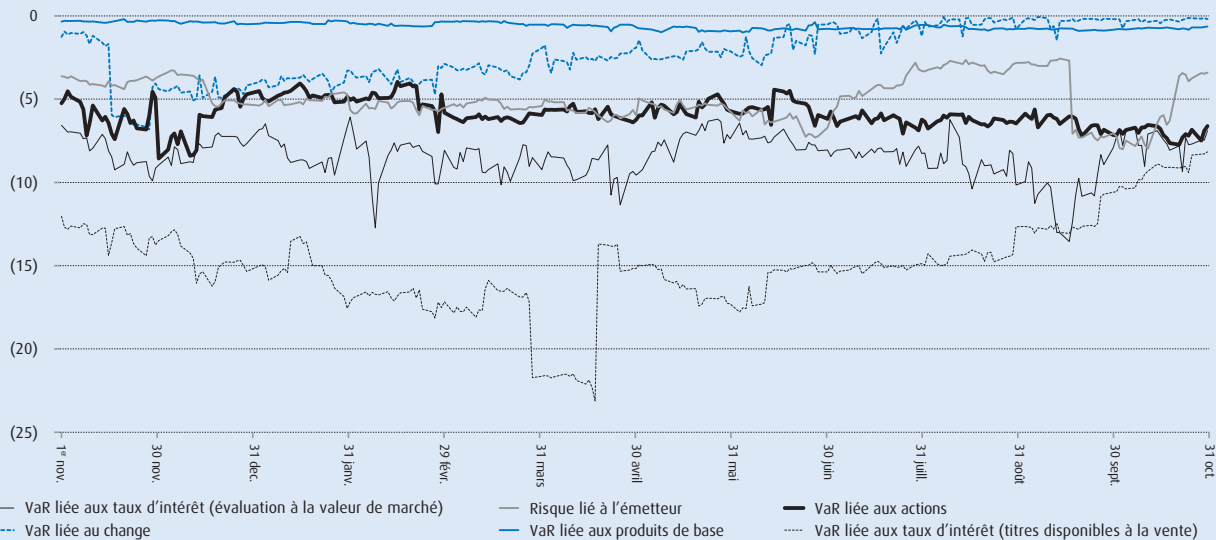
Du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)



- 1) 28 novembre – 37,5 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales et les ajustements d'évaluation du crédit.
- 2) 8 décembre – (20,8) millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales et les ajustements d'évaluation du crédit.
- 3) 31 janvier – 39,7 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales, les ajustements d'évaluation et les prises fermes.
- 4) 29 février – 43,7 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales et les ajustements d'évaluation, notamment au titre du crédit, et les prises fermes.
- 5) 29 juin – 36,5 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales et les prises fermes.
- 6) 23 octobre – 37,8 millions de dollars reflétant principalement les activités de négociation normales.

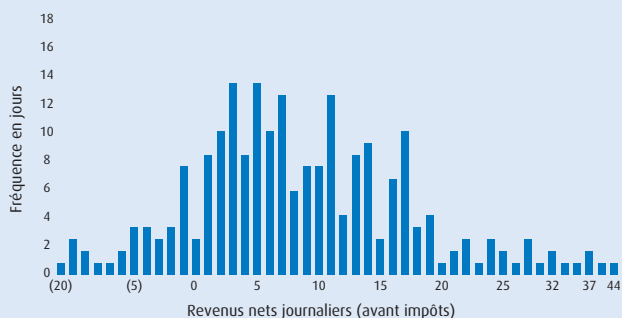
Facteurs générant un risque lié à la valeur de marché

Du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets journaliers selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012 (en millions de dollars)



Risque structurel de marché

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises. Le risque structurel de marché est géré en vue d'assurer un résultat de qualité supérieure et d'obtenir des marges sur les produits aussi élevées que possible et susceptibles d'être maintenues. Le Comité d'évaluation des risques approuve les limites de la politique en matière de risque de marché régissant le risque structurel de marché et examine régulièrement les positions exposées à ce risque. Le Comité de gestion du capital et du bilan et le Comité de gestion des risques exercent une supervision au nom de la haute direction. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'entreprise, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché.

Le risque structurel de taux d'intérêt découle principalement de la non-concordance des taux d'intérêt et des options incorporées aux produits. La non-concordance des taux d'intérêt est le résultat des différences entre les dates d'échéance et de renégociation prévues ou des taux de référence des actifs, des passifs et des produits dérivés. Le risque lié aux options incorporées aux produits découle des caractéristiques des produits qui permettent aux clients de modifier les dates d'échéance ou de révision de taux prévues. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, en fonction d'une durée cible, tandis que les options incorporées aux produits sont gérées de façon à maintenir les risques à de faibles niveaux. Le risque de non-concordance des taux d'intérêt nets est essentiellement géré à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières. Le risque lié aux options incorporées aux produits est principalement géré au moyen d'un processus de couverture dynamique.

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change peuvent avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de capital que présente la Banque. Lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, les pertes de change latentes sur nos investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes, sont présentées dans les autres éléments du résultat global, sous les capitaux propres attribuables aux actionnaires. De plus, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en dollars américains diminue. L'inverse se produit lorsque la valeur du dollar canadien fléchit par rapport au dollar américain. Ainsi, nous couvrons nos investissements nets dans des établissements à l'étranger afin d'assurer que le risque de conversion ne nuit pas fortement à nos ratios de capital.

Le risque de transaction est géré en évaluant, au début de chaque trimestre, si nous devons ou non conclure des contrats de change à terme de couverture qui devraient compenser partiellement l'incidence avant impôts des fluctuations, dans ce trimestre, du cours de change entre les dollars canadien et américain sur le bénéfice net en dollars américains prévu pour le trimestre. Les équivalents en dollars canadiens des résultats de BMO libellés en dollars américains subissent l'effet, favorable ou défavorable, des variations du cours de change entre les dollars canadien et américain. Les variations de cours influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2012, chaque hausse

(baisse) de cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 18 millions de dollars du montant comptable du bénéfice net avant impôts pour l'exercice.

Les mesures du risque structurel lié à la valeur de marché et de la volatilité du résultat tiennent compte de périodes de détention variant de un à trois mois ainsi que de l'incidence de la corrélation entre les paramètres du marché. Le tableau suivant indique de manière sommaire le risque structurel lié à la valeur du marché et la volatilité du résultat. Le risque structurel lié à la valeur de marché a diminué depuis l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation des remboursements anticipés sur les prêts hypothécaires et sur les valeurs mobilières aux États-Unis prévus selon les modèles dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt ainsi qu'en raison du recul de la volatilité des taux d'intérêt prévue selon les modèles. Le risque structurel lié à la volatilité du résultat continue d'être géré de façon à s'établir à de faibles niveaux.

Risque structurel lié à la valeur de marché, au bilan, et volatilité du résultat (en millions de dollars)*

Au 31 octobre (équivalent en dollars canadiens)	2012	2011
Risque lié à la valeur de marché (avant impôts)	(590,6)	(685,9)
Volatilité du résultat sur 12 mois (après impôts)	(74,0)	(95,0)

* Selon un niveau de confiance de 99 %.

Outre le risque lié à la valeur de marché et la volatilité du résultat, nous employons des simulations de crise, des analyses de sensibilité et des analyses d'écart pour mesurer et gérer le risque lié aux taux d'intérêt. Les positions d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers, à la page 154.

La sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 ou de 200 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous. Bon nombre d'institutions financières effectuent et présentent ce type d'analyse, ce qui facilite la comparaison avec notre groupe de référence. L'exposition à la valeur économique a diminué par rapport à celle de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation des remboursements anticipés sur les prêts hypothécaires et les valeurs mobilières aux États-Unis prévus selon les modèles dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt. La sensibilité du résultat continue d'être gérée de façon à s'établir à de faibles niveaux. Le profil des actifs et des passifs à la clôture de l'exercice fait en sorte que les hausses de taux d'intérêt favorisent le résultat structurel et que la vulnérabilité de celui-ci aux taux d'intérêt diminue.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt, au bilan 1) (en millions de dollars)*

Équivalent en dollars canadiens	Au 31 octobre 2012		Au 31 octobre 2011	
	Sensibilité de la valeur économique avant impôts	Sensibilité du résultat sur 12 mois après impôts	Sensibilité de la valeur économique avant impôts	Sensibilité du résultat sur 12 mois après impôts
Hausse de 100 points de base	(537,6)	20,1	(614,3)	24,8
Baisse de 100 points de base	402,9	(74,6)	441,8	(102,5)
Hausse de 200 points de base	(1 223,1)	27,2	(1 295,7)	69,3
Baisse de 200 points de base	783,6	(75,1)	829,4	(63,3)

* Les risques sont représentés par les montants entre parenthèses, et les gains, par les montants positifs.

1) La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance de BMO n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus. Dans le cas de ces activités, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation de 94 millions de dollars du résultat après impôts et de 560 millions de la valeur économique avant impôts (88 millions et 436 millions, respectivement, au 31 octobre 2011). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution de 74 millions de dollars du résultat après impôts et de 634 millions de la valeur économique avant impôts (82 millions et 494 millions, respectivement au 31 octobre 2011). La variation de la sensibilité aux taux d'intérêt comparativement à celle de l'exercice précédent reflète la croissance des activités d'assurance, la baisse des taux d'intérêt et des changements au chapitre de la combinaison des placements.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de marché projettent l'évolution des taux d'intérêt et des cours de change et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision de taux (p. ex., les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la manière dont les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces

échéances. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance et de révision de taux (p. ex., les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nos modèles mettent en jeu un profil d'échéances qui tient compte des tendances historiques et prévues des variations des soldes exigibles. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés au

moyen de processus réguliers d'examen et de contrôle ex post ainsi que par voie d'un dialogue continu avec le personnel des secteurs d'activité. Nous avons aussi recours à des modèles de prévision du comportement des clients pour appuyer les processus de tarification des produits et de mesure du rendement.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

Aperçu du cadre de gestion

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du bénéficiaire. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Son cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est défini et géré en accord avec des politiques et normes pertinentes, lesquelles établissent les principes clés, les mesures, les limites, les lignes directrices ainsi que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation. Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré des limites et des lignes directrices des plus rigoureuses qui déterminent sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles, sa tolérance aux concentrations d'échéances, les exigences quant à la diversification des obligations envers ses contreparties et ses activités de nantissement. Des lignes directrices sont également établies relativement au montant et au type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées pour assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global pouvant concourir à une gestion efficace de ce risque advenant des événements imprévus a également été instauré. Les indicateurs d'alerte précoce qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de détecter les premières manifestations du risque de liquidité sur le marché ou au sein de BMO.

Le Comité d'évaluation des risques surveille le risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques, les limites et le plan d'urgence et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et examinent les principales politiques, questions et mesures à prendre concernant la liquidité et le financement que met en relief l'exécution de notre stratégie et ils en discutent. La Direction de la trésorerie recommande le cadre, le degré de tolérance au risque, les limites et les principes directeurs à adopter, surveille le degré de conformité aux exigences qu'imposent les politiques et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité.

Les filiales de BMO comprennent des entités réglementées et étrangères et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les sociétés du groupe doivent tenir compte de facteurs touchant la liquidité, le financement et l'adéquation du capital ainsi que de considérations d'ordre fiscal et réglementaire. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées en fonction du principe de consolidation et de principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes de fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin d'assurer que des signaux économiques appropriés sont transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits des clients et de l'évaluation du rendement de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Examen de la position de liquidité et de financement

Notre masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, ainsi que notre important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Le ratio des dépôts de clients et du capital par rapport aux prêts était de 93,6 % à la clôture de l'exercice, ayant légèrement baissé en regard de 96,5 % l'exercice précédent puisque l'essor des prêts a été plus marqué que celui des dépôts de clients.

Les dépôts de clients comprennent les dépôts de base et ceux de clients à taux fixe d'un montant plus important. Les dépôts de clients totalisaient 203,5 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, contre 194,4 milliards en 2011. Les dépôts de base sont constitués des soldes des comptes courants et d'épargne des particuliers, ainsi que des dépôts à terme relativement peu élevés (100 000 \$ ou moins). À la clôture de l'exercice, les dépôts de base en dollars canadiens totalisaient 114,3 milliards de dollars, contre 103,5 milliards en 2011, et les dépôts de base en dollars américains et autres devises se chiffraient à 76,0 milliards de dollars américains, contre 73,8 milliards de dollars américains en 2011. L'augmentation des dépôts de base reflète l'attrait que présentent les dépôts bancaires pour les investisseurs. Les dépôts de clients à terme d'un montant plus important se chiffraient à 13,3 milliards à la clôture de l'exercice, comparativement à 17,1 milliards en 2011. Le total des dépôts, qui englobe les dépôts de clients et ceux de gros, s'est accru de 21,3 milliards en 2012 et atteignait 323,7 milliards à la clôture de l'exercice. Cette hausse reflète essentiellement l'augmentation des dépôts de base qu'a générée la croissance interne et qui a été utilisée pour financer l'essor des prêts ainsi que l'accroissement des dépôts de gros qui a servi à financer la croissance des prêts et des valeurs mobilières.

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et les actifs moins liquides doivent être à plus long terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) afin de mieux correspondre à la durée à couvrir de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation sont généralement à plus court terme (d'un terme inférieur à un an) et reflète la liquidité des actifs ainsi financés, sous réserve de l'application de quotités visant à rendre compte du recul des valeurs de marché durant des périodes de tension sur les marchés. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés au moyen de diverses sources de financement de gros à terme de sorte à obtenir un équilibre prudent entre les avantages que procure la détention d'actifs liquides supplémentaires et les frais de financement.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un aspect important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. BMO est en mesure de mobiliser des fonds de financement à long terme par divers moyens, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang (non garantis) canadiens et américains. En 2012, BMO a émis, à des fins de financement de gros à terme, pour 15,8 milliards de dollars d'instruments au Canada et à l'échelle internationale. Au 31 octobre 2012, l'encours du financement de gros à terme totalisait 72,1 milliards. La composition et les échéances de ce financement sont présentées dans les tableaux ci-dessous. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts sont fournis dans le tableau 23, à la page 113.

Sources de financement de gros à long terme (en millions de dollars)

Au 31 octobre 2012	2012	2011	2010	2009	2008
Financement non garanti	26 062	20 510	14 198	21 756	35 274
Financement garanti					
Titrisations de créances hypothécaires	20 074	20 120	22 631	23 522	20 552
Obligations couvertes	8 803	6 861	3 460	1 592	1 535
Titrisations de créances de cartes de crédit	5 206	5 510	4 275	4 525	4 525
Avances de FHLB*	2 377	2 367	2 423	2 570	2 861
Capital de première et de deuxième catégorie	9 574	11 912	9 386	10 270	9 452
	72 096	67 280	56 373	64 235	74 199

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Échéances du financement de gros à long terme (en millions de dollars)

Au 31 octobre 2012	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement non garanti	7 085	4 134	4 531	4 300	4 355	1 657	26 062
Financement garanti							
Titrisations de créances hypothécaires	5 802	3 394	2 445	2 110	2 358	3 965	20 074
Obligations couvertes	1 295	2 002	2 002	1 502	2 002	-	8 803
Titrisations de créances de cartes de crédit	1 543	526	-	1 284	1 853	-	5 206
Avances de FHLB*	-	-	-	-	1 001	1 376	2 377
Capital de première et de deuxième catégorie	696	897	1 786	3 290	1 605	1 300	9 574
	16 421	10 953	10 764	12 486	13 174	8 298	72 096

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

* FHLB désigne les Federal Home Loan Banks.

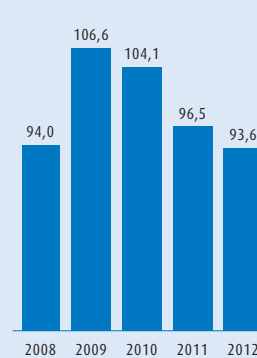
BMO se sert de la position de liquidité nette (PLN) comme principale mesure de sa liquidité. La PLN correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles, les achats de garanties à des fins de nantissement en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés ainsi que le financement de la croissance des actifs et des investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des taux de retrait à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction du risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers et des contreparties de gros) et par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés et des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) et par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Ces besoins de financement sont évalués au moyen de simulations de crise majeure touchant l'ensemble du marché ou propre à BMO, ou une combinaison des deux. BMO vise à maintenir une position de liquidité nette lui permettant de faire face à toutes les situations prévues par ces scénarios. Les résultats des simulations de crise sont comparés au degré établi de tolérance au risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites ou des lignes directrices et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie et facilitent la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est également relié aux simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, ce qui englobe le processus d'évaluation de l'adéquation du capital interne.

Les actifs liquides comprennent des actifs non grevés de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation et sont regroupés en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. Le niveau de liquidité établi pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion fait l'objet de réductions qui reflètent l'opinion de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise. Les actifs liquides du portefeuille de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de la Réserve fédérale et les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Exception faite des titres de participation, une grande majorité des actifs de négociation peuvent être considérés comme des actifs liquides aux termes de Bâle III. Les positions en titres de participation de BMO sont en grande partie couvertes et

peuvent être liquidées en cas de crise. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de la Réserve fédérale ainsi que des valeurs mobilières et des titres pris en pension à court terme et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et par l'administration fédérale américaine ainsi que des titres de créance d'organismes publics, ces entités étant toutes jugées comme hautement solvables. La vaste majorité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides aux termes de Bâle III. Les actifs liquides servant à la négociation sont détenus par la banque mère, par BMO Harris Bank et par les activités de courtage de BMO au Canada et à l'échelle internationale. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que le lot résiduel est détenu par BMO Harris Bank et est libellé en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est calibrée de façon à combler tout besoin de financement éventuel des activités autres que de négociation de la banque mère et de BMO Harris Bank et à atteindre l'objectif de BMO quant à la PLN de chaque entité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale qui répond aux exigences réglementaires générales. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

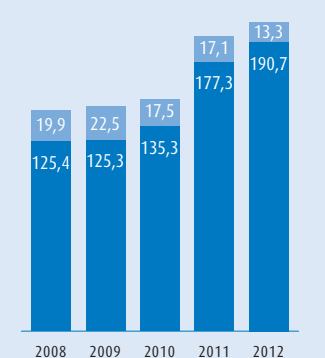
Le tableau 5 à la page 103 présente davantage de renseignements sur les actifs liquides de BMO. Des renseignements supplémentaires sur la trésorerie et les valeurs mobilières sont présentés aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers, à la page 127. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités éventuelles qui pourraient être réalisées aux termes de programmes d'emprunt auprès de banques centrales ou provenir d'autres sources sur le marché. La trésorerie et les valeurs mobilières BMO en pourcentage du total des actifs se chiffraient à 29,4 % au 31 octobre 2012, contre 29,5 % au 31 octobre 2011.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients (en milliards de dollars)



■ Dépôts à terme d'un montant important*
■ Dépôts de base

Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

*exclusion faite des dépôts de gros de clients.

Les chiffres pour 2010 et les exercices précédents ont été calculés selon les PCGR canadiens.

Dans le cours normal des affaires, une partie de la trésorerie, des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés est donnée en garantie afin de soutenir les activités de négociation et la participation aux systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. BMO peut également transporter des actifs en nantissement afin de mobiliser des fonds garantis ou de garantir les dépôts reçus de certaines contreparties. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers. Les actifs qui sont cédés en garantie sont considérés comme grevés d'une charge aux fins de l'évaluation de la liquidité.

Au 31 octobre 2012, 46,6 milliards de dollars de trésorerie et de valeurs mobilières et 18,8 milliards de dollars de titres pris en pension ou empruntés avaient été donnés en nantissement, comparativement à 39,8 milliards et à 16,9 milliards, respectivement, en 2011. Ces variations ont résulté des activités de négociation. En outre, 43,2 milliards de dollars d'actifs avaient été cédés en garantie afin de mobiliser du financement à long terme garanti et de garantir les dépôts de certaines contreparties, ce qui représente une baisse en regard des 45,5 milliards inscrits l'exercice précédent. Les actifs cédés en garantie représentaient 20,6 % du total des actifs. Le tableau 5, à la page 103, et la note 28 afférente aux états financiers, à la page 169, présentent d'autres renseignements sur les actifs cédés en garantie.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2012 (voir la page 75).

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié son dispositif international de mesure, de normalisation et de surveillance du risque de liquidité. Ce dispositif comporte deux nouvelles mesures de la liquidité, soit le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme, ainsi que cinq outils de surveillance (asymétrie d'échéances contractuelles, concentration du financement, actifs non grevés disponibles, ratio de liquidité à court terme pour les principales monnaies et outils de surveillance liés au marché). Le ratio de liquidité à court terme est le ratio de l'ensemble des actifs liquides de grande qualité par rapport aux sorties nettes de fonds en période de tension sur 30 jours. Le ratio structurel de liquidité à long terme, quant à lui, est le ratio de liquidité disponible à long terme (un an ou plus) par rapport au financement nécessaire à long terme. Les mesures du ratio de liquidité à court terme et du ratio structurel de liquidité à long terme n'ont pas encore été établies de manière définitive. Relativement au ratio de liquidité à court terme et au ratio structurel de liquidité à long terme, une période d'observation a débuté le 1^{er} janvier 2012 et leur date d'entrée en vigueur sera le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2018, respectivement. BMO sera parfaitement en mesure d'adopter le nouveau dispositif. La structure et l'approche conceptuelle qu'utilisent généralement BMO et les autres membres du secteur des services financiers pour gérer le risque de liquidité et de financement sont conformes à la nouvelle approche réglementaire. Cependant, les facteurs réglementaires proposés en vue du calcul du montant des actifs liquides que devront détenir les banques exigeront plus de prudence.

Cotes de crédit

Les cotes que les agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Les cotes de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Si ces cotes étaient abaissées de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait grandement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Une forte révision à la baisse de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles énoncées à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 140.

Le 26 octobre 2012, Moody's Investors Service a placé la cote de la dette à long terme de premier rang de BMO et celle de cinq autres institutions financières canadiennes sous surveillance en vue d'une possible révision à la baisse. Moody's a fait savoir que si, par suite de son examen, les cotes de la dette à long terme de premier rang des banques visées étaient abaissées, elles le seraient généralement d'au plus un cran. Moody's a également placé les cotes de la dette subordonnée de BMO et d'autres banques canadiennes sous surveillance en vue d'une possible révision à la baisse. Moody's a cependant confirmé la cote de la dette à court terme de BMO.

Au 31 octobre 2012

Agence de notation	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Dette subordonnée	Perspectives
Moody's	P-1	Aa2	Aa3	Sous examen en vue d'une possible révision à la baisse
S&P	A-1	A+	A-	Stables
Fitch	F1+	AA-	A+	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA	AA (faible)	Stables

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

BMO pourrait subir des pertes en raison de nombreux risques de nature opérationnelle, dont une défaillance de ses processus, le vol et la fraude, la non-conformité aux exigences réglementaires, l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique et les problèmes causés par l'impartition ainsi que les dommages matériels. Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales, ce qui englobe les processus et contrôles servant à gérer le risque de crédit, le risque de marché et tous les autres risques auxquels nous sommes exposés. Même si le risque opérationnel ne peut jamais être entièrement éliminé, il est possible de le gérer et ainsi de réduire le risque de perte financière, d'atteinte à la réputation ou d'imposition de sanctions de la part des organismes de réglementation.

Notre modèle opérationnel, qui repose sur le concept des trois points de contrôle, favorise la responsabilisation quant à la gestion du risque opérationnel. Les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne de ce risque, conformément aux principes adoptés à l'échelle de l'organisation. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel, par les unités des Services d'entreprise et par le groupe Gestion globale du risque opérationnel. Les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel évaluent de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, repèrent les principaux facteurs de risque et les lacunes potentielles des contrôles et recommandent des stratégies et mesures d'atténuation appropriées. Les unités des Services d'entreprise mettent au point des outils et des processus qui permettent de gérer directement des risques opérationnels précis dans l'ensemble de l'organisation. Le groupe Gestion globale du risque opérationnel définit le cadre de gestion du risque opérationnel ainsi que la structure de gouvernance requise.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel sert à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque. L'un des grands objectifs de ce cadre est d'assurer que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré de tolérance au risque et est étayé d'un capital approprié. Ce qui suit indique les principaux programmes, méthodes et processus

élaborés aux fins de ce cadre. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel signifie également mettre l'accent sur la gestion du changement et veiller à ce que la culture prône une plus grande sensibilisation au risque opérationnel et une meilleure compréhension de celui-ci.

Gouvernance

La gestion du risque opérationnel est régie par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un ensemble exhaustif de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles. Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier décisionnel en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de ce risque et assume un rôle de surveillance eu égard à la stratégie, à la gestion et à la gouvernance de celui-ci. Le Comité de gestion du risque opérationnel conseille et oriente les secteurs d'activité relativement à l'évaluation, à la mesure et à l'atténuation du risque opérationnel, ainsi qu'à la surveillance et aux initiatives de changement connexes. Il supervise également l'élaboration de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles qui assurent l'application des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance reflètent les meilleures pratiques du secteur et sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils soient à jour et conformes à notre degré de tolérance au risque. Nous continuons de resserrer la gouvernance en haussant le nombre d'unités des Services d'entreprise qui exercent une surveillance des risques opérationnels secondaires précis.

Évaluation des risques et des contrôles

L'évaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'évaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de gestion, d'atténuation et de prévention des risques. De manière globale, les résultats de cette évaluation permettent également de dégager une vue d'ensemble du risque opérationnel, et ce, en regard du degré de tolérance au risque.

Indicateurs de risque clés

Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise établissent les indicateurs clés associés à leurs principaux risques. Les indicateurs de risque clés servent à faire un suivi des profils de risque opérationnel et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent des mesures de la part de la direction. Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque.

Collecte et analyse de données sur les événements

Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation de mesures de prévention des risques dans l'avenir. Les données internes sur les pertes sont analysées et comparées à des données externes, et les principales tendances qui s'en dégagent sont signalées sur une base régulière à la haute direction et au Conseil d'administration. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, association internationale qui regroupe des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter l'identification, l'évaluation et la modélisation des risques.

Quantification du capital

BMO utilise l'approche standard pour le calcul du capital réglementaire exigé par Bâle II relativement au risque opérationnel. Les processus et les mesures du capital de l'approche standard ont été instaurés pour l'organisation, dans son ensemble, et pour chaque entité juridique visée. BMO a également mis au point un modèle de capital sensible aux risques et conforme aux exigences de l'approche de mesure avancée préconisée par Bâle II et peut calculer le capital selon cette approche en parallèle avec celui établi conformément à l'approche standard. BMO a soumis au BSIF une demande afin de pouvoir détenir, relativement au risque opérationnel et aux fins du capital réglementaire, du capital établi selon l'approche de mesure avancée.

Simulations de crise et analyse de scénarios

Les simulations de crise permettent d'évaluer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et notre capital des événements plausibles touchant nos activités, l'économie, le marché et le crédit. L'analyse de scénarios permet à la direction de mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et d'établir dans

quelle mesure l'organisation serait prête à faire face à une situation créant un risque plus important que son degré de tolérance au risque. L'analyse de scénarios est utilisée aux fins de la validation du capital exigé pour couvrir le risque opérationnel aux termes de l'approche de mesure avancée.

Communication de l'information

L'un des principaux éléments de notre cadre de gestion du risque opérationnel est la communication régulière, à la haute direction et au Conseil, de l'information concernant notre cadre de gestion du risque opérationnel. La qualité de nos sources et systèmes d'information sous-jacents constitue un aspect fondamental du processus de communication. Le fait de transmettre en temps opportun toute l'information concernant le risque opérationnel en rehausse la transparence et favorise une gestion proactive des expositions importantes au risque opérationnel.

Gestion de la continuité des opérations

Une gestion de la continuité des opérations efficace est une condition essentielle à la réalisation de l'un de nos objectifs, soit assurer le maintien des opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients.

Programme global d'assurance

Le programme global d'assurance de BMO constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances d'un montant qui, le croyons-nous, devrait nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue de même que lorsque nous sommes tenus de la faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité inhérent découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. Le risque d'assurance existe dans toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents et l'assurance-crédit, ainsi que dans nos activités de réassurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- **Risque de réclamation** – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge des niveaux pris en compte dans le processus de tarification ou de souscription. Le risque de réclamation inclut le risque de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- **Risque lié au comportement des titulaires de police** – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans les calculs de la tarification.
- **Risque lié aux frais** – Risque que les frais réels associés à l'acquisition et à l'administration des polices et au traitement des réclamations excèdent les frais prévisionnels pris en compte dans les calculs de la tarification.

Le pouvoir d'approbation du risque d'assurance est délégué à la haute direction par le Conseil d'administration de BMO. Un processus rigoureux d'approbation des produits est l'élément essentiel du repérage, de l'évaluation et de l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui passe par des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour gérer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Le risque d'assurance fait l'objet d'une surveillance régulière. Les provisions techniques constituent une estimation des sommes requises pour satisfaire aux obligations en matière d'assurance. Elles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et sont validées à l'aide d'examen et d'audits internes et externes étendus. Les hypothèses qui y sont sous-jacentes sont mises à jour périodiquement de sorte à refléter les résultats réels qui se dessinent. Les actuaires désignés de nos filiales du secteur de l'assurance sont nommés par les conseils d'administration de celles-ci et ont l'obligation légale d'émettre une opinion sur le caractère suffisant des provisions pour les passifs attribuables aux titulaires de police, sur la solvabilité des compagnies d'assurance et sur l'équité du traitement des détenteurs de contrats avec participation. De plus et conformément à la ligne directrice E-15 du BSIF, le travail de chaque actuaire désigné est assujéti à un examen externe indépendant que mène un actuaire qualifié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration de BMO définit les pouvoirs et limites d'autorisation et les délègue aux équipes de gestion des filiales du secteur de l'assurance. La gérance de chaque compagnie d'assurance de ces filiales relève de leur conseil d'administration. Il incombe à ces conseils de superviser et de surveiller ces compagnies et de déterminer si elles sont gérées et exploitées en conformité avec les stratégies et politiques d'assurance établies. Il appartient à la Gestion globale des risques et du portefeuille de fournir à ces entreprises une orientation en matière de gestion des risques et d'assurer leur supervision indépendante. Ce groupe a également le pouvoir d'autoriser des activités qui sont en excédent des pouvoirs et limites délégués aux conseils des filiales du secteur de l'assurance ou qui exposent BMO à des risques importants.

Nos filiales du secteur de l'assurance fournissent des évaluations et des rapports indépendants sur l'exposition au risque d'assurance à leur conseil d'administration ainsi qu'au niveau de l'organisation; des rapports sont entre autres remis à la direction du groupe Gestion privée et au Comité d'évaluation des risques. Cette information comporte une évaluation de tous les risques auxquels les filiales du secteur de l'assurance sont exposées, dont les risques les plus menaçants et les nouveaux risques.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de non-conformité aux lois, aux ententes contractuelles ou autres obligations juridiques ainsi qu'aux exigences réglementaires ou aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait se solder par des réclamations dans le cadre de poursuites, des pertes financières et des sanctions réglementaires, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales et entacher notre réputation.

Nos activités nous exposent presque toutes au risque juridique et réglementaire, et il nous faut respecter les normes de conformité très strictes que nous imposent l'administration publique, les organismes de réglementation et autres autorités. Le secteur des services financiers est des plus réglementés et demeure l'un des grands sujets de l'heure puisque de nouvelles règles ont été proposées et promulguées dans la foulée de sa réforme réglementaire à l'échelle mondiale.

Les Services juridiques, Affaires générales et conformité maintiennent des cadres de gestion du risque juridique et réglementaire à l'échelle de l'organisation en vue de le repérer, de l'évaluer, de le gérer, de le surveiller et de transmettre des informations à son sujet. Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise doivent veiller à la gestion quotidienne de leur risque juridique et réglementaire en accord avec les politiques générales de BMO. Les Services juridiques, Affaires générales et conformité effectuent une surveillance indépendante de la gestion de ce risque par l'entremise d'équipes qui sont chargées des questions relevant du droit et de la conformité, qui sont affectées à un groupe d'exploitation ou à une unité des Services d'entreprise et qui émettent des recommandations à ce sujet. Les

Services juridiques, Affaires générales et conformité travaillent également en étroite collaboration avec les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise en vue de cerner les exigences d'ordre juridique et réglementaire ainsi que les risques potentiels, de recommander des stratégies et mesures de réduction des risques et de surveiller le déroulement des litiges qui impliquent BMO.

Un cadre de gestion de la conformité aux lois a été élaboré afin de cerner, d'évaluer et de gérer comme il se doit les exigences juridiques et réglementaires au moyen d'une approche fondée sur les risques. En vertu de ce cadre, la direction des groupes d'exploitation et des unités des Services d'entreprise maintient un système de politiques, procédures et contrôles de conformité. Des activités de surveillance distinctes sont menées sous la gouverne du chef de la conformité et englobent le suivi des plans de mesure visant à combler les lacunes ou faiblesses détectées.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le code de conduite de BMO, lequel est énoncé dans le document *Principes fondamentaux*, souligne notre engagement envers le maintien de normes d'éthique et d'intégrité empreintes de rigueur, et il est mis à jour une fois l'an. L'engagement à respecter la lettre et l'esprit de la loi est l'un des sept principes directeurs de ce code de conduite. Tous les administrateurs et employés doivent prendre part à un programme de formation annuel dans le cadre duquel leurs connaissances et leur compréhension de leurs obligations en vertu du code sont vérifiées. Ce programme porte également sur divers sujets, tels la lutte contre le blanchiment d'argent, le respect de la vie privée et les mesures anti-corruption.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités précises d'une entreprise et des conséquences qu'elles pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser ces reculs par une réduction des coûts.

BMO assume de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur.

Chez BMO, il incombe à chaque groupe d'exploitation de contrôler son propre risque en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres facteurs, des variations des volumes d'activité et des structures de coûts.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité du modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou à cerner le risque comme prévu. Il est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples à des modèles qui permettent d'évaluer des transactions complexes ou qui font appel à des techniques avancées de gestion du portefeuille et du capital. Ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions stratégiques éclairées et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Des modèles ont également été conçus pour mesurer les risques particuliers auxquels BMO est exposé et le risque global, lequel est évalué de façon intégrée au moyen du capital économique. L'élaboration, la mise en œuvre et l'application de ces modèles font l'objet d'un contrôle serré.

BMO se sert de divers modèles qu'on peut regrouper dans les six catégories suivantes :

- modèles d'évaluation servant à l'évaluation des actifs, des passifs ou des provisions;
- modèles d'exposition au risque mesurant le risque de crédit, de marché, de liquidité ainsi que le risque opérationnel, et servant à évaluer les pertes prévues, ainsi que leurs applications;
- modèles de capital et de simulation de crise mesurant le capital et l'affectation du capital et servant à la gestion du capital réglementaire et du capital économique;
- modèles fiduciaires concernant la répartition des actifs, l'optimisation des actifs et la gestion des portefeuilles;
- modèles des principales stratégies commerciales permettant de prévoir les

résultats possibles de nouvelles stratégies et servant au processus décisionnel de l'organisation;

- modèles liés aux exigences réglementaires et à d'autres exigences des parties prenantes.

Le risque de modèle est régi par le cadre de gestion du risque de modèle qui est utilisé à l'échelle de l'organisation, cadre qui définit la gouvernance intégrale de ce risque sur l'ensemble du cycle d'activité des modèles et assure une bonne corrélation entre le risque de modèle et le degré de tolérance au risque à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre définit de manière explicite les principes de la gestion du risque de modèle, décrit les processus et indique clairement les rôles et les responsabilités. La norme générale Risque de modèle, laquelle a été peaufinée en 2012, stipule les exigences quant à la surveillance, à la détermination, à la validation indépendante, à la mise en œuvre, à l'utilisation et au suivi des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation ainsi qu'à la transmission d'informations à leur égard. Avant leur utilisation, tous les modèles doivent être approuvés par le groupe Risque de modèle et validation, lequel doit également évaluer le risque qu'ils présentent. Dans le cadre du processus de contrôle, tous les modèles sont notés en fonction de leur niveau de risque, ce qui détermine la fréquence de leurs réévaluations ultérieures. Outre des validations et contrôles périodiques des modèles, des activités de surveillance et de suivi du risque de modèle sont menées afin de confirmer que les modèles fonctionnent correctement et qu'ils sont gérés et utilisés de la manière prévue, ce qui accroît la probabilité que tout nouveau problème soit détecté rapidement.

Les membres du groupe de travail sur la gestion de ce risque, groupe interfonctionnel qui représente les principales parties prenantes (soit les utilisateurs des modèles, ceux qui en sont responsables ainsi que le groupe Risque de modèle et validation), se réunissent régulièrement et collaborent à l'élaboration, à l'instauration et à la mise à jour du cadre de gestion du risque de modèle ainsi que des exigences régissant tous les modèles utilisés dans l'ensemble de l'organisation.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte attribuable à l'évolution du contexte commercial ou à l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements en raison d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que du risque de pertes éventuelles si BMO n'est pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, politiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un processus de gestion efficace du risque de stratégie.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise les processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec les unités responsables de la gestion des risques et des finances et d'autres unités des Services d'entreprise afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Un processus rigoureux de gestion favorise une approche cohérente à l'élaboration des stratégies et s'appuie sur

de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité directeur et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation, lors de séances interactives conçues pour tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Les objectifs en matière de rendement établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins du rendement, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout problème important.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO auprès de ses parties prenantes entraîne des effets négatifs. Ces effets potentiels comprennent une perte de revenus, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part, une fidélité moins grande de la part de ses clients et un recul du cours de ses actions.

La réputation de BMO est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous pouvons accroître la valeur pour nos actionnaires, réduire les coûts du capital et rehausser l'engagement du personnel.

Pour maintenir et protéger la réputation de BMO, il est essentiel de favoriser une culture d'entreprise dans laquelle l'intégrité et l'éthique sont des valeurs fondamentales.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels et dans la prise de décisions sur les transactions ou les initiatives. Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance, notre code de conduite et notre cadre de gestion des risques.

Il incombe à chacun des employés de se comporter conformément aux *Principes fondamentaux*, le code de conduite de BMO, et ainsi de consolider et de préserver la réputation de BMO. Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les risques de réputation potentiels importants de l'organisation, notamment ceux pouvant résulter de transactions complexes de crédit ou de financement structuré.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Notre politique générale en matière de responsabilité et de développement durable qu'a approuvée notre Conseil traite du risque environnemental et social. Les activités de gestion de ce risque sont supervisées par le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance et par celui chargé de la durabilité environnementale, avec le soutien des secteurs d'activité et d'autres unités des Services d'entreprise. Le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de cadres représentant divers secteurs de l'organisation, dispense des conseils et des recommandations relativement à nos initiatives de nature environnementale et sociale. Nos politiques et pratiques environnementales et sociales sont décrites en détail dans notre Rapport de développement durable et Déclaration annuelle, document qui est publié tous les ans, ainsi que dans la section de notre site Web qui en traite.

Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et des ressources, ainsi que des facteurs qui menacent les moyens de subsistance, la santé ainsi que les droits et l'héritage culturel des collectivités. Nous collaborons avec des parties prenantes externes afin de comprendre l'effet de nos activités et de nos décisions de financement sur ces aspects et facteurs, et nous utilisons les connaissances ainsi acquises pour en évaluer les conséquences pour notre organisation.

Des lignes directrices propres à chaque secteur d'activité décrivent comment le risque environnemental et social inhérent aux activités de prêt est géré. Les risques environnementaux et sociaux associés aux transactions de prêt sont gérés

en vertu du cadre de gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO. Un processus de contrôle diligent hautement perfectionné est appliqué aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement, et nous nous conformons aux normes établies dans les Principes d'Équateur, un cadre d'évaluation du risque environnemental et social inhérent au financement de projets qui est basé sur les normes de rendement de la Société financière internationale de la Banque mondiale. Nous sommes également signataire du Carbon Disclosure Project, initiative à laquelle nous participons et qui porte sur la divulgation, par les entreprises, des informations sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la gestion des changements climatiques.

Afin de gérer l'impact environnemental de nos activités, nous avons élaboré un système de gestion environnementale des plus structurés. Nous entendons améliorer sans cesse notre performance sur le plan environnemental. Conformément à ce système, nous devons cerner les activités de nos secteurs qui pourraient nuire à l'environnement et définir des objectifs et des cibles à leur égard ainsi que des processus nous permettant de réduire ou d'éliminer leurs conséquences sur l'environnement. Ce système nous oblige également à surveiller notre performance en la comparant à des objectifs établis ainsi qu'à prendre des mesures afin de réduire de manière continue l'empreinte écologique de nos activités.

Nous avons obtenu la certification en vertu de la norme internationale ISO 14001 qui porte sur les systèmes de gestion environnementale relativement à notre édifice loué de 19 étages qui est situé au 55 de la rue Bloor Ouest, à Toronto et à l'immeuble abritant L'Académie BMO qui, lui aussi, est situé à Toronto. Nous continuons d'utiliser notre système de gestion environnementale dans toutes nos activités, car nous entendons réduire notre impact sur l'environnement.

Mise en garde

La présente section Gestion globale des risques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 27.

Analyse des résultats financiers de 2011

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de 2012. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2011 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2010. Tel qu'il est indiqué à la page 24, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2012, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation et des retraitements des résultats de 2011 pour tenir compte des modifications découlant de l'adoption des IFRS. Les résultats de 2010 n'ont pas été retraités pour les rendre conformes aux IFRS; par conséquent, certaines variations entre les résultats des différents exercices pourraient ne pas être significatives. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 44.

Le bénéfice net avait augmenté de 230 millions de dollars, ou de 8,0 %, pour s'établir à 3 114 millions pour l'exercice 2011, et le bénéfice par action (BPA) avait progressé de 0,09 \$, ou de 1,9 %, et s'était dégage à 4,84 \$. Le bénéfice net ajusté avait augmenté de 359 millions, ou de 12 %, ayant ainsi atteint 3 275 millions, et le BPA ajusté s'était amélioré de 0,29 \$, ou de 6,0 %, pour se situer à 5,10 \$. Les éléments d'ajustement sont présentés en détail aux pages 32 et 98. Le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté avaient été de 15,1 % et de 16,0 %, respectivement, soit une hausse comparativement à 14,9 % et à 15,0 %, respectivement, en 2010, ce qui avait essentiellement découlé d'une augmentation de 230 millions de dollars du bénéfice net (de 359 millions de dollars du bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires s'étaient accrus de près de 1,2 milliard en regard de ceux de 2010 en raison essentiellement de l'émission d'actions ordinaires à l'intention des actionnaires de M&I en juillet 2011 à titre de contrepartie de l'acquisition, ainsi que du capital généré à l'interne. L'augmentation a subi l'incidence baissière de la réduction du solde d'ouverture des résultats non distribués à l'exercice 2011 par suite de l'adoption des IFRS à la date de transition du 1^{er} novembre 2010.

Les revenus avaient augmenté de 1 704 millions de dollars, ou de 14 %, en 2011, pour atteindre 13 943 millions. Les revenus ajustés avaient augmenté de 1 503 millions de dollars, ou de 12 %, pour atteindre 13 742 millions. M&I a fourni un apport de 640 millions de dollars, ou de 5,2 %, à la croissance des revenus ajustés en 2011. La forte croissance des revenus ajustés enregistrée par PE États-Unis et le groupe GP était en grande partie attribuable à l'entreprise acquise, alors que la solide croissance affichée par PE Canada s'expliquait par l'accroissement des volumes de la plupart des produits, lequel a été contrebalancé en partie par le léger recul de la marge nette d'intérêts. La croissance des revenus ajustés de BMO Marchés des capitaux avait été modeste, la hausse des revenus liés aux services bancaires d'investissement et des revenus liés à la négociation de titres de participation ayant été contrebalancée en partie par la baisse des revenus nets d'intérêts générés par les activités de négociation, des revenus provenant des prêts aux grandes entreprises et des volumes de prêts. L'affaiblissement du dollar américain avait freiné la croissance générale des revenus ajustés de 174 millions de dollars, ou de 1,4 point de pourcentage, exclusion faite de l'incidence des acquisitions. Pour le quatrième exercice d'affilée, les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts avaient enregistré une solide croissance.

L'économie mondiale avait été caractérisée par de la volatilité et une conjoncture des marchés incertaine en 2011, ce qui avait continué de poser des difficultés pour certains secteurs, notamment le secteur immobilier. L'incertitude avait persisté tout au long de 2011, en grande partie en raison des inquiétudes grandissantes à l'égard des économies américaine et européenne, qui avaient exercé une pression sur la reprise économique à l'échelle mondiale. BMO avait comptabilisé des dotations à la provision pour pertes sur créances de 1 212 millions de dollars en 2011 reflétant des dotations de 1 126 millions de dollars à la

provision spécifique pour pertes sur créances et une hausse de 86 millions de la provision générale en comparaison d'une provision de 1 049 millions de dollars comptabilisée en 2010, reflétant les dotations à la provision spécifique, sans variation de la provision générale.

Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 1 122 millions de dollars, ou de 15 %, et s'étaient établies à 8 741 millions en 2011. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 870 millions de dollars, ou de 11 %, pour s'établir à 8 453 millions en 2011. L'acquisition de M&I avait eu comme incidence nette d'augmenter ces charges de 381 millions, ou de 5,0 %, de 2011 à 2010. L'affaiblissement du dollar américain avait réduit ces charges ajustées en 2011 de 113 millions de dollars, ou de 1,5 %, exclusion faite de l'incidence des acquisitions. Exclusion faite de ces deux facteurs, les charges avaient augmenté de 602 millions de dollars, ou de 7,9 %, essentiellement en raison de nos investissements continus dans nos activités. L'entrée en vigueur, en juillet 2010, de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique avait également donné lieu à une hausse des charges. En 2011, l'effectif s'était enrichi de 9 346 employés équivalents temps plein, ou de 25 %, pour s'établir à 46 975 employés équivalents temps plein au 31 octobre 2011, ce qui avait résulté des acquisitions et des investissements continus dans nos activités.

En 2011, la charge d'impôts sur le résultat s'était chiffrée à 876 millions de dollars, contre 687 millions en 2010. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 906 millions de dollars en 2011, contre 691 millions en 2010. Le taux d'imposition effectif pour 2011 avait été de 22,0 %, comparativement à 19,2 % en 2010. Le taux d'impôt effectif ajusté pour 2011 avait été de 21,7 %, comparativement à 19,2 % en 2010. L'augmentation du taux d'impôt effectif ajusté en 2011 avait découlé principalement de la baisse du revenu exonéré d'impôts et des recouvrements d'impôts nets sur le résultat des exercices antérieurs, baisse qui a été en partie contrebalancée par l'incidence de la réduction du taux d'impôt canadien prévu par la loi.

Le bénéfice net de PE Canada pour 2011 s'était accru de 107 millions de dollars, ou de 6,4 %, par rapport à 2010, pour s'établir à 1 773 millions. Les revenus avaient progressé de 305 millions, ou de 5,2 %, et s'étaient ainsi situés à 6 168 millions. Les résultats reflétaient l'accroissement des volumes de la plupart des produits, contrebalancé en partie par la baisse de la marge nette d'intérêts. Les revenus des secteurs de services bancaires aux entreprises et des services bancaires aux particuliers avaient enregistré une bonne croissance, ces catégories de revenus ayant progressé de 7,8 % et de 3,6 % respectivement. Les charges autres que d'intérêts avaient été de 3 148 millions, en hausse de 169 millions, ou de 5,6 %, ce qui avait résulté de la hausse des dépenses liées aux initiatives, de l'accroissement des frais liés au personnel et de la prise en compte des résultats de l'entreprise Diners Club sur deux mois supplémentaires.

En 2011, le bénéfice net de PE États-Unis s'était établi à 352 millions de dollars, soit une hausse de 136 millions, ou de 62 %. Le bénéfice net ajusté s'était établi à 387 millions, soit une hausse de 152 millions, ou de 64 %. En dollars américains, le bénéfice net s'était accru de 149 millions, ou de 72 %, et le bénéfice net ajusté, de 166 millions, ou de 74 %, M&I ayant fourni un apport de 124 millions de dollars et de 142 millions, respectivement. Les revenus avaient augmenté de 557 millions, pour se situer à 1 972 millions, mais en dollars américains, ils avaient augmenté de 639 millions. Les charges autres que d'intérêts ajustées s'étaient accrues de 246 millions, ou de 26 %, et s'étaient situées à 1 183 millions, mais en dollars américains, elles avaient augmenté de 299 millions, ou de 33 %. L'entreprise M&I acquise avait augmenté les charges autres que d'intérêts ajustées de 275 millions de dollars ou de 276 millions de dollars en dollars américains.

Le bénéfice net du groupe Gestion privée avait atteint 476 millions de dollars, soit une hausse de 45 millions, ou de 10 %, en regard de celui de 2010. Le bénéfice net ajusté avait atteint 486 millions de dollars, soit une hausse de 49 millions, ou de 11 % en regard de celui de 2010. Le bénéfice net ajusté de ce groupe, exclusion faite des activités d'assurance, s'était chiffré à 355 millions, soit une hausse de 86 millions, ou de 32 %. Pour sa part, le bénéfice net ajusté des activités d'assurance s'était établi à 131 millions de dollars, en baisse de 37 millions ou de 22 %, en raison de l'incidence des réclamations d'assurance plus élevées que prévu découlant des séismes et de l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Les revenus de 2 585 millions de dollars en 2011 s'étaient accrus de 329 millions, ou de 15 %. Les revenus du groupe GP, exclusion faite des activités d'assurance, s'étaient accrus de 19 %, en raison de l'incidence des acquisitions de M&I et de LGM ainsi que de la croissance des revenus dans tous les secteurs, croissance ayant découlé entre autres choses de la hausse des actifs sous gestion et sous administration des clients. Les revenus des activités d'assurance avaient diminué de 15 % essentiellement en raison de l'incidence des réclamations de réassurance et des fluctuations des taux d'intérêt décrite précédemment, laquelle avait été en partie contrebalancée par la hausse des revenus nets tirés des primes. Les charges autres que d'intérêts, d'un montant de 1 956 millions, avaient augmenté de 277 millions, ou de 17 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées, d'un montant de 1 944 millions, avaient augmenté de 271 millions, ou de 16 %, en raison surtout de l'incidence des acquisitions et de la progression des charges liées aux revenus, ce qui reflétait l'amélioration du rendement.

Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux avait augmenté de 86 millions de dollars, pour se chiffrer à 902 millions en 2011, la hausse des revenus et la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances ayant été en partie contrebalancées par l'augmentation des charges. Les revenus s'étaient accrus de 21 millions en 2011, pour passer à 3 299 millions. La croissance des revenus témoignait de la vigueur et de la résilience de nos activités. Les revenus nets

d'intérêts avaient diminué en raison de la baisse des revenus nets d'intérêts tirés des activités de négociation attribuable à la faiblesse des marchés ainsi qu'en raison du recul des revenus tirés des services aux grandes entreprises reflétant la baisse des actifs et le rétrécissement des marges. Les revenus autres que d'intérêts avaient augmenté, stimulés par la hausse des commissions tirées des services bancaires d'investissement, soit particulièrement des fusions et acquisitions et des prises fermes de titres de participation, ainsi que par l'amélioration des revenus tirés de la négociation de titres de participation, facteurs qui avaient été contrebalancés par un recul des commissions sur prêts. L'affaiblissement du dollar américain avait réduit les revenus de 70 millions de dollars. Les dotations à la provision pour pertes sur créances avaient diminué de 145 millions de dollars par suite de l'emploi de la méthode de provisionnement selon les pertes prévues. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 70 millions, ou de 3,8 %, pour s'établir à 1 895 millions en raison de la hausse des frais liés au personnel, car nous avons procédé à des embauches stratégiques dans nos secteurs afin de mieux nous positionner en vue de la croissance future, et de l'accroissement des honoraires et des coûts liés aux ordinateurs.

Pour 2011, la perte nette des Services d'entreprise s'était chiffrée à 389 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 245 millions pour 2010. La perte nette ajustée s'était chiffrée à 281 millions de dollars, comparativement à une perte nette ajustée de 244 millions de dollars en 2010. L'augmentation de la perte nette ajustée s'expliquait par la hausse des charges et des dotations à la provision pour pertes sur créances imputées aux Services d'entreprise en vertu de notre méthode de provisionnement selon les pertes prévues, facteur qui avait été contrebalancé par l'accroissement des revenus. Cet accroissement était essentiellement attribuable à la baisse de la compensation selon la bic des groupes, en partie contrebalancée par la hausse des frais de financement résiduels et des coûts liés aux liquidités supplémentaires. Les charges ajustées avaient augmenté, stimulées par la hausse des investissements dans les technologies, des honoraires et des frais liés au personnel.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2012

Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2012 s'est chiffré à 1 082 millions de dollars, en hausse de 41 % ou de 314 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour le trimestre à l'étude, le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 125 millions de dollars, ayant monté de 35 % ou de 293 millions en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats ajustés du trimestre ne tiennent pas compte de ce qui suit : un avantage net de 35 millions après impôts au titre d'éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, des coûts d'intégration de l'entreprise acquise de 153 millions avant impôts (95 millions après impôts), un avantage de 67 millions avant et après impôts découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation, une diminution de 49 millions (27 millions après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances, une charge de restructuration de 74 millions (53 millions après impôts) visant à harmoniser notre structure de coûts et le cadre commercial actuel et celui à venir et une charge de 34 millions avant impôts (24 millions après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Un sommaire des états des résultats et des données du trimestre écoulé et des trimestres correspondants sont présentés à la page 97. Les éléments d'ajustement sont constatés par les Services d'entreprise si ce n'est de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, lequel est pris en compte par les groupes d'exploitation.

Les montants figurant dans le reste de la présente analyse des résultats du quatrième trimestre de 2012 sont présentés après ajustement.

La hausse du bénéfice net reflète la forte progression des revenus et une croissance des charges qui a été gérée avec soin, ce qui a donné lieu à un levier d'exploitation de 2,7 %. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont diminué tout comme l'a fait le taux d'impôt effectif. Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux a fortement augmenté en regard de ce qu'il était il y a un an puisque la conjoncture de marché s'est améliorée. Les résultats du groupe GP se sont eux aussi renforcés, et ce, en raison de l'amélioration de ceux de ses activités d'assurance. Quant aux résultats de PE Canada, établis selon les pertes prévues, ils sont demeurés inchangés depuis un an puisque l'incidence de la montée des soldes et des frais et commissions de la plupart des produits a été contrebalancée par la contraction de la marge nette d'intérêts. Son bénéfice net, calculé selon les pertes réelles, a cependant augmenté. Les résultats de PE États-Unis n'ont pas été aussi solides que ceux, fort élevés, inscrits il y a un an, ce qui a découlé essentiellement de la contraction de certains portefeuilles de prêts et de changements réglementaires qui ont affaibli les frais d'interchange. Le bénéfice net des Services d'entreprise a augmenté grâce surtout à un recouvrement sur les dotations à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts douteux acquis de M&I et à la baisse des dotations à la provision imputées aux Services

d'entreprise conformément à la méthode de dotation selon les pertes prévues qu'emploie BMO.

Les revenus de BMO ont augmenté de 250 millions de dollars ou de 6,8 % et se sont ainsi situés à 3 920 millions. Les revenus de BMO Marchés des capitaux et du groupe GP ont grandement augmenté alors que ceux de PE Canada sont demeurés relativement les mêmes et ceux de PE États-Unis ont reculé.

Les revenus nets d'intérêts ont baissé de 40 millions de dollars ou de 2,0 % pour se chiffrer à 1 956 millions. La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est repliée de 11 points de base sur douze mois et a été de 1,67 %, des baisses ayant été enregistrées par chacun des groupes d'exploitation. Les actifs productifs moyens ont progressé de 20,2 milliards de dollars ou de 4,5 % comparativement à il y a un an. BMO Marchés des capitaux, PE Canada et le groupe GP ont vu leurs actifs augmenter fortement, ce qui a été atténué par le repli de ceux de PE États-Unis.

Les revenus autres que d'intérêts ont monté de 290 millions de dollars ou de 17 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent et se sont établis à 1 964 millions. Les revenus de négociation ont fortement augmenté, car la conjoncture de marché s'est améliorée sur douze mois. Les commissions de prise ferme, les revenus de change et ceux d'assurance ont eux aussi monté en raison des changements apportés à notre portefeuille de placements afin de rehausser la gestion des actifs et des passifs et de l'examen annuel des hypothèses actuarielles.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 95 millions de dollars ou de 4,1 % en regard de celles qu'elles étaient il y a un an, pour atteindre 2 436 millions, ce qui a découlé de la hausse des coûts liés au rendement et des sommes consacrées aux initiatives stratégiques. L'augmentation plutôt faible des charges a résulté notamment de l'attention accrue que nous avons accordée à la productivité.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, la dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 113 millions de dollars, soit un résultat annualisé équivalant à 20 points de base du solde net moyen des prêts et acceptations, contre 281 millions ou 53 points de base annualisés au quatrième trimestre de 2011. La dotation à la provision pour pertes sur créances comprend un recouvrement de 132 millions de dollars sur des prêts douteux acquis de M&I au cours du trimestre à l'étude, alors qu'aucun recouvrement n'avait été effectué au quatrième trimestre de 2011.

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 246 millions de dollars, ayant augmenté de 30 millions. Pour le trimestre à l'étude, le taux d'impôt effectif a été de 17,9 %, contre 20,7 % au quatrième trimestre de 2011, ce qui a découlé surtout de l'accroissement des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Tendances trimestrielles relatives au bénéfice net

Les résultats et les mesures de rendement de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 97. De temps à autre, il arrive que la responsabilité de certains secteurs d'activité et de certaines unités sous-jacentes soit transférée d'un groupe d'exploitation client à un autre afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice à l'étude.

Nous avons maintenu le cap sur l'enracinement d'une culture qui place le client au centre de tout ce que nous faisons. La conjoncture économique a parfois représenté un défi pour certains de nos secteurs en 2011 et en 2012, mais dans l'ensemble, les conditions se sont améliorées et les résultats trimestriels ajustés ont affiché des tendances à la hausse au cours des deux derniers exercices. Nous mettons désormais de plus en plus l'accent sur l'amélioration de notre productivité dans un contexte de faible croissance.

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice net, de même que sur les revenus et les charges trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours (90 jours dans les années bissextiles) et les autres, 92, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce qu'il comprend des jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Les mois de juillet (troisième trimestre) et d'août (quatrième trimestre) se caractérisent habituellement par des activités moins intenses sur les marchés financiers, ce qui se répercute sur les résultats du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités. Toutefois, les achats par carte de crédit affichent une vigueur certaine durant cette période du premier trimestre, tout comme à la rentrée des classes, au quatrième trimestre.

PE Canada a continué de proposer de nouveaux produits et services attrayants qui répondent aux besoins de notre clientèle tout en offrant de nouveaux produits dans tous les circuits, notamment les Services mobiles BMO, la plateforme Services bancaires en ligne pour entreprises et les forfaits Les indispensables BMO Entreprises. La fidélité de la clientèle a continué de s'améliorer tant pour les services aux particuliers que pour les services aux entreprises, et le nombre moyen de catégories de produits auxquelles ont recours nos clients, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, a continué d'augmenter. Nous avons consolidé notre réseau de succursales, élargi notre réseau de guichets automatiques et renforcé notre équipe de vente spécialisée. La bonne performance de PE Canada s'est poursuivie au cours des deux derniers exercices. Ses résultats reflètent la croissance du volume de la plupart des produits des secteurs des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, mais la progression du bénéfice et des revenus a été freinée par la diminution de la marge nette d'intérêts découlant des taux d'intérêt bas et des pressions concurrentielles.

PE États-Unis a continué de mettre de l'avant une culture axée sur le client qui vise avant tout à l'aider à progresser grâce à son expertise sectorielle et à ses connaissances locales. Depuis 2007, PE États-Unis a exercé ses activités dans un contexte économique difficile. Une baisse du recours aux prêts, en 2010, a nui à l'essor des revenus et au bénéfice net, mais les résultats se sont améliorés sensiblement en 2011 et en 2012 puisque nous avons commencé à prendre en compte les résultats de l'entreprise acquise à la fin du troisième trimestre de 2011 et que le recours aux prêts aux entreprises s'est accru.

Le groupe Gestion privée s'emploie à aider ses clients à atteindre leurs objectifs en leur offrant une gamme complète de produits et de solutions novateurs d'une grande valeur. Les résultats opérationnels se sont améliorés au cours de 2012 après avoir affiché une augmentation en 2011 également. Les résultats trimestriels du groupe GP, exclusion faite des activités d'assurance, ont progressé de façon plutôt stable, ce qui reflète l'accroissement des revenus tirés des acquisitions et des revenus provenant de la plupart de nos activités. Les résultats trimestriels des activités d'assurance ont affiché de la variabilité en raison d'une charge anormalement élevée au titre des réclamations de réassurance liées aux séismes survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande en 2011 et de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme tant en 2011 qu'en 2012. Les résultats du quatrième trimestre de chaque exercice reflètent également l'incidence de l'examen annuel des hypothèses actuarielles, et au quatrième trimestre de 2012,

les avantages tirés de la modification du portefeuille de placements effectué pour améliorer la gestion actifs-passifs. Au troisième trimestre de 2011, les résultats du groupe GP ont commencé à refléter l'acquisition du groupe de sociétés Lloyd George Management et des activités de gestion de patrimoine de M&I. M&I a notamment contribué à la vigueur des résultats des deux exercices.

La stratégie de BMO Marchés des capitaux demeure axée sur la création d'un secteur nord-américain des marchés financiers, ce qui se fait en approfondissant les relations avec les principaux clients grâce à une approche unifiée en matière de couverture clientèle et à la mise en œuvre d'idées pour améliorer l'expérience client. Au cours des neuf premiers mois de 2011, les résultats avaient été très solides, mais ils avaient reculé au quatrième trimestre de cet exercice en raison de la conjoncture difficile des marchés. Les résultats des neuf premiers mois de 2012 ont été généralement satisfaisants, mais ils ont été moins élevés que les excellents résultats de 2011 étant donné les conditions moins favorables des marchés. Toutefois, les résultats du dernier trimestre de 2012 ont été élevés en raison de l'accroissement des revenus et d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de périodes antérieures et, par conséquent, le bénéfice net de 2012 a été supérieur à celui de 2011.

Dans l'ensemble, les dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO en pourcentage des prêts et acceptations ont diminué en 2012 par rapport à celles de 2011. Les dotations après ajustement, qui ne tiennent pas compte des dotations relatives au portefeuille de prêts acquis de M&I ni des variations de la provision générale, ont peu fluctué en 2012 et elles étaient également moins importantes qu'en 2011 en raison des recouvrements sur les provisions relatives aux portefeuilles de prêts douteux acquis de M&I et d'une amélioration de la qualité du crédit.

Le bénéfice net trimestriel des Services d'entreprise peut varier en grande partie par suite de notre utilisation d'une méthode de provisionnement selon les pertes prévues aux fins de la présentation de l'information de gestion, des variations de la provision générale et de l'incidence de la comptabilisation des revenus, des charges et des impôts sur le résultat qui ne sont pas attribués aux groupes d'exploitation clients. Les résultats ajustés des Services d'entreprise démontrent une plus grande constance; ils ont été relativement stables en 2012 et supérieurs à ceux de 2011. Cette amélioration s'explique essentiellement par une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement comptabilisée dans les Services d'entreprise en 2012 reflétant les importants recouvrements effectués dans le portefeuille de prêts douteux acquis de M&I. Globalement, les dotations à la provision calculées en fonction des pertes réelles de BMO en 2012 ont diminué comparativement à celles de l'an dernier, ce qui a donné lieu à une hausse du bénéfice net de 2012 des Services d'entreprise. Les pertes sur créances réelles de BMO ont été moins élevées que les pertes prévues imputées aux groupes d'exploitation clients en 2012, alors qu'en 2011, les pertes sur créances réelles de BMO avaient été supérieures aux pertes prévues imputées aux groupes d'exploitation, ce qui s'était traduit par une charge. L'utilisation des pertes sur créances prévues et des pertes sur créances réelles est analysée à la section Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations, à la page 58.

Le dollar américain s'est déprécié au premier semestre de 2011 avant de se raffermir au quatrième trimestre pour atteindre un niveau proche de la parité. En 2012, les fluctuations des cours de change ont été moins marquées. Un dollar américain faible fait diminuer les valeurs converties des revenus, des charges, des dotations à la provision pour pertes sur créances, des impôts sur le résultat et du bénéfice net libellés en dollars américains.

Le taux d'imposition effectif varie, car il dépend du moment de la résolution de certaines questions fiscales, des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures ainsi que de la proportion relative du revenu attribuable à chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. Le taux effectif ajusté a été plus faible en 2012 qu'en 2011, ce qui s'explique en grande partie par la réduction de 1,6 point de pourcentage du taux d'impôt prévu par la loi au Canada en 2012 ainsi que par la hausse des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures.

Mise en garde

La présente section portant sur les Tendances trimestrielles relatives au bénéfice net contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars)	31 oct. 2012	31 juill. 2012	30 avr. 2012	31 janv. 2012	31 oct. 2011*	31 juill. 2011*	30 avr. 2011*	31 janv. 2011*	2012	2011*	2010
Revenus nets d'intérêts	2 145	2 225	2 120	2 318	2 262	1 803	1 692	1 717	8 808	7 474	6 235
Revenus autres que d'intérêts	2 031	1 653	1 839	1 799	1 560	1 517	1 641	1 751	7 322	6 469	6 004
Total des revenus	4 176	3 878	3 959	4 117	3 822	3 320	3 333	3 468	16 130	13 943	12 239
Dotation à la provision pour pertes sur créances – spécifique	216	229	195	122	299	245	265	317	762	1 126	1 049
Dotation à la provision pour pertes sur créances – générale	(24)	8	-	19	63	(15)	32	6	3	86	-
Charges autres que d'intérêts	2 701	2 484	2 499	2 554	2 432	2 221	2 030	2 058	10 238	8 741	7 619
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	1 283	1 157	1 265	1 422	1 028	869	1 006	1 087	5 127	3 990	3 571
Charge d'impôts sur le résultat	201	187	237	313	260	161	193	262	938	876	687
Bénéfice net	1 082	970	1 028	1 109	768	708	813	825	4 189	3 114	2 884
Ventilation du bénéfice net entre les groupes d'exploitation :											
Services bancaires Particuliers et entreprises	569	582	567	583	594	533	467	531	2 301	2 125	1 882
Groupe Gestion privée	166	109	145	105	137	104	91	144	525	476	431
BMO Marchés des capitaux	293	232	225	198	143	270	229	260	948	902	816
Services d'entreprise y compris Technologie et opérations	54	47	91	223	(106)	(199)	26	(110)	415	(389)	(245)
Bénéfice net – BMO Groupe financier	1 082	970	1 028	1 109	768	708	813	825	4 189	3 114	2 884
Bénéfice net ajusté	1 125	1 013	982	972	832	856	770	817	4 092	3 275	2 916
Données par action ordinaire (en dollars)											
Dividendes déclarés	0,72	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	2,82	2,80	2,80
Résultat											
De base	1,59	1,42	1,52	1,65	1,12	1,10	1,34	1,36	6,18	4,90	4,78
Dilué	1,59	1,42	1,51	1,63	1,11	1,09	1,32	1,34	6,15	4,84	4,75
Résultat ajusté											
De base	1,65	1,49	1,45	1,43	1,22	1,35	1,26	1,35	6,02	5,17	4,83
Dilué	1,65	1,49	1,44	1,42	1,20	1,34	1,25	1,32	6,00	5,10	4,81
Valeur comptable	40,25	39,43	38,06	37,85	36,76	35,38	31,38	31,38	40,25	36,76	34,09
Cours											
Haut	59,96	58,73	59,91	61,29	61,40	62,74	63,94	62,44	61,29	63,94	65,71
Bas	56,72	53,15	56,54	54,38	55,02	59,31	57,81	56,17	53,15	55,02	49,78
Clôture	59,02	57,44	58,67	58,29	58,89	60,03	62,14	57,78	59,02	58,89	60,23
Mesures financières (%)											
Rendement de l'action	4,9	4,9	4,8	4,8	4,8	4,7	4,5	4,8	4,8	4,8	4,6
Croissance du bénéfice dilué par action	43,2	30,3	14,4	21,6	(10,5)	(3,5)	4,8	19,6	27,1	1,9	54,2
Croissance du bénéfice ajusté dilué par action	37,5	11,2	15,2	7,6	(4,8)	17,5	(2,3)	16,8	17,6	6,0	19,7
Rendement des capitaux propres	15,6	14,5	16,2	17,2	12,7	13,3	17,5	17,8	15,9	15,1	14,9
Rendement des capitaux propres ajusté	16,3	15,2	15,4	15,0	13,9	16,4	16,6	17,6	15,5	16,0	15,0
Croissance du profit économique net	+100	84,5	16,2	33,4	(21,1)	31,0	30,9	+100	53,0	33,0	+100
Croissance du bénéfice net	40,8	36,9	26,5	34,4	1,4	3,0	6,5	22,1	34,5	8,0	54,8
Croissance du bénéfice net ajusté	35,1	18,4	27,5	18,9	8,6	22,9	-	19,7	24,9	12,3	22,9
Croissance des revenus	9,3	16,8	18,8	18,7	18,1	13,9	9,0	14,4	15,7	13,9	10,6
Croissance des revenus ajustés	6,8	8,8	14,9	8,5	13,4	16,0	6,1	13,7	9,7	12,3	5,7
Croissance des charges	11,0	11,9	23,2	24,1	19,9	16,5	10,4	11,5	17,1	14,7	3,2
Croissance des charges ajustées	4,1	13,2	18,2	16,1	16,0	9,1	9,0	11,5	12,5	11,5	5,0
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs	1,83	1,88	1,89	2,05	2,01	1,76	1,82	1,78	1,91	1,85	1,88
Marge nette d'intérêts ajustée sur les actifs productifs	1,67	1,70	1,76	1,85	1,78	1,78	1,83	1,79	1,74	1,79	1,88
Ratio d'efficacité	64,7	64,1	63,1	62,0	63,7	66,9	60,9	59,3	63,5	62,7	62,2
Ratio d'efficacité ajusté	62,2	63,7	63,2	63,5	63,8	61,2	61,5	59,4	63,1	61,5	62,0
Levier d'exploitation	(1,7)	4,9	(4,4)	(5,4)	(1,8)	(2,6)	(1,4)	2,9	(1,4)	(0,8)	7,4
Levier d'exploitation ajusté	2,7	(4,4)	(3,3)	(7,6)	(2,6)	6,9	(2,9)	2,2	(2,8)	0,8	0,7
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,30	0,38	0,32	0,23	0,60	0,43	0,58	0,63	0,31	0,56	0,61
Taux d'impôt effectif	15,7	16,2	18,7	22,0	25,3	18,5	19,2	24,1	18,3	22,0	19,2
Taux d'impôt effectif ajusté	17,9	16,9	19,5	23,7	20,7	19,7	21,7	24,5	19,5	21,7	19,2
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (en dollars)	0,989	1,018	0,992	1,013	1,008	0,963	0,962	1,007	1,003	0,985	1,043
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances ¹⁾	9,30	9,15	9,34	8,74	8,98	7,94	10,18	11,46	9,30	8,98	12,18
Trésorerie et valeurs mobilières en pourcentage du total des actifs	29,4	31,3	32,0	32,2	29,5	32,0	32,9	33,1	29,4	29,5	35,0
Ratio des capitaux propres ordinaires (selon Bâle II)	10,5	10,3	9,9	9,7	9,6	9,1	10,7	10,2	10,5	9,6	10,3
Ratio du capital de première catégorie	12,6	12,4	12,0	11,7	12,0	11,5	13,8	13,0	12,6	12,0	13,5
Ratio du capital total	14,9	14,8	14,9	14,6	14,9	14,2	17,0	15,2	14,9	14,9	15,9

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

1) À compter du quatrième trimestre de 2010, le calcul ne tient pas compte de la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour refléter le changement.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats opérationnels intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Le profit économique net et les résultats ajustés du tableau ci-dessus ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans le présent Rapport de gestion sont présentés conformément aux PCGR. Ils sont également présentés après ajustement de sorte à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est présenté dans le tableau de la page suivante. La direction évalue la performance à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs d'activité. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats et mesures en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments spécifiques sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu d'éléments qu'ils considèrent comme ne reflétant pas les résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc aucun sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables avec des mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR. Le détail des ajustements est également présenté dans la section Éléments d'ajustement, à la page 32.

Certains éléments d'ajustement ont trait à des charges qui découlent d'acquisitions, notamment l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement puisque l'amortissement de telles immobilisations peut ne pas avoir été considéré comme des charges pertinentes au moment de la décision d'achat. Certains autres coûts liés aux acquisitions à l'égard de l'entreprise acquise ont été désignés comme des éléments d'ajustement compte tenu de l'importance des montants et du fait qu'ils peuvent toucher l'analyse des tendances. Ils comprennent les variations de la provision générale, des montants liés au crédit eu égard au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, les activités de crédit structuré en voie de liquidation et les coûts de restructuration.

Le profit économique net équivaut au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après déduction d'une charge au titre du capital, et est considéré comme une mesure efficace de la valeur économique ajoutée.

Le bénéfice avant la dotation à la provision et les impôts est considéré comme une mesure utile de la performance étant donné qu'il ne tient pas compte de l'incidence des pertes sur créances et des impôts sur le résultat, laquelle peut parfois masquer le rendement compte tenu de l'importance et de la variabilité.

Au cours de l'exercice 2012, les éléments d'ajustement ont accru le bénéfice avant impôts de 44 millions de dollars (97 millions après impôts) et ils comprennent un avantage net après impôts d'éléments liés au crédit de 251 millions eu égard au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I; une baisse de la provision générale de 82 millions (53 millions après impôts); des coûts de 402 millions (250 millions après impôts) aux fins de l'intégration de l'entreprise acquise; une charge de 134 millions (96 millions après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à toutes les acquisitions; l'avantage de 264 millions (261 millions après impôts) découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation, essentiellement comprise dans les revenus de négociation; et une charge de restructuration de 173 millions (122 millions après impôts) visant à harmoniser notre structure de coûts avec le contexte commercial qui se dessine. Les éléments d'ajustement ont été inclus dans les Services d'entreprise à l'exception de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui a été imputé aux groupes d'exploitation de la façon suivante : 11 millions de dollars (10 millions après impôts) à PE Canada; 94 millions (64 millions après impôts) à PE États-Unis; 28 millions (21 millions après impôts) au groupe Gestion privée; et 1 million (1 million après impôts) à BMO Marchés des capitaux.

Au cours de l'exercice 2011, les éléments d'ajustement ont réduit le bénéfice net de 161 millions de dollars après impôts et ils comprenaient un avantage net après impôts d'éléments liés au crédit de 107 millions eu égard au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, une hausse de la dotation à la provision générale de 6 millions (4 millions après impôts); des coûts de 131 millions (84 millions après impôts) aux fins de l'intégration de l'entreprise acquise; des coûts de 87 millions (62 millions après impôts) liés à l'acquisition de M&I; une charge de 70 millions (54 millions après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à toutes les acquisitions; une perte avant et après impôts de 50 millions découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation; et une charge de 20 millions (14 millions après impôts) au titre de la couverture du risque de change découlant de l'acquisition de M&I. Les éléments d'ajustement ont été inclus dans les Services d'entreprise, sauf pour ce qui est de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui a été imputé aux groupes d'exploitation comme suit : 9 millions de dollars (9 millions après impôts), à PE Canada; 49 millions (35 millions après impôts) à PE États-Unis; et 12 millions (10 millions après impôts) au groupe Gestion privée.

Au cours de l'exercice 2010, aucun élément d'ajustement n'avait été inscrit autre qu'une charge de 36 millions de dollars (32 millions après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, laquelle avait été imputée aux groupes d'exploitation comme suit : 6 millions de dollars à PE Canada (6 millions après impôts), 23 millions à PE États-Unis (19 millions après impôts), 6 millions au groupe Gestion privée (6 millions après impôts) et 1 million à BMO Marchés des capitaux (1 million après impôts).

Au quatrième trimestre de 2012, les éléments d'ajustement ont réduit le bénéfice net de 88 millions de dollars (43 millions après impôts) et ils comprennent un avantage net après impôts d'éléments liés au crédit de 35 millions eu égard au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I; une hausse de la dotation à la provision générale de 49 millions (27 millions après impôts); des coûts de 153 millions (95 millions après impôts) aux fins de l'intégration de l'entreprise acquise; une charge de 34 millions (24 millions après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à toutes les acquisitions; l'avantage de 67 millions avant et après impôts découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation; et une charge de restructuration de 74 millions (53 millions après impôts) visant à harmoniser notre structure de coûts avec le contexte commercial actuel et futur. Les éléments d'ajustement ont été inclus dans les Services d'entreprise à l'exception de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui a été imputé aux groupes d'exploitation de la façon suivante: 3 millions de dollars (2 millions après impôts) à PE Canada; 24 millions (16 millions après impôts) à PE États-Unis; et 7 millions (6 millions après impôts) au groupe Gestion privée.

Au quatrième trimestre de 2011, les éléments d'ajustement ont réduit le bénéfice net de 64 millions de dollars après impôts. Les éléments d'ajustement ont compris un avantage net après impôts d'éléments liés au crédit de 107 millions eu égard au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I; un montant de 53 millions de dollars (35 millions après impôts) au titre des coûts d'intégration de l'entreprise acquise; une charge de 33 millions (25 millions après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à toutes les acquisitions; une perte avant et après impôts de 119 millions découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation, essentiellement comprise dans les revenus de négociation; une provision générale pour pertes sur créances de 17 millions (12 millions après impôts); une charge de 5 millions (4 millions après impôts) au titre des coûts liés à l'acquisition de M&I. Les éléments d'ajustement ont été inclus dans les Services d'entreprises à l'exception de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui a été imputé aux groupes d'exploitation de la façon suivante : 3 millions de dollars (2 millions après impôts) à PE Canada; 25 millions (17 millions après impôts) à PE États-Unis et 6 millions (6 millions après impôts) au groupe Gestion privée.

Mesures non conformes aux PCGR (suite)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011*	2010	T4 2012	T4 2011*
Résultats comptables					
Revenus	16 130	13 943	12 239	4 176	3 822
Charges autres que d'intérêts	(10 238)	(8 741)	(7 619)	(2 701)	(2 432)
Bénéfice avant la dotation à la provision et les impôts	5 892	5 202	4 620	1 475	1 390
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(765)	(1 212)	(1 049)	(192)	(362)
Charge d'impôts sur le résultat	(938)	(876)	(687)	(201)	(260)
Bénéfice net	4 189	3 114	2 884	1 082	768
Mesures présentées 5)					
BPA (en dollars)	6,15	4,84	4,75	1,59	1,11
Croissance du bénéfice net (%)	34,5	8,0	54,8	40,8	1,4
Croissance du BPA (%)	27,1	1,9	54,2	43,2	(10,5)
Croissance des revenus (%)	15,7	13,9	10,6	9,3	18,1
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	17,1	14,7	3,2	11,0	19,9
Ratio d'efficacité (%)	63,5	62,7	62,2	64,7	63,7
Levier d'exploitation (%)	(1,4)	(0,8)	7,4	(1,7)	(1,8)
Rendement des capitaux propres (%)	15,9	15,1	14,9	15,6	12,7
Éléments d'ajustement (avant impôts)					
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I 2)	407	173	-	57	173
Coûts d'intégration de M&I 4)	(402)	(131)	-	(153)	(53)
Coûts liés à l'acquisition de M&I	-	(87)	-	-	(5)
Coûts des couvertures liées au risque de change découlant de l'acquisition de M&I	-	(20)	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4)	(134)	(70)	(36)	(34)	(33)
Diminution (augmentation) de la provision générale pour pertes sur créances	82	(6)	-	49	17
Activités de crédit structuré en voie de liquidation 3)	264	(50)	-	67	(119)
Charge de restructuration 4)	(173)	-	-	(74)	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice avant impôts comptable	44	(191)	(36)	(88)	(20)
Éléments d'ajustement (après impôts)					
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I 2)	251	107	-	35	107
Coûts d'intégration de M&I 4)	(250)	(84)	-	(95)	(35)
Coûts liés à l'acquisition de M&I	-	(62)	-	-	(4)
Coûts des couvertures liées au risque de change découlant de l'acquisition de M&I	-	(14)	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4)	(96)	(54)	(32)	(24)	(25)
Diminution (augmentation) de la provision générale pour pertes sur créances	53	(4)	-	27	12
Activités de crédit structuré en voie de liquidation 3)	261	(50)	-	67	(119)
Charge de restructuration 4)	(122)	-	-	(53)	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net après impôts comptable	97	(161)	(32)	(43)	(64)
BPA (en dollars)	0,15	(0,26)	(0,06)	(0,06)	(0,09)
Résultats ajustés 1)					
Revenus	15 067	13 742	12 239	3 920	3 670
Charges autres que d'intérêts	(9 513)	(8 453)	(7 583)	(2 436)	(2 341)
Bénéfice avant la dotation à la provision et les impôts	5 554	5 289	4 656	1 484	1 329
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(471)	(1 108)	(1 049)	(113)	(281)
Charge d'impôts sur le résultat	(991)	(906)	(691)	(246)	(216)
Bénéfice net ajusté	(4 092)	3 275	2 916	1 125	832
Mesures ajustées 1) 5)					
BPA (en dollars)	6,00	5,10	4,81	1,65	1,20
Croissance du bénéfice net (%)	24,9	12,3	22,9	35,1	8,6
Croissance du BPA (%)	17,6	6,0	19,7	37,5	(4,8)
Croissance des revenus (%)	9,7	12,3	5,7	6,8	13,4
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	12,5	11,5	5,0	4,1	16,0
Ratio d'efficacité (%)	63,1	61,5	62,0	62,2	63,8
Levier d'exploitation (%)	(2,8)	0,8	0,7	2,7	(2,6)
Rendement des capitaux propres (%)	15,5	16,0	15,0	16,3	13,9

Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens.

1) Les résultats et les mesures ajustés présentés dans le tableau constituent des montants non conformes aux PCGR et des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend des revenus nets d'intérêts de 783 millions de dollars, des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances de 291 millions et des dotations à la provision générale de 85 millions pour 2012 ainsi que des revenus nets d'intérêts de 271 millions de dollars, des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances de 80 millions et des dotations à la provision générale de 18 millions pour 2011.

3) Incluses en quasi-totalité dans les revenus de négociation, dans les revenus autres que d'intérêts.

4) Comprise dans les charges autres que d'intérêts.

5) Les montants des périodes antérieures à l'exercice 2011 n'ont pas été retraités en fonction des IFRS. Par conséquent, les mesures de croissance pour les exercices antérieurs à 2012 pourraient ne pas être pertinentes.

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011.

Données complémentaires

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes de l'exercice 2011 ont été retraités. Les résultats des périodes antérieures à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Par conséquent, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	61,29	63,94	65,71	54,75	63,44	72,75	70,24	62,44	59,65	50,26
Bas	53,15	55,02	49,78	24,05	35,65	60,21	56,86	53,05	49,28	37,79
Clôture	59,02	58,89	60,23	50,06	43,02	63,00	69,45	57,81	57,55	49,33
Dividende par action ordinaire										
Dividende déclaré (\$)	2,82	2,80	2,80	2,80	2,80	2,71	2,26	1,85	1,59	1,34
Dividende versé (\$)	2,80	2,80	2,80	2,80	2,80	2,63	2,13	1,80	1,50	1,29
Ratio de distribution (%)	45,6	57,1	58,6	90,6	73,9	64,8	43,0	39,1	35,2	38,2
Rendement de l'action (%)	4,8	4,8	4,6	5,6	6,5	4,3	3,3	3,2	2,8	2,7
Dividende déclaré (\$) (en millions)	1 820	1 690	1 571	1 530	1 409	1 354	1 133	925	796	666
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement moyen annualisé sur cinq ans	4,2	1,9	5,9	1,8	0,9	14,2	19,1	13,8	18,9	12,9
Rendement moyen annualisé sur trois ans	10,8	17,4	4,5	(5,3)	(5,6)	6,6	15,6	18,4	23,0	15,3
Rendement sur un an	5,2	2,4	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)	24,1	3,7	20,0	33,4
Autres renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	650 730	639 000	566 468	551 716	504 575	498 563	500 726	500 219	500 897	499 632
Nombre moyen de base	644 407	591 403	559 822	540 294	502 062	499 950	501 257	500 060	501 656	496 208
Nombre moyen dilué	648 615	607 068	563 125	542 313	506 697	508 614	511 173	510 845	515 045	507 009
Nombre de comptes d'actionnaires	59 238	58 769	36 612	37 061	37 250	37 165	38 360	40 104	41 438	42 880
Valeur comptable de l'action (\$)										
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	38,4	37,6	34,1	27,6	21,7	31,4	34,8	28,9	28,8	24,6
Ratio cours/bénéfice	9,6	12,2	12,7	16,3	11,4	15,3	13,5	12,5	13,1	14,3
Ratio cours/bénéfice ajusté	9,8	11,5	12,5	12,5	9,2	11,6	13,4	12,9	13,4	13,7
Ratio cours/valeur comptable	1,47	1,49	1,77	1,57	1,34	2,23	2,40	2,18	2,38	2,23

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

Tout au long des présentes Données complémentaires, certains montants des exercices antérieurs à l'exercice 2004 n'ont pas été retraités en fonction des modifications apportées aux méthodes comptables au cours de l'exercice 2006 puisque les modifications n'étaient pas significatives.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats déjà établis							
Revenus nets d'intérêts	8 808	7 474	6 235	5 570	5 072	12,8	6,5
Revenus autres que d'intérêts	7 322	6 469	6 004	5 494	5 133	10,1	6,4
Total des revenus	16 130	13 943	12 239	11 064	10 205	11,5	6,5
Dotations à la provision pour pertes sur créances	765	1 212	1 049	1 603	1 330	n.s.	n.s.
Charges autres que d'intérêts	10 238	8 741	7 619	7 381	6 894	9,2	5,4
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 127	3 990	3 571	2 080	1 981	16,4	11,2
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	938	876	687	217	(71)	37,8	9,2
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	s.o.	s.o.	74	76	74	n.s.	n.s.
Bénéfice net	4 189	3 114	2 810	1 787	1 978	13,7	11,6
Attribuable aux actionnaires de la Banque	4 115	3 041	2 810	1 787	1 978	14,1	11,6
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	74	73	s.o.	s.o.	s.o.	n.s.	n.s.
Bénéfice net	4 189	3 114	2 810	1 787	1 978	13,7	11,6
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	8 029	7 248	6 235	5 570	5 072	10,7	5,5
Revenus autres que d'intérêts	7 038	6 494	6 004	6 015	5 521	5,2	7,2
Total des revenus	15 067	13 742	12 239	11 585	10 593	7,9	5,7
Dotations à la provision pour pertes sur créances	471	1 108	1 049	1 543	1 070	n.s.	n.s.
Charges autres que d'intérêts	9 513	8 453	7 583	7 220	6 852	7,9	6,1
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 083	4 181	3 607	2 822	2 671	7,9	7,2
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	991	906	691	450	158	10,7	(0,4)
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	s.o.	s.o.	74	76	74	n.s.	n.s.
Bénéfice net ajusté	4 092	3 275	2 916	2 372	2 513	7,3	10,5
Attribuable aux actionnaires de la Banque	4 018	3 202	2 916	2 372	2 513	6,9	10,3
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	74	73	s.o.	s.o.	s.o.	n.s.	n.s.
Bénéfice net ajusté	4 092	3 275	2 916	2 372	2 513	7,3	10,5
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	6,18	4,90	4,78	3,09	3,79	8,1	8,5
Dilué	6,15	4,84	4,75	3,08	3,76	8,4	8,7
Dilué après ajustement	6,00	5,10	4,81	4,02	4,67	2,0	7,5
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	34,5	8,0	54,8	(9,2)	(7,0)	s.o.	s.o.
Croissance du bénéfice net ajusté	24,9	12,3	22,9	(5,6)	(12,8)	s.o.	s.o.
Croissance du BPA dilué	27,1	1,9	54,2	(18,1)	(8,5)	s.o.	s.o.
Croissance du BPA dilué ajusté	17,6	6,0	19,7	(13,9)	(14,0)	s.o.	s.o.

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2007 et 2002, respectivement, et selon les IFRS pour 2012. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

1) Avant 2011, aux termes des PCGR canadiens, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales était déduite dans le cadre de l'établissement du bénéfice net.

n.s. – non significatif

s.o. – sans objet

Tableau 3 : Rendement des capitaux propres et des actifs (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Bénéfice net comptable	4 189	3 114	2 810	1 787	1 978	2 131	2 663	2 396	2 295	1 781
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales 1)	74	73	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Dividendes sur actions privilégiées	136	146	136	120	73	43	30	30	31	38
Bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires	3 979	2 895	2 674	1 667	1 905	2 088	2 633	2 366	2 264	1 743
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	25 106	19 145	17 980	16 865	14 612	14 506	13 703	12 577	11 696	10 646
Rendement des capitaux propres (%)	15,9	15,1	14,9	9,9	13,0	14,4	19,2	18,8	19,4	16,4
Rendement des actifs moyens (%)	0,76	0,65	0,71	0,41	0,50	0,59	0,86	0,81	0,87	0,67
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) 2)	1,98	1,70	1,74	0,97	1,07	1,20	1,71	1,63	1,67	1,37
Rendement des actifs moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	0,73	0,62	0,67	0,38	0,48	0,58	0,85	0,80	0,86	0,66
Ratio des capitaux propres moyens par rapport à l'actif total moyen (%)	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Bénéfice net ajusté	4 092	3 275	2 916	2 372	2 513	2 881	2 752	2 386	2 260	1 882
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 882	3 056	2 780	2 252	2 440	2 838	2 722	2 356	2 229	1 844
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	15,5	16,0	15,0	12,9	16,2	19,0	19,3	18,3	18,9	17,1
Rendement des actifs moyens ajusté (%)	0,74	0,68	0,71	0,52	0,61	0,78	0,87	0,78	0,85	0,72
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 2)	1,93	1,79	1,76	1,25	1,32	1,58	1,71	1,58	1,65	1,43
Rendement des actifs moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%)	0,71	0,65	0,68	0,50	0,59	0,77	0,86	0,77	0,84	0,70

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

- Avant 2011, aux termes des PCGR canadiens, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales était déduite dans le cadre de l'établissement du bénéfice net.
 - Depuis 2008, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques est calculé selon les lignes directrices de Bâle II; pour toutes les périodes précédentes, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques était calculé selon la méthode de Bâle I.
- s.o. – sans objet

Tableau 4 : Sommaire du bilan (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 941	19 676	17 368	9 955	9 134
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	6 341	5 980	3 186	3 340	11 971
Valeurs mobilières	128 324	122 115	123 399	110 813	100 138
Titres pris en pension ou empruntés	44 238	37 970	28 102	36 006	28 033
Solde net des prêts et acceptations	256 608	238 885	176 643	167 829	186 962
Autres actifs	69 997	75 949	62 942	60 515	79 812
Total des actifs	525 449	500 575	411 640	388 458	416 050
Passifs et capitaux propres					
Dépôts	323 702	302 373	249 251	236 156	257 670
Autres passifs	167 102	164 197	135 933	126 719	134 761
Dette subordonnée	4 093	5 348	3 776	4 236	4 315
Titres de fiducie de capital	462	821	800	1 150	1 150
Actions privilégiées	-	-	-	-	250
Capital social					
Actions privilégiées	2 465	2 861	2 571	2 571	1 746
Actions ordinaires	11 957	11 332	6 927	6 198	4 708
Surplus d'apport	213	113	92	79	69
Résultats non distribués	13 540	11 381	12 848	11 748	11 632
Cumul des autres éléments de la perte globale	480	666	(558)	(399)	(251)
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 435	1 483	-	-	-
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	525 449	500 575	411 640	388 458	416 050
Soldes quotidiens moyens					
Solde net des prêts et acceptations	247 438	215 414	171 554	182 097	175 079
Actifs	544 264	469 934	398 474	438 548	397 609

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

Tableau 5 : Liquidités (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Trésorerie et valeurs mobilières en dollars canadiens					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 991	5 799	1 681	2 518	138
Dépôts portant intérêt à d'autres banques	2 218	2 299	586	680	1 793
Valeurs mobilières 1)					
Titres d'administrations publiques	36 815	41 577	35 711	38 097	23 822
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires 2)	613	1 081	8 442	9 800	11 043
Titres de créance d'entreprises	11 787	10 373	11 715	11 646	12 021
Titres de participation d'entreprises	28 614	23 054	19 664	14 706	11 753
Total des valeurs mobilières	77 829	76 085	75 533	74 249	58 639
Total de la trésorerie et des valeurs mobilières en dollars canadiens	84 038	84 183	77 800	77 447	60 570
Trésorerie et valeurs mobilières en dollars américains					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 950	13 877	15 687	7 437	8 996
Dépôts portant intérêt à d'autres banques	4 123	3 681	2 600	2 660	10 178
Valeurs mobilières 1)					
Titres d'administrations publiques	29 436	24 653	31 097	12 582	19 661
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires 2)	7 348	7 170	1 539	819	877
Titres de créance d'entreprises	10 484	8 762	5 499	13 879	11 129
Titres de participation d'entreprises	3 227	5 445	9 732	9 284	9 832
Total des valeurs mobilières	50 495	46 030	47 866	36 564	41 499
Total de la trésorerie et des valeurs mobilières en dollars américains et autres monnaies	70 568	63 588	66 153	46 661	60 673
Total de la trésorerie et des valeurs mobilières 3) 4)					
	154 606	147 771	143 953	124 108	121 243
Titres pris en pension ou empruntés	44 238	37 970	28 102	36 006	28 033
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (présentés comme des prêts au coût amorti) 2)	9 094	8 006	-	-	-
Actifs liquides 4) 5)	207 938	193 747	172 055	160 114	149 276
Trésorerie et valeurs mobilières en pourcentage du total des actifs	29,4	29,5	35,0	31,9	29,1
Actifs cédés en garantie inclus dans le total de la trésorerie et des valeurs mobilières 3)	46 623	40 569	50 506	39 041	38 142
Actifs cédés en garantie inclus dans le total des titres pris en pension ou empruntés	18 796	16 854	18 920	25 196	21 698

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

- 1) Les soldes moyens des trois derniers exercices sont présentés au tableau 9, à la page 106.
- 2) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* qui comprennent les prêts hypothécaires émanant de BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* non grevés sont liquides et sont inclus à titre d'actifs liquides dans le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* en 2012 et en 2011. Avant 2011, ces titres étaient présentés dans les titres disponibles à la vente et inclus dans les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres garantis par des créances hypothécaires.
- 3) Les actifs liquides comprennent la trésorerie et les titres qui ont été donnés en garantie de titres prêtés, empruntés ou mis en pension et d'autres passifs garantis. Bien qu'ils soient garantis, ces actifs ne peuvent servir à répondre à nos besoins de liquidités. Les actifs liquides ne comprennent pas les garanties obtenues de clients qui ont été redonnées en garantie dans le cadre des activités de la Banque. Voir la note 28 d) afférente aux états financiers, à la page 169, pour plus de renseignements sur les actifs donnés en garantie.
- 4) La trésorerie, les valeurs mobilières et les actifs liquides ne comprennent pas les autres sources de liquidités importantes, notamment les garanties obtenues de tiers ayant une cote de crédit élevée pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou les liquidités qui pourraient être réalisées aux termes de programmes d'emprunts auprès de banques centrales ou d'autres sources du marché. Le total de la trésorerie et des valeurs mobilières comprend également certains instruments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de la Banque en matière de liquidité (p. ex., des dépôts minimaux requis à des banques centrales de 1 059 millions de dollars, les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO de 5 865 millions, les entités de gestion de placements structurés de 1 692 millions et l'entité de protection du crédit de 2 180 millions, de même que certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires de 714 millions).
- 5) Les actifs liquides sont essentiellement détenus dans les portefeuilles liés à nos activités de négociation ou regroupés en lots d'actifs liquides supplémentaires conservés à des fins de gestion d'urgence du risque de liquidité. Voir la section Risque de liquidité et de financement à la page 136 pour plus de renseignements.

Tableau 6 : Autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Autres renseignements										
Employés 1)										
Canada	30 767	31 351	29 821	29 118	29 529	28 944	27 922	26 684	26 494	26 842
États-Unis	14 963	15 184	7 445	6 732	7 256	6 595	6 785	6 901	6 900	6 974
Autres	542	440	363	323	288	288	234	200	199	177
Total	46 272	46 975	37 629	36 173	37 073	35 827	34 941	33 785	33 593	33 993
Succursales bancaires										
Canada	930	920	910	900	983	977	963	968	988	970
États-Unis	638	688	321	290	292	243	215	208	182	168
Autres	3	3	3	5	5	4	4	4	4	4
Total	1 571	1 611	1 234	1 195	1 280	1 224	1 182	1 180	1 174	1 142
Guichets automatiques bancaires										
Canada	2 596	2 235	2 076	2 030	2 026	1 978	1 936	1 952	1 993	2 023
États-Unis	1 375	1 366	905	636	640	583	547	539	479	439
Total	3 971	3 601	2 981	2 666	2 666	2 561	2 483	2 491	2 472	2 462
Taux										
Taux préférentiel moyen au Canada (%)	3,00	3,00	2,46	2,70	5,21	6,08	5,57	4,30	4,05	4,69
Taux préférentiel moyen aux États-Unis (%)	3,25	3,25	3,25	3,34	5,69	8,19	7,76	5,85	4,17	4,17
Cours du \$ CA par rapport au \$ US (\$)										
Haut	1,05	1,06	1,08	1,30	1,29	1,19	1,20	1,27	1,40	1,59
Bas	0,97	0,94	1,00	1,03	0,92	0,95	1,10	1,16	1,22	1,30
Moyen	1,00	0,99	1,04	1,16	1,03	1,09	1,13	1,21	1,31	1,44
À la clôture de l'exercice	1,00	1,00	1,02	1,08	1,20	0,94	1,12	1,18	1,22	1,32

1) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte du temps supplémentaire.

Tableau 7 : Revenus et croissance des revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	8 808	7 474	6 235	5 570	5 072	12,8	6,5
Taux de croissance annuel (%)	17,8	19,9	11,9	9,8	5,0	s.o.	s.o.
Revenus nets d'intérêts ajustés	8 029	7 248	6 235	5 570	5 072	10,7	5,5
Taux de croissance annuel (%)	10,8	16,3	11,9	9,8	5,0	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actifs productifs moyens	460 205	404 195	332 468	341 848	326 803	8,6	8,6
Marge nette d'intérêts (%)	1,91	1,85	1,88	1,63	1,55	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts ajustée (%)	1,74	1,79	1,88	1,63	1,55	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%)	1,85	1,99	2,12	1,78	2,00	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres monnaies (%)	2,01	1,61	1,47	1,43	0,92	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	1 146	1 215	1 077	973	1 105	-	3,5
Frais de service - Dépôts et ordres de paiement	929	834	802	820	756	5,0	2,4
Revenus (pertes) de négociation	1 025	549	504	723	546	n.s.	17,2
Commissions sur prêts	641	593	572	556	429	9,6	7,7
Frais de services de cartes	708	689	233	121	291	45,8	10,5
Gestion de placements et garde de titres	725	496	355	344	339	17,6	8,8
Revenus tirés de fonds d'investissement	647	633	550	467	589	2,4	7,7
Revenus de titrisation	-	-	678	929	513	(85,2)	(61,9)
Commissions de prise ferme et de consultation	442	512	445	397	353	(3,5)	6,8
Profits (pertes) sur titres, autres que de négociation	152	189	150	(354)	(315)	(9,3)	n.s.
Revenus de change, autres que de négociation	153	130	93	53	80	3,0	0,1
Revenus d'assurance	335	283	321	295	237	6,3	12,3
Autres revenus	419	346	224	170	210	8,9	2,9
Total des revenus autres que d'intérêts	7 322	6 469	6 004	5 494	5 133	10,1	6,4
Taux de croissance annuel (%)	13,2	7,7	9,3	7,0	13,6	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	45,4	46,4	49,1	49,7	50,3	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	7 038	6 494	6 004	6 015	5 521	5,2	7,2
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	8,4	8,1	(0,2)	8,9	1,0	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage des revenus ajustés	46,7	47,3	49,1	51,9	52,1	s.o.	s.o.
Total des revenus	16 130	13 943	12 239	11 064	10 205	11,5	6,5
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	15,7	13,9	10,6	8,4	9,2	s.o.	s.o.
Total des revenus ajustés	15 067	13 742	12 239	11 585	10 593	7,9	5,7
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	9,7	12,3	5,7	9,4	2,9	s.o.	s.o.

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2007 et 2002, respectivement, et selon les IFRS pour 2012. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur les actifs productifs moyens.

s.o. - sans objet

n.s. - non significatif

Tableau 8 : Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts							
Rémunération du personnel							
Salaires	3 208	2 646	2 285	2 395	2 149	10,3	4,7
Rémunération liée au rendement	1 657	1 560	1 455	1 338	1 297	5,4	5,8
Avantages du personnel	763	621	624	652	530	5,4	5,6
Total de la rémunération du personnel	5 628	4 827	4 364	4 385	3 976	8,0	5,2
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	400	360	319	306	279	9,3	8,4
Bureaux, mobilier et agencements	368	310	269	272	255	8,7	2,5
Impôt foncier	36	30	28	30	29	5,0	(3,7)
Matériel informatique et autre 1)	1 112	878	727	673	678	7,7	
Total des frais de bureau et de matériel 1)	1 916	1 578	1 343	1 281	1 241	8,1	
Autres charges							
Amortissement des immobilisations incorporelles 1)	339	231	203	203	183	29,2	
Communications	301	259	229	221	202	15,1	5,7
Taxe d'affaires et impôt sur le capital	46	51	52	44	42	(0,4)	(5,0)
Honoraires	593	624	401	362	384	14,6	7,4
Déplacements et expansion des affaires	491	382	343	309	328	11,3	6,5
Autres	924	789	684	576	538	23,3	7,3
Total des autres charges	2 694	2 336	1 912	1 715	1 677	17,5	7,7
Total des charges autres que d'intérêts	10 238	8 741	7 619	7 381	6 894	9,2	5,4
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	17,1	14,7	3,2	7,1	4,4	s.o.	s.o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	9 513	8 453	7 583	7 220	6 852	7,9	6,1
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	12,5	11,5	5,0	5,4	5,1	s.o.	s.o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (Ratio d'efficacité) (%)	63,5	62,7	62,2	66,7	67,6	s.o.	s.o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (Ratio d'efficacité) (%)	63,1	61,5	62,0	62,3	64,7	s.o.	s.o.
Charges fiscales et impôt 2)							
Charges fiscales autres que l'impôt sur le résultat							
Retenues salariales	250	203	175	171	164	8,7	5,3
Impôt foncier	36	30	28	30	29	5,0	(3,7)
Impôt provincial sur le capital	37	44	45	35	32	(0,2)	(6,1)
Taxe d'affaires	9	7	7	9	10	(1,0)	1,9
Taxe de vente harmonisée, TPS et autres taxes de vente 3)	249	235	146	116	142	15,3	5,8
Divers	2	1	1	3	3	n.s.	n.s.
Total des charges fiscales autres que l'impôt sur le résultat	583	520	402	364	380	9,8	3,3
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	938	876	687	217	(71)	37,8	9,2
Total des charges fiscales et de l'impôt	1 521	1 396	1 089	581	309	22,4	6,5
Total des charges fiscales et de l'impôt en pourcentage du revenu disponible pour payer les charges fiscales et impôt	26,6	31,0	27,4	23,8	13,1	s.o.	s.o.
Taux d'impôt effectif (%)	18,3	22,0	19,2	10,5	(3,6)	s.o.	s.o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	19,5	21,7	19,2	15,9	6,0	s.o.	s.o.

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2007 et 2002, respectivement, et selon les IFRS pour 2012. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

1) En 2009, nous avons adopté de nouvelles exigences portant sur la comptabilisation des immobilisations incorporelles. Par conséquent, nous avons reclassé du matériel informatique, auparavant classé dans les locaux et le matériel, dans les immobilisations incorporelles. Les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont été retraitées, mais pas pour les exercices antérieurs à 2007. Par conséquent, les taux de croissance établis sur dix ans de ces catégories de charges ne sont pas significatifs. Pris conjointement, les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles se sont accrues au taux annuel composé de 8,4 % sur dix ans. Ensemble, le total des coûts inhérents aux locaux et au matériel et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont progressé au taux annuel composé de 6,9 % sur dix ans.

2) Les charges fiscales sont incluses dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

3) Le 1^{er} juillet 2010, la taxe de vente harmonisée a été instaurée en Ontario et en Colombie-Britannique, ce qui s'est traduit par une augmentation de la taxe de vente payée dans ces deux territoires.

s.o. - sans objet

n.s. - non significatif

Tableau 9 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2012			2011			2010		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/charges d'intérêts
Pour l'exercice clos le 31 octobre									
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques	2 418	1,22	30	2 650	0,84	22	518	0,71	4
Valeurs mobilières	80 683	1,84	1 486	73 622	1,90	1 393	76 285	1,93	1 476
Titres pris en pension ou empruntés	20 898	1,11	232	14 409	1,08	156	11 116	0,22	24
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	73 538	3,41	2 509	70 144	4,15	2 912	41 465	3,88	1 609
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4 026	4,72	190	3 992	5,05	202	3 771	5,02	189
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	46 113	4,05	1 868	42 858	4,18	1 793	37 719	4,00	1 507
Prêts sur cartes de crédit	7 104	11,58	823	7 109	11,72	833	2 729	12,12	331
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	34 055	5,19	1 766	31 968	5,85	1 870	30 153	5,55	1 673
Total des prêts	164 836	4,34	7 156	156 071	4,87	7 610	115 837	4,58	5 309
Actifs divers ne portant pas intérêt	80 499			91 611			78 864		
Total en dollars canadiens	349 334	2,55	8 904	338 363	2,71	9 181	282 620	2,41	6 813
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques	38 666	0,54	209	29 993	0,41	123	15 056	0,46	70
Valeurs mobilières	47 840	1,63	779	44 969	1,74	783	44 159	1,49	658
Titres pris en pension ou empruntés	26 587	0,33	89	22 890	0,54	124	17 279	0,50	86
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 239	4,67	384	5 833	6,22	363	5 476	4,95	271
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	2 542	14,07	358	3 428	6,61	227	3 417	5,59	191
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	13 800	4,59	633	11 056	4,15	458	10 294	4,32	444
Prêts sur cartes de crédit	570	7,25	41	411	4,65	19	293	3,07	9
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	49 770	4,52	2 248	31 453	3,96	1 246	28 822	3,25	936
Total des prêts	74 921	4,89	3 664	52 181	4,43	2 313	48 302	3,83	1 851
Actifs divers ne portant pas intérêt	6 916			(18 462)			(8 942)		
Total en dollars américains et autres monnaies	194 930	2,43	4 741	131 571	2,54	3 343	115 854	2,30	2 665
Total - toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	544 264	2,51	13 645	469 934	2,67	12 524	398 474	2,37	9 478
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	4 233	0,34	14	3 137	0,34	11	2 846	(0,27)	(8)
Entreprises et administrations publiques	76 139	1,51	1 147	70 096	1,79	1 251	66 088	1,28	848
Particuliers	81 031	1,00	808	78 357	1,13	885	78 209	1,32	1 032
Total des dépôts	161 403	1,22	1 969	151 590	1,42	2 147	147 143	1,27	1 872
Titres vendus à découvert	20 203	-	-	16 309	-	-	12 346	-	-
Titres mis en pension ou prêtés 1)	24 011	1,02	244	20 181	1,22	246	24 495	0,42	103
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	36 039	4,56	1 644	38 664	4,54	1 754	5 603	8,17	458
Passifs divers ne portant pas intérêt	80 078			90 069			72 795		
Total en dollars canadiens	321 734	1,20	3 857	316 813	1,31	4 147	262 382	0,81	2 433
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	17 131	1,96	335	18 144	1,47	267	19 106	1,26	241
Entreprises et administrations publiques	102 380	0,10	107	74 842	0,17	131	55 715	0,19	106
Particuliers	40 503	0,41	167	27 183	0,54	148	19 999	0,71	142
Total des dépôts	160 014	0,38	609	120 169	0,45	546	94 820	0,52	489
Titres vendus à découvert	6 063	-	-	4 891	-	-	5 152	-	-
Titres mis en pension ou prêtés 1)	27 272	0,14	38	26 596	0,11	29	22 558	0,13	30
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	3 830	8,70	333	3 323	9,86	328	2 601	11,20	291
Passifs divers ne portant pas intérêt	(2 348)			(23 602)			(9 590)		
Total en dollars américains et autres monnaies	194 831	0,50	980	131 377	0,69	903	115 541	0,70	810
Total - toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	516 565	0,94	4 837	448 190	1,13	5 050	377 923	0,86	3 243
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	27 699			21 744			20 551		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	544 264	0,89	4 837	469 934	1,07	5 050	398 474	0,81	3 243
Marge nette d'intérêts									
- fondée sur les actifs productifs		1,91			1,85			1,88	
- fondée sur le total des actifs		1,62			1,59			1,56	
Revenus nets d'intérêts fondés sur le total des actifs			8 808			7 474			6 235
Marge nette d'intérêts ajustée									
- fondée sur les actifs productifs		1,74			1,79			1,88	
- fondée sur le total des actifs		1,48			1,54			1,56	
Revenus nets d'intérêts ajustés fondés sur le total des actifs			8 029			7 248			6 235

Les chiffres de la colonne 2010 ont été établis selon les PCGR canadiens.

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2012, 2011 et 2010, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 62 038 millions de dollars, de 51 109 millions et de 53 830 millions, respectivement.

Tableau 10 : Répercussions sur les revenus nets d'intérêts des modifications survenues dans les soldes et les taux (en millions de dollars)

	2012/2011			2011/2010		
	Augmentation (diminution) en raison de la modification du			Augmentation (diminution) en raison de la modification du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Pour l'exercice clos le 31 octobre						
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques	(2)	9	7	15	4	19
Valeurs mobilières	134	(43)	91	(52)	(29)	(81)
Titres pris en pension ou empruntés	70	7	77	7	124	131
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	141	(543)	(402)	1 111	189	1 300
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	2	(13)	(11)	11	1	12
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	134	(59)	75	207	79	286
Prêts sur cartes de crédit	-	(10)	(10)	531	(29)	502
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	122	(226)	(104)	101	97	198
Total des prêts	399	(851)	(452)	1 961	337	2 298
Actifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	601	(878)	(277)	1 931	436	2 367
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques	35	51	86	69	(17)	52
Valeurs mobilières	50	(54)	(4)	12	113	125
Titres pris en pension ou empruntés	20	(55)	(35)	28	11	39
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	149	(128)	21	18	74	92
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(59)	190	131	1	35	36
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	114	61	175	33	(19)	14
Prêts sur cartes de crédit	7	15	22	4	6	10
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	726	276	1 002	85	225	310
Total des prêts	937	414	1 351	141	321	462
Actifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	1 042	356	1 398	250	428	678
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts a)	1 643	(522)	1 121	2 181	864	3 045
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	4	-	4	(1)	19	18
Entreprises et administrations publiques	107	(211)	(104)	52	352	404
Particuliers	30	(107)	(77)	2	(150)	(148)
Total des dépôts	141	(318)	(177)	53	221	274
Titres vendus à découvert	-	-	-	-	-	-
Titres mis en pension ou prêtés	47	(49)	(2)	(18)	162	144
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(120)	8	(112)	2 701	(1 404)	1 297
Passifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	68	(359)	(291)	2 736	(1 021)	1 715
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	(15)	83	68	(12)	38	26
Entreprises et administrations publiques	48	(72)	(24)	36	(12)	24
Particuliers	73	(54)	19	51	(45)	6
Total des dépôts	106	(43)	63	75	(19)	56
Titres vendus à découvert	-	-	-	-	-	-
Titres mis en pension ou prêtés	1	8	9	5	(6)	(1)
Passifs divers portant intérêt	50	(44)	6	80	(44)	36
Passifs divers ne portant pas intérêt	-	-	-	-	-	-
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	157	(79)	78	160	(69)	91
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts b)	225	(438)	(213)	2 896	(1 090)	1 806
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 418	(84)	1 334	(715)	1 954	1 239

Les chiffres de la colonne 2010 ont été établis selon les PCGR canadiens.

Tableau 11 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	76 649	68 190	40 730	36 916	38 490	7 416	7 945	4 982	6 160	8 086	-	-	-	-	-
Prêts sur cartes de crédit	7 381	7 564	3 056	2 574	2 117	433	474	252	-	3	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	47 955	45 584	41 112	35 296	31 633	13 419	13 802	10 000	10 477	12 102	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	131 985	121 338	84 898	74 786	72 240	21 268	22 221	15 234	16 637	20 191	-	-	-	-	-
Engagements d'entreprises	57 355	50 737	49 414	46 062	52 148	42 535	41 209	19 148	21 560	31 827	4 724	4 649	9 246	10 090	11 877
Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques															
Provision générale	189 340	172 075	134 312	120 848	124 388	63 803	63 430	34 382	38 197	52 018	4 724	4 649	9 246	10 090	11 877
	(705)	(687)	(595)	(589)	(579)	(755)	(765)	(702)	(717)	(742)	-	-	-	-	-
Solde net des prêts et acceptations	188 635	171 388	133 717	120 259	123 809	63 048	62 665	33 680	37 480	51 276	4 724	4 649	9 246	10 090	11 877

Tableau 12 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	182	178	227	236	211	335	221	220	121	-	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64	101	96	97	89	275	128	79	73	91	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	246	279	323	333	300	610	349	299	194	91	-	-	-	-	-
Engagements d'entreprises	377	433	372	376	374	1 271	1 108	1 279	1 673	1 147	25	2	40	125	49
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques															
Provision générale	623	712	695	709	674	1 881	1 457	1 578	1 867	1 238	25	2	40	125	49
	(705)	(687)	(595)	(589)	(579)	(755)	(765)	(702)	(717)	(742)	-	-	-	-	-
Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD)	(82)	25	100	120	95	1 126	692	876	1 150	496	25	2	40	125	49
Ratios liés à la situation															
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 3) 4)	(0,04)	0,01	0,07	0,10	0,08	1,81	1,15	2,62	3,07	0,97	0,53	0,04	0,43	1,24	0,41
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 3) 4)															
Prêts à la consommation	0,19	0,23	0,38	0,45	0,42	2,87	1,57	1,96	1,17	0,45	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises	0,66	0,85	0,76	0,82	0,72	2,99	2,69	6,78	7,76	3,60	0,53	0,04	0,43	1,24	0,41
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations, exclusion faite des portefeuilles acquis 3) 4)															
	(0,04)	0,01	0,07	0,10	0,08	1,03	1,86	2,66	3,07	0,97	0,53	0,04	0,43	1,24	0,41

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures des Tableaux 11 à 19 ont été établis selon les PCGR canadiens.

- Exclut les prêts hypothécaires à l'habitation classés dans la catégorie des prêts aux entreprises.
- Depuis 2011, le total des capitaux propres ne tient pas compte de la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales. En outre, la répartition géographique n'est pas disponible puisque les capitaux propres ne sont pas répartis en fonction des risques-pays.
- Les soldes globaux sont présentés après déduction des provisions spécifiques et de la provision générale et les prêts aux particuliers et les engagements d'entreprises sont présentés après déduction des provisions spécifiques seulement.
- Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités. Les ratios ci-dessus sont également présentés compte non tenu des portefeuilles acquis, afin de favoriser la comparaison avec les données historiques (voir la section sur l'acquisition de Marshall and Ilsley, à la page 34, pour plus de détails).
- Depuis notre présentation du solde net des prêts et acceptations par province de 2009, nous avons changé de source de données pour le tableau de la répartition par province. Ce changement a donné lieu à une nouvelle répartition par province qui, selon nous, constitue une représentation plus précise de notre portefeuille. En 2009, nous avons retraité les données de 2008 pour tenir compte de ce changement.
- En 2009, la répartition par secteur des prêts douteux liés aux activités aux États-Unis a été révisée pour permettre le reclassement de la perte de valeur des prêts hypothécaires aux

entreprises dans la catégorie des prêts hypothécaires aux entreprises. Auparavant, les prêts hypothécaires aux entreprises liés aux activités aux États-Unis étaient classés selon le secteur applicable. Les chiffres de 2008 n'ont pas été retraités.

- Depuis 2008, notre segmentation par secteur d'activité a été améliorée pour que les données relatives aux administrations publiques soient présentées séparément de celles des institutions financières.
- Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts à la consommation qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.
- La colonne 2012 ne tient pas compte de dotations à la provision spécifique de 29 millions de dollars liées aux autres instruments de crédit (45 millions de dollars en 2011) comprises dans les passifs divers.
- La dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée exclut les dotations à la provision liées au portefeuille acquis de M&I et les variations de la provision générale.
- Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour 2011, la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice a été retraitée afin qu'elle soit conforme aux exigences des IFRS.

n.d. – non disponible

Tableau 13 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars)

Total					
2012	2011	2010	2009	2008	
84 065	76 135	45 712	43 076	46 576	
7 814	8 038	3 308	2 574	2 120	
61 374	59 386	51 112	45 773	43 735	
153 253	143 559	100 132	91 423	92 431	
104 614	96 595	77 808	77 712	95 852	
257 867	240 154	177 940	169 135	188 283	
(1 460)	(1 452)	(1 297)	(1 306)	(1 321)	
256 407	238 702	176 643	167 829	186 962	

Total					
2012	2011	2010	2009	2008	
517	399	447	357	211	
339	229	175	170	180	
856	628	622	527	391	
1 673	1 543	1 691	2 174	1 570	
2 529	2 171	2 313	2 701	1 961	
(1 460)	(1 452)	(1 297)	(1 306)	(1 321)	
1 069	719	1 016	1 395	640	
0,42	0,30	0,57	0,83	0,34	
0,56	0,44	0,62	0,58	0,42	
1,61	1,63	2,18	2,80	1,64	
0,14	0,30	0,57	0,83	0,34	

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Solde net des prêts et acceptations par province 5)					
Atlantique	12 116	10 681	8 476	7 227	7 127
Québec	36 600	28 603	22 194	19 396	21 346
Ontario	70 851	68 831	54 056	50 079	49 996
Prairies	35 347	32 291	25 159	22 877	24 378
Colombie-Britannique et territoires	34 426	31 669	24 427	21 269	21 541
Solde net des prêts et acceptations au Canada	189 340	172 075	134 312	120 848	124 388
Solde net des engagements d'entreprises par secteur d'activité					
Prêts hypothécaires aux entreprises 6)	15 934	18 851	11 004	9 284	10 121
Secteur immobilier commercial	8 790	8 519	6 796	6 648	8 300
Construction (non immobilière)	2 400	2 298	1 802	1 795	1 857
Commerce de détail	8 495	7 129	5 751	4 864	5 269
Commerce de gros	6 406	5 330	3 174	2 854	3 849
Agriculture	5 078	4 488	3 839	3 505	3 769
Communications	505	556	932	1 041	1 404
Secteur manufacturier	9 346	8 601	6 220	7 006	9 290
Mines	623	640	266	1 049	3 256
Industries pétrolière et gazière	3 456	3 466	3 678	4 280	6 199
Transport	1 998	1 865	1 286	1 386	1 788
Services publics	1 165	838	1 101	1 197	1 591
Produits forestiers	574	498	405	696	875
Services	13 452	11 982	8 605	8 879	9 613
Institutions financières	17 812	14 632	17 318	17 867	23 710
Administrations publiques 7)	1 272	782	580	601	865
Autres	7 308	6 120	5 051	4 760	4 096
	104 614	96 595	77 808	77 712	95 852

Tableau 14 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Solde net des prêts douteux relatifs aux engagements d'entreprises					
Prêts hypothécaires aux entreprises 6)	715	523	436	510	38
Secteur immobilier commercial	318	310	453	542	460
Construction (non immobilière)	38	28	66	9	15
Commerce de détail	41	68	56	40	41
Commerce de gros	37	17	27	48	51
Agriculture	98	96	41	100	73
Communications	5	7	1	-	-
Secteur manufacturier	110	95	115	252	275
Mines	5	2	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	1	2	10	44	47
Transport	30	33	26	42	27
Services publics	2	2	2	-	1
Produits forestiers	23	35	71	63	16
Services	164	82	115	142	93
Institutions financières	66	179	217	363	244
Administrations publiques 7)	-	-	2	-	3
Autres	20	64	53	19	186
	1 673	1 543	1 691	2 174	1 570

Tableau 15 : Variation du solde des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars)

Au 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice	2 685	2 894	3 297	2 387	720
Augmentation des prêts et acceptations douteux	3 101	1 992	2 330	2 690	2 506
Réduction des prêts et acceptations douteux 8)	(1 631)	(1 285)	(1 750)	(288)	131
Radiations	(1 179)	(916)	(983)	(1 492)	(970)
SBPAD à la clôture de l'exercice	2 976	2 685	2 894	3 297	2 387
Provision pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice	1 966	1 964	1 902	1 747	1 055
Augmentation des provisions spécifiques	1 527	1 263	1 201	1 662	1 239
Variation de la provision générale	8	69	(9)	(15)	423
Radiations	(1 594)	(1 330)	(1 216)	(1 492)	(970)
Provision pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice 9) 11)	1 907	1 966	1 878	1 902	1 747
Prêts à la consommation					
Prêts hypothécaires à l'habitation	517	399	447	357	211
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	339	229	175	170	180
Total des prêts à la consommation	856	628	622	527	391
Prêts aux entreprises	1 673	1 543	1 691	2 174	1 570
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques	2 529	2 171	2 313	2 701	1 961
Provision générale	(1 460)	(1 452)	(1 297)	(1 306)	(1 321)
Solde net des prêts et acceptations douteux	1 069	719	1 016	1 395	640
Ratios liés à la situation					
SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 2) 4)	9,30	8,98	12,18	14,92	12,15
SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances, exclusion faite des portefeuilles acquis 2) 4)	6,18	8,36	12,18	14,92	12,15

Tableau 16 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008
Provision pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice	932	927	830	708	692	1 067	1 004	1 011	998	362	12	42	61	41	1
Dotation à la provision pour pertes sur créances	633	680	485	517	340	135	533	573	1 065	942	(3)	(1)	(9)	21	48
Virements de provisions	-	-	8	-	-	-	-	28	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	95	81	73	58	61	751	160	110	87	53	-	-	-	-	-
Radiations	(640)	(723)	(544)	(451)	(387)	(953)	(578)	(670)	(1 041)	(576)	(1)	(29)	(2)	-	(7)
Divers, y compris les variations du cours de change	(52)	(33)	-	(2)	2	(50)	(52)	(59)	(98)	217	10	-	(8)	(1)	(1)
Provision pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice 11)	968	932	852	830	708	950	1 067	993	1 011	998	18	12	42	61	41
Répartition des radiations par marché															
Particuliers	(564)	(587)	(430)	(383)	(303)	(492)	(289)	(322)	(302)	(125)	-	-	-	-	-
Entreprises	(76)	(136)	(114)	(68)	(84)	(461)	(289)	(348)	(739)	(451)	(1)	(29)	(2)	-	(7)
Répartition des recouvrements par marché															
Particuliers	91	80	76	57	56	125	61	61	47	35	-	-	-	-	-
Entreprises	4	1	(3)	1	5	626	99	49	40	18	-	-	-	-	-
Radiations nettes en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations 4)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Radiations nettes en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations (exclusion faite des portefeuilles acquis) 4)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Tableau 17 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008	2012	2011	2010	2009	2008
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	36	38	42	33	13	30	34	10	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	55	54	47	51	2	7	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	91	92	89	84	15	37	39	10	-	-	-	-	-	-	-
Entreprises	172	153	168	157	114	129	218	272	294	256	18	12	42	61	41
Instruments hors bilan	-	-	-	-	-	29	45	9	-	-	-	-	-	-	-
Total des provisions spécifiques	263	245	257	241	129	195	302	291	294	256	18	12	42	61	41
Provision générale	705	687	595	589	579	755	765	702	717	742	-	-	-	-	-
Provision pour pertes sur créances	968	932	852	830	708	950	1 067	993	1 011	998	18	12	42	61	41
Ratios de couverture															
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux 4)															
Total	109,3	97,4	89,5	87,4	88,2	45,0	59,6	52,9	46,8	66,8	41,9	85,7	51,2	32,8	45,6
Particuliers	27,0	24,8	21,6	20,1	4,8	5,7	10,1	3,2	-	-	-	-	-	-	s.o.
Entreprises	31,3	26,1	31,1	29,5	23,4	9,2	16,4	17,5	14,9	18,2	41,9	85,7	51,2	32,8	45,5
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux (exclusion faite des portefeuilles acquis) 4)															
Total	109,3	97,4	89,5	87,4	88,2	63,6	60,1	52,9	46,8	66,8	41,9	85,7	51,2	32,8	45,6

n.d. - non disponible

s.o. - sans objet

Tableau 18 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2012	2011	2010	2009	2008
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	132	109	107	104	5
Prêts sur cartes de crédit	356	376	194	174	154
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	387	291	329	372	178
Total des prêts aux particuliers	875	776	630	650	337
Engagements d'entreprises					
Prêts hypothécaires aux entreprises ⁶⁾	(15)	109	87	114	1
Secteur immobilier commercial	(87)	70	91	277	254
Construction (non immobilière)	(12)	20	48	31	2
Commerce de détail	(1)	7	22	7	10
Commerce de gros	(16)	(1)	9	44	3
Agriculture	2	7	8	10	2
Communications	(5)	(9)	8	3	-
Secteur manufacturier	23	47	9	237	132
Mines	(1)	-	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	-	1	(1)	7	27
Transport	5	7	18	32	12
Services publics	-	-	-	-	-
Produits forestiers	6	4	(4)	17	5
Services	26	31	59	50	33
Institutions financières	(29)	45	66	62	251
Administrations publiques	-	-	-	1	2
Autres	(9)	12	(1)	1	(1)
Total des engagements d'entreprises	(113)	350	419	893	733
Total des dotations aux provisions spécifiques	762	1 126	1 049	1 543	1 070
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	3	86	-	60	260
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances	765	1 212	1 049	1 603	1 330
Dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée ¹⁰⁾	471	1 108	1 049	1 543	1 070

Tableau 19 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

Au 31 octobre

	2012	2011	2010	2009	2008
Provisions spécifiques à l'égard des engagements d'entreprises par secteur d'activité					
Prêts hypothécaires aux entreprises ⁶⁾	53	45	55	29	-
Secteur immobilier commercial	55	102	65	76	108
Construction (non immobilière)	21	16	40	7	4
Commerce de détail	13	13	12	8	6
Commerce de gros	6	8	23	28	14
Agriculture	8	8	17	19	9
Communications	1	-	1	-	-
Secteur manufacturier	59	37	85	129	108
Mines	-	-	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	2	3	2	6	25
Transport	1	9	9	21	8
Services publics	1	-	-	-	-
Produits forestiers	15	14	15	22	6
Services	65	45	51	43	23
Institutions financières	8	63	101	113	70
Administrations publiques	1	2	2	2	2
Autres	10	18	4	9	28
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des engagements d'entreprises ⁶⁾	319	383	482	512	411

Données complémentaires

Total

	2012	2011	2010	2009	2008
	2 011	1 973	1 902	1 747	1 055
	765	1 212	1 049	1 603	1 330
	-	-	36	-	-
	846	241	183	145	114
	(1 594)	(1 330)	(1 216)	(1 492)	(970)
	(92)	(85)	(67)	(101)	218
	1 936	2 011	1 887	1 902	1 747
	(1 056)	(876)	(752)	(685)	(428)
	(538)	(454)	(464)	(807)	(542)
	216	141	137	104	91
	630	100	46	41	23
	0,3	0,5	0,6	0,7	0,5
	0,4	0,5	0,6	0,7	0,5

Total

	2012	2011	2010	2009	2008
	66	72	52	33	13
	62	59	47	51	2
	128	131	99	84	15
	319	383	482	512	411
	29	45	9	-	-
	476	559	590	596	426
	1 460	1 452	1 297	1 306	1 321
	1 936	2 011	1 887	1 902	1 747
	64,1	73,2	64,9	57,7	73,2
	13,1	17,3	13,7	13,7	3,7
	16,0	19,9	22,2	19,1	20,7
	83,7	74,5	64,9	57,7	73,2

Tableau 20 : Exposition aux prêts en Europe ¹⁾ par pays et par contrepartie (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2012

Pays	Prêts ²⁾							
	Engagements				Tranche financée			
	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total
Pays GIIPE								
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande ⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	-	47	-	47	-	-	-	-
Espagne	69	-	-	69	69	-	-	69
Total – pays GIIPE	69	47	-	116	69	-	-	69
Zone euro (exclusion faite des pays GIIPE)								
France	39	-	-	39	39	-	-	39
Allemagne	63	42	75	180	63	5	75	143
Pays-Bas	27	247	-	274	27	131	-	158
Autres ⁶⁾	357	84	-	441	222	46	-	268
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIIPE)	486	373	75	934	351	182	75	608
Reste de l'Europe								
Danemark	4	-	-	4	4	-	-	4
Norvège	7	-	-	7	7	-	-	7
Suède	23	35	-	58	23	2	-	25
Suisse	12	363	-	375	12	354	-	366
Royaume-Uni	97	376	-	473	97	167	-	264
Autres ⁶⁾	250	-	-	250	250	-	-	250
Total – reste de l'Europe	393	774	-	1 167	393	523	-	916
Total – Europe	948	1 194	75	2 217	813	705	75	1 593

Tableau 21 : Exposition aux titres en Europe ¹⁾ par pays et par contrepartie (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2012

Pays	Titres ³⁾							
	Montant brut				Montant net			
	Banques	Sociétés	États souverains ⁴⁾	Total	Banques	Sociétés	États souverains ⁴⁾	Total
Pays GIIPE								
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	25	25	-	-	-	-
Italie	58	40	111	209	-	-	-	-
Portugal	-	-	125	125	-	-	-	-
Espagne	44	52	45	141	-	-	-	-
Total – pays GIIPE	102	92	306	500	-	-	-	-
Zone euro (exclusion faite des pays GIIPE)								
France	56	84	707	847	-	-	707	707
Allemagne	150	261	1 463	1 874	13	35	1 463	1 511
Pays-Bas	424	73	100	597	424	8	100	532
Autres ⁶⁾	34	101	621	756	8	39	509	556
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIIPE)	664	519	2 891	4 074	445	82	2 779	3 306
Reste de l'Europe								
Danemark	384	1	780	1 165	384	-	780	1 164
Norvège	394	-	636	1 030	394	-	636	1 030
Suède	204	37	1	242	204	-	1	205
Suisse	11	34	-	45	-	-	-	-
Royaume-Uni	105	333	277	715	42	53	277	372
Autres ⁶⁾	-	10	504	514	-	-	-	-
Total – reste de l'Europe	1 098	415	2 198	3 711	1 024	53	1 694	2 771
Total – Europe	1 864	1 026	5 395	8 285	1 469	135	4 473	6 077

1) L'exposition de BMO à des entités situées dans divers pays européens vient également de son entité de protection de crédit, de son entité de titrisation des clients américaine et de son entité de gestion de placements structurés. Ces expositions ne sont pas incluses dans les tableaux ci-dessus parce que leur structure comporte déjà une protection de crédit.

2) Les prêts comprennent les prêts et les produits de financement commercial. Les montants sont présentés déduction faite de ceux sortis du bilan et du montant brut des provisions spécifiques, ces éléments étant considérés comme négligeables.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables. Le montant brut des titres de crédit négociables ne comprend que les positions acheteur et exclut les positions vendeur compensatoires.

4) Les États souverains comprennent les produits de trésorerie de banques garantis par des États souverains.

5) Exclut les réserves de 89 millions de dollars de notre filiale irlandaise auprès de la Banque centrale d'Irlande.

6) Comprend les pays dans lesquels l'exposition brute est de moins de 500 millions de dollars. Le poste Autres de la catégorie Zone euro comprend les expositions à l'Autriche, à la Belgique, à la Finlande, au Luxembourg, à la Slovaquie et à la Slovaquie. Le poste Autres de la catégorie Reste de l'Europe comprend les expositions à la Croatie, à la République tchèque, à la Hongrie, à l'Islande, à la Pologne et à la Fédération de Russie.

7) Les opérations de type mise en pension sont effectuées avec des contreparties qui sont des banques.

8) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui comprend la compensation des transactions, et dans le cas des contreparties à l'égard desquelles un soutien du crédit est en vigueur, les compensations liées aux garanties. Le risque lié au remplacement des dérivés, déduction faite des garanties, se chiffre à environ 2,9 milliards de dollars pour toute l'Europe.

Tableau 22 : Exposition ¹⁾ aux opérations de type mise en pension en Europe par pays et par contrepartie (en millions de dollars canadiens)

Pays	Opérations de type mise en pension 7)					Dérivés 8)				
	Montant brut		Dédution faite des garanties			Montant brut		Dédution faite des garanties		
	Total	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total
Pays GIPE										
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	128	3	56	-	-	56	1	-	-	1
Italie	114	5	5	-	-	5	2	-	-	2
Portugal	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-
Espagne	-	-	7	-	-	7	3	-	-	3
Total – pays GIPE	242	8	69	-	-	69	6	-	-	6
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)										
France	1 693	3	344	-	-	344	44	-	-	44
Allemagne	1 055	5	84	-	-	84	14	-	-	14
Pays-Bas	998	2	92	-	-	92	9	-	-	9
Autres 6)	-	-	80	-	-	80	9	-	-	9
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	3 746	10	600	-	-	600	76	-	-	76
Reste de l'Europe										
Danemark	195	-	4	-	-	4	4	-	-	4
Norvège	180	-	-	-	19	19	-	-	19	19
Suède	295	-	1	-	-	1	1	-	-	1
Suisse	280	7	13	-	-	13	13	-	-	13
Royaume-Uni	3 036	8	396	9	26	431	54	9	26	89
Autres 6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total – reste de l'Europe	3 986	15	414	9	45	468	72	9	45	126
Total – Europe	7 974	33	1 083	9	45	1 137	154	9	45	208

Tableau 23 : Obligations contractuelles (en millions de dollars)

Au 31 octobre 2012	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
	Instruments financiers inscrits au bilan					
Dépôts 1)	115 100	22 611	16 216	1 449	164 025	319 401
Dettes subordonnées	198	389	498	4 769	-	5 854
Titres de fiducie de capital	46	473	-	-	-	519
Autres passifs financiers	57 978	8 306	7 663	7 978	360	82 285
Instruments financiers hors bilan						
Crédits fermes 1)	14 161	18 087	24 800	2 937	-	59 985
Contrats de location simples	274	469	359	700	-	1 802
Contrats de garantie financière 1)	28 469	-	-	-	-	28 469
Obligations d'achat 2)	518	517	286	207	-	1 528

- 1) La grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.
- 2) Dans le cas des billets BMO de première catégorie – série A, nous avons prolongé de cinq ans le contrat avec un fournisseur de services externe relativement à des services technologiques et à des services de traitement des paiements. Également en 2012, nous avons prolongé de sept ans le contrat avec un fournisseur de services externe relativement à diverses activités liées aux ressources humaines, notamment le traitement de la paie, l'administration des avantages et d'autres services. En 2010, nous avons conclu un contrat de neuf ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement de divers portefeuilles de cartes de crédit et à d'autres services. En 2008, nous avons conclu un contrat de cinq ans avec un fournisseur de services externe, contrat qui nous confère le droit d'émettre des Air Miles au Canada pour nos clients. En 2000, nous avons conclu un contrat de 15 ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement des chèques, à la production de relevés, à la distribution du courrier, au traitement des enveloppes provenant des GAB et au traitement du service de collecte de valeurs par boîte postale de gros.

Tableau 24 : Suffisance du capital (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Selon Bâle II				
	2012	2011	2010	2009	2008
Capital de première catégorie					
Capitaux propres réglementaires attribuables aux actionnaires ordinaires, montant brut	26 060	24 455	18 753	17 132	15 974
Application graduelle des IFRS non applicable aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	22	-	-	-	-
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles excédentaires 1)	(3 717)	(3 585)	(1 619)	(1 569)	(1 635)
Cumul des profits nets latents après impôts sur des titres de participation disponibles à la vente	-	-	-	(2)	(15)
Déductions liées à la titrisation	(31)	(168)	(165)	(168)	(115)
Pertes prévues en excédent de la provision, selon l'approche NI avancée 2)	(65)	(205)	-	(61)	-
Investissements importants et placements dans des filiales d'assurance 3)	(634)	(481)	(427)	(374)	s.o.
Autres déductions	-	-	-	-	(1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, après ajustement	21 635	20 016	16 542	14 958	14 208
Actions privilégiées à dividende non cumulatif 4)	2 465	2 861	2 571	2 571	1 996
Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie 4)	1 859	2 156	2 542	2 907	2 486
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	38	23	26	39
Application graduelle des IFRS non applicable aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	(22)	-	-	-	-
Autres déductions	(57)	-	-	-	-
Capital de première catégorie après ajustements	25 896	25 071	21 678	20 462	18 729
Capital de deuxième catégorie					
Dette subordonnée	4 351	5 896	3 776	4 236	4 175
Billets de la Fiducie de billets secondaires	800	800	800	800	800
Cumul des profits nets latents après impôts sur des titres de participation disponibles à la vente	34	7	10	-	-
Tranche admissible de la provision générale pour pertes sur créances 2)	318	309	292	296	494
Total du capital de deuxième catégorie	5 503	7 012	4 878	5 332	5 469
Déductions relatives à la titrisation	(31)	(31)	(29)	(7)	(6)
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée) 2)	(65)	(205)	-	(60)	-
Investissements dans des filiales non consolidées et investissements importants 3)	(634)	(855)	(890)	(868)	(871)
Capital de deuxième catégorie après ajustements	4 773	5 921	3 959	4 397	4 592
Capital total	30 669	30 992	25 637	24 859	23 321
Actifs pondérés en fonction des risques	205 230	208 672	161 165	167 201	191 608
Ratios du capital (%)					
Ratio du capital de première catégorie	12,6	12,0	13,5	12,2	9,8
Ratio du capital total	14,9	14,9	15,9	14,9	12,2
Ratio de l'actif au capital	15,2	13,7	14,5	14,1	16,4

Les chiffres des colonnes 2011 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

- 1) Outre les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles excédant de 5 % le montant brut du capital de première catégorie sont déduits du capital de première catégorie.
- 2) Lorsque les pertes prévues, calculées selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée, sont supérieures à la somme des dotations à la provision, la différence est déduite dans une proportion de 50 % du capital de première catégorie et de 50 % du capital de deuxième catégorie. Lorsque les pertes prévues sont inférieures à la somme des dotations à la provision, la différence est ajoutée au capital de deuxième catégorie. La provision générale liée au risque de crédit qui est mesuré au moyen de l'approche standard est incluse dans le capital de deuxième catégorie, jusqu'à concurrence de 1,25 % des actifs pondérés en fonction des risques.

- 3) Depuis le 1^{er} novembre 2008, 50 % des investissements importants sont déduits du capital de première catégorie et 50 %, du capital de deuxième catégorie. Antérieurement, ces investissements étaient déduits du capital de deuxième catégorie. Les investissements dans des filiales du secteur de l'assurance détenus avant le 1^{er} janvier 2007 sont déduits du capital de deuxième catégorie. À compter de 2012, 50 % de ces investissements seront déduits du capital de première catégorie et 50 %, du capital de deuxième catégorie. De plus, 50 % des investissements supplémentaires dans des filiales du secteur de l'assurance sont immédiatement déduits du capital de première catégorie et 50 %, du capital de deuxième catégorie.

- 4) Les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les instruments de capital novateurs inclus dans le capital de première catégorie comprennent des montants qui sont reflétés dans les passifs, au bilan consolidé, mais qui sont admissibles dans le calcul du capital à des fins réglementaires.

s.o. - sans objet

Tableau 25 : Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars)

Au 31 octobre	Exposition en cas de défaut	Actifs pondérés en fonction des risques			Expositions en cas de défaut	Actifs pondérés en fonction des risques		
		Approche standard	Approche avancée 2)	Total en 2012		Approche standard	Approche avancée	Total en 2011
Risque de crédit								
Services de gros								
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécial	145 802	26 563	44 278	70 841	129 111	30 756	36 894	67 650
Prêts aux petites et moyennes entreprises	46 541	-	22 120	22 120	45 538	760	23 650	24 410
États souverains	59 691	-	645	645	68 239	-	668	668
Banques	53 318	2	4 851	4 853	40 179	4	4 976	4 980
Services de détail								
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	78 113	2 966	5 612	8 578	52 450	2 631	6 267	8 898
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	42 320	1 317	6 408	7 725	46 534	1 600	6 881	8 481
Crédit renouvelable admissible	42 204	-	5 622	5 622	39 301	-	5 410	5 410
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	24 520	2 372	9 141	11 513	23 418	1 935	9 469	11 404
Prêts aux petites et moyennes entreprises	3 159	79	1 056	1 135	1 515	93	843	936
Capitaux propres	1 942	-	1 359	1 359	1 736	-	1 098	1 098
Portefeuille de négociation	69 340	223	6 109	6 332	67 340	55	6 804	6 859
Titrisation	29 454	-	6 796	6 796	38 267	-	13 565	13 565
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	72 700	-	17 596	17 596	81 097	-	17 742	17 742
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	-	-	6 840	6 840	-	-	6 991	6 991
Total du risque de crédit	669 104	33 522	138 433	171 955	634 725	37 834	141 258	179 092
Risque de marché		2 263	5 335	7 598		2 013	2 958	4 971
Risque opérationnel		25 677	-	25 677		24 609	-	24 609
Bâle II - Total des actifs pondérés en fonction des risques		61 462	143 768	205 230		64 456	144 216	208 672

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

2) Les actifs pondérés en fonction des risques conformes à l'approche NI avancée de BMO Harris Bank sont ajustés selon un plancher transitoire basé sur l'approche standard.

Tableau 26 : Dépôts moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2012		2011		2010	
	Solde moyen	Taux moyen (%)	Solde moyen	Taux moyen (%)	Solde moyen	Taux moyen (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	19 146	0,44	17 489	0,41	15 331	0,24
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	23 343	-	21 620	-	19 213	-
Dépôts à préavis	56 262	0,60	49 282	0,53	45 384	0,29
Dépôts à échéance fixe	92 314	1,24	89 469	1,90	87 208	1,88
Total des dépôts domiciliés au Canada	191 065	0,82	177 860	1,14	167 136	1,08
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	9 213	0,60	8 619	0,53	8 022	0,98
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	8 381	0,35	9 909	0,54	8 862	0,51
Autres dépôts à vue	7 546	0,02	4 497	0,03	3 114	0,03
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	105 212	0,51	70 874	0,73	54 829	0,78
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	130 352	0,47	93 899	0,66	74 827	0,74
Total des dépôts moyens	321 417	0,68	271 759	0,98	241 963	0,98

Les chiffres de la colonne 2010 ont été établis selon les PCGR canadiens.

Au 31 octobre 2012, 2011 et 2010, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 24 639 millions, à 18 237 millions et à 14 129 millions de dollars, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 24 607 millions, 24 995 millions et 24 340 millions de dollars, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis et le total des dépôts à terme fixe comprenait 16 630 millions, 17 365 millions et 15 844 millions de dollars, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

Tableau 27 : Profits (pertes) latents sur titres disponibles à la vente (en millions de dollars)

Au 31 octobre	Coût après amortissement		Profits (pertes) latents 2)				
	Juste valeur 1)		2012	2011	2010	2009	2008
Obligations d'administrations publiques canadiennes							
	19 692	19 957	265	441	322	146	30
Obligations d'administrations publiques américaines							
	13 781	13 946	165	246	293	70	32
Titres adossés à des créances hypothécaires - Canada							
	432	435	3	18	284	247	87
	6 324	6 388	64	104	31	28	3
Obligations d'entreprises							
	7 724	7 875	151	41	116	123	(255)
Actions d'entreprises							
	1 129	1 185	56	70	24	(6)	(19)
Obligations d'autres administrations publiques							
	6 591	6 596	5	5	29	47	1
Total des titres disponibles à la vente	55 673	56 382	709	925	1 099	655	(121)

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

1) Les titres disponibles à la vente sont présentés à leur juste valeur dans le bilan. Les profits (pertes) latents sont compris dans les autres éléments du résultat global.

2) Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par des pertes (profits) connexes sur passifs ou sur contrats de couverture.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences applicables de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la rubrique 303 du règlement S-K des lois américaines *Securities Act of 1933* et *Securities Exchange Act of 1934* et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles et d'audit internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Cette

structure permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, nous procédons régulièrement à un audit des contrôles internes. Ces contrôles et audits visent à nous fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers et d'autres données financières et à assurer que les actifs sont préservés de toute utilisation ou cession non autorisée, que les passifs sont constatés et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires.

Au 31 octobre 2012, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière est présentée à la page 118.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le président et chef de la direction,



William A. Downe

Le vice-président à la direction et chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 4 décembre 2012

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2012 et 31 octobre 2011, et au 1^{er} novembre 2010 ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2012 et 31 octobre 2011, et au 1^{er} novembre 2010, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons aussi effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control-Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 4 décembre 2012, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

KPMG s.r.l./SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 4 décembre 2012

Toronto, Canada

Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2012, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui :

1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection

à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO).

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2012 et 31 octobre 2011, et au 1^{er} novembre 2010, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 4 décembre 2012, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 4 décembre 2012

Toronto, Canada

État consolidé des résultats

Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012	2011
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions		
Prêts	11 141 \$	10 203 \$
Valeurs mobilières (note 3)	2 265	2 176
Dépôts à d'autres banques	239	145
	13 645	12 524
Charges d'intérêts		
Dépôts	2 578	2 693
Dette subordonnée	165	157
Titres de fiducie de capital (note 18)	51	76
Autres passifs	2 043	2 124
	4 837	5 050
Revenus nets d'intérêts	8 808	7 474
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions et droits sur titres	1 146	1 215
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	929	834
Revenus de négociation	1 025	549
Commissions sur prêts	641	593
Frais de services de cartes	708	689
Frais de gestion de placements et de garde de titres	725	496
Revenus tirés de fonds d'investissement	647	633
Commissions de prise ferme et de consultation	442	512
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	152	189
Revenus de change, autres que de négociation	153	130
Revenus d'assurance	335	283
Autres	419	346
	7 322	6 469
Total des revenus	16 130	13 943
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	765	1 212
Charges autres que d'intérêts		
Rémunération du personnel (notes 22 et 23)	5 628	4 827
Bureaux et matériel (note 11)	1 916	1 578
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	339	231
Déplacements et expansion des affaires	491	382
Communications	301	259
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	46	51
Honoraires	593	624
Autres	924	789
	10 238	8 741
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 127	3 990
Charge d'impôts sur le résultat (note 24)	938	876
Bénéfice net	4 189 \$	3 114 \$
Attribuable :		
Aux actionnaires de la Banque	4 115	3 041
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 18)	74	73
Bénéfice net	4 189 \$	3 114 \$
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 25)		
De base	6,18 \$	4,90 \$
Dilué	6,15	4,84

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le président et chef de la direction,



William A. Downe

Le président, Comité d'audit et de révision,



Philip S. Orsino

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Bénéfice net	4 189 \$	3 114 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)		
Variation nette des (pertes) latentes sur les titres disponibles à la vente		
Profits latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice [après (la charge) d'impôts sur le résultat de (13) \$ et de (11) \$]	24	18
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice (après la charge d'impôts sur le résultat de 39 \$ et de 51 \$)	(81)	(104)
	(57)	(86)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice [après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 10 \$ et de (137) \$]	(62)	328
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie (après la charge d'impôts sur le résultat de 38 \$ et de 9 \$)	(107)	(21)
	(169)	307
Profit net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger		
Profit (perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	75	(90)
Incidence de la couverture du profit (de la perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger [après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 13 \$ et de (26) \$]	(35)	123
	40	33
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)	(186)	254
Total du résultat global	4 003 \$	3 368 \$
Attribuable :		
Aux actionnaires de la Banque	3 929	3 295
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 18)	74	73
Total du résultat global	4 003 \$	3 368 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	19 941 \$	19 676 \$	17 460 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	6 341	5 980	5 157
Valeurs mobilières (note 3)			
Titres de négociation	70 109	69 925	72 704
Titres disponibles à la vente	56 382	51 426	45 924
Titres détenus jusqu'à leur échéance	875	-	-
Titres divers	958	764	884
	128 324	122 115	119 512
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	44 238	37 970	28 102
Prêts (notes 4 et 8)			
Prêts hypothécaires à l'habitation	87 870	81 075	74 782
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	61 436	59 445	51 159
Prêts sur cartes de crédit	7 814	8 038	7 777
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	93 175	84 883	66 512
	250 295	233 441	200 230
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 019	7 227	7 001
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 706)	(1 783)	(1 964)
	256 608	238 885	205 267
Autres actifs			
Instruments dérivés (note 10)	48 071	55 113	49 086
Bureaux et matériel (note 11)	2 120	2 061	1 507
Écart d'acquisition (note 13)	3 717	3 649	1 619
Immobilisations incorporelles (note 13)	1 552	1 562	812
Actifs d'impôt exigible	1 293	1 319	1 459
Actifs d'impôt différé (note 24)	2 906	3 355	1 078
Actifs divers (note 14)	10 338	8 890	6 651
	69 997	75 949	62 212
Total des actifs	525 449 \$	500 575 \$	437 710 \$
Passifs et capitaux propres			
Dépôts (note 15)			
Banques	17 290 \$	20 877 \$	19 409 \$
Entreprises et administrations publiques	185 182	159 209	131 892
Particuliers	121 230	122 287	99 043
	323 702	302 373	250 344
Autres passifs			
Instruments dérivés (note 10)	48 736	50 934	47 632
Acceptations (note 16)	8 019	7 227	7 001
Titres vendus à découvert (note 16)	23 439	20 207	14 245
Titres mis en pension ou prêtés (note 16)	39 737	32 078	40 987
Passifs d'impôt exigible	404	591	570
Passifs d'impôt différé (note 24)	171	314	332
Passifs divers (note 16)	46 596	52 846	49 953
	167 102	164 197	160 720
Dettes subordonnées (note 17)	4 093	5 348	3 776
Titres de fiducie de capital (note 18)	462	821	1 187
Capitaux propres			
Capital social (note 20)	14 422	14 193	9 498
Surplus d'apport	213	113	91
Résultats non distribués	13 540	11 381	10 181
Cumul des autres éléments du résultat global	480	666	412
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	28 655	26 353	20 182
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 435	1 483	1 501
Total des capitaux propres	30 090	27 836	21 683
Total des passifs et des capitaux propres	525 449 \$	500 575 \$	437 710 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Actions privilégiées (note 20)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 861 \$	2 571 \$
Émises au cours de l'exercice	-	290
Rachetées au cours de l'exercice	(396)	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 465	2 861
Actions ordinaires (note 20)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 332	6 927
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 20)	543	179
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 22)	80	122
Émises à l'échange d'actions d'une filiale	2	1
Émises à l'acquisition d'une entreprise (note 12)	-	4 103
Solde à la clôture de l'exercice	11 957	11 332
Surplus d'apport		
Solde à l'ouverture de l'exercice	113	91
Charges liées aux options sur actions/options exercées (note 22)	4	22
Écart de conversion lié au rachat d'actions privilégiées (note 20)	96	-
Solde à la clôture de l'exercice	213	113
Résultats non distribués		
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 381	10 181
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 115	3 041
Dividendes – Actions privilégiées (note 20)	(136)	(146)
– Actions ordinaires (note 20)	(1 820)	(1 690)
Frais d'émission d'actions	-	(5)
Solde à la clôture de l'exercice	13 540	11 381
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente		
Solde à l'ouverture de l'exercice	322	408
Profits latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice [après (la charge) d'impôts sur le résultat de (13)\$ et de (11)\$]	24	18
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice (après la charge d'impôts sur le résultat de 39 \$ et de 51 \$)	(81)	(104)
Solde à la clôture de l'exercice	265	322
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie		
Solde à l'ouverture de l'exercice	311	4
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice [après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 10 \$ et de (137) \$]	(62)	328
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie (après la charge d'impôts sur le résultat de 38 \$ et de 9 \$)	(107)	(21)
Solde à la clôture de l'exercice	142	311
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger		
Solde à l'ouverture de l'exercice	33	-
Profit (perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	75	(90)
Incidence de la couverture du profit (de la perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger [après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 13 \$ et de (26)\$]	(35)	123
Solde à la clôture de l'exercice	73	33
Total du cumul des autres éléments du résultat global	480	666
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	28 655 \$	26 353 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 483	1 501
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	74	73
Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle	(73)	(71)
Autres	(49)	(20)
Solde à la clôture de l'exercice	1 435	1 483
Total des capitaux propres	30 090 \$	27 836 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Bénéfice net	4 189 \$	3 114 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles		
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	5	4
(Profit net) sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(157)	(193)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	(251)	1 987
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	765	1 212
Variation des instruments dérivés - (Augmentation) diminution des actifs dérivés	6 651	(6 621)
- Augmentation (diminution) des passifs dérivés	(1 840)	4 015
Amortissement des bureaux et du matériel (note 11)	364	307
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	339	231
Diminution nette des actifs d'impôt différé	486	163
(Diminution) nette des passifs d'impôt différé	(143)	(245)
Diminution nette des actifs d'impôt exigible	37	109
Augmentation (diminution) nette des passifs d'impôt exigible	(182)	27
Variation des intérêts courus - (Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	10	(19)
- Augmentation (diminution) des intérêts à payer	(109)	62
Variation nette des autres éléments et charges à payer	(6 240)	(270)
Augmentation nette des dépôts	19 331	15 129
(Augmentation) nette des prêts	(17 745)	(4 917)
Augmentation nette des titres vendus à découvert	3 243	6 143
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	8 092	(8 648)
(Augmentation) nette des titres pris en pension ou empruntés	(6 587)	(9 974)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	10 258	1 616
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Diminution) nette des passifs des filiales	(637)	(3 466)
Produit de l'émission d'obligations couvertes	2 000	3 495
Produit de l'émission de (remboursement sur la) dette subordonnée	(1 200)	1 500
Rachat d'actions privilégiées	(396)	-
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 20)	-	290
Rachat de titres de fiducie de capital (note 18)	(400)	(400)
Frais d'émission d'actions	-	(5)
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 20)	88	129
Dividendes versés en trésorerie	(1 419)	(1 663)
Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle	(73)	(71)
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(2 037)	(191)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	(347)	967
Achat de titres, autres que de négociation	(37 960)	(27 093)
Échéances de titres, autres que de négociation	12 672	11 958
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	18 868	15 869
Bureaux et matériel - achats nets	(366)	(368)
Logiciels achetés et développés - achats nets	(313)	(271)
Achat d'actions privilégiées et de bons de souscription en vertu du Troubled Asset Relief Program	-	(1 642)
Acquisitions (note 12)	(21)	677
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(7 467)	97
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(489)	694
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	265	2 216
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	19 676	17 460
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	19 941 \$	19 676 \$
Composition :		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts à la Banque du Canada et à d'autres banques	18 347 \$	18 320 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 594	1 356
	19 941 \$	19 676 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Inclusion dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles :		
Montant d'intérêts versés au cours de l'exercice	4 948 \$	4 951 \$
Montant d'impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	654 \$	787 \$
Montant des revenus d'intérêts et de dividendes reçus au cours de l'exercice	13 555 \$	12 438 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une société ouverte constituée au Canada et dont le siège social se trouve à Montréal, au Canada. Nous sommes un fournisseur de services financiers hautement diversifiés et offrons une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Il s'agit de notre premier exercice de présentation de l'information financière conformément aux IFRS. Par conséquent, les dispositions de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ont été appliquées. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS qu'en fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Antérieurement, nos états financiers consolidés étaient dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR canadiens), tels qu'ils étaient auparavant définis et tels qu'ils sont décrits dans les notes afférentes à nos états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2011 qui figurent aux pages 119 à 180 de notre Rapport annuel 2011. Les PCGR canadiens, tels qu'ils étaient auparavant définis, diffèrent à certains égards des IFRS. Afin de nous conformer à ces dernières, nous avons modifié certaines méthodes comptables, le classement, l'évaluation et la présentation utilisés antérieurement aux fins de nos états financiers dressés selon les PCGR canadiens ainsi que les informations que nous y présentons.

Comme l'exigent les IFRS, nous avons :

- fourni des informations financières comparatives, y compris un bilan d'ouverture à la date de transition;
- appliqué rétroactivement toutes les IFRS, sauf en ce qui concerne les choix exercés en vertu de l'IFRS 1;
- appliqué toutes les exceptions obligatoires imposées aux nouveaux adoptants des IFRS.

La note 30 renferme des rapprochements ainsi que des descriptions des répercussions du passage des PCGR canadiens aux IFRS sur l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, le bilan consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie.

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers disponibles à la vente; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 4 décembre 2012.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2012. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des coentreprises, des entreprises associées et des entités ad hoc. Les filiales sont des sociétés sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Les coentreprises sont celles sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Nous détenons aussi des participations dans des entités ad hoc que nous consolidons si nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 9. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités ad hoc consolidées ainsi que notre quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des charges de notre coentreprise sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés importants sont éliminés.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés au coût et ajustés en fonction de notre quote-part du résultat net, des autres éléments du résultat global ainsi que des dividendes de ces sociétés. Ils sont comptabilisés dans les titres divers figurant à notre bilan consolidé, et notre quote-part du résultat net de ces sociétés est comptabilisée dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières de notre état consolidé des résultats.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans le bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans l'état consolidé des résultats. Au 31 octobre 2012, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales comprenait des titres de fiducie de capital, y compris les intérêts courus, d'une valeur totale de 1 060 millions de dollars (1 085 millions en 2011) et des actions privilégiées à 7,375 % d'une valeur totale de 250 millions de dollars américains (250 millions de dollars américains en 2011) émises par la filiale américaine Harris Preferred Capital Corporation, qui font partie de notre capital réglementaire de première catégorie.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par rubrique.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	124	18	Titres de fiducie de capital	153
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	127	19	Risque de taux d'intérêt	154
3	Valeurs mobilières	127	20	Capital social	156
4	Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances	131	21	Gestion du capital	157
5	Autres instruments de crédit	134	22	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	158
6	Gestion des risques	134	23	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	160
7	Garanties	137	24	Impôts sur le résultat	164
8	Titrisation d'actifs	138	25	Bénéfice par action	166
9	Entités ad hoc	139	26	Segmentation opérationnelle et géographique	167
10	Instruments dérivés	140	27	Transactions entre parties liées	168
11	Bureaux et matériel	147	28	Provisions et passifs éventuels	169
12	Acquisitions	148	29	Juste valeur des instruments financiers	170
13	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	149	30	Passage aux Normes internationales d'information financière	177
14	Actifs divers	150			
15	Dépôts	151			
16	Passifs divers	152			
17	Dettes subordonnées	153			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint sur celui-ci, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, les activités de couverture connexes et les impôts sur le résultat s'y rapportant sont reclassés dans le résultat net par voie du profit ou de la perte sur cession. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les profits et pertes sur les titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la

valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus de change, autres que de négociation, inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et leur montant net est inscrit au bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Revenus de dividendes et d'honoraires

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les revenus d'honoraires (y compris les commissions) sont comptabilisés selon les services ou les produits pour lesquels les honoraires sont payés. Se reporter à la note 4 pour des informations sur le traitement comptable des commissions sur prêts.

Les commissions et honoraires sur titres ainsi que les commissions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés comme des revenus une fois que les services visés ont été rendus.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ainsi que les revenus d'assurance sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les frais de services de cartes comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard, les frais liés aux avances en trésorerie et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont facturés, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice.

Utilisation d'estimations

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les prêts acquis; les dépôts acquis; la dépréciation d'actifs autres que des prêts; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; les passifs liés à l'assurance; les impôts sur le résultat; et les passifs éventuels. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous exerçons un contrôle sur les entités ad hoc. Ces jugements sont présentés aux notes 8 et 9, respectivement. La note 29 présente une analyse du jugement exercé pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue finale est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. Pour déterminer la juste valeur, il fallait estimer les flux de trésorerie attendus qui

devraient être reçus et établir le taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer les taux d'actualisation possibles, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis sont ceux dont le recouvrement des intérêts et du capital dans les délais prévus n'est plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Après cette date, nous réévaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'évaluation du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Après l'établissement de la juste valeur initiale, les prêts productifs acquis sont soumis aux processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prêts acquis à la note 4.

Dépôts acquis

Le passif-dépôts de M&I a été comptabilisé à la juste valeur au moment de l'acquisition. L'évaluation de la juste valeur nécessitait l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devront être payés et l'établissement du taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils auront lieu requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait à la probabilité que nous effectuons un remboursement anticipé et au moment où les clients effectueront un retrait. Les taux d'actualisation se fondent sur les taux que nous avons payés sur des dépôts semblables à la date d'acquisition.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des dépôts à la note 15.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours d'exercices à venir. Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est une estimation de la direction qui influe considérablement sur le calcul de la charge de retraite. Notre taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en utilisant la répartition cible des actifs des régimes et le taux de rendement estimé de chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimés sont fondés sur le rendement attendu des titres à revenu fixe, ce qui tient compte du rendement des obligations. Une prime de risque est ensuite appliquée afin d'estimer les rendements des titres de participation. Les rendements attendus des autres catégories d'actifs sont établis de manière à tenir compte des risques de ces catégories, comparativement aux titres à revenu fixe et aux titres de participation. L'incidence des fluctuations des taux de rendement attendus des actifs des régimes n'est pas importante dans le cas de la charge liée aux autres avantages futurs du personnel, puisque la valeur des actifs de ces régimes est peu élevée.

La charge et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 23.

Dépréciation

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente.

Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il

existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Une indication objective de dépréciation peut être un défaut de la part d'un débiteur, la restructuration d'un montant qui nous est dû conformément à des modalités que nous n'envisagerions pas autrement, des signes indiquant qu'un débiteur ou un émetteur fera faillite ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné. De plus, en ce qui concerne les titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

La décision de comptabiliser ou non une réduction de valeur et, le cas échéant, son montant et la période dans laquelle elle doit être constatée peuvent changer en fonction de l'appréciation qu'en fait la direction. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si on estime que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

On trouvera à la note 3 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente et titres divers ainsi que sur la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôts différés. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 24.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et lorsqu'il y a une indication qu'une UGT pourrait avoir subi une perte de valeur et met en jeu la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT avec la valeur comptable de ses actifs nets, y compris l'écart d'acquisition qui lui est imputable. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée du coût de la vente et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT. Si la valeur recouvrable se révèle moindre que sa valeur comptable, une perte de valeur pour dépréciation est imputée aux résultats.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation de 2012 et de 2011. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle des flux de trésorerie actualisés, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Des changements à chacune de ces hypothèses influeraient, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition à la note 13.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs est imputable à un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements. Le rendement futur des placements peut être sensible aux variations des taux d'intérêt au réinvestissement, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'évaluation des passifs au titre des indemnités.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 16.

Provisions

La Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui serait nécessaire pour régler les obligations liées à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes qui leur sont inhérentes. La direction ainsi que des experts internes et externes participent à l'estimation des sommes en cause. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que le montant des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 28.

Futures modifications des IFRS

Avantages du personnel

L'International Accounting Standards Board (IASB) a révisé la norme sur les avantages du personnel. Les gains et pertes actuariels seront immédiatement portés aux autres éléments du résultat global et ne pourront plus être différés et amortis. Selon la norme révisée, les coûts des services rendus et les revenus nets (les charges nettes) de placement, obtenus en appliquant le taux d'actualisation à l'actif (au passif) net au titre des prestations constituées, seront comptabilisés en résultat. Par conséquent, une sous-capitalisation et une surcapitalisation donneront lieu, respectivement, à une charge ou à un revenu d'intérêts, en fonction de l'effet financier du montant à recevoir ou à payer par le régime. Aux termes de la norme actuelle, un revenu d'intérêts peut être gagné sur un régime comportant une sous-capitalisation si le rendement attendu des actifs est supérieur au coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. À l'heure actuelle, nous évaluons l'incidence qu'aura cette norme révisée sur nos résultats financiers futurs.

Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur l'évaluation de la juste valeur, laquelle donne une définition unique de la juste valeur et fournit un cadre permettant de l'évaluer. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous ne prévoyons pas qu'elle aura une incidence importante sur notre façon d'évaluer la juste valeur.

États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur la consolidation qui remplacera la norme actuellement en vigueur. Cette nouvelle norme présente un modèle unique de consolidation qui définit le contrôle comme étant la base pour la consolidation de tous les types d'entités. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur nos résultats financiers futurs.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a publié une nouvelle norme portant sur la comptabilisation des participations dans des coentreprises afin d'exiger qu'elles soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous ne prévoyons pas qu'elle aura une incidence importante sur nos résultats financiers futurs.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

L'IASB a publié des modifications des normes sur le classement des instruments financiers et sur les informations à fournir à leur égard qui précisent qu'une entité a un droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation si ce droit ne dépend pas d'événements futurs et si ce droit est exécutoire tant dans le cours normal des activités qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Ces modifications comprennent également de nouvelles exigences concernant les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une compensation dans le bilan ou qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables. Les modifications sur les informations à fournir entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013, alors que celles sur le classement entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2014. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur les informations que nous devons fournir et leur présentation.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IASB a publié une nouvelle norme sur les informations à fournir à l'égard de toutes les formes de participations dans d'autres entités, que ce soit dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Cette nouvelle norme exige la présentation d'informations sur la nature des intérêts détenus de l'entité dans d'autres entités et les risques qui y sont associés, ainsi que sur les effets de ces intérêts détenus sur sa situation

financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2013. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'elle aura sur nos informations à fournir futures.

Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme régissant le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette publication constitue la première étape d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme actuelle de comptabilisation des instruments financiers. La nouvelle norme précise que les actifs financiers doivent être évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité présentant l'information financière pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de tels actifs. En général, le classement et l'évaluation des

passifs financiers demeurent inchangés. Toutefois, les variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit propre aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être inscrites dans les autres éléments du résultat global, sauf si elles compensent les montants comptabilisés en résultat. Les autres étapes de ce projet, en cours d'élaboration, portent sur la comptabilisation des pertes de valeur et la comptabilité de couverture. L'IASB a reporté de deux ans la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle norme par rapport à la date d'instauration initiale proposée, ce qui signifie qu'elle entrera en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2015. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos résultats financiers futurs, de même que l'incidence de l'achèvement des autres étapes du projet de l'IASB portant sur les instruments financiers.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	18 347	18 320	16 785
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 594	1 356	675
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 941	19 676	17 460

1) Les dépôts à d'autres banques comprennent les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire et ces montants s'élevaient à 1 059 millions de dollars au 31 octobre 2012 (817 millions en 2011).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme et sont inscrits à leur juste valeur. Les variations de celle-ci de même que les coûts de transaction sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Titres désignés comme étant à la juste valeur

Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants : 1) leur comptabilisation à la juste valeur élimine ou réduit sensiblement la disparité d'évaluation ou de comptabilisation qui, autrement, résulterait de l'évaluation des actifs ou des passifs ou de la comptabilisation de leurs profits et pertes sur des bases différentes; 2) les titres font partie d'un groupe d'actifs financiers et/ou de passifs financiers dont la gestion et l'évaluation de la performance se fondent sur la juste valeur, conformément à une stratégie de placement ou de gestion des risques dûment documentée, et l'information les concernant est communiquée sur cette base aux membres clés de l'équipe de direction; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant au moins un dérivé incorporé qui, autrement, devrait être séparé du contrat hôte et comptabilisé de manière distincte. Les instruments financiers doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés comme étant à la juste valeur, ils seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, et leurs profits et pertes latents le seraient dans les autres éléments du résultat global.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel des passifs liés à l'assurance est fondé sur la juste valeur des investissements qui les soutiennent. Cette désignation permet de mieux harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. La juste valeur de ces placements, soit 5 561 millions de dollars au 31 octobre 2012 (4 965 millions en 2011), est

comptabilisée dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 286 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (augmentation de 65 millions en 2011). Les variations des soldes des passifs liés à l'assurance sont elles aussi prises en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Nous désignons les investissements détenus par notre entité de protection de crédit et par notre entité de gestion de placements structurés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. La juste valeur de ces investissements était de 1 849 millions de dollars au 31 octobre 2012 (3 317 millions en 2011) et est prise en compte dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces investissements à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 183 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (diminution de 125 millions en 2011). Nous avons constaté des montants compensatoires sur les contrats sur instruments dérivés détenus en vue de couvrir les variations de la juste valeur de ces investissements.

Nous désignons certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille. La juste valeur de ces investissements était de 654 millions de dollars au 31 octobre 2012 (577 millions en 2011) et est prise en compte au poste titres divers de notre bilan consolidé. L'incidence de leur comptabilisation à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une diminution de 41 millions de dollars des profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (diminution de 29 millions en 2011).

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont réévalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents

sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les investissements faits par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente ou titres divers, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les revenus d'intérêts et les autres revenus tirés des commissions sur les titres disponibles à la vente sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, réévalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur les titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote), ainsi que certains titres détenus par notre unité de banques d'affaires.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net. Dans le cas des titres disponibles à la vente, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres divers sont constatées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement qui réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés au titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Dans le cas des titres de participation, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà du coût représente une indication objective de dépréciation.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est évaluée comme étant la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du titre.

S'il y a une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est constatée dans le poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global.

Au 31 octobre 2012, les pertes latentes liées à 248 titres disponibles à la vente (295 en 2011) s'élevaient à 86 millions de dollars (pertes latentes de 154 millions en 2011). De ces titres disponibles à la vente, 28 étaient en situation de perte latente depuis plus de un an (20 en 2011), ce qui représentait une situation de perte latente de 5 millions (situation de perte latente de 8 millions en 2011). Les pertes latentes sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, ont résulté de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement les paiements de capital et d'intérêts de certains titres de créance en raison du soutien accordé par les administrations publiques ou du surdimensionnement obtenu. Les cours des actions et la valeur de nombreux titres de participation que nous détenons ont également augmenté en regard de ce qu'ils étaient auparavant. Nous fondant sur ces facteurs, nous avons établi qu'il n'existait pas de dépréciation importante.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenons n'excédait, au 31 octobre 2012 ou 2011, 10 % de nos capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 29 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à courir					2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	3 794	2 689	1 731	1 340	1 725	11 279	14 029	12 437
des provinces et municipalités canadiennes	913	594	448	1 821	1 739	5 515	6 015	3 914
l'administration fédérale américaine	1 336	3 574	1 181	572	389	7 052	5 875	8 061
des municipalités, agences et États américains	-	139	89	98	121	447	601	1 054
d'autres administrations publiques	88	142	291	-	-	521	1 149	1 366
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	29	51	198	254	606	1 138	2 250	4 035
Titres de créance d'entreprises	2 484	1 789	2 833	2 461	4 752	14 319	13 567	13 967
Titres de participation d'entreprises 1)	1	1	-	-	29 836	29 838	26 439	27 870
Total des titres de négociation	8 645	8 979	6 771	6 546	39 168	70 109	69 925	72 704
Titres disponibles à la vente								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	3 396	8 089	5 565	-	-	17 050	19 757	18 020
Juste valeur	3 431	8 230	5 616	-	-	17 277	20 195	18 270
Rendement (%)	2,49	1,67	1,45	-	-	1,76	2,41	2,86
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	365	504	848	904	21	2 642	1 484	1 623
Juste valeur	366	509	856	929	20	2 680	1 487	1 695
Rendement (%)	0,83	0,90	1,86	2,78	3,08	1,86	2,14	2,19
l'administration fédérale américaine								
Coût amorti	4 044	3 721	2 245	-	-	10 010	4 498	5 440
Juste valeur	4 045	3 725	2 329	-	-	10 099	4 670	5 658
Rendement (%)	0,18	0,33	1,49	-	-	0,53	1,35	1,81
des municipalités, agences et États américains								
Coût amorti	1 353	783	744	503	388	3 771	3 553	4 182
Juste valeur	1 354	810	758	536	389	3 847	3 627	4 257
Rendement (%)	0,42	1,64	0,99	2,65	1,17	1,16	2,43	2,60
d'autres administrations publiques								
Coût amorti	4 006	1 754	831	-	-	6 591	8 524	10 012
Juste valeur	4 006	1 758	832	-	-	6 596	8 529	10 041
Rendement (%)	1,90	1,06	1,08	-	-	1,57	2,02	2,29
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 2)								
Coût amorti	425	7	-	-	-	432	856	795
Juste valeur	428	7	-	-	-	435	874	1 079
Rendement (%)	5,66	4,30	-	-	-	5,64	2,31	1,42
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis								
Coût amorti	5	22	6	685	5 606	6 324	5 022	652
Juste valeur	5	15	6	685	5 677	6 388	5 126	683
Rendement (%)	0,60	1,03	4,29	0,61	1,45	1,36	2,03	4,27
Titres de créance d'entreprises								
Coût amorti	351	3 327	3 589	398	59	7 724	5 455	3 324
Juste valeur	351	3 344	3 714	400	66	7 875	5 496	3 440
Rendement (%)	1,09	0,91	1,78	3,18	3,58	1,46	1,50	2,08
Titres de participation d'entreprises 1)								
Coût amorti	4	93	89	37	906	1 129	1 352	777
Juste valeur	11	99	99	45	931	1 185	1 422	801
Rendement (%)	0,27	2,96	3,42	-	2,05	2,16	1,26	1,89
Total du coût ou du coût amorti	13 949	18 300	13 917	2 527	6 980	55 673	50 501	44 825
Total de la juste valeur	13 997	18 497	14 210	2 595	7 083	56 382	51 426	45 924
Rendement (%)	1,47	1,19	1,53	2,19	1,54	1,43	2,08	2,47
Titres détenus jusqu'à leur échéance								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	-	101	-	499	-	600	-	-
Juste valeur	-	101	-	499	-	600	-	-
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	-	-	275	-	-	275	-	-
Juste valeur	-	-	275	-	-	275	-	-
Total du coût ou du coût amorti	-	101	275	499	-	875	-	-
Total de la juste valeur	-	101	275	499	-	875	-	-
Titres divers								
Valeur comptable	107	112	218	61	460	958	764	884
Juste valeur	107	112	218	61	628	1 126	918	916
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	22 701	27 492	21 181	9 633	46 608	127 615	121 190	118 413
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières	22 749	27 689	21 474	9 701	46 711	128 324	122 115	119 512
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)								
Dollar canadien	10 865	13 558	10 996	6 020	36 390	77 829	76 085	66 034
Dollar américain	9 544	13 534	9 742	3 677	10 067	46 564	39 197	44 399
Autres monnaies	2 340	597	736	4	254	3 931	6 833	9 079
Total des valeurs mobilières	22 749	27 689	21 474	9 701	46 711	128 324	122 115	119 512

1) Le terme à courir des actions privilégiées est établi d'après les dates de révision des taux de dividende. Le terme à courir des autres titres de participation est présumé être de plus de dix ans, à moins d'indication contraire.

2) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir

compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Le terme à courir des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établi d'après la moyenne des échéances prévues. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à dix ans.

Profits et pertes latents

(en millions de dollars canadiens)

	Titres disponibles à la vente			2012			Titres disponibles à la vente			2011			Titres disponibles à la vente			1 ^{er} novembre
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :																
l'administration fédérale canadienne	17 050	265	38	17 277	19 757	478	40	20 195	18 020	252	2	18 270				
des provinces et municipalités canadiennes	2 642	39	1	2 680	1 484	82	79	1 487	1 623	74	2	1 695				
l'administration fédérale américaine	10 010	89	-	10 099	4 498	172	-	4 670	5 440	218	-	5 658				
des municipalités, agences et États américains	3 771	83	7	3 847	3 553	76	2	3 627	4 182	77	2	4 257				
d'autres administrations publiques	6 591	10	5	6 596	8 524	13	8	8 529	10 012	32	3	10 041				
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	432	3	-	435	856	18	-	874	795	284	-	1 079				
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	6 324	78	14	6 388	5 022	106	2	5 126	652	31	-	683				
Titres de créance d'entreprises	7 724	169	18	7 875	5 455	56	15	5 496	3 324	138	22	3 440				
Titres de participation d'entreprises	1 129	59	3	1 185	1 352	78	8	1 422	777	28	4	801				
Total	55 673	795	86	56 382	50 501	1 079	154	51 426	44 825	1 134	35	45 924				

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Pertes latentes

(en millions de dollars canadiens)

	Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant						Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant						Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant						1 ^{er} novembre	
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		2010	
	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :																				
l'administration fédérale canadienne	38	811	-	-	38	811	40	4 635	-	-	40	4 635	2	326	-	-	2	326	-	-
des provinces et municipalités canadiennes	1	107	-	-	1	107	79	255	-	-	79	255	2	254	-	-	2	254	-	-
l'administration fédérale américaine	-	1 155	-	-	-	1 155	-	351	-	-	-	351	-	666	-	-	-	666	-	-
des municipalités, agences et États américains	7	244	-	3	7	247	2	975	-	257	2	1 232	2	340	-	159	2	499	2	499
d'autres administrations publiques	1	2 455	4	1 059	5	3 514	6	3 864	2	413	8	4 277	-	1 154	3	3 189	3	4 343	3	4 343
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	-	41	-	4	-	45	-	5	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	14	1 551	-	-	14	1 551	2	668	-	-	2	668	-	19	-	2	-	21	-	21
Titres de créance d'entreprises	17	526	1	31	18	557	13	1 815	2	37	15	1 852	18	704	4	488	22	1 192	22	1 192
Titres de participation d'entreprises	3	17	-	2	3	19	4	62	4	4	8	66	1	4	3	30	4	34	4	34
Total	81	6 907	5	1 099	86	8 006	146	12 630	8	711	154	13 341	25	3 467	10	3 868	35	7 335		

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les revenus provenant des valeurs mobilières ont été constatés comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Constataion dans l'état consolidé des résultats :		
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)		
Titres de négociation 2)	1 621	1 492
Titres disponibles à la vente	561	626
Titres détenus jusqu'à leur échéance	1	-
Titres divers	82	58
	2 265	2 176
Revenus autres que d'intérêts		
Titres disponibles à la vente		
Profits bruts réalisés	153	223
Pertes brutes réalisées	(24)	(85)
Profits nets réalisés et latents sur les titres divers	28	55
Réductions de valeur pour dépréciation	(5)	(4)
Profits sur titres, autres que de négociation 1)	152	189
Profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation 1) 2)	374	546
Total des revenus provenant des valeurs mobilières	2 791	2 911

1) Les revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats :
Des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 253 millions de dollars en 2012 (226 millions en 2011).
Des profits sur titres, autres que de négociation de néant en 2012 (15 millions en 2011).

2) Les profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation suivants découlent de nos activités d'assurance :
Des profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation de 286 millions de dollars en 2012 (65 millions en 2011).

Note 4 : Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances

Prêts

Exception faite des prêts acquis qui sont décrits à la section Prêts acquis ci-dessous, les prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Nous amortissons les frais de montage reportés marginaux qui sont directement attribuables au montage d'un prêt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous comptabilisons cet amortissement comme une réduction des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, sur la durée du prêt ainsi monté. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à revendre au vendeur d'origine les titres que nous lui avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts, jusqu'à un certain seuil, sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites dans les commissions sur prêts sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts lorsque la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie de commissions. Nous disposons de créances compensatoires, équivalant au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements. Le montant dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation.

Prêts douteux

Nous classons les prêts hypothécaires à l'habitation comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont échus depuis 90 jours, ou depuis un an si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Un prêt hypothécaire à l'habitation est sorti du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué. Les prêts sur cartes de crédit sont classés comme douteux et immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 180 jours. Les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont classés comme douteux lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 90 jours, et ils sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous ne sommes plus raisonnablement assurés d'en recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont jugés comme étant douteux lorsque les versements sont échus depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont échus depuis 180 jours. Un prêt aux entreprises est sorti du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Un prêt est de nouveau classé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts, aux engagements de clients aux termes d'acceptations et à d'autres instruments de crédit. La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

Au 31 octobre 2012, la provision pour pertes sur créances liées aux autres instruments de crédit figurant dans les passifs divers totalisait 230 millions de dollars (228 millions en 2011).

La provision est constituée des deux composantes suivantes :

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant que nous prévoyons recouvrer. Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (autres que les prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). Notre examen des prêts-problèmes est effectué au moins une fois par trimestre par nos gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qu'il juge pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite approuvée par un agent de crédit indépendant.

Pour déterminer le montant d'un prêt douteux que nous nous attendons à recouvrer, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Certains prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme douteux; cependant, les dotations à la provision spécifique au titre des prêts aux particuliers sont calculées en fonction de lots de prêts et à la lumière des résultats passés en matière de perte. Pour les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, des ajustements de la provision pour ces prêts reflétant la valeur temps de l'argent sont effectués et présentés dans les revenus d'intérêts.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur qui, dans le portefeuille existant, ne peut encore être liée à des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur la ligne directrice qu'a publiée le BSIF. La provision générale est examinée trimestriellement. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude de la qualité du crédit et des risques qu'ils présentent. La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs qui permettent d'en établir le montant auquel elle se doit d'être.

Les facteurs quantitatifs relèvent d'un modèle de calcul de la provision générale qui évalue les pertes attendues à long terme en fonction des probabilités de défaillance et de perte compte tenu de paramètres de risque de défaillance. Celles-ci sont ensuite ajustées en fonction de facteurs qualitatifs, tel le jugement de la direction concernant la qualité du crédit, et ce, compte tenu des conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles, des facteurs relevant des modèles et du niveau des prêts non productifs (prêts douteux) à l'égard desquels aucune provision spécifique n'a encore été établie.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes liées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de provisions ou ayant été sorties du bilan sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		Engagements de clients aux termes d'acceptations		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Solde des prêts à la clôture de l'exercice, montant brut	87 870	81 075	69 250	67 483	93 175	84 883	8 019	7 227	258 314	240 668
Provision spécifique à l'ouverture de l'exercice	74	52	59	47	426	481	-	10	559	590
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	132	109	743	667	(113)	360	-	(10)	762	1 126
Recouvrements	60	8	156	133	630	100	-	-	846	241
Montants sortis du bilan	(173)	(92)	(883)	(784)	(538)	(454)	-	-	(1 594)	(1 330)
Change et autres	(17)	(3)	(13)	(4)	(67)	(61)	-	-	(97)	(68)
Provision spécifique à la clôture de l'exercice	76	74	62	59	338	426	-	-	476	559
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	36	23	565	477	817	839	34	44	1 452	1 383
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	11	13	59	88	(63)	(5)	(4)	(10)	3	86
Change et autres	-	-	-	-	5	(17)	-	-	5	(17)
Provision générale à la clôture de l'exercice	47	36	624	565	759	817	30	34	1 460	1 452
Total de la provision	123	110	686	624	1 097	1 243	30	34	1 936	2 011
Composition : Prêts	113	108	686	624	877	1 017	30	34	1 706	1 783
Autres instruments de crédit 1)	10	2	-	-	220	226	-	-	230	228
Solde des prêts à la clôture de l'exercice, montant net	87 757	80 967	68 564	66 859	92 298	83 866	7 989	7 193	256 608	238 885

- 1) Le total des provisions spécifiques et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.
- 2) Des revenus d'intérêts de 159 millions de dollars sur des prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012 (97 millions en 2011).
- 3) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, des prêts restructurés d'un montant de 91 millions de dollars étaient classés comme productifs (73 millions en 2011). Des prêts restructurés de 73 millions et de 30 millions ont été sortis du bilan au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, respectivement.
- Au 31 octobre 2012, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 75 677 millions (72 211 millions en 2011) et des prêts libellés en d'autres monnaies d'un montant de 622 millions (723 millions en 2011).

Le tableau ci-dessous fait état de la répartition géographique des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut		Provision spécifique 2)		Provision générale 3)		Solde net					
	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Répartition géographique 1)												
Canada	189 603	172 320	164 484	263	245	257	660	640	666	188 680	171 435	163 561
États-Unis	63 969	63 687	37 670	166	257	282	599	629	717	63 204	62 801	36 671
Autres pays	4 742	4 661	5 077	18	12	42	-	-	-	4 724	4 649	5 035
Total	258 314	240 668	207 231	447	514	581	1 259	1 269	1 383	256 608	238 885	205 267

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 2) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 29 millions de dollars (45 millions en 2011), laquelle est comprise dans les autres passifs.
- 3) Exclut la provision générale au titre des autres instruments de crédit de 201 millions de dollars (183 millions en 2011), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts douteux			Provision spécifique 3)			Solde, déduction faite de la provision spécifique					
	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Prêts hypothécaires à l'habitation	583	471	499	66	72	52	517	399	447			
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	401	288	222	62	59	47	339	229	175			
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 992	1 926	2 173	319	383	482	1 673	1 543	1 691			
Total 1)	2 976	2 685	2 894	447	514	581	2 529	2 171	2 313			
Répartition géographique 2) :												
Canada	886	957	952	263	245	257	623	712	695			
États-Unis	2 047	1 714	1 860	166	257	282	1 881	1 457	1 578			
Autres pays	43	14	82	18	12	42	25	2	40			
Total	2 976	2 685	2 894	447	514	581	2 529	2 171	2 313			

- 1) Exclut les prêts douteux acquis.
- 2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 3) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 29 millions de dollars (45 millions en 2011), laquelle est comprise dans les autres passifs.
- Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 546 millions de dollars et à 544 millions au 31 octobre 2012 et 2011, respectivement.

Le tableau ci-dessous fait état des dotations à la provision pour pertes sur créances par région géographique.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Pour l'exercice clos le 31 octobre								
Par région géographique 1)								
Canada	14	16	476	505	124	142	614	663
États-Unis	118	93	267	162	(234)	209	151	464
Autres pays	-	-	-	-	(3)	(1)	(3)	(1)
Total	132	109	743	667	(113)	350	762	1 126

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 2) Comprend les dotations à la provision au titre des engagements de clients aux termes d'acceptations d'un montant de néant et de (10) millions de dollars en 2012 et en 2011, respectivement.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente ou de distribution). La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée au moyen d'autres méthodes, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 438 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (304 millions en 2011).

Au 31 octobre 2012, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 425 millions de dollars (486 millions en 2011). Nous cérons de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons constaté une perte de valeur de 36 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (12 millions en 2011).

Prêts restructurés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités d'un prêt classé dans les prêts douteux en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. La valeur comptable des prêts que nous avons restructurés était de 367 millions de dollars au 31 octobre 2012 (298 millions en 2011).

Prêts douteux

Notre solde brut moyen des prêts et acceptations douteux s'est élevé à 2 812 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (2 613 millions en 2011). Notre solde moyen des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, a été de 2 296 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (2 053 millions en 2011).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons comptabilisé un profit net de 4 millions de dollars (perte nette de 31 millions en 2011) à la vente de prêts douteux.

Prêts hypothécaires assurés

Le solde des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 49 251 millions de dollars au 31 octobre 2012 (47 974 millions en 2011). Le solde des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers comprend des prêts sur biens immobiliers assurés par l'administration fédérale canadienne de néant au 31 octobre 2012 (néant en 2011).

Prêts acquis

Nous comptabilisons tous les prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille de prêts acquis tient compte du montant estimé de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en vigueur (l'ajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimé des pertes sur créances attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimé des pertes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (l'ajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances futures). En raison de la comptabilisation des prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances ne figure à notre bilan consolidé à la date d'acquisition des prêts. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être perçus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes, le calendrier des remboursements anticipés et les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux dont les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, continuaient d'être effectués dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, soient effectués dans les délais prévus (les prêts douteux acquis). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à cette date.

Après la date d'acquisition, nous comptabilisons chaque catégorie de prêts de la manière décrite ci-dessous.

Prêts productifs acquis

Dans le cas des prêts productifs à échéance fixe, l'ajustement au titre du taux d'intérêt et l'ajustement au titre des pertes sur créances futures sont entièrement amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances sont constatées au fur et à mesure qu'elles surviennent suivant notre méthode comptable applicable aux prêts que nous montons. Les pertes sur créances subies sont réévaluées au cours de chaque exercice suivant la méthode utilisée pour la provision générale, et toute hausse est comptabilisée dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les baisses des pertes sur créances subies sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances jusqu'à ce que la provision générale cumulative soit épuisée. Toute diminution supplémentaire est comptabilisée dans les revenus nets d'intérêts.

En ce qui concerne les prêts renouvelables, l'ajustement au titre du taux d'intérêt de même que les ajustements au titre des pertes sur créances subies et futures sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des prêts. Au fur et à mesure que l'ajustement au titre des pertes sur créances subies est amorti, nous comptabilisons, suivant la méthode employée pour cette provision, une provision générale pour pertes sur créances d'un montant nous permettant d'éponger les pertes sur créances liées à ces prêts.

À mesure que les prêts sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti relatif à ces prêts est comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts sur la période de remboursement du prêt.

Au 31 octobre 2012, le montant résiduel des prêts productifs acquis figurant au bilan était de 21,1 milliards de dollars (26,5 milliards en 2011). Au 31 octobre 2012, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel sur les prêts à terme productifs, les prêts renouvelables et les autres prêts productifs s'établissait à 849 millions de dollars, à 301 millions et à 23 millions, respectivement (1 497 millions, 589 millions et 47 millions, respectivement, en 2011). Du total de l'ajustement au titre des pertes sur créances relatif aux prêts productifs de 1 173 millions de dollars, une tranche de 593 millions sera amortie sur la durée résiduelle du portefeuille. Une tranche de 580 millions de dollars ne sera pas amortie et ce montant sera comptabilisé soit dans les revenus nets d'intérêts, soit dans les dotations à la provision générale pour pertes sur créances lorsque les prêts seront remboursés ou que des changements de la qualité de crédit du portefeuille surviendront.

Prêts douteux acquis

Après la date d'acquisition, nous réévaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraîne une reprise de la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de tout montant constaté à l'égard de la provision ou, si aucune provision de cette nature n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts douteux acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par une dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision. L'ajustement au titre du taux d'intérêt des prêts douteux acquis est amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée réelle du prêt. À mesure que les prêts sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif à ces prêts est comptabilisé dans la dotation à la provision pour pertes sur créances sur la période de remboursement du prêt.

Au 31 octobre 2012, le montant résiduel des prêts douteux acquis figurant au bilan était de 1,2 milliard de dollars (1,7 milliard en 2011). Au 31 octobre 2012, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux prêts douteux acquis s'établissait à 445 millions de dollars (1 209 millions en 2011).

Engagements et lettres de crédit non capitalisés repris

En lien avec notre acquisition de M&I, nous avons constaté un passif lié à des engagements et lettres de crédit non capitalisés. Le total de l'ajustement au titre des pertes sur créances et de celui au titre du taux d'intérêt associé aux engagements et lettres de crédit non capitalisés est amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des passifs repris. Au fil de l'amortissement de l'ajustement au titre des pertes sur créances, une provision générale d'un montant approprié est constituée, conformément à la méthode que nous utilisons en égard à cette provision.

Au 31 octobre 2012, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux engagements et lettres de crédit non capitalisés repris se chiffrait à 99 millions de dollars (178 millions en 2011).

Prêts couverts par FDIC

Les prêts acquis dans le cadre de notre acquisition d'AMCORE Bank sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur ces prêts.

Note 5 : Autres instruments de crédit

Nous utilisons d'autres instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de nos clients. Les types d'instruments que nous utilisons sont décrits ci-dessous.

- Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement d'effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou de remplir d'autres engagements contractuels. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement pour la dette d'une filiale envers un tiers.
- Les prêts de titres représentent, dans le cas où nous prêtons à des tiers nos propres titres ou des titres appartenant à un client, notre risque de crédit lié à la possibilité que l'emprunteur ne s'acquitte pas de son obligation de restituer les titres.
- Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.
- Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Le montant contractuel de nos autres instruments de crédit représente le risque de crédit non actualisé maximal lié à la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions du contrat, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons inscrit de nouvelles dotations à la provision pour pertes sur créances et des recouvrements de 6 millions de dollars et de 33 millions, respectivement (25 millions et 23 millions, respectivement, en 2011). Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par FDIC.

conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur divers engagements.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
	Montant contractuel	Montant contractuel
Instruments de crédit		
Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires	11 851	11 880
Prêts de titres	1 531	3 037
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	999	1 218
Crédits fermes 1)		
– Échéance initiale de un an ou moins	14 161	23 960
– Échéance initiale supérieure à un an	45 824	35 718
Total	74 366	75 813

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des marges sur cartes de crédit, marges que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Note 6 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Nous sommes exposés au risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 80 et 81 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 10.

Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la clôture de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la clôture de l'exercice était lié aux particuliers et figurait dans le secteur Particuliers; il représentait 177,6 milliards de dollars (163,5 milliards en 2011). De plus amples informations sur la composition de nos prêts et sur les risques auxquels nous exposent les instruments dérivés sont fournies, respectivement, aux notes 4 et 10.

Dispositif de Bâle II

Notre cadre de gestion du capital s'appuie sur le Dispositif de Bâle II. Nous utilisons l'approche des notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de notre portefeuille, sauf en ce qui concerne les prêts acquis dans le cadre de notre acquisition de M&T, pour lesquels nous avons recours à l'approche standard. Le cadre se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées, y compris celles qui sont révoquées sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement nette brute, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé, majoré des montants sortis du bilan.
- Le montant ajusté de l'ECD correspond au montant des expositions qui ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2012 et 2011, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle II, s'établissait comme suit :

Risque de crédit par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Institutions financières	46 398	44 025	10 887	9 976	104	223	2 544	2 513	55 471	40 141	115 404	96 878
Administrations publiques	44 190	34 481	1 292	1 281	-	-	1 002	889	14 537	17 074	61 021	53 725
Secteur manufacturier	10 053	9 498	5 502	4 821	20	19	941	1 182	-	-	16 516	15 520
Secteur immobilier	17 462	20 080	2 094	1 692	1	-	762	1 166	-	-	20 319	22 938
Commerce de détail	8 666	7 411	3 396	2 912	1	-	463	445	-	-	12 526	10 768
Services	19 483	17 696	5 293	4 171	29	42	2 558	2 883	949	128	28 312	24 920
Commerce de gros	8 554	7 992	3 738	3 084	7	10	1 370	749	-	-	13 669	11 835
Industries pétrolière et gazière	3 492	3 516	4 801	4 821	-	-	189	393	-	-	8 482	8 730
Particuliers	130 385	112 292	47 166	51 076	-	-	40	156	21	-	177 612	163 524
Autres 1)	28 515	25 661	10 274	9 099	4	6	2 980	2 649	34	32	41 807	37 447
Total de l'exposition en cas de défaut	317 198	282 652	94 443	92 933	166	300	12 849	13 025	71 012	57 375	495 668	446 285

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit relatif aux prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur les probabilités que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, à la page 80 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants, établis selon les catégories de classement de Bâle II, présentent le risque de crédit de nos services de détail et de gros par cote de risque, d'après le montant ajusté de l'exposition en cas de défaut, au 31 octobre 2012 et 2011. Le secteur des services de gros comprend tous les prêts qui ne sont pas classés dans les services de détail.

Risque de crédit des services de gros, par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Utilisés			Non utilisés 1)			Risque total 2012	Risque total 2011
	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains		
Catégorie investissement	23 805	63 214	75 193	2 160	30 678	1 629	196 679	171 027
Catégorie spéculative	2 437	24 560	112	146	8 578	5	35 838	30 321
Liste de surveillance	15	2 049	-	14	392	-	2 470	3 226
Défaut	16	1 504	-	-	80	-	1 600	2 474
Total	26 273	91 327	75 305	2 320	39 728	1 634	236 587	207 048

1) Les montants non utilisés comprennent des expositions sans engagement d'un montant de 15 374 millions de dollars en 2012 (14 303 millions en 2011).

Risque de crédit (montants utilisés) des services de détail, par portefeuille et cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation et marges de crédit sur valeur domiciliaire		Prêts renouvelables admissibles 1)		Autres prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Profil de risque (probabilité de défaut) :						
Exceptionnellement faible ($\leq 0,05\%$)	997	20 760	634	339	60	54
Très faible ($> 0,05\%$ à $\leq 0,20\%$)	34 347	8 296	1 822	1 539	6 296	5 200
Faible ($> 0,20\%$ à $0,75\%$)	14 623	10 750	2 656	2 426	7 435	7 888
Moyen ($> 0,75\%$ à $7,00\%$)	10 896	9 470	2 649	2 211	6 031	5 325
Élevé ($> 7,00\%$ à $99,99\%$)	958	957	448	294	364	393
Défaut (100%)	756	720	32	28	69	70
Total	62 577	50 953	8 241	6 837	20 255	18 930

1) Les prêts renouvelables admissibles comprennent les expositions relatives aux prêts aux particuliers renouvelables, non garantis et non engagés jusqu'à concurrence de 125 000 \$ pour un seul particulier.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais

stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2012 et 2011.

Prêts en souffrance non classés douteux

(en millions de dollars canadiens)	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	543	641	505	545	124	245	1 172	1 431
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	1 535	1 546	407	384	104	117	2 046	2 047
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 009	708	800	359	511	264	2 320	1 331
Engagements de clients aux termes d'acceptations	-	19	-	-	-	-	-	19
Total	3 087	2 914	1 712	1 288	739	626	5 538	4 828

1) Le pourcentage des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis 90 jours mais non classés douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 3 % en 2012 et de 2 % en 2011.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Canada								
Particuliers	40 789	34 239	84 513	78 362	6 774	8 829	132 076	121 430
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	31 039	29 371	15 490	10 852	1 460	1 409	47 989	41 632
Secteur immobilier commercial	4 952	4 780	3 905	3 348	681	1 130	9 538	9 258
États-Unis	20 902	21 517	34 052	25 084	9 015	17 086	63 969	63 687
Autres pays	3 949	-	793	4 654	-	7	4 742	4 661
Total	101 631	89 907	138 753	122 300	17 930	28 461	258 314	240 668

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Taux fixe	114 607	108 310	98 574
Taux variable	133 987	122 526	98 095
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	8 014	8 049	8 598
Total	256 608	238 885	205 267

1) Les prêts et acceptations non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, de même que le risque de migration du crédit et de défaillance. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de nos activités bancaires structurelles.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 82 à 86 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du bénéficiaire.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 86 à 88 du présent Rapport annuel.

Échéances contractuelles des passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués de passifs liés aux activités de négociation et de passifs liés à des activités autres que de négociation. Comme les passifs compris dans les portefeuilles de négociation sont généralement détenus pour de courtes périodes, ils ne sont pas inclus dans le tableau ci-après.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers inscrits au bilan et liés à des activités autres que de négociation au 31 octobre 2012.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an		De 1 an à 3 ans		De 3 à 5 ans		Plus de 5 ans		Sans échéance fixe		Total		1 ^{er} novembre 2010
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	
Instruments financiers inscrits au bilan													
Dépôts 1)	115 100	105 548	22 611	25 359	16 216	13 666	1 449	4 196	164 025	149 303	319 401	298 072	246 368
Dette subordonnée	198	267	389	474	498	537	4 769	6 304	-	-	5 854	7 582	5 567
Titres de fiducie de capital 2)	46	463	473	519	-	-	-	-	-	-	519	982	1 470
Autres passifs financiers	57 978	54 726	8 306	12 295	7 663	6 639	7 978	7 227	360	436	82 285	81 323	86 558

- 1) Exclut les versements d'intérêts ainsi que les billets structurés désignés aux termes de l'option de la juste valeur.
- 2) Dans le cas des billets BMO de première catégorie - série A, nous avons intégré les flux de trésorerie au titre du capital et des intérêts jusqu'à la première date de rachat au gré de la fiducie (voir la note 18 pour obtenir la date de rachat).

Les soldes indiqués dans le tableau ci-dessus pour les passifs financiers inscrits au bilan ne correspondent pas à ceux indiqués dans nos états financiers consolidés, car le tableau ci-dessus intègre tous les flux de trésorerie, sur une base non actualisée, y compris le capital et les intérêts.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers non inscrits au bilan au 31 octobre 2012.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an		De 1 an à 3 ans		De 3 à 5 ans		Plus de 5 ans		Sans échéance fixe		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Instruments financiers non inscrits au bilan												
Crédits fermes 1)	14 161	23 960	18 087	17 775	24 800	16 655	2 937	1 288	-	-	59 985	59 678
Contrats de location simple	274	252	469	438	359	347	700	724	-	-	1 802	1 761
Contrats de garantie 1)	28 469	39 224	-	-	-	-	-	-	-	-	28 469	39 224
Obligations d'achat 2)	518	704	517	759	286	196	207	55	-	-	1 528	1 714

- 1) La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total pourrait ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.
- 2) Nous avons cinq contrats d'externalisation importants. En 2012, nous avons prolongé de cinq ans le contrat avec un fournisseur de services externe relativement à des services technologiques et à des services de traitement des paiements. Également en 2012, nous avons prolongé de sept ans le contrat avec un fournisseur de services externe relativement à diverses activités liées aux ressources humaines, notamment le traitement de la paie, l'administration des avantages et d'autres services. En 2010, nous avons conclu un contrat

de neuf ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement de divers portefeuilles de cartes de crédit et à d'autres services. En 2008, nous avons conclu un contrat de cinq ans avec un fournisseur de services externe, contrat qui nous confère le droit d'émettre des Air Miles au Canada pour nos clients. En 2000, nous avons conclu un contrat de 15 ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement des chèques, à la production de relevés, à la distribution du courrier, au traitement des enveloppes provenant des GAB et au traitement du service de collecte de valeurs par boîte postale de gros.

Note 7 : Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous utilisons divers types de garanties. Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. En outre, les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements ou rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 10). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires à recevoir. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute hausse du passif est présentée à l'état consolidé des résultats.

Les principaux types de garanties sont présentés ci-après.

Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires

Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Le montant maximal à payer en vertu des lettres de crédit de soutien et des cautionnements bancaires était de 11 851 millions de dollars au 31 octobre 2012 (11 880 millions en 2011). La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements bancaires sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. La

grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Au 31 octobre 2012, un montant de 29 millions de dollars (45 millions en 2011) était compris dans les passifs divers relativement à des parties visées par une garantie qui n'étaient pas en mesure de satisfaire à leur obligation envers des tiers (voir la note 4). Aucun autre montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2012 et 2011 relativement à ces lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires.

Concours et autres facilités de trésorerie

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Le montant maximal à payer en vertu de ces concours et autres facilités de trésorerie totalisait 4 467 millions de dollars au 31 octobre 2012 (3 708 millions en 2011). Au 31 octobre 2012, une somme de 107 millions était en cours sur les facilités utilisées conformément aux modalités des concours de trésorerie (84 millions en 2011).

Rehaussements de crédit

Lorsque les conditions le justifient, nous fournissons des rehaussements partiels de crédit pour des transactions effectuées dans le cadre de programmes de PCAA qui sont administrés par nous ou par des tiers. Les rehaussements de crédit sont compris dans les concours de trésorerie.

Facilité de financement de premier rang

En plus de notre investissement dans les billets visés par l'Accord de Montréal, nous avons fourni une facilité de prêt de premier rang de 295 millions de dollars au 31 octobre 2012 (300 millions en 2011). Aucun montant n'y avait été prélevé au 31 octobre 2012 et 2011.

Instruments dérivés

Certains de nos instruments dérivés correspondent à la définition comptable d'une garantie lorsqu'ils obligent l'émetteur à faire des paiements afin de rembourser à leur porteur le montant d'une perte qu'il a subie parce qu'un débiteur a omis de faire les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de créance. Afin de réduire les risques liés à ces instruments dérivés, nous concluons des contrats qui couvrent les risques en question.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. Le montant maximal à payer en vertu de swaps sur défaillance est égal à leur montant nominal de référence, qui était de 24 126 millions de dollars au 31 octobre 2012 (34 085 millions en 2011). La durée de ces contrats varie de moins de un an à 10 ans. La juste valeur des passifs dérivés connexes incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 156 millions au 31 octobre 2012 (880 millions en 2011).

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de chambres de compensation. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de

celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. De telles obligations varient selon l'organisation et peuvent se limiter aux membres qui traitent avec celui qui est en situation de défaut, au montant relatif à notre apport au fonds de garantie du membre ou au montant stipulé dans le contrat d'adhésion. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations sont habituellement en rapport avec la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Dans le cadre de l'acquisition de M&I, nous avons acquis des activités de prêt de titres en vertu desquelles des titres appartenant à des clients sont prêtés à des emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, nous procurons aux prêteurs des indemnisations contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, la garantie est maintenue à un minimum de 100 % de la juste valeur des titres, et la garantie est réévaluée quotidiennement. Le montant des titres prêtés pouvant faire l'objet d'indemnisations s'établissait à 4 343 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 139 millions en 2011). Aucun montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2012 et 2011 au titre de ces indemnisations.

Note 8 : Titrisation d'actifs

Nous titrisons périodiquement des prêts pour obtenir des sources de financement de substitution. La titrisation consiste à vendre des prêts à des fiduciaires (entités de titrisation) qui achètent ces prêts et émettent ensuite des certificats productifs d'intérêts ou à escompte destinés à des investisseurs.

Nous avons recours à des entités de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts hypothécaires canadiens et nos prêts sur cartes de crédit canadiens. Nous sommes tenus de consolider ces entités. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons cessé de recourir aux entités de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts hypothécaires canadiens. Voir la note 9 pour de plus amples renseignements. Nous vendons également des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs de l'entité de titrisation ou du programme de titrisation de tiers, moins les pertes sur créances et les autres coûts.

Nous déterminons si, sur la base du transfert de leurs risques et avantages, les prêts sont ou ne sont pas admissibles à un traitement hors bilan.

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables d'actifs liés aux activités de titrisation effectuées avec des tiers figurant dans notre bilan consolidé ainsi que les passifs connexes, relativement à chaque catégorie d'actifs du bilan consolidé.

	2012 1)		2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes
Titres disponibles à la vente	1 586		874		1 077	
Prêts hypothécaires à l'habitation	10 192		11 758		13 384	
	11 778		12 632		14 461	
Autres actifs connexes 2)	8 456		8 004		8 754	
Total	20 234	20 312	20 636	20 462	23 215	23 047

1) La juste valeur des actifs titrisés se chiffre à 20 472 millions de dollars et la juste valeur des passifs connexes, à 20 733 millions, pour une position nette de (261) millions. Les actifs titrisés correspondent aux actifs que nous avons transférés à des tiers, y compris les autres actifs connexes.

2) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantis dans le cadre de titrisations et qui n'ont pas été portés en réduction des passifs connexes.

Note 9 : Entités ad hoc

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités ad hoc dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et pour obtenir des sources de financement de substitution. Nous sommes tenus de consolider une entité ad hoc si nous la contrôlons. Nous tenons compte des situations suivantes lorsque nous évaluons si, de fait, nous exerçons un contrôle sur une entité ad hoc et devons par conséquent la consolider :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées en notre nom selon nos besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que nous obtenions des avantages de ses activités;
- nous avons les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », nous avons délégué ces pouvoirs de décision;

- nous avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, pouvons être exposés aux risques liés à ses activités; ou
- nous conservons la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Nous étudions tous les aspects de la relation entre nous et l'entité ad hoc pour déterminer si nous détenons ultimement le pouvoir d'en gouverner les politiques financières et opérationnelles de sorte à obtenir la majorité des avantages de ses activités.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation lorsque tout changement de la substance de la relation entre nous et une entité ad hoc se produit.

Une description de chaque entité ad hoc est présentée à la page suivante. Le total des actifs dans nos entités ad hoc non consolidées et notre risque de perte sont résumés dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)		2012					2011					1 ^{er} novembre 2010		
		Risque de perte				Total des actifs	Risque de perte				Total des actifs	Risque de perte	Total des actifs	
		Facilités non utilisées 1)	Facilités utilisées et prêts accordés	Titres détenus	Actifs dérivés	Total	Facilités non utilisées 1)	Facilités utilisées et prêts accordés	Titres détenus	Actifs dérivés	Total	Total	Total	
Entités ad hoc non consolidées														
Entités de titrisation canadiennes des clients 2)														
	3 691	-	118	-	3 809	2 697	3 012	-	343	2	3 357	2 450	3 085	2 976
Entités à financement structuré	s.o.	s.o.	10 324	-	10 324	26 500	s.o.	s.o.	7 331	-	7 331	19 117	4 772	6 979
Total	3 691	-	10 442	-	14 133	29 197	3 012	-	7 674	2	10 688	21 567	7 857	9 955

1) Ces facilités constituent les concours de trésorerie accordés à nos entités de titrisation canadiennes des clients. Aucun concours de trésorerie accordé à nos entités de titrisation canadiennes des clients ne visait un soutien de crédit au 31 octobre 2012 et 2011.

2) Les titres détenus dans nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Les actifs détenus par toutes ces entités sont situés au Canada. s. o. – sans objet

Le total des actifs dans nos entités ad hoc consolidées et notre risque de perte sont résumés dans le tableau suivant, sauf en ce qui a trait à nos fiducies de rémunération pour lesquelles ces informations sont décrites plus longuement ci-après.

(en millions de dollars canadiens)		2012					2011					1 ^{er} novembre 2010		
		Risque de perte				Total des actifs	Risque de perte				Total des actifs	Risque de perte	Total des actifs	
		Facilités non utilisées	Facilités utilisées et prêts accordés	Titres détenus	Actifs dérivés	Total 1)	Facilités non utilisées	Facilités utilisées et prêts accordés	Titres détenus	Actifs dérivés	Total 1)	Total 1)	Total 1)	
Entités ad hoc consolidées														
Entités de titrisation canadiennes des clients														
	7	-	574	-	581	574	20	-	89	-	109	89	396	196
Entité de titrisation américaine des clients	4 144	58	-	2	4 204	3 378	3 775	116	-	5	3 896	3 348	4 158	4 074
Entités de titrisation de la Banque 2)	-	-	192	-	192	5 323	5 100	-	548	94	5 742	10 787	5 577	9 469
Entité de protection de crédit – Apex 3)	522	-	1 385	104	2 011	2 226	1 030	-	1 208	601	2 839	2 219	2 827	2 208
Entités de gestion de placements structurés	40	1 440	-	1	1 481	1 597	91	2 940	-	19	3 050	2 940	5 298	5 225
Fiducies de capital et de financement	2 973	11 132	842	91	15 038	14 972	2 459	8 596	1 162	94	12 311	12 520	11 873	10 950
Total	7 686	12 630	2 993	198	23 507	28 070	12 475	11 652	3 007	813	27 947	31 903	30 129	32 122

1) Nous consolidons les entités ad hoc présentées dans le tableau; par conséquent, la totalité des opérations et soldes intersociétés entre nous et les entités ad hoc consolidées ont été éliminés au moment de la consolidation.

2) Les passifs divers comprennent du papier commercial adossé à des actifs et des titres à terme adossés à des actifs de 5 186 millions de dollars qui financent les entités de titrisation de la Banque (10 292 millions en 2011).

3) Le total des actifs comprend de la trésorerie et des dépôts ne portant pas intérêt de 2 069 millions de dollars et des titres de 157 millions (2 052 millions et 167 millions en 2011, respectivement).

Entités de titrisation des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui aident nos clients à titriser leurs actifs et à obtenir ainsi d'autres sources de financement. Ces entités donnent à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en achetant les actifs que ces clients leur vendent et en émettant alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne gérons pas les actifs cédés étant donné que le client en conserve la responsabilité. S'il y a des pertes sur les actifs, le vendeur est le premier à les assumer. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. En ce qui a trait à nos entités de titrisation canadiennes des clients, nous avons établi que nous contrôlions et que nous devions consolider cinq de ces entités (trois en 2011) puisque nous avons le droit d'en obtenir la majorité des avantages en raison du PCAA que nous détenons. Nous ne sommes pas tenus de consolider cinq de nos dix entités de titrisation canadiennes des clients (cinq de nos huit entités de titrisation canadiennes des clients en 2011).

En ce qui a trait à notre entité de titrisation américaine des clients, nous avons établi que nous contrôlions et que nous devions consolider cette entité puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nous permettant d'obtenir la majorité des avantages de ses activités.

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons une entité de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de cette entité restreint les types d'activités qu'elle peut mener et les types d'actifs qu'elle peut détenir, et son pouvoir décisionnel est limité. Cette entité émet des titres à terme adossés à des actifs pour financer ses activités. Nous contrôlons et devons consolider cette entité puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nous permettant d'obtenir la majorité des avantages de ses activités. Nous utilisons deux entités de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts hypothécaires canadiens. Les deux entités de titrisation de la Banque ont cessé d'émettre du PCAA et n'avaient pas de PCAA en cours au 31 octobre 2012.

Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit, Apex Trust (Apex), qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. En mai 2008, lors de la restructuration d'Apex, nous avons conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec Apex. Au 31 octobre 2012 et 2011, nous avons couvert notre exposition aux billets que nous détenons ainsi que la première tranche de 515 millions de dollars de l'exposition aux termes de la facilité de financement de premier rang. Depuis 2008, un tiers a une exposition à Apex en raison d'un swap sur rendement total qu'il a conclu avec nous et qui vise 600 millions de dollars de billets. Nous contrôlons cette entité en raison des billets à moyen terme que nous détenons et nous devons la consolider.

Entités de gestion de placements structurés

Les entités de gestion de placements structurés offrent des possibilités d'investissement dans des portefeuilles de créances sur mesure et diversifiés dans plusieurs catégories d'actifs et de cotes. Au 31 octobre 2012, nous détenons des droits dans Links Finance Corporation (Links), que nous consolidons puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nous permettant d'obtenir la majorité des avantages de ses activités. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, Parkland Finance Corporation (Parkland) a vendu le reste de ses actifs, a remboursé intégralement le concours de trésorerie que nous lui avons consenti et a distribué le produit résiduel à ses porteurs de billets de capital.

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces fonds afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités ad hoc. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Fiducies de capital et d'investissement

Les fiducies de capital et d'investissement (les fiducies) ont été créées en vue de l'émission de billets ou de titres de fiducie de capital ou pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Ces fiducies nous achètent des billets ou nous leur vendons des actifs en échange de billets. Nous contrôlons et devons consolider ces fiducies puisque la majeure partie de leurs activités est effectuée en notre nom. Pour de plus amples renseignements sur ces fiducies de capital, voir la note 18.

Fiducies de rémunération

Nous avons constitué des fiducies afin d'administrer le régime d'achat d'actions destiné à nos employés. En vertu de ce régime, les membres du personnel peuvent affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires et nous ajoutons une somme égale à 50 % de leurs cotisations, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions sur le marché libre en vue de les remettre aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Les actifs détenus par nos fiducies de rémunération totalisaient 1 140 millions de dollars au 31 octobre 2012 (1 077 millions en 2011). Nous ne sommes pas tenus de consolider ces fiducies.

Autres entités ad hoc

Nous avons des liens avec d'autres entités qui sont susceptibles d'être des entités ad hoc. Ces liens peuvent consister, par exemple, à agir comme contrepartie d'instruments dérivés, fournisseur de liquidités, investisseur, gestionnaire de fonds ou fiduciaire. Ces activités ne font pas en sorte que nous contrôlions ces entités. Par conséquent, nous n'avons pas à les consolider. Les transactions avec celles-ci sont effectuées aux taux du marché et chaque décision de crédit ou d'investissement repose sur l'analyse de l'entité concernée et tient compte de la qualité des actifs sous-jacents. Nous comptabilisons et présentons ces transactions de la même façon que toute autre. Par exemple, les contrats sur instruments dérivés sont comptabilisés conformément à notre méthode comptable concernant les instruments dérivés, telle qu'elle est énoncée à la note 10. Les facilités de trésorerie et les conventions d'indemnisation sont décrites à la note 7.

Note 10 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit, de la valeur des titres ou des prix des produits de base, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'incapacité éventuelle des contreparties des marchés hors cote à respecter les modalités des contrats, ainsi que des fluctuations des prix des produits de base, de la valeur des titres, des taux d'intérêt et des cours de change, selon le cas.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période prédétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Utilisation d'instruments dérivés

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des instruments contractés afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de positions prises pour notre propre compte et certains instruments qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les activités effectuées pour notre propre compte comprennent la tenue de marché, le positionnement et les opérations d'arbitrage. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices. Les opérations d'arbitrage consistent à détecter des différences de prix entre marchés et produits, et à en tirer profit.

Nous pouvons aussi effectuer, pour notre propre compte, des opérations portant sur divers instruments du marché financier et instruments dérivés qui, prises dans leur ensemble, sont conçues pour nous permettre de tirer parti des changements prévus dans les conditions du marché.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus (pertes) de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de swaps de devises et de contrats à terme de gré à gré. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la valeur de marché et les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus autres que d'intérêts, conformément au traitement comptable des profits et pertes sur l'élément faisant l'objet de la couverture économique. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les charges d'intérêts sur la durée de la couverture.

Nous utilisons aussi parfois des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir d'un point de vue économique notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre résultat en dollars canadiens causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les profits et pertes sont portés aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de change, autres que de négociation.

Couvertures aux fins de la comptabilité de couverture

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser soit les variations de la juste valeur des éléments inscrits au bilan découlant du risque couvert, soit celles du montant des flux de trésorerie futurs.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises. Nos couvertures de flux de trésorerie, qui ont un terme à courir résiduel maximal de six ans, sont des couvertures de prêts et de dépôts à taux variable et d'actifs et passifs libellés en monnaies étrangères.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tout excédent des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, les profits ou pertes latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats sur la période durant laquelle l'élément couvert a une incidence sur les résultats. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Le montant du profit latent que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des 12 prochains mois s'élève à 166 millions de dollars (123 millions après impôts). Ce montant aura pour effet d'ajuster les intérêts comptabilisés sur les actifs et les passifs qui faisaient l'objet de couvertures.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. Ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, non seulement l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, mais les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont ajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert (quasi juste valeur). Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la quasi juste valeur de l'élément couvert (l'inefficacité de la couverture), le montant net est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Relations de couverture de juste valeur

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers.

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Montant du profit (de la perte) sur les dérivés de couverture 1)	Ajustement à la quasi juste valeur 2)	Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts
Contrats de taux d'intérêt – 2012	42	(44)	(2)
2011	245	(276)	(31)

1) Les profits (pertes) latents sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs – instruments dérivés ou autres passifs – instruments dérivés dans le bilan consolidé.

2) Les profits (pertes) latents sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres – disponibles à la vente, dette subordonnée et dépôts.

Relations de couverture de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers.

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat			
	Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	Variation de la juste valeur comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts – autres	Reclassement, des autres éléments du résultat global aux revenus net d'intérêts, de profits (pertes) de couverture	Amortissement de l'écart au comptant ou à terme sur les contrats de change dans les charges d'intérêts
2012				
Taux d'intérêt	(44)	3	177	-
Change	(27)	-	-	(32)
Total	(71)	3	177	(32)
2011				
Taux d'intérêt	345	8	98	-
Change	120	-	-	(66)
Total	465	8	98	(66)

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert à la quasi juste valeur. L'ajustement à la quasi juste valeur de l'élément couvert est alors amorti comme un ajustement des revenus nets d'intérêts relatifs à cet élément, sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, tout montant résiduel de l'ajustement à la quasi juste valeur est pris en compte dans le calcul du profit ou de la perte découlant de la vente ou du règlement. Nous n'avons couvert aucun engagement au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en monnaies étrangères est désigné comme une couverture de ce risque. La conversion des devises des investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (aucune inefficacité en 2011). Nous utilisons les dépôts en monnaies étrangères dont le terme à courir est de zéro à trois mois en guise d'instruments de couverture des investissements nets, et la juste valeur de ces dépôts était de 6 867 millions de dollars au 31 octobre 2012 (7 393 millions en 2011).

n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre l'étendue de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou les exigences en matière de paiement à l'égard de nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties aux instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au

31 octobre 2012 était de 6,8 milliards de dollars, montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 6,8 milliards. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A – au 31 octobre 2012 (par Standard & Poor's Ratings Services), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 1,1 milliard de dollars.

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 29.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2012			2011			1 ^{er} novembre 2010		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps	36 040	(35 207)	833	34 848	(33 417)	1 431	31 317	(29 835)	1 482
Contrats à terme de gré à gré	98	(104)	(6)	117	(116)	1	87	(80)	7
Contrats à terme standardisés	1	(3)	(2)	4	(12)	(8)	5	(14)	(9)
Options achetées	1 180	-	1 180	1 317	-	1 317	1 398	-	1 398
Options vendues	-	(1 208)	(1 208)	-	(1 630)	(1 630)	-	(1 667)	(1 667)
Contrats de change									
Swaps de devises	1 159	(1 406)	(247)	1 381	(1 897)	(516)	1 271	(2 300)	(1 029)
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 408	(4 193)	215	5 139	(4 606)	533	4 595	(4 116)	479
Contrats de change à terme de gré à gré	1 713	(1 768)	(55)	2 706	(3 165)	(459)	2 527	(2 950)	(423)
Options achetées	140	-	140	190	-	190	218	-	218
Options vendues	-	(109)	(109)	-	(164)	(164)	-	(171)	(171)
Contrats sur produits de base									
Swaps	804	(1 180)	(376)	1 041	(1 173)	(132)	1 462	(1 584)	(122)
Options achetées	428	-	428	570	-	570	1 127	-	1 127
Options vendues	-	(561)	(561)	-	(667)	(667)	-	(1 004)	(1 004)
Contrats sur titres de participation									
Swaps sur défaillance									
Achetés	237	-	237	715	-	715	711	-	711
Vendus	-	(156)	(156)	-	(880)	(880)	-	(933)	(933)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	46 575	(48 163)	(1 588)	52 364	(50 125)	2 239	46 371	(46 887)	(516)
Juste valeur moyenne 1)	49 911	(50 212)	(301)	44 140	(43 382)	758	44 034	(43 328)	706
Couverture									
Contrats de taux d'intérêt									
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	134	(146)	(12)	554	(164)	390	324	(256)	68
Couvertures de juste valeur - swaps	737	(396)	341	1 158	(570)	588	877	(489)	388
Total des swaps	871	(542)	329	1 712	(734)	978	1 201	(745)	456
Contrats de change									
Couvertures de flux de trésorerie - contrats de change à terme de gré à gré	625	(31)	594	1 037	(75)	962	1 514	-	1 514
Total des contrats de change	625	(31)	594	1 037	(75)	962	1 514	-	1 514
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 2)	1 496	(573)	923	2 749	(809)	1 940	2 715	(745)	1 970
Juste valeur moyenne 1)	2 287	(768)	1 519	2 721	(677)	2 044	2 377	(644)	1 733
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	48 071	(48 736)	(665)	55 113	(50 934)	4 179	49 086	(47 632)	1 454
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(35 087)	35 087	-	(35 856)	35 856	-	(31 537)	31 537	-
Total	12 984	(13 649)	(665)	19 257	(15 078)	4 179	17 549	(16 095)	1 454

- 1) La juste valeur moyenne est calculée selon la méthode des moyennes mobiles sur cinq trimestres.
- 2) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	Actifs			Passifs		
	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Juste valeur des instruments dérivés de négociation	46 575	52 364	46 371	48 163	50 125	46 887
Juste valeur des instruments dérivés de couverture	1 496	2 749	2 715	573	809	745
Total	48 071	55 113	49 086	48 736	50 934	47 632

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)		2012				2011				1 ^{er} novembre 2010		
	Négociation	Couverture		Total	Négociation	Couverture		Total	Négociation	Couverture		Total
		Flux de trésorerie	Juste valeur			Flux de trésorerie	Juste valeur			Flux de trésorerie	Juste valeur	
Contrats de taux d'intérêt												
Marchés hors cote												
Swaps	1 880 368	35 802	49 006	1 965 176	1 938 501	31 842	42 041	2 012 384	1 397 813	29 303	37 539	1 464 655
Contrats à terme de gré à gré	569 748	-	-	569 748	449 154	-	-	449 154	406 115	-	-	406 115
Options achetées	24 015	-	-	24 015	34 720	-	-	34 720	41 254	-	-	41 254
Options vendues	31 364	-	-	31 364	40 454	-	-	40 454	54 898	-	-	54 898
	2 505 495	35 802	49 006	2 590 303	2 462 829	31 842	42 041	2 536 712	1 900 080	29 303	37 539	1 966 922
Marchés réglementés												
Contrats à terme standardisés	76 306	-	-	76 306	122 683	-	-	122 683	42 316	-	-	42 316
Options achetées	16 307	-	-	16 307	29 544	-	-	29 544	44 656	-	-	44 656
Options vendues	13 818	-	-	13 818	27 955	-	-	27 955	35 201	-	-	35 201
	106 431	-	-	106 431	180 182	-	-	180 182	122 173	-	-	122 173
Total des contrats de taux d'intérêt	2 611 926	35 802	49 006	2 696 734	2 643 011	31 842	42 041	2 716 894	2 022 253	29 303	37 539	2 089 095
Contrats de change												
Marchés hors cote												
Swaps de devises	30 245	-	-	30 245	31 428	-	-	31 428	27 002	-	-	27 002
Swaps de taux d'intérêt et de devises	238 675	-	-	238 675	213 184	-	-	213 184	179 653	-	-	179 653
Contrats de change à terme de gré à gré	209 947	7 398	-	217 345	270 097	15 151	-	285 248	225 273	13 832	-	239 105
Options achetées	8 682	-	-	8 682	7 966	-	-	7 966	7 510	-	-	7 510
Options vendues	10 588	-	-	10 588	10 352	-	-	10 352	11 960	-	-	11 960
	498 137	7 398	-	505 535	533 027	15 151	-	548 178	451 398	13 832	-	465 230
Marchés réglementés												
Contrats à terme standardisés	767	-	-	767	243	-	-	243	2 147	-	-	2 147
Options achetées	3 505	-	-	3 505	4 434	-	-	4 434	10 220	-	-	10 220
Options vendues	1 404	-	-	1 404	2 288	-	-	2 288	4 205	-	-	4 205
	5 676	-	-	5 676	6 965	-	-	6 965	16 572	-	-	16 572
Total des contrats de change	503 813	7 398	-	511 211	539 992	15 151	-	555 143	467 970	13 832	-	481 802
Contrats sur produits de base												
Marchés hors cote												
Swaps	15 528	-	-	15 528	14 681	-	-	14 681	16 400	-	-	16 400
Options achetées	9 384	-	-	9 384	8 860	-	-	8 860	8 745	-	-	8 745
Options vendues	5 479	-	-	5 479	4 747	-	-	4 747	6 395	-	-	6 395
	30 391	-	-	30 391	28 288	-	-	28 288	31 540	-	-	31 540
Marchés réglementés												
Contrats à terme standardisés	21 743	-	-	21 743	19 858	-	-	19 858	21 169	-	-	21 169
Options achetées	9 315	-	-	9 315	9 051	-	-	9 051	26 186	-	-	26 186
Options vendues	10 762	-	-	10 762	10 441	-	-	10 441	28 759	-	-	28 759
	41 820	-	-	41 820	39 350	-	-	39 350	76 114	-	-	76 114
Total des contrats sur produits de base	72 211	-	-	72 211	67 638	-	-	67 638	107 654	-	-	107 654
Contrats sur titres de participation												
Marchés hors cote												
Swaps	30 000	-	-	30 000	25 450	-	-	25 450	22 896	-	-	22 896
Options achetées	2 252	-	-	2 252	22 450	-	-	22 450	13 549	-	-	13 549
Marchés réglementés												
Contrats à terme standardisés	21 743	-	-	21 743	19 858	-	-	19 858	21 169	-	-	21 169
Options achetées	9 315	-	-	9 315	9 051	-	-	9 051	26 186	-	-	26 186
Options vendues	10 762	-	-	10 762	10 441	-	-	10 441	28 759	-	-	28 759
	41 820	-	-	41 820	39 350	-	-	39 350	76 114	-	-	76 114
Total des contrats sur titres de participation	32 252	-	-	32 252	47 900	-	-	47 900	36 445	-	-	36 445
Swaps sur défaillance												
Achetés sur les marchés hors cote	11 682	-	-	11 682	16 802	-	-	16 802	17 564	-	-	17 564
Vendus sur les marchés hors cote	24 126	-	-	24 126	34 085	-	-	34 085	38 600	-	-	38 600
Total des swaps sur défaillance	35 808	-	-	35 808	50 887	-	-	50 887	56 164	-	-	56 164
Total	3 256 010	43 200	49 006	3 348 216	3 349 428	46 993	42 041	3 438 462	2 690 486	43 135	37 539	2 771 160

Les montants nominaux de référence comprenaient 1 million de dollars au 31 octobre 2012 (28 millions en 2011) relativement au programme de certificats de dépôt liés aux contrats à terme standardisés gérés. L'exposition aux risques représentée par les actifs du programme est négociée pour le compte des clients, tous les profits et pertes leur étant imputés.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres permettent d'éliminer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie ne peuvent être réglés avant les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés ne comportent aucun risque de crédit, car ils sont réglés sur une base nette avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer, aux taux du marché, tous les contrats qui ont une juste valeur positive. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens)	2012			2011			1 ^{er} novembre 2010		
	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps	36 911	41 412	-	36 560	43 243	-	32 519	37 757	-
Contrats à terme de gré à gré	98	68	-	117	137	-	87	110	-
Options achetées	1 174	1 270	-	1 307	1 437	-	1 379	1 566	-
Total des contrats de taux d'intérêt	38 183	42 750	2 355	37 984	44 817	2 798	33 985	39 433	3 723
Contrats de change									
Swaps de devises	1 159	2 690	-	1 381	2 854	-	1 271	2 456	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 408	15 317	-	5 139	15 371	-	4 595	13 064	-
Contrats de change à terme de gré à gré	2 338	4 423	-	3 743	6 658	-	4 041	6 694	-
Options achetées	105	190	-	159	251	-	173	245	-
Total des contrats de change	8 010	22 620	1 836	10 422	25 134	2 293	10 080	22 459	2 477
Contrats sur produits de base									
Swaps	804	2 430	-	1 041	2 690	-	1 462	3 612	-
Options achetées	100	1 286	-	138	1 348	-	382	1 666	-
Total des contrats sur produits de base	904	3 716	667	1 179	4 038	820	1 844	5 278	853
Contrats sur titres de participation	347	2 416	102	467	1 943	117	625	1 961	137
Swaps sur défaillance	237	746	588	715	1 485	651	711	1 756	773
Total des instruments dérivés	47 681	72 248	5 548	50 767	77 417	6 679	47 245	70 887	7 963
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(35 087)	(51 297)	-	(35 856)	(50 642)	-	(31 537)	(45 706)	-
Total	12 594	20 951	5 548	14 911	26 775	6 679	15 708	25 181	7 963

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 390 millions de dollars au 31 octobre 2012 (4 346 millions en 2011).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays avant et après l'incidence des conventions-cadres de compensation, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Avant les conventions-cadres de compensation				Après les conventions-cadres de compensation							
	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010			
Canada	18 283	38	21 015	41	18 530	39	7 309	58	8 705	59	8 248	53
États-Unis	12 654	27	12 360	24	12 450	26	3 279	26	3 198	21	3 991	25
Royaume-Uni	8 210	17	8 431	17	7 363	16	636	5	1 329	9	1 115	7
Autres pays 1)	8 534	18	8 961	18	8 902	19	1 370	11	1 679	11	2 354	15
Total	47 681	100 %	50 767	100 %	47 245	100 %	12 594	100 %	14 911	100 %	15 708	100 %

1) Aucun autre pays n'a représenté 10 % ou plus de la valeur de remplacement en 2012 ou en 2011.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation).

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	32 455	4 796	315	145	106	37 817
Administrations publiques	3 263	2 343	21	-	-	5 627
Ressources naturelles	57	44	178	-	-	279
Énergie	96	7	96	-	-	199
Autres	2 313	819	294	202	131	3 759
Total	38 184	8 009	904	347	237	47 681

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	32 486	6 727	294	227	391	40 125
Administrations publiques	3 018	2 604	33	-	-	5 655
Ressources naturelles	32	96	311	-	-	439
Énergie	80	10	185	-	-	275
Autres	2 368	985	356	240	324	4 273
Total	37 984	10 422	1 179	467	715	50 767

Au 1 ^{er} novembre 2010 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	29 286	6 684	654	382	313	37 319
Administrations publiques	2 351	2 487	56	-	-	4 894
Ressources naturelles	45	74	351	-	-	470
Énergie	54	2	239	-	-	295
Autres	2 249	833	544	243	398	4 267
Total	33 985	10 080	1 844	625	711	47 245

Instruments dérivés de crédit

Instruments dérivés de crédit - protection vendue, par cote ou échéance

Au 31 octobre 2012 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	10 463	12 414	63	22 940	128
Catégorie spéculative 1)	344	384	223	951	27
Non cotés	9	166	60	235	1
Total 2)	10 816	12 964	346	24 126	156

Au 31 octobre 2011 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	8 866	22 553	550	31 969	702
Catégorie spéculative 1)	1 033	704	176	1 913	176
Non cotés	113	24	66	203	2
Total 2)	10 012	23 281	792	34 085	880

Au 1 ^{er} novembre 2010 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	2 514	24 302	8 898	35 714	834
Catégorie spéculative 1)	748	1 774	100	2 622	97
Non cotés	155	108	1	264	2
Total	3 417	26 184	8 999	38 600	933

1) Les cotes de crédit AAA, AA, A et BBB constituent des cotes de catégorie investissement et les cotes BB et cotes inférieures désignent des instruments de catégorie spéculative. Ces cotes reflètent en grande partie celles attribuées par des agences de notation externes et représentent le risque lié au paiement ou au rendement du titre sous-jacent ou de l'actif de référence.

2) Au 31 octobre 2012, le montant nominal de référence et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue à l'égard de laquelle nous détenons une protection achetée et visant des actifs sous-jacents identiques était de 0,6 milliard de dollars et de 18 millions (1,6 milliard et 124 millions en 2011).

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps	621 779	598 602	430 220	243 622	70 953	1 965 176	2 012 384	1 464 655
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	616 767	100 087	9 622	4 381	701	731 558	704 510	624 440
Total des contrats de taux d'intérêt	1 238 546	698 689	439 842	248 003	71 654	2 696 734	2 716 894	2 089 095
Contrats de change								
Swaps de devises	4 801	7 769	9 254	6 554	1 867	30 245	31 428	27 002
Swaps de taux d'intérêt et de devises	59 282	72 011	53 524	41 317	12 541	238 675	213 184	179 653
Contrats de change à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	230 804	8 051	2 915	514	7	242 291	310 531	275 147
Total des contrats de change	294 887	87 831	65 693	48 385	14 415	511 211	555 143	481 802
Contrats sur produits de base								
Swaps	8 553	5 738	797	440	-	15 528	14 681	16 400
Contrats à terme standardisés et options	33 217	19 352	1 426	2 688	-	56 683	52 957	91 254
Total des contrats sur produits de base	41 770	25 090	2 223	3 128	-	72 211	67 638	107 654
Contrats sur titres de participation	22 246	5 695	3 096	749	466	32 252	47 900	36 445
Contrats de crédit	13 570	7 502	13 001	1 735	-	35 808	50 887	56 164
Total des montants nominaux de référence	1 611 019	824 807	523 855	302 000	86 535	3 348 216	3 438 462	2 771 160

Note 11 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	15 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustés au besoin. Au moins une fois par année, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie

futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Lorsque des composantes importantes des immeubles ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité respective.

La charge d'amortissement des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 s'est élevée à 364 millions de dollars et à 307 millions, respectivement.

Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011.

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels ont généralement un terme de un an et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement. Au 31 octobre 2012, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 1 802 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 274 millions pour 2013, 248 millions pour 2014, 221 millions pour 2015, 194 millions pour 2016, 165 millions pour 2017 et 700 millions par la suite. Au 31 octobre 2012, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 795 succursales situées dans des locaux loués.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, à 418 millions de dollars et à 380 millions, respectivement.

	2012						2011					
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût												
Solde à l'ouverture de l'exercice	304	1 539	1 459	893	993	5 188	169	1 283	1 334	801	901	4 488
Entrées	4	81	257	86	117	545	7	87	153	53	95	395
Cessions 1)	(16)	(69)	(228)	(228)	(148)	(689)	(2)	(16)	(99)	(17)	(22)	(156)
Entrées par suite d'acquisitions 2)	-	-	-	1	-	1	127	184	74	55	23	463
Change et autres	(1)	3	(21)	12	(1)	(8)	3	1	(3)	1	(4)	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	291	1 554	1 467	764	961	5 037	304	1 539	1 459	893	993	5 188
Amortissement cumulé et dépréciation												
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	768	1 099	634	626	3 127	-	728	1 054	623	576	2 981
Cessions 1)	-	(19)	(187)	(221)	(146)	(573)	-	(13)	(94)	(16)	(21)	(144)
Amortissement	-	65	164	57	78	364	-	58	134	43	72	307
Change et autres	-	1	(2)	-	-	(1)	-	(5)	5	(16)	(1)	(17)
Solde à la clôture de l'exercice	-	815	1 074	470	558	2 917	-	768	1 099	634	626	3 127
Valeur comptable nette	291	739	393	294	403	2 120	304	771	360	259	367	2 061

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

2) Les bureaux et le matériel sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'acquisition.

Note 12 : Acquisitions

Nous comptabilisons les acquisitions d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats opérationnels des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

CTC Consulting, LLC (CTC)

Le 11 juin 2012, nous avons conclu l'acquisition de CTC Consulting, LLC., dont le siège social se trouve aux États-Unis, pour une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars, sous réserve d'un ajustement postérieur à la clôture fondé sur les capitaux propres. Les coûts d'acquisition, de moins de 1 million, ont été passés en charges dans le poste autres des charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons augmenté de 1 million le prix d'acquisition, ce qui l'a porté à 21 millions de dollars, en fonction d'une réévaluation des capitaux propres. L'acquisition de CTC nous permettra d'élargir et d'améliorer nos capacités en matière de recherche de gestionnaires et de services-conseils ainsi que notre offre de produits et de services de placement aux clients très fortunés et à certains bureaux diversifiés et conseillers en gestion de patrimoine. Nous renforcerons et étendrons ainsi notre présence aux États-Unis. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons obtenu une immobilisation incorporelle constituée de relations clients, laquelle est amortie de façon accélérée sur 15 ans. L'écart d'acquisition lié à cette transaction n'est pas déductible aux fins fiscales. CTC fait partie de notre groupe d'exploitation groupe Gestion privée.

COFCO Trust Co. (COFCO)

Le 1^{er} août 2012, nous avons acquis une participation de 19,99 % dans COFCO Trust Co., qui est une filiale de COFCO Group, l'une des plus grandes sociétés d'État chinoises, dont les activités s'étendent à plusieurs secteurs, y compris l'agriculture et les services financiers. Nous avons comptabilisé notre investissement dans COFCO au coût et l'avons ajusté pour tenir compte de notre quote-part du bénéfice net ou de la perte nette, des autres éléments du résultat global ou de la perte globale et des dividendes. Cet investissement nous donne une occasion importante d'élargir notre gamme de services aux clients à valeur nette élevée ainsi qu'aux clients institutionnels en Chine. COFCO Trust Co. fait partie de notre unité d'exploitation groupe Gestion privée.

Marshall & Ilsley Corporation (M&I)

Le 5 juillet 2011, nous avons mené à terme l'acquisition de Marshall & Ilsley Corporation, dont le siège social est situé à Milwaukee, pour une contrepartie d'environ 4,1 milliards de dollars (4,3 milliards de dollars américains) réglée en actions ordinaires, les droits à une fraction de nos actions ordinaires faisant l'objet d'un paiement en trésorerie. Chaque action ordinaire de M&I a été échangée

contre 0,1257 action ordinaire, ce qui a donné lieu à l'émission d'environ 67 millions d'actions ordinaires. La valeur de nos actions ordinaires a été établie selon leur cours à la date de clôture. De plus, immédiatement avant la conclusion de la transaction, nous avons acquis les actions privilégiées et les bons de souscription de M&I auprès du Trésor des États-Unis en vertu du Troubled Asset Relief Program pour 1,6 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars américains). Des coûts d'acquisition de 86 millions de dollars ont été comptabilisés en charges au poste autres des charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats. L'acquisition de M&I nous permet de renforcer notre position concurrentielle dans les marchés du Midwest américain. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons obtenu une immobilisation incorporelle constituée de dépôts de base amortie de façon accélérée sur une période de 10 ans, une immobilisation incorporelle constituée de relations clients amortie de façon accélérée sur une période de 15 ans, une immobilisation incorporelle constituée de portefeuilles de cartes de crédit amortie de façon accélérée sur une période de 15 ans et une immobilisation incorporelle constituée d'une désignation commerciale amortie de façon accélérée sur une période de cinq ans. L'écart d'acquisition a progressé de 57 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, en raison essentiellement des ajustements apportés à l'évaluation des prêts acquis. L'écart d'acquisition lié à cette transaction n'est pas déductible aux fins fiscales. M&I fait partie de nos unités et groupes d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises - États-Unis, groupe Gestion privée, BMO Marchés des capitaux et Services d'entreprise, et l'écart d'acquisition leur a été attribué, sauf dans le cas des Services d'entreprise.

Lloyd George Management (LGM)

Le 28 avril 2011, nous avons acquis la totalité des actions avec droit de vote en circulation de Lloyd George Management, société ayant son siège social à Hong Kong, pour une contrepartie en trésorerie de 82 millions de dollars, sous réserve d'un ajustement postérieur à la clôture en fonction du fonds de roulement, majorée d'une contrepartie conditionnelle basée sur l'atteinte de certaines cibles en matière de revenus sur trois ans. En lien avec cette acquisition, nous avons inclus une contrepartie conditionnelle d'environ 13 millions dans le prix d'achat, contrepartie qui devrait être versée au cours d'exercices à venir. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons augmenté de 15 millions le prix d'achat, le portant ainsi à 110 millions, par suite d'une réévaluation des actifs nets acquis et du calcul final des ajustements du fonds de roulement. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons diminué notre estimation de la contrepartie conditionnelle pour la ramener à 3 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un profit de 5 millions de dollars (nous l'avions diminué à 8 millions en 2011, ce qui avait donné lieu à un profit de 5 millions). Des coûts d'acquisition de 5 millions ont été comptabilisés en charges au poste autres des charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats. L'acquisition de LGM nous permet d'accroître nos capacités de gestion de portefeuilles en Asie et dans les marchés émergents afin de répondre à la demande croissante des clients pour des stratégies de placement à l'échelle mondiale. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis une immobilisation incorporelle constituée de relations

clients, laquelle est amortie selon le mode linéaire sur une période de 15 ans. L'écart d'acquisition lié à cette transaction n'est pas déductible aux fins fiscales. LGM fait partie de notre groupe d'exploitation groupe Gestion privée.

L'acquisition suivante devrait être menée à terme au cours de l'exercice 2013.

Entreprise de gestion de patrimoine en Asie

Le 24 avril 2012, la Banque a conclu une entente définitive visant l'acquisition d'une entreprise de gestion de patrimoine en Asie. L'entreprise mène ses

activités à Hong Kong et à Singapour et offre des services de banque privée à des clients fortunés de la région Asie-Pacifique. Cette acquisition constitue une excellente occasion d'élargir notre offre de services aux clients fortunés de la région Asie-Pacifique. La transaction est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation. L'entreprise de gestion de patrimoine en Asie fera partie de notre groupe d'exploitation groupe Gestion privée.

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)	2012		2011
	CTC	LGM	M&I
Ressources en trésorerie 1)	2	11	2 839
Valeurs mobilières	-	3	5 980
Prêts	-	-	29 046
Bureaux et matériel	1	-	431
Écart d'acquisition	7	70	1 958
Immobilisations incorporelles	11	31	649
Actifs d'impôt différé	-	-	2 160
Autres actifs	2	21	2 265
Total des actifs	23	136	45 328
Dépôts	-	-	33 800
Autres passifs	2	26	7 417
Total des passifs	2	26	41 217
Prix d'achat	21	110	4 111

La ventilation du prix d'achat de CTC pourrait être peaufinée lorsque nous aurons terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris.

1) Les ressources en trésorerie acquises dans le cadre de l'acquisition de M&I comprennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des dépôts productifs d'intérêts.

Note 13 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Tout excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets acquis est considéré comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est la mesure que nous avons utilisée pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition en 2012 et en 2011. Nous avons établi la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) en actualisant des projections de flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats opérationnels réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix premières années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmentent-

raient à des taux annuels permanents d'au plus 3 %, taux correspondant à celui de la croissance nominale à long terme du PIB. Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables variaient entre 8,3 % et 15,5 %, et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			Groupe Gestion privée			BMO Marchés des capitaux		Total
	PE Canada	PE États- Unis	Total	Services de placement	Produits de placement	Gestion bancaire privée	Assurance	Total	
Écart d'acquisition au 1 ^{er} novembre 2010	123	1 020	1 143	68	216	77	2	363	1 619
Acquisitions durant l'exercice	-	1 478	1 478	-	157	257	-	414	1 968
Autres 1)	(1)	47	46	-	4	10	-	14	62
Écart d'acquisition au 31 octobre 2011	122	2 545	2 667	68	377	344	2	791	3 649
Acquisitions durant l'exercice	-	-	-	-	-	7	-	7	7
Autres 1)	-	48	48	-	4	6	-	10	61
Écart d'acquisition au 31 octobre 2012	122 2)	2 593 3)	2 715	68 4)	381 5)	357 6)	2	808	194 7) 3 717

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères ainsi que les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement Corporation Solutions Moneris, bcpbank Canada et Diners Club.

3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., AMCORE et M&I.

4) Concerne Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée.

5) Concerne Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc, Integra GRS, LGM et M&I.

6) Concerne essentiellement Harris myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., M&I et CTC Consulting, LLC.

7) Concerne Gerard Klauer Mattison & Co., Inc., Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, Griffin, Kubik, Stephens & Thompson, Inc., Paloma Securities L.L.C. et M&I.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Le tableau ci-dessous présente la variation du solde des immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – Succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût des immobilisations incorporelles au 1 ^{er} novembre 2010	173	247	151	543	917	146	26	2 203
Entrées, cessions et autres, montant net	(2)	(2)	-	7	270	(26)	-	247
Acquisitions	218	462	-	-	-	-	-	680
Change	8	14	(3)	(1)	(6)	(1)	-	11
Coût des immobilisations incorporelles au 31 octobre 2011	397	721	148	549	1 181	119	26	3 141
Entrées, cessions et autres, montant net	(2)	-	2	(11)	316	37	2	344
Acquisitions	11	-	-	-	-	-	-	11
Change	1	2	-	-	(3)	-	1	1
Coût des immobilisations incorporelles au 31 octobre 2012	407	723	150	538	1 494	156	29	3 497

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – Succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 1 ^{er} novembre 2010	81	179	142	451	513	-	25	1 391
Cessions et autres	(2)	(11)	-	(5)	(14)	-	-	(32)
Amortissement	19	43	8	34	126	-	1	231
Change	-	(4)	(3)	-	(4)	-	-	(11)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2011	98	207	147	480	621	-	26	1 579
Cessions et autres	(2)	-	-	(29)	57	-	2	28
Amortissement	35	98	1	32	173	-	-	339
Change	-	-	-	1	(2)	-	-	(1)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2012	131	305	148	484	849	-	28	1 945

Valeur comptable au 31 octobre 2012	276	418	2	54	645	156	1	1 552
Valeur comptable au 31 octobre 2011	299	514	1	69	560	119	-	1 562
Valeur comptable au 1 ^{er} novembre 2010	92	68	9	92	404	146	1	812

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou dégressif sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nous n'avons aucune immobilisation incorporelle dont la durée d'utilité est indéterminée.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui

correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation.

Relativement aux immobilisations incorporelles, la charge d'amortissement estimée totale pour les cinq prochains exercices s'élève à 260 millions de dollars pour 2013, à 244 millions pour 2014, à 230 millions pour 2015, à 218 millions pour 2016 et à 207 millions pour 2017.

Note 14 : Actifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	7 813	6 248	3 875
Intérêts courus à recevoir	861	870	857
Créances de clients, de négociants et de courtiers	526	637	443
Actifs liés à l'assurance 1)	630	724	1 077
Actifs au titre des régimes de retraite (note 23)	508	411	399
Total	10 338	8 890	6 651

1) Comprend des actifs de 472 millions de dollars en 2012 (497 millions en 2011) au titre de la réassurance relativement à notre secteur de l'assurance.

Note 15 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe		Total		1 ^{er} novembre 2010
	productifs d'intérêts		non productifs d'intérêts		2012	2011	2012	2011	2012	2011	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	
Catégories de déposants :											
Banques	816	747	611	541	2 653	2 423	13 210	17 166	17 290	20 877	19 409
Entreprises et administrations publiques	16 461	11 839	21 431	18 769	44 052	37 953	103 238	90 648	185 182	159 209	131 892
Particuliers	4 745	7 170	10 388	9 438	63 770	59 313	42 327	46 366	121 230	122 287	99 043
Total 1) 2)	22 022	19 756	32 430	28 748	110 475	99 689	158 775	154 180	323 702	302 373	250 344
Domiciliation :											
Canada	21 167	18 845	24 280	21 059	60 654	51 340	97 243	96 434	203 344	187 678	171 310
États-Unis	596	496	8 007	7 562	48 968	47 767	49 614	43 881	107 185	99 706	64 077
Autres pays	259	415	143	127	853	582	11 918	13 865	13 173	14 989	14 957
Total	22 022	19 756	32 430	28 748	110 475	99 689	158 775	154 180	323 702	302 373	250 344

- 1) Inclut les billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 2) Au 31 octobre 2012 et 2011, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 17 613 millions de dollars et 18 190 millions de dollars de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2012 et 2011 et au

1^{er} novembre 2010, les dépôts comprenaient respectivement 146 003 millions de dollars, 134 398 millions de dollars et 92 213 millions de dollars de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 4 777 millions de dollars, 4 908 millions de dollars et 5 207 millions de dollars de dépôts libellés en d'autres devises.

Dépôts

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts.

Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à dix ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2012, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 1 674 millions de dollars (831 millions en 2011).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 4 513 millions de dollars au 31 octobre 2012 (3 804 millions en 2011).
- Les obligations couvertes, qui totalisaient 9 104 millions de dollars au 31 octobre 2012 (7 087 millions en 2011).

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe.

Dépôts à terme fixe (en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Moins de un an	114 309	106 655	105 025
De 1 an à 2 ans	10 493	15 944	11 636
De 2 à 3 ans	13 343	10 107	12 388
De 3 à 4 ans	7 772	7 078	1 980
De 4 à 5 ans	9 710	8 644	5 916
Plus de 5 ans 1)	3 148	5 752	4 279
Total 2)	158 775	154 180	141 224

- 1) Comprend les billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 2) Comprend des dépôts de 134 146 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars, montant dont 79 223 millions étaient domiciliés au Canada, 43 006 millions, aux États-Unis et 11 918 millions, dans d'autres pays (125 083 millions, 75 712 millions, 35 505 millions et 13 866 millions, respectivement, en 2011). Des dépôts de 79 223 millions domiciliés au Canada, 35 023 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 5 250 millions, dans trois à six mois, 7 979 millions, dans six à douze mois et 30 971 millions, dans plus de douze mois (75 712 millions, 33 582 millions, 1 846 millions, 6 154 millions et 34 130 millions, respectivement, en 2011). Nous détenons des actifs liquides de 154 606 millions pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (147 771 millions en 2011). Une partie de ces actifs liquides ont été cédés en garantie.

Le tableau suivant indique les soldes moyens des dépôts ainsi que les taux d'intérêt moyens payés en 2012 et en 2011.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Soldes moyens		Taux d'intérêt moyens payés (%)	
	2012	2011	2012	2011
Dépôts domiciliés au Canada				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	19 146	17 489	0,44	0,41
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	23 343	21 620	-	-
Dépôts à préavis	56 262	49 282	0,60	0,53
Dépôts à terme fixe	92 314	89 469	1,24	1,90
Total des dépôts domiciliés au Canada	191 065	177 860	0,82	1,14
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays				
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	9 213	8 619	0,60	0,53
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	8 381	9 909	0,35	0,54
Autres dépôts à vue	7 546	4 497	0,02	0,03
Autres dépôts à préavis ou à terme fixe	105 212	70 874	0,51	0,73
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	130 352	93 899	0,47	0,66
Total des dépôts moyens	321 417	271 759	0,68	0,98

Au 31 octobre 2012 et 2011, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient respectivement à 24 639 millions de dollars et à 18 237 millions.

Une partie de nos passifs au titre des billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet de mieux harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. La variation de la juste valeur de ces billets structurés a donné lieu à une hausse de 19 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le

31 octobre 2012 (baisse de 57 millions en 2011). Ce montant tient compte d'une diminution de 20 millions attribuable aux fluctuations de nos écarts de taux (augmentation de 50 millions en 2011). Nous avons constaté des montants compensatoires sur les instruments dérivés et d'autres contrats sur instruments financiers qui sont détenus en vue de couvrir les variations de la juste valeur de ces billets structurés.

La variation de la juste valeur, qui est attribuable aux fluctuations de nos écarts de taux et qui a été comptabilisée entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et le 31 octobre 2012, correspond à un profit latent de moins de 1 million de dollars. Depuis 2009, nous couvrons l'exposition aux fluctuations de nos écarts de taux.

Note 16 : Passifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Acceptations	8 019	7 227	7 001
Titres vendus à découvert	23 439	20 207	14 245
Titres mis en pension ou prêtés	39 737	32 078	40 987
	71 195	59 512	62 233

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de titre de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Nous disposons d'une créance compensatoire, égale au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients. Le montant dû aux termes des acceptations est comptabilisé comme un passif et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les actifs divers ou les passifs divers, respectivement. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages liés à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée au remboursement des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent notre obligation de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur valeur de marché. Les ajustements à la valeur de marché à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes du solde des passifs divers au 31 octobre 2012.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Passifs liés à la titrisation et aux entités ad hoc	25 481	33 576	33 734
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	8 950	7 082	6 742
Intérêts courus à payer	977	1 073	1 024
Passifs de filiales, autres que des dépôts	4 116	4 743	2 430
Passifs liés à l'assurance	6 040	5 380	5 058
Passif au titre des régimes de retraite (note 23)	43	37	21
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 23)	989	955	944
Total	46 596	52 846	49 953

Les passifs au titre des billets émis par notre entité de protection de crédit et par nos entités de gestion de placements structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur. Cela élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer ces passifs et de compenser les variations de la juste valeur des investissements

Au 31 octobre 2012, la juste valeur et le montant dû à l'échéance contractuelle de ces billets structurés étaient respectivement de 4 301 millions de dollars et de 4 284 millions (4 301 millions et 4 572 millions, respectivement, en 2011). Ces billets structurés sont inscrits dans les autres passifs à notre bilan consolidé.

et des instruments dérivés connexes sur des bases différentes. La juste valeur de ces passifs au 31 octobre 2012, soit 946 millions de dollars (784 millions en 2011), est inscrite dans les passifs divers au bilan consolidé. La variation de leur juste valeur a donné lieu à une hausse/baisse de 228 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (baisse de 57 millions en 2011).

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de rente à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des rentes et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des rentes, soit 317 millions de dollars au 31 octobre 2012 (214 millions en 2011), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. La variation de la juste valeur de ces passifs a donné lieu à une baisse de 23 millions de dollars des revenus d'assurance, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (hausse de 3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2011). Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des rentes sont également comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance-vie, à l'assurance-maladie et aux rentes ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. Les passifs au titre des sinistres et des indemnités sont compris dans les passifs liés à l'assurance, sous passifs divers. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur les passifs au titre des indemnités n'a pas été importante en 2012 ni en 2011.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance :

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice	5 380	5 058
Augmentation (diminution) des passifs au titre des polices d'assurance-vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	245	290
Polices existantes	260	(105)
Variations des hypothèses actuarielles	92	(51)
Change	(1)	-
Augmentation nette des passifs au titre des polices d'assurance-vie	596	134
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	64	188
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	6 040	5 380

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les exposent des risques importants et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Les actifs liés à la réassurance relatifs à nos activités d'assurance-vie sont présentés dans les actifs liés à l'assurance, sous actifs divers. Voir la note 14 pour de plus amples renseignements.

Le tableau qui suit indique les montants de réassurance qui sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Revenu des primes directes	1 357	1 348
Primes cédées	(410)	(392)
	947	956

Note 17 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débetures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de notre capital réglementaire selon Bâle II. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les droits des porteurs de nos billets et débetures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 10).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons remboursé la totalité de la tranche 2 de nos billets à moyen terme – série D pour un montant

équivalant à 1 000 \$, soit un remboursement total de 1,2 milliard de dollars, majoré des intérêts courus impayés jusqu'à la date du remboursement, exclusion faite de cette date.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons émis une dette subordonnée de 1,5 milliard de dollars portant intérêt au taux de 3,979 % aux termes de notre programme de billets à moyen terme canadien. Les billets à moyen terme – série G, tranche 1, émis aux termes de cette émission arrivent à échéance le 8 juillet 2021. Ces billets sont remboursables à notre gré avec l'approbation préalable du BSIF, à la valeur nominale, à compter du 8 juillet 2016. Cette émission est admissible en tant que capital de deuxième catégorie et de notre capital total réglementaire selon Bâle II.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée qui seront requis au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2012 7)	Total 2011	1 ^{er} novembre 2010
Débetures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 1)	100	100	100
Débetures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150	150
Billets à moyen terme – série C Tranche 2	500	Avril 2020	4,87	Avril 2015 2)	500	500	500
Billets à moyen terme – série D Tranche 1	700	Avril 2021	5,10	Avril 2016 3)	700	700	700
Billets à moyen terme – série D Tranche 2	1 200	Juin 2017	5,20	Remboursés	-	1 200	1 200
Billets à moyen terme – série F Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 4)	900	900	900
Billets à moyen terme – série G Tranche 1	1 500	Juillet 2021	3,98	Juillet 2016 5)	1 500	1 500	-
Total 6)					3 850	5 050	3 550

- 1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.
- 2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 22 avril 2015, et remboursables à la valeur nominale à compter du 22 avril 2015.
- 3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 avril 2016, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 avril 2016.
- 4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018.

- 5) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,979 % jusqu'au 8 juillet 2016 et à un taux variable équivalant au Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) sur trois mois majoré de 1,09 %, payé trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 8 juillet 2016.
- 6) Certains montants constatés au titre de la dette subordonnée comprennent des ajustements à la quasi juste valeur qui ont pour effet d'accroître leur valeur comptable de 243 millions de dollars (298 millions en 2011) puisqu'ils font partie de couvertures de juste valeur (voir la note 10).
- 7) Le terme à courir de l'intégralité de notre dette subordonnée est de cinq ans ou plus.

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul et la définition du rendement des obligations du gouvernement du Canada.

Note 18 : Titres de fiducie de capital

Nous émettons des titres de fiducie de capital BMO (appelés BOaTS BMO) ainsi que des billets BMO de première catégorie – série A par l'entremise de nos filiales consolidées, Fiducie de capital BMO et Fiducie de capital BMO II (les fiducies), respectivement. Le produit des BOaTS BMO est utilisé pour l'achat de prêts hypothécaires et celui des billets BMO de première catégorie – série A sert à nos fins générales. Nous consolidons les fiducies, et les BOaTS BMO sont présentés à notre bilan consolidé, soit dans la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales, soit dans les titres de fiducie de capital, selon leurs modalités. Les billets BMO de première catégorie – série A figurent à notre bilan consolidé en tant que titres de fiducie de capital.

Les BOaTS BMO – séries B et C étaient des instruments composés comportant une composante passif et une composante capitaux propres. La composante capitaux propres découlait du fait que certaines caractéristiques de paiement de ces instruments ne créaient pas une obligation incontournable de verser une somme en trésorerie.

Les porteurs des BOaTS BMO et des billets BMO de première catégorie – série A ont le droit de recevoir des distributions en trésorerie semestrielles fixes non cumulatives tant que nous déclarons des dividendes sur nos actions privilégiées ou, si aucune de ces actions n'est en circulation, sur nos actions ordinaires, conformément à nos pratiques habituelles en matière de dividendes.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les distributions)	Dates de distribution	Distribution par BOaTS 1)/billet BMO de première catégorie	Date de rachat		Date de conversion		Capital		1 ^{er} novembre 2010
			au gré de la fiducie	au gré du porteur	2012	2011			
Titres de fiducie de capital									
Série B	30 juin, 31 décembre	33,24	Rachetés	s.o.	-	-	-	-	383
Série C	30 juin, 31 décembre	33,43	Rachetés	s.o.	-	375	-	-	358
Billets BMO de première catégorie – série A	30 juin, 31 décembre	51,11 2)	31 décembre 2013		462	446			446
					462	821			1 187
Participation ne donnant pas le contrôle									
Série B	30 juin, 31 décembre	33,24	Rachetés	s.o.	-	-	-	-	17
Série C	30 juin, 31 décembre	33,43	Rachetés	s.o.	-	25	-	-	42
Série D	30 juin, 31 décembre	27,37 3)	31 décembre 2009		600	600			600
Série E	30 juin, 31 décembre	23,17 4)	31 décembre 2010		450	450			450
					1 050	1 075			1 109
Total des titres de fiducie de capital					1 512	1 896			2 296

- 1) La distribution est versée pour chaque titre de fiducie dont la valeur nominale est de 1 000 \$.
- 2) À compter du 31 décembre 2018 et à tous les cinq ans par la suite jusqu'au 31 décembre 2103, le taux d'intérêt sur les billets BMO de première catégorie – série A sera rétabli à un taux d'intérêt annuel équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de 10,50 %.

- 3) Après le 31 décembre 2014, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.
- 4) Après le 31 décembre 2015, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.
- s.o. – sans objet

Rachat par la fiducie

Aux dates de rachat indiquées ci-dessus ou après ces dates, et sous réserve de l'approbation préalable du BSIF, les fiducies peuvent racheter la totalité des titres sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons racheté la totalité de nos titres de fiducie de capital BMO – série C (appelés BOaTS BMO – série C) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$, pour un prix de rachat global de 400 millions de dollars, majoré des distributions déclarées et non réglées.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons racheté la totalité de nos titres de fiducie de capital BMO – série B (appelés BOaTS BMO – série B) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$, pour un prix de rachat global de 400 millions de dollars, majoré des distributions déclarées et non réglées.

Conversion par les porteurs

Les BOaTS BMO – séries D et E et les billets BMO de première catégorie – série A ne peuvent être convertis au gré du porteur.

Échange automatique

Chacun des BOaTS BMO – séries D et E et des billets BMO de première catégorie – série A sera automatiquement échangé contre 40 de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif de la Banque de Montréal, séries 11, 12 et 20, respectivement, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque de Montréal, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter son capital ou une contravention de sa part aux exigences concernant le capital réglementaire.

Note 19 : Risque de taux d'intérêt

Nous gagnons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de révision des taux ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre de chaque exercice ainsi qu'au 1^{er} novembre 2010. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante au cours des périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre politique en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 :

Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (évalués à la valeur de marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts dont le taux varie en fonction du taux préférentiel ou d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et ceux non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe ne portant pas intérêt et sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2012.

Écart de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans incidence	Total
En dollars canadiens											
Actifs											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 316)	(3 351)	-	(7 667)	-	350	1,22	-	-	2 007	(5 310)
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 218	-	-	2 218	1,11	-	-	-	-	-	2 218
Valeurs mobilières	56 927	930	3 183	61 040	1,99	10 339	3,57	5 755	3,94	696	77 830
Titres pris en pension ou empruntés	26 243	589	251	27 083	1,10	-	-	-	-	-	27 083
Prêts	93 544	6 224	11 564	111 332	3,81	59 890	4,64	2 041	5,31	7 897	181 160
Actifs divers	(24 607)	331	1 368	(22 908)	s.o.	5 036	s.o.	-	s.o.	3 915	(13 957)
Total des actifs	150 009	4 723	16 366	171 098		75 615		7 796		14 515	269 024
Passifs et capitaux propres											
Dépôts	89 720	8 741	11 189	109 650	1,26	61 254	1,21	2 019	4,63	-	172 923
Titres vendus à découvert	18 686	-	-	18 686	2,06	-	-	-	-	-	18 686
Titres mis en pension ou prêtés	19 493	-	-	19 493	1,12	-	-	-	-	-	19 493
Passifs divers	(12 905)	302	5 887	(6 716)	s.o.	13 415	s.o.	8 036	s.o.	8 800	23 535
Dettes subordonnées et titres de fiducie de capital	253	-	-	253	-	2 800	4,87	1 502	6,77	-	4 555
Total des capitaux propres	884	200	550	1 634	-	2 415	-	-	-	25 783	29 832
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	116 131	9 243	17 626	143 000		79 884		11 557		34 583	269 024
Écart de sensibilité actifs/passifs	33 878	(4 520)	(1 260)	28 098		(4 269)		(3 761)		(20 068)	-
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(31 944)	1 734	3 124	(27 086)		19 523		7 563		-	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - dollars canadiens											
2012	1 934	(2 786)	1 864	1 012		15 254		3 802		(20 068)	-
2011	2 405	552	(221)	2 736		11 282		3 560		(17 578)	-
1 ^{er} novembre 2010	6 374	9	(699)	5 684		10 059		1 701		(17 444)	-
En dollars américains et autres monnaies étrangères											
Actifs											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 880	3 495	449	29 824	2,80	581	0,93	28	-	(5 182)	25 251
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 123	-	-	4 123	0,54	-	-	-	-	-	4 123
Valeurs mobilières	29 150	1 326	5 221	35 697	0,75	13 926	1,52	813	4,28	58	50 494
Titres pris en pension ou empruntés	15 791	1 186	178	17 155	0,25	-	-	-	-	-	17 155
Prêts	52 561	4 695	6 015	63 271	1,70	9 644	2,49	2 416	2,77	117	75 448
Actifs divers	73 556	(285)	(58)	73 213	s.o.	4 647	s.o.	394	-	5 700	83 954
Total des actifs	201 061	10 417	11 805	223 283		28 798		3 651		693	256 425
Passifs et capitaux propres											
Dépôts	97 762	7 265	8 711	113 738	0,35	33 296	0,75	3 745	0,07	-	150 779
Titres vendus à découvert	4 753	-	-	4 753	0,61	-	-	-	-	-	4 753
Titres mis en pension ou prêtés	20 044	-	200	20 244	0,28	-	-	-	-	-	20 244
Passifs divers	75 885	124	(165)	75 844	s.o.	4 436	s.o.	(6)	s.o.	117	80 391
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	258	258
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	198 444	7 389	8 746	214 579		37 732		3 739		375	256 425
Écart de sensibilité actifs/passifs	2 617	3 028	3 059	8 704		(8 934)		(88)		318	-
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(6 489)	999	1 199	(4 291)		4 666		(375)		-	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - dollars américains et autres monnaies étrangères											
2012	(3 872)	4 027	4 258	4 413		(4 268)		(463)		318	-
2011	(4 033)	5 111	1 164	2 242		(2 357)		(417)		532	-
1 ^{er} novembre 2010	1 537	(1 297)	247	487		(4 826)		2 746		1 593	-

s.o. - sans objet

Note 20 : Capital social

En circulation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012			2011			1 ^{er} novembre 2010		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres									
Catégorie B – série 5	8 000 000	200	1,33	8 000 000	200	1,33	8 000 000	200	1,33
Catégorie B – série 10 1)	–	–	–	12 000 000	396	1,49	12 000 000	396	1,49
Catégorie B – série 13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13
Catégorie B – série 14	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31
Catégorie B – série 15	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45
Catégorie B – série 16	12 000 000	300	1,30	12 000 000	300	1,30	12 000 000	300	1,30
Catégorie B – série 18	6 000 000	150	1,63	6 000 000	150	1,63	6 000 000	150	1,63
Catégorie B – série 21	11 000 000	275	1,63	11 000 000	275	1,63	11 000 000	275	1,63
Catégorie B – série 23	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	1,35
Catégorie B – série 25	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,69	–	–	–
	2 465			2 861			2 571		
Actions ordinaires									
Solde à l'ouverture de l'exercice	638 999 563	11 332		566 468 440	6 927		551 715 904	6 198	
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	9 738 842	543		2 947 748	179		9 749 878	537	
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 22)	1 763 389	80		3 039 597	122		5 002 174	192	
Émises en échange d'actions d'une filiale	227 850	2		24 105	1		484	–	
Émises à l'acquisition d'une entreprise (note 12)	–	–		66 519 673	4 103		–	–	
Solde à la clôture de l'exercice	650 729 644	11 957	2,82	638 999 563	11 332	2,80	566 468 440	6 927	2,80
Capital social	14 422			14 193			9 498		

1) Montant des dividendes en dollars américains. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B – série 10. Pour l'exercice, les dividendes déclarés se sont établis à 0,37 \$ par action, et au moment où ils ont été déclarés, il y avait 12 000 000 d'actions ordinaires en circulation.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en monnaies étrangères.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 10 libellées en dollars américains au prix de 25,00 \$ US l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Nous avons comptabilisé dans le surplus d'apport un profit de 96 millions de dollars lié aux fluctuations des cours de change des dollars canadien et américain au moment du rachat.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons émis 11 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 3,9 %, série 25, au prix de 25,00 \$ chacune, pour un prix d'émission global de 290 millions de dollars.

Droits et privilèges des actions privilégiées

Catégorie B – Les actions de série 5 sont rachetables à notre gré à compter du 25 février 2013, pour 25,00 \$ en trésorerie par action, et elles ne sont pas convertibles. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,33125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 13 sont rachetables à notre gré depuis le 25 février 2012, pour 25,00 \$ en trésorerie par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 février 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,28125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 14 sont rachetables à notre gré à compter du 25 novembre 2012, pour 25,00 \$ en trésorerie par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 novembre 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,328125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 15 sont rachetables à notre gré à compter du 25 mai 2013, pour 25,00 \$ en trésorerie par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 mai 2017. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3625 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 16 sont rachetables à notre gré le 25 août 2013 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 17, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 16 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 16 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,325 \$ par action jusqu'au 25 août 2013. Les dividendes payables après le 25 août 2013 sur les actions privilégiées des séries 16 et 17 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 18 sont rachetables à notre gré le 25 février 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 19, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 18 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 18 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 février 2014. Les dividendes payables après le 25 février 2014 sur les actions privilégiées des séries 18 et 19 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 21 sont rachetables à notre gré le 25 mai 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 22, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 21 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 21 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 mai 2014. Les dividendes payables après le 25 mai 2014 sur les actions privilégiées des séries 21 et 22 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 23 sont rachetables à notre gré le 25 février 2015 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 24, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 23

aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 23 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3375 \$ par action jusqu'au 25 février 2015. Les dividendes payables après le 25 février 2015 sur les actions privilégiées des séries 23 et 24 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 25 sont rachetables à notre gré le 25 août 2016 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en trésorerie par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 26, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 25 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 25 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,24375 \$ par action jusqu'au 25 août 2016. Les dividendes payables après le 25 août 2016 sur les actions privilégiées des séries 25 et 26 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Le Conseil d'administration déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons émis 11 730 081 actions ordinaires essentiellement dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions (6 011 450 en 2011). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, nous avons également émis 66 519 673 actions ordinaires aux actionnaires de M&I à titre de contrepartie de l'acquisition de M&I. Nous n'avons pas émis d'actions ordinaires aux termes d'un appel public à l'épargne.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 décembre 2012, nous avons annoncé notre intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 000 000 de nos actions ordinaires ou 2,3 % du flottant. Un tel rachat se fera sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto.

Notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvions racheter jusqu'à 15 000 000 de nos actions ordinaires, a pris fin le 15 décembre 2011.

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, nous n'avons racheté aucune action ordinaire.

Titres émis échangeables contre des actions ordinaires

Une de nos filiales, la Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée, a émis diverses catégories d'actions sans droit de vote échangeables au gré de leurs détenteurs contre nos actions ordinaires, d'après une formule établie. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la totalité de ces actions ont été converties en 227 850 actions ordinaires de la Banque.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que si la Fiducie de capital BMO ou la Fiducie de capital BMO II (les fiducies), qui sont deux de nos filiales, omettent de verser sur leurs titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par les fiducies, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elles ne versent la distribution en question aux détenteurs de leurs titres (voir la note 18).

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Nous pouvons émettre de nouvelles actions ordinaires au cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto, des cinq jours de bourse précédant le dernier jour ouvrable du mois, ou nous pouvons les acheter sur le marché libre, aux prix du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons émis au total 9 738 842 actions ordinaires (2 947 748 en 2011) dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2012, nous avons réservé 11 389 669 actions ordinaires en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 15 801 966 actions ordinaires en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 22.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Note 21 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui tient compte de nos ratios cibles pour le capital réglementaire, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des buts et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risque et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives au capital réglementaire et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis conformément à Bâle II.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés représentent la forme de capital la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins une déduction pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles excédentaires et d'autres déductions à l'égard de certains autres éléments en vertu de Bâle II. Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs. Le capital total inclut le

capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débetures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions appliquées au capital de deuxième catégorie se composent principalement de notre investissement dans des filiales d'assurance et d'autres investissements importants de même que des autres déductions prévues par Bâle II. Des détails sur les éléments qui composent notre capital sont présentés aux notes 13, 16, 17, 18 et 20.

Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, le ratio du capital de première catégorie, le ratio du capital total et le ratio des actifs au capital sont les principales mesures du capital.

- Le ratio de capital de première catégorie selon Bâle II est obtenu en divisant le capital de première catégorie par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires selon Bâle II est établi en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite des ajustements du capital, par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio du capital total selon Bâle II est obtenu en divisant le capital total par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio des actifs au capital est établi en divisant le total de l'actif, y compris les éléments hors bilan spécifiés nets des autres déductions spécifiées, par le capital total.

Capital réglementaire et actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011
Capital de première catégorie selon Bâle II	25 896	25 071
Capital de deuxième catégorie selon Bâle II	4 773	5 921
Capital total selon Bâle II	30 669	30 992
Total des actifs pondérés en fonction des risques selon Bâle II	205 230	208 672
Ratio du capital de première catégorie selon Bâle II	12,62 %	12,01 %
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires selon Bâle II	10,54 %	9,59 %
Ratio du capital total selon Bâle II	14,94 %	14,85 %
Ratio des actifs au capital selon Bâle II	15,19	13,74

Au 31 octobre 2012, nous respectons les exigences du BSIF concernant les ratios du capital minimaux.

Note 22 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits qui y sont rattachés deviennent acquis sur une période de quatre ans qui débute à la date d'attribution des options. Chaque tranche, soit les 25 % des options dont les droits deviennent acquis chaque année, est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Une partie des options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012		2011	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	16 989 499	84,28	15 232 139	48,74
Options attribuées	2 526 345	56,00	1 798 913	57,78
Options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I	–	–	3 676 632	193,12
Options exercées	1 766 318	40,17	3 040 825	37,34
Options éteintes/annulées	54 565	40,77	34 758	48,20
Options échues	1 892 995	126,62	642 602	52,92
Options en cours à la clôture de l'exercice	15 801 966	79,96	16 989 499	84,28
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	7 900 710	103,87	9 311 241	108,54
Options pouvant être attribuées	8 149 997		8 728 782	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	2,43 %		2,66 %	

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, respectivement à 17 millions de dollars et à 17 millions avant impôts (respectivement, 16 millions et 16 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des

options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2012 et 2011 était respectivement de 79 millions de dollars et de 107 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2012 et 2011 était respectivement de 47 millions et de 66 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et les options pouvant être exercées au 31 octobre 2012 et 2011, par fourchette de prix d'exercice.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012						2011					
Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées			Options en cours			Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré
De 30,01 \$ à 40,00 \$	1 660 235	6,1	34,12	1 174 327	6,1	34,12	2 390 156	5,5	34,49	1 415 975	4,4	34,73
De 40,01 \$ à 50,00 \$	632 548	4,0	42,07	554 261	4,5	42,22	1 641 613	2,9	41,33	1 448 384	3,0	41,30
De 50,01 \$ à 60,00 \$	7 906 485	6,6	55,67	2 247 120	5,0	55,09	5 955 238	6,2	55,49	1 564 485	4,1	54,77
De 60,01 \$ à 70,00 \$	3 303 883	4,2	63,71	1 626 187	4,2	63,77	3 760 028	5,1	63,96	1 639 933	5,0	64,28
70,01 \$ et plus 1)	2 298 815	3,7	230,42	2 298 815	3,7	230,42	3 242 464	3,9	219,15	3 242 464	3,9	219,15

1) Émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012		2011	
	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Options dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de l'exercice	7 678 258	8,70	7 698 441	7,93
Options attribuées	2 526 345	5,53	1 798 913	10,60
Options dont les droits ont été acquis	2 299 347	8,28	1 819 096	7,33
Options éteintes/annulées	4 000	9,46	-	-
Options dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice	7 901 256	7,81	7 678 258	8,70

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis	9	12
Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années)	2,3	2,5
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées	31	72
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	71	114
Économies d'impôts réelles réalisées sur les options sur actions exercées	4	4
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées	57,8	60,9

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 s'est élevée à 5,54 \$ et à 3,87 \$, respectivement. De ces montants, la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I en 2011 a été de 2,22 \$. Au total, 3 676 632 options sur actions ont été attribuées. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions (soit les 25 % des options dont les droits deviennent acquis chaque année) à la date d'attribution.

	2012	2011
Rendement attendu des actions	6,8 % - 7,2 %	5,5 % - 6,4 %
Volatilité prévue du cours des actions	21,3 % - 22,3 %	18,7 % - 22,8 %
Taux de rendement sans risque	1,5 % - 1,8 %	1,8 % - 3,0 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	5,5 - 7,0	4,6 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée par l'ensemble du marché, du cours de nos actions causée par les options négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements de la courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 56,00 \$ et de 57,78 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution pour les options attribuées dans le cadre de l'acquisition de M&I a été de 193,12 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Rémunération fondée sur des actions

Régime d'achat d'actions

Nous offrons à nos employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, à 48 millions de dollars et à 45 millions, respectivement. Pour ces exercices, il y avait respectivement 19 311 585 et 18 288 382 actions ordinaires détenues dans le cadre de ce régime.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les régimes versent, selon le cas, une prime unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou une prime en trésorerie au fil de cette période. Le montant de la prime est ajusté pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 a été de 6 379 562 et 5 154 479, respectivement. Nous avons conclu des ententes avec des tiers pour l'acquittement de la majorité de nos obligations relatives à ces régimes contre des paiements en trésorerie de 310 millions de dollars et de 267 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, respectivement. Les sommes versées en vertu de ces ententes ont été inscrites à notre bilan consolidé dans les actifs divers et sont comptabilisées comme charge de rémunération du personnel de façon uniforme sur la période qui précède le versement aux employés. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Nous n'avons plus aucun passif relativement aux obligations transférées à des tiers puisque tous les versements futurs requis aux termes de ces régimes seront la responsabilité de ceux-ci. La somme reportée et inscrite à notre bilan consolidé dans les actifs divers totalisait 152 millions de dollars et 137 millions, respectivement, au 31 octobre 2012 et 2011. Nous prévoyons que la somme reportée au 31 octobre 2012 sera constatée sur une période moyenne pondérée de 1,8 année (1,8 année en 2011). La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, respectivement, à 280 millions de dollars et à 245 millions avant impôts (respectivement, 204 millions et 176 millions après impôts).

En ce qui a trait au reste des obligations relatives à des régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, le montant de la juste valeur de la charge de rémunération est constaté dans les charges et le passif l'est sur la période allant de la date d'attribution à la date de versement aux employés. Ce passif est réévalué à la juste valeur au cours de chaque exercice. Les montants qui sont liés à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passés en charges au moment de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu de ces régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 a été de 1 133 980 et de 769 933, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 a été de 65 millions de dollars et de 46 millions, respectivement. Les paiements effectués aux termes de ces régimes au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 ont été de 44 millions et de 22 millions, respectivement. La valeur intrinsèque des unités du régime dont les droits sont acquis qui a été constatée dans les passifs divers de notre bilan consolidé au 31 octobre 2012 et 2011 était respectivement de 85 millions et de 71 millions.

La charge de rémunération du personnel relative aux régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, s'est chiffrée respectivement à 48 millions de dollars et à 40 millions avant impôts (respectivement, 35 millions et 29 millions après impôts). Nous concluons des relations de couverture économique relativement à l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total avec une contrepartie externe. Des profits de couverture de 3 millions et de 1 million, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel d'un montant net de 45 millions de dollars et de 39 millions après impôts, respectivement (33 millions et 28 millions après impôts, respectivement).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à moyen terme et en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 a été de 14 695 481 et de 14 586 051, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et du groupe Gestion privée. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque. Les paiements différés peuvent être versés en trésorerie ou en actions.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 s'est élevé à 360 596 et à 298 256, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 a été de 21 millions de dollars et de 18 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 262 millions de dollars et à 248 millions au 31 octobre 2012 et 2011, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 19 millions et 13 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 s'est chiffrée respectivement à 22 millions de dollars et à 7 millions avant impôts (respectivement, 16 millions et 5 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, des profits (pertes) de couverture de 9 millions de dollars et de (2) millions avant impôts, respectivement, ont également été constatés, entraînant une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 13 millions et 9 millions avant impôts (respectivement, 9 millions et 6 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011 a été de 4 026 338 et de 3 930 175, respectivement.

Note 23 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous avons, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, divers régimes qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés actuels et retraités.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies prévus par la loi, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Nous nous devons de respecter les obligations de capitalisation de ces régimes prévues par la loi. Certains groupes d'employés ont le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus le coût financier des passifs des régimes moins le rendement attendu de leurs actifs.

Nous offrons également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. En vertu de ces régimes, nous devons contribuer à l'épargne-retraite de l'employé participant en versant des cotisations d'un montant prédéterminé, établi d'après un pourcentage du salaire de cet employé. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance-vie, sont également offerts aux employés actuels et retraités.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nous avons les types d'obligations suivantes découlant de nos régimes : des obligations au titre des prestations de retraite définies et des obligations au titre des autres avantages futurs du personnel. Ces obligations équivalent au montant des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel que nos employés actuels et retraités ont acquis à la clôture de l'exercice.

Nos actuaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et

d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

Les éléments de la variation annuelle de nos obligations et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Les prestations acquises par les employés représentent les prestations de retraite constituées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Le coût financier de nos obligations au titre des prestations constituées représente l'accroissement des obligations attribuable au passage du temps.

Les gains ou pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations constituées et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains et pertes actuariels découlent d'écarts entre le rendement attendu des actifs des régimes et leur rendement réel.

À l'ouverture de chaque exercice, nous déterminons si les gains ou pertes actuariels non constatés sont supérieurs à 10 % du solde le plus élevé entre le solde des actifs des régimes et celui de nos obligations au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels non constatés qui excèdent ce seuil de 10 % sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs. Les montants inférieurs au seuil de 10 % ne sont pas portés en résultat.

Les modifications aux régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations constituées qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. Les modifications aux régimes sont constatées immédiatement dans la mesure où les droits aux prestations sont acquis ou, sinon, elles sont constatées sur la période moyenne à court avant l'acquisition des droits, selon le mode linéaire.

Le rendement attendu des actifs représente la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme des actifs des régimes, appliqué à la juste valeur de ces actifs. Nous établissons notre estimation du rendement attendu des actifs des régimes d'après la répartition cible des actifs du régime et les taux de rendement estimatifs de chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimatifs sont fondés sur les rendements attendus des titres à revenu fixe, ce qui tient compte des rendements des obligations. Les rendements à long terme sont alors estimés pour les marchés boursiers mondiaux. Les rendements des autres catégories d'actifs sont estimés de sorte à refléter les risques relatifs de ces catégories, par comparaison avec les titres à revenu fixe et les titres de participation. Les écarts entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs sont inclus dans le solde de nos gains ou pertes actuariels, tel que nous l'expliquons plus haut.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations constituées des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Dans le cas des régimes de retraite qui affichent un actif net au titre des prestations constituées, l'actif comptabilisé est limité au total des pertes actuarielles non constatées et des coûts des services rendus auquel est ajouté la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations futures au régime (le plafonnement de l'actif).

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nos régimes de retraite prévus par la loi au Canada et aux États-Unis sont capitalisés par nous et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités.

Nos régimes de retraite complémentaires au Canada sont capitalisés tandis qu'aux États-Unis, le régime ne l'est pas. Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel aux États-Unis et au Canada sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements de prestations de retraite et d'autres avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer nos cotisations de retraite (nos évaluations relatives à la capitalisation). La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2012. La prochaine évaluation relative à sa capitalisation aura lieu en date du 31 octobre 2013. Quant à notre régime prévu par la loi aux États-Unis, une évaluation annuelle relative à sa capitalisation est exigée. Sa plus récente évaluation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2012.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2012	2011	2012	2011
Obligation liée aux régimes à prestations définies	6 012	5 124	1 149	952
Juste valeur des actifs des régimes	5 802	5 338	81	72
Excédent (déficit)	(210)	214	(1 068)	(880)
(Profit) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements d'hypothèses	693	73	154	(66)
(Excédent) insuffisance du rendement réel des actifs des régimes par rapport à leur rendement attendu	(177)	87	(4)	(1)

Répartition des actifs

La politique d'investissement relative aux actifs des régimes de retraite est d'avoir une composition diversifiée de placements de qualité, visant à produire un taux de rendement supérieur à long terme, tout en limitant la volatilité du

rendement. Les actifs des régimes sont rééquilibrés à l'intérieur de fourchettes de répartition cible. Le tableau ci-dessous présente la répartition à la fin de 2012 et de 2011 et la répartition cible pour 2012.

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	Répartition cible 2012	Répartition réelle 2012	Répartition réelle 2011	Répartition cible 2012	Répartition réelle 2012	Répartition réelle 2011
Titres de participation	40 %	39 %	47 %	50 %	50 %	50 %
Placements à revenu fixe	45 %	47 %	44 %	50 %	49 %	49 %
Autres	15 %	14 %	9 %	-	1 %	1 %

Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2012	2011	2012	2011
Charge annuelle liée aux prestations constituées				
Prestations acquises par les employés	186	163	18	21
Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées	266	253	53	53
Perte actuarielle constatée dans la charge	1	-	1	-
Constataion dans la charge du coût des modifications aux régimes	-	25	(3)	(3)
Rendement attendu des actifs des régimes 1)	(313)	(323)	(5)	(5)
Charge liée aux prestations constituées	140	118	64	66
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	67	64	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	7	7	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	214	189	64	66

1) En 2012, le rendement réel des actifs s'est chiffré à 490 millions de dollars pour les régimes de retraite et à 9 millions de dollars pour les régimes d'autres avantages futurs du personnel (236 millions et 6 millions en 2011, respectivement).

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2012	2011	2012	2011
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges au titre des prestations constituées				
Durée moyenne estimative de service des employés actifs (années)	10	11	14	14
Durée moyenne à courir avant l'acquisition des droits rattachés aux prestations (années)	s.o.	s.o.	11	11
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	5,1 %	5,2 %	5,6 %	5,4 %
Taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes	5,9 %	6,3 %	7,0 %	7,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,2 %	3,2 %	3,0 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	5,4 % 1)	5,6 % 2)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s.o. – sans objet

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2012	2011	2012	2011
Obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture de l'exercice	5 124	4 839	952	975
Ajustement initial relatif aux acquisitions	-	17	-	-
Prestations acquises par les employés	186	163	18	21
Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées	266	253	53	53
Prestations versées aux retraités et aux employés	(264)	(243)	(29)	(30)
Cotisations volontaires des employés	10	9	-	-
(Profit) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements d'hypothèses	693	73	154	(66)
Liquidation de régimes	-	1	-	-
Modifications aux régimes b)	-	25	-	-
Autres, principalement la conversion de devises	(3)	(13)	1	(1)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	6 012	5 124	1 149	952
Obligation au titre des prestations constituées – régimes capitalisés en tout ou en partie	5 938	5 066	102	102
Obligation au titre des prestations constituées – régimes non capitalisés	74	58	1 047	850
Obligation totale au titre des prestations constituées	6 012	5 124	1 149	952
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	4,2 %	5,1 %	4,4 %	5,6 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	3,3 %	3,2 %	3,2 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	5,4 % 1)	5,5 % 1)
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	5 338	5 185	72	67
Rendement attendu des actifs des régimes	313	323	5	5
(Insuffisance) excédent du rendement réel par rapport au rendement attendu des actifs des régimes	177	(87)	4	1
Cotisations versées par l'employeur	223	171	29	30
Cotisations volontaires des employés	10	9	-	-
Prestations versées aux retraités et aux employés	(264)	(239)	(29)	(30)
Paievements de liquidation	-	(3)	-	-
Autres, principalement la conversion des devises	5	(21)	-	(1)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	5 802	5 338	81	72
Situation de capitalisation des régimes				
(Gain) perte actuariel non constaté a)	(210)	214	(1 068)	(880)
(Économie) non constatée des modifications aux régimes b)	675	160	83	(68)
	-	-	(4)	(7)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	465	374	(989)	(955)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	508	411	-	-
Passifs divers	(43)	(37)	(989)	(955)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	465	374	(989)	(955)

Les régimes nous ont payé, à nous ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012 (4 millions en 2011) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis aux mêmes conditions que celles offertes à nos clients pour de tels services. Au 31 octobre 2012 et 2011, les régimes ne détenaient directement aucune de nos actions.

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.
s.o. – sans objet

a) Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos (gains) pertes actuariels.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2012	2011	2012	2011
(Gain) perte actuariel non constaté à l'ouverture de l'exercice	160	-	(68)	-
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements d'hypothèses	693	73	154	(66)
Insuffisance (excédent) du rendement réel des actifs des régimes par rapport à leur rendement attendu	(177)	87	(4)	(1)
Constatation dans la charge d'une partie de la perte actuarielle non constatée	(1)	-	(1)	-
Incidence de la conversion des devises et autres	-	-	2	(1)
(Gain) perte actuariel non constaté à la clôture de l'exercice	675	160	83	(68)

b) Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2012	2011	2012	2011
(Économie) non constatée des modifications aux régimes à l'ouverture de l'exercice	-	-	(7)	(10)
Coût des modifications aux régimes entreprises au cours de l'exercice	-	25	-	-
Constatation dans les charges d'une partie du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes	-	(25)	3	3
Incidence de la conversion des devises et autres	-	-	-	-
(Économie) non constatée des modifications aux régimes à la clôture de l'exercice	-	-	(4)	(7)

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-contre présente les moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, l'obligation au titre des autres avantages futurs du personnel et les charges connexes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	Obligation au titre des prestations constituées	Charge liée aux prestations constituées	Obligation au titre des avantages constitués	Charge liée aux avantages constitués
Taux d'actualisation (%)	4,2	5,1	4,4	5,6
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(795)	(23)	(163)	(3)
baisse de 1 % (\$)	997	28	209	4
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,9	3,3	3,2	3,2
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	44	6	2	-
baisse de 0,25 % (\$)	(42)	(6)	(1)	-
Taux de rendement attendu des actifs (%)	s.o.	5,9	s.o.	7,0
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	(53)	s.o.	(1)
baisse de 1 % (\$)	s.o.	53	s.o.	1
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s.o.	s.o.	5,4 1)	5,4 1)
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	172	12
baisse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	(137)	(9)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.
s.o. - sans objet

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2012	2011	2012	2011
Cotisations aux régimes à prestations définies	198	150	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	7	7	-	-
Prestations versées directement aux retraités	25	21	29	30
Total	230	178	29	30

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 sont d'environ 158 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 41 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Estimation des versements futurs de prestations

Le tableau ci-dessous présente l'estimation des versements futurs de prestations au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
2013	295	41
2014	307	43
2015	324	45
2016	335	47
2017	346	49
2018-2022	1 911	285

Note 24 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans notre profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporelles s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constaté soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 92 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirera de 2030 à 2032 et un montant de 1 385 millions lié aux activités aux États-Unis qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de

2028 à 2032. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, celle-ci est d'avis que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé.

Certains actifs d'impôt différé n'ont pas été constatés étant donné qu'il est improbable que ces actifs se réalisent. Le montant de l'impôt sur les différences temporelles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans le bilan est de 234 millions de dollars.

Les revenus que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, sont généralement assujettis aux impôts des pays concernés. Les revenus provenant de nos succursales à l'étranger sont également assujettis à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour l'impôt étranger payé sur ces revenus. Si nous devons rapatrier les bénéfices de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces bénéfices. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant.

Les impôts canadiens et les impôts étrangers qui seraient exigibles, aux taux d'impôt en vigueur, si les bénéfices de toutes nos filiales étrangères avaient été rapatriés au 31 octobre 2012 et 2011 étaient estimés à 194 millions de dollars et à 200 millions, respectivement. Le montant total des différences temporelles associées aux investissements dans des filiales pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été constaté est de 258 millions et de 258 millions au 31 octobre 2012 et 2011, respectivement.

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Provision pour pertes sur créances	Avantages futurs du personnel	Rémunération différée	Autres éléments du résultat global	Reports prospectifs de pertes fiscales	Autres	Total
Actifs d'impôt différé							
Au 1 ^{er} novembre 2010	546	247	213	(1)	116	241	1 362
Acquisitions	1 136	(3)	67	-	781	144	2 125
Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats	74	9	9	(3)	194	92	375
Avantage (charge) inscrit dans les capitaux propres	-	-	-	(40)	-	-	(40)
Change et autres	53	(1)	2	1	31	8	94
Au 31 octobre 2011 1)	1 809	252	291	(43)	1 122	485	3 916
Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats	(718)	21	18	-	355	(9)	(333)
Avantage (charge) inscrit dans les capitaux propres	-	-	-	10	-	-	10
Change et autres	6	-	1	(14)	-	1	(6)
Au 31 octobre 2012 1)	1 097	273	310	(47)	1 477	477	3 587

(en millions de dollars canadiens)	Bureaux et matériel	Prestations de retraite	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	Valeurs mobilières	Autres	Total
Passifs d'impôt différé						
Au 1 ^{er} novembre 2010	(184)	(150)	(95)	(193)	6	(616)
Acquisitions	(48)	(2)	47	-	3	-
Recouvrement (charge) inscrit à l'état des résultats	(30)	29	(223)	(3)	(29)	(256)
Change et autres	3	2	4	(1)	(11)	(3)
Au 31 octobre 2011 2)	(259)	(121)	(267)	(197)	(31)	(875)
Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats	(60)	(3)	36	48	18	39
Change et autres	(1)	-	(1)	1	(15)	(16)
Au 31 octobre 2012 2)	(320)	(124)	(232)	(148)	(28)	(852)

1) Des actifs d'impôt différé de 2 906 millions de dollars et de 3 355 millions au 31 octobre 2012 et 2011, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Des passifs d'impôt différé de 171 millions de dollars et de 314 millions au 31 octobre 2012 et 2011, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)

2012 2011

État consolidé des résultats

Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat		
Impôts exigibles	756	1 034
Ajustement à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents	(112)	(39)
Impôts différés		
Origine et renversement des différences temporelles	301	(121)
Incidence des changements des taux d'impôt	(7)	2
	938	876

Capitaux propres attribuables aux actionnaires

Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :		
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	(26)	(40)
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	(48)	128
Incidence de la couverture des profits (pertes) latents provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(13)	26
Total	851	990

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)

2012 2011

Au Canada : Impôts exigibles		
Palier fédéral	316	608
Palier provincial	201	333
	517	941
Au Canada : Impôts différés		
Palier fédéral	30	(29)
Palier provincial	17	(14)
	47	(43)
Total des impôts canadiens	564	898
À l'étranger : Impôts exigibles	50	140
Impôts différés	237	(48)
Total des impôts à l'étranger	287	92
Total	851	990

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2012 2011

Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi, combiné du Canada et des provinces	1 364	26,6 % ¹⁾	1 125	28,2 % ¹⁾
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :				
Revenu exonéré d'impôts	(188)	(3,7)	(161)	(4,0)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(30)	(0,6)	(80)	(2,0)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	(7)	(0,1)	2	0,1
Activités de crédit en voie de liquidation	(67)	(1,3)	14	0,3
Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	(112)	(2,2)	(39)	(1,0)
Autres	(22)	(0,4)	15	0,4
Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif	938	18,3 %	876	22,0 %

1) Modifications du taux d'impôt prévu par la loi combiné au cours de l'exercice en raison de la législation qui est entrée pratiquement en vigueur durant cet exercice.

L'écart entre le recouvrement d'impôts inscrit aux états financiers et celui réclamé dans une déclaration de revenus (une position) est appelé un recouvrement d'impôts non constaté. Le tableau suivant présente un rapprochement de la variation du solde des recouvrements d'impôts non constatés (exclusion faite de tout montant comptabilisé au titre des intérêts).

Rapprochement de la variation des recouvrements d'impôts non constatés

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Recouvrements d'impôts non constatés à l'ouverture de l'exercice	321	300
Augmentations liées à des positions prises au cours d'exercices précédents	11	42
Augmentations liées à des positions prises au cours de l'exercice à l'étude	28	38
Diminutions liées à des positions prises au cours d'exercices précédents	(69)	(41)
Diminutions résultant des positions frappées de prescription	(43)	(14)
Règlements	-	(52)
Acquisitions	-	48
Recouvrements d'impôts non constatés à la clôture de l'exercice	248	321

Au 31 octobre 2012 et 2011, le solde de nos recouvrements d'impôts non constatés figurant au poste passifs divers à notre bilan consolidé, exclusion faite de tout montant comptabilisé au titre des intérêts, s'élevait à 248 millions de dollars et à 321 millions, respectivement. La totalité de ces recouvrements influe sur notre taux d'impôt. Il est difficile de prévoir l'évolution de nos recouvrements d'impôts non constatés dans les 12 prochains mois.

Nous portons à notre charge d'impôts les pénalités de nature fiscale relatives à nos recouvrements d'impôts non constatés. Nous comptabilisons les intérêts liés aux impôts sur le résultat à titre de charges d'intérêts. Au 31 octobre 2012 et 2011, le montant inscrit au titre des intérêts et des pénalités afférents aux impôts sur le résultat, déduction faite des paiements déposés auprès de l'administration fiscale, était de 14 millions de dollars et de 16 millions, respectivement. Ce montant a donc affiché une diminution nette de 2 millions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012.

Nous et nos filiales sommes assujettis aux impôts sur le résultat fédéraux et provinciaux au Canada, aux impôts sur le résultat fédéraux, étatiques et locaux aux États-Unis ainsi qu'à ceux d'autres territoires à l'étranger. Ce qui suit indique les principaux territoires de domiciliation fiscale dans lesquels nous et nos filiales menons nos activités ainsi que l'année d'imposition la plus ancienne pour laquelle l'administration fiscale n'a pas encore terminé son examen.

Territoire	Année d'imposition
Canada	2005
États-Unis	2009

Note 25 : Bénéfice par action

Bénéfice de base par action

Nous obtenons notre bénéfice de base par action en divisant notre bénéfice net, déduction faite du total des dividendes sur les actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Bénéfice de base par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 115	3 041
Dividendes sur actions privilégiées	(136)	(146)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 979	2 895
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	644 407	591 403
Bénéfice de base par action (en dollars canadiens)	6,18	4,90

Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action représente ce que notre bénéfice par action aurait été si les instruments convertibles en actions ordinaires, dont la conversion aurait eu pour effet de réduire notre bénéfice par action, avaient été convertis, soit à l'ouverture de l'exercice dans le cas des instruments qui étaient en circulation à ce moment, soit à partir de la date d'émission des instruments émis au cours de l'exercice.

Bénéfice dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de la dilution	3 989	2 935
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	644 407	591 403
Actions convertibles	3 040	13 536
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	6 353	7 928
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(5 185)	(5 799)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	648 615	607 068
Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens)	6,15	4,84

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 6 226 858 et 4 549 499, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 132,63 \$ et de 100,73 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011, respectivement.

Actions convertibles

Pour déterminer notre bénéfice dilué par action, nous ajoutons au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires les dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées convertibles ainsi que les intérêts sur les titres de fiducie de capital, car ces dividendes et intérêts n'auraient pas été versés si les actions avaient été converties à l'ouverture de l'exercice. De même, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si la conversion avait eu lieu à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission si elle y est ultérieure.

Options sur actions des employés

Pour déterminer notre bénéfice dilué par action, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si toutes les options dont le prix d'exercice était inférieur au cours moyen de l'action pour l'exercice avaient été exercées. Lorsque les objectifs de rendement n'ont pas été atteints, les options touchées sont exclues du calcul. De plus, nous soustrayons du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre de nos actions ordinaires que nous aurions pu racheter si nous avions utilisé le produit de l'exercice des options sur actions pour les racheter sur le marché libre au cours moyen de l'action pour la période. Notre ajustement ne tient pas compte des options sur actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action pour l'exercice parce que cela aurait pour effet d'augmenter notre bénéfice par action plutôt que de le diluer.

Note 26 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le profit économique net, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada (PE Canada) offrent une vaste gamme de produits et services à deux segments de clientèle, soit les particuliers et les entreprises, notamment des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit, de même qu'un large éventail de produits aux entreprises et de services-conseils financiers. Nous fournissons nos services grâce à notre réseau de succursales BMO Banque de Montréal, à des services bancaires par téléphone, en ligne et par téléphonie mobile, à des guichets automatiques de même qu'à un personnel de vente hautement compétent qui inclut des spécialistes en prêts hypothécaires, des planificateurs financiers, des banquiers pour les petites entreprises et des spécialistes d'entreprises. Avec prise d'effet en 2012, le groupe Gestion privée et PE Canada ont conclu une entente qui a modifié leur mode de présentation des résultats financiers liés aux ventes de fonds d'investissement aux particuliers. Les résultats des périodes précédentes ont été retraités.

Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises. Nous offrons nos services par l'intermédiaire de notre réseau de succursales BMO Harris Bank, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile et de guichets automatiques dans huit États. Nous partageons notre expertise financière avec nos clients des services bancaires aux entreprises par voie d'une vaste gamme de produits et services de prêts et de gestion de trésorerie, les faisant profiter de nos connaissances approfondies de leur secteur et leur proposant des solutions stratégiques relevant des marchés financiers.

Groupe Gestion privée

Le groupe Gestion privée (groupe GP), soit notre groupe qui offre des services de gestion de patrimoine, sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et solutions de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. Le groupe GP exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Asie et en Europe. Avec prise d'effet en 2012, le groupe Gestion privée et PE Canada ont conclu une entente qui a modifié leur mode de présentation des résultats financiers liés aux ventes de fonds d'investissement aux particuliers. Les résultats des périodes précédentes ont été retraités.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un prestataire nord-américain de services qui offre à sa clientèle une gamme complète de services financiers, notamment en matière de prise ferme de titres de créance et de participation, de crédit aux grandes entreprises, de financement de projets, de services-conseils en fusions et acquisitions, de titrisation, de gestion de trésorerie, de gestion du risque de marché, de recherche sur titres de créance et titres de participation, ainsi que de vente et de négociation de titres institutionnels. BMO MC mène ses activités en Amérique du Nord ainsi que dans divers emplacements partout dans le monde.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations.

Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, le droit et la conformité, le marketing, les communications et les ressources humaines.

Technologie et opérations (T&O) fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition à BMO Groupe financier.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont transférés aux trois groupes d'exploitation (PE, groupe GP et BMO Marchés des capitaux) et seuls des montants peu élevés sont conservés dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats opérationnels des Services d'entreprise reflètent l'incidence de certaines activités de gestion des actifs et des passifs, de l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, des résultats de certains portefeuilles d'actifs douteux, du recouvrement des provisions pour pertes sur créances relatives au portefeuille de prêts douteux acquis de M&I, de l'application de notre méthode de provisionnement en fonction des pertes prévues, des éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis de M&I, des activités de crédit structuré en voie de liquidation, des coûts d'intégration de M&I, des coûts liés à l'acquisition de M&I, de la couverture du risque de change inhérent à l'acquisition de M&I, des ajustements apportés à la provision générale pour pertes sur créances et des coûts de restructuration.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les différences notables dans les mesures comptables sont les ajustements sur une base d'imposition comparable et les dotations à la provision pour pertes sur créances, comme il est expliqué ci-dessous.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus nets d'intérêts sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Cette base comprend un ajustement qui augmente les revenus calculés selon les IFRS et la provision pour impôts sur le résultat établie selon les IFRS d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains titres exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus sont assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. Les ajustements bic des groupes d'exploitation sont éliminés dans les résultats des Services d'entreprise.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Les dotations à la provision pour pertes sur créances sont généralement ventilées à chaque groupe en fonction de ses pertes attendues, ce qui correspond à la méthode des pertes attendues que nous utilisons aux fins de l'information de gestion. Les écarts entre les dotations selon les pertes attendues et les dotations présentées sont attribués aux Services d'entreprise, secteur dans lequel sont également constatées la provision pour pertes sur créances liée aux actifs douteux garantis par des biens immobiliers qui ont été transférés de PE États-Unis en 2011 ainsi que la provision liée aux intérêts courus sur les prêts douteux.

Acquisition de Marshall & Ilsley Corporation

Depuis le 5 juillet 2011, nos unités et groupes d'exploitation PE États-Unis, le groupe GP, BMO MC et Services d'entreprise englobent une partie des activités acquises de M&I. Nous avons inclus dans les résultats des Services d'entreprise les ajustements à la juste valeur relativement aux pertes sur créances du portefeuille de prêts de M&I et à l'évaluation des prêts et des dépôts aux taux du marché en vigueur. À l'acquisition, certains actifs fragilisés de M&I qui étaient garantis par des biens immobiliers, soit essentiellement des prêts à des entreprises ainsi garantis, et qui totalisaient environ 1,5 milliard de dollars ont également été pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ces résultats refléteront toute modification de notre estimation des pertes sur créances ainsi qu'un ajustement des revenus nets d'intérêts. Les résultats des groupes d'exploitation refléteront les dotations à la provision pour pertes sur créances calculées en fonction des pertes attendues ainsi que les revenus nets d'intérêts calculés en fonction des taux contractuels des prêts et des dépôts.

Prêts douteux garantis par des biens immobiliers

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des prêts douteux garantis par des biens immobiliers d'environ 1 milliard de dollars comprenant essentiellement des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers ont été transférés de PE États-Unis aux Services d'entreprise afin de permettre à nos secteurs de se concentrer sur les relations clients existantes et de tirer parti des compétences en gestion des risques de notre unité de gestion des actifs spéciaux.

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Nous attribuons les charges directement liées à la génération de revenus aux groupes qui ont gagné ceux-ci. Les charges qui ne sont pas directement liées à la génération de revenus, comme les frais généraux, sont réparties entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au

financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées sous l'élément Autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des charges connexes, sauf pour ce qui est des dotations consolidées à la provision pour pertes sur créances, dotations qui sont réparties en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité ou groupe d'exploitation et par région.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Groupe GP	BMO MC	Services d'entreprise ¹⁾	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2012 ²⁾									
Revenus nets d'intérêts	4 342	2 433	555	1 180	298	8 808	5 326	3 428	54
Revenus autres que d'intérêts	1 846	568	2 344	2 085	479	7 322	4 909	1 961	452
Total des revenus	6 188	3 001	2 899	3 265	777	16 130	10 235	5 389	506
Dotation à la provision pour pertes sur créances	567	336	14	97	(249)	765	633	135	(3)
Amortissement	153	191	67	39	253	703	403	292	8
Charges autres que d'intérêts	3 043	1 710	2 150	1 914	718	9 535	5 691	3 617	227
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 425	764	668	1 215	55	5 127	3 508	1 345	274
Charge d'impôts sur le résultat	641	247	143	267	(360)	938	590	355	(7)
Bénéfice net comptable	1 784	517	525	948	415	4 189	2 918	990	281
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	1	-	73	74	55	19	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 784	517	524	948	342	4 115	2 863	971	281
Actifs moyens	162 068	61 534	20 304	251 562	48 796	544 264	332 882	190 801	20 581
Écart d'acquisition (au)	122	2 593	808	194	-	3 717	447	3 177	93
2011 ²⁾									
Revenus nets d'intérêts	4 362	1 624	455	1 213	(180)	7 474	5 376	2 103	(5)
Revenus autres que d'intérêts	1 806	348	2 130	2 086	99	6 469	4 726	1 445	298
Total des revenus	6 168	1 972	2 585	3 299	(81)	13 943	10 102	3 548	293
Dotation à la provision pour pertes sur créances	547	201	10	119	335	1 212	671	533	8
Amortissement	142	113	43	29	211	538	364	169	5
Charges autres que d'intérêts	3 006	1 119	1 913	1 866	299	8 203	5 473	2 530	200
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 473	539	619	1 285	(926)	3 990	3 594	316	80
Charge d'impôts sur le résultat	700	187	143	383	(537)	876	805	69	2
Bénéfice net comptable	1 773	352	476	902	(389)	3 114	2 789	247	78
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	73	73	54	19	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 773	352	476	902	(462)	3 041	2 735	228	78
Actifs moyens	153 809	40 166	17 451	216 166	42 342	469 934	302 789	145 624	21 521
Écart d'acquisition (au)	122	2 545	791	191	-	3 649	448	3 108	93

1) Les Services d'entreprise comprennent l'unité Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation.

Note 27 : Transactions entre parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, le personnel de gestion clé ainsi que les régimes d'avantages futurs du personnel. Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les neuf plus hauts dirigeants en poste en 2012 (douze en 2011).

Rémunération du personnel de gestion clé

Le tableau suivant indique la rémunération du personnel de gestion clé.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Salaire de base et primes	14	16
Paiements fondés sur des actions ¹⁾	23	25
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	37	41

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des avantages postérieurs à l'emploi de 2 millions de dollars en 2012 et en 2011. Les prestations de cessation d'emploi et autres avantages à long terme ont été de néant en 2012 et en 2011.

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous fournissons certains services bancaires et prêts à notre personnel de gestion clé selon des modalités conformes à celles du marché. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 2 millions de dollars et 2 millions au 31 octobre 2012 et 2011, respectivement. Les intérêts sur ces prêts étaient inférieurs à 1 million en 2012 et en 2011. Aucun prêt ni aucun prêt hypothécaire n'ont été consentis à un taux préférentiel à des membres du personnel de gestion clé.

Unités d'actions différées

Les membres de notre Conseil d'administration doivent toucher la totalité de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'actions ordinaires de la Banque (achetées sur le marché libre) ou d'unités d'actions différées jusqu'à ce que le portefeuille d'actions des administrateurs soit supérieur à huit fois leur rémunération annuelle comme administrateurs. Les administrateurs touchent un montant minimal de leur rémunération annuelle soit en actions ordinaires, soit en unités d'actions différées. Ils peuvent décider de prendre la totalité ou une partie de leur rémunération résiduelle en espèces, ou bien sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées additionnelles.

Les unités d'actions différées attribuées en vertu de ces régimes sont ajustées pour tenir compte des dividendes et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. La valeur de ces unités d'actions différées est versée immédiatement à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions au sein du Conseil d'administration.

Les passifs liés à ces régimes sont comptabilisés dans les passifs divers inscrits à notre bilan consolidé et se chiffraient à 31 millions de dollars et à 34 millions au 31 octobre 2012 et 2011, respectivement.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour de tels services.

Notre investissement dans les actions ordinaires d'une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 442 millions de dollars au 31 octobre 2012 (402 millions en 2011).

Notre investissement dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 291 millions de dollars au 31 octobre 2012 (187 millions en 2011).

Employés

Nous offrons un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts à nos employés, aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Nous offrons aussi à nos employés des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes.

Note 28 : Provisions et passifs éventuels

a) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation, tel un engagement contractuel, une obligation juridique ou autre obligation. Nous constatons comme provision le montant reflétant la meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant.

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Les passifs éventuels sont présentés dans nos états financiers.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	142	160
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	263	115
Provisions affectées	(136)	(99)
Montants repris	(32)	(35)
Écarts de conversion et autres variations	-	1
Solde à la clôture de l'exercice	237	142

b) Poursuites judiciaires

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque de Montréal, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerals Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

À la suite des informations que nous avons présentées, le 27 avril 2007 et le 17 mai 2007, sur nos pertes d'évaluation à la valeur de marché découlant de nos activités de négociation de produits de base et totalisant 680 millions de dollars (avant impôts) en date du 30 avril 2007, nous avons reçu des demandes de renseignements, des demandes de documents et des assignations provenant des autorités dans les domaines des valeurs mobilières, des produits de base, des activités bancaires et de l'application des lois, relativement à ces pertes de négociation.

Le 18 novembre 2008, des poursuites ont été intentées par ces autorités contre certaines parties qui sont concernées par ces pertes de négociation. Nous ne sommes pas partie à ces poursuites. Nous coopérons avec toutes ces autorités.

La Banque de Montréal et ses filiales sont impliquées dans d'autres poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal de leurs activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats opérationnels consolidés de la Banque de Montréal.

c) Garantie

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et des transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de notre contrepartie qu'elle nous fournisse une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de cette contrepartie. La juste valeur des biens acceptés en garantie que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 31 972 millions de dollars au 31 octobre 2012 (36 122 millions en 2011).

La juste valeur des actifs financiers acceptés en garantie que nous avons vendus ou redonnés en garantie était de 26 228 millions de dollars au 31 octobre 2012 (28 115 millions en 2011).

Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données en garantie) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leur équivalent doivent être rendus à la contrepartie ou remises par celle-ci à la fin du contrat.

d) Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons. Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités dans le cadre desquelles ils l'ont été.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Trésorerie	2 288	1 879	2 341
Valeurs mobilières			
Émissions ou garanties par le Canada	8 813	12 432	10 314
Émissions ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	4 000	4 477	3 087
Titres divers	30 463	20 964	30 242
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	62 025	62 388	66 706
Total des actifs cédés en garantie 1) 2)	107 589	102 140	112 690

Exclut la trésorerie assujettie à des restrictions qui est présentée à la note 2.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	1 ^{er} novembre 2010
Parties auxquelles les actifs ont été cédés :			
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 150	1 150	1 025
Banque du Canada	2 415	2 436	2 305
Administrations publiques étrangères et banques centrales	2	447	229
Activités relatives aux actifs cédés :			
Obligations relatives à des titres mis en pension ou prêtés	28 155	22 038	38 097
Emprunt et prêt de titres	19 215	19 239	16 911
Transactions sur instruments dérivés	9 089	7 306	7 620
Prêts hypothécaires	43 227	45 517	43 849
Autres	4 336	4 007	2 654
Total 1) 2)	107 589	102 140	112 690

Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

Exclut les garanties reçues qui ont été vendues ou redonnées en garantie comme il est présenté dans la section de la présente note portant sur les garanties.

- Exclut les actifs ayant fait l'objet d'un refinancement hypothécaire de 7 370 millions de dollars (9 546 millions en 2011) donnés en garantie en lien avec les transactions d'emprunt de titres.
- Comprend les actifs cédés afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement et de collaborer avec les institutions dépositaires ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales en territoires étrangers.

e) Autres engagements

Puisque nous exerçons des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De

plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs. Dans le cadre de ces activités, nos engagements se chiffraient à 3 280 millions de dollars au 31 octobre 2012 (2 074 millions en 2011).

Note 29 : Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Lorsqu'il n'y a pas de cours du marché, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation et de diverses hypothèses. Cette juste valeur est fondée sur des estimations d'actifs et de passifs individuels et ne comprend pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur représente notre estimation des sommes contre lesquelles nous pourrions échanger les instruments financiers avec des tiers désireux de les acquérir. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Nous calculons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de méthodes et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur

La juste valeur des passifs liés aux acceptations est présumée correspondre à leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces actifs et passifs. La juste valeur de la trésorerie, de certains autres actifs et de certains autres passifs est également présumée correspondre à leur valeur comptable.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers et de prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants fournis par des tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir des prix indépendants, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires comprennent le taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de crédit, les défaillances et les recouvrements. Les hypothèses relatives aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les prévisions à l'égard des remboursements anticipés, des défaillances et des recouvrements.

Titres de créance de sociétés

La juste valeur des titres de créance de sociétés est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts observés chez des courtiers indépendants et des prix multisources.

Titres de participation de sociétés

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples des résultats.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composites auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons le caractère raisonnable des estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe et à taux variable et des engagements de clients aux termes d'acceptations, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités semblables.

La valeur du solde de nos prêts établie d'après l'hypothèse ci-dessus est de nouveau ajustée pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances, lequel constitue une estimation des pertes sur créances attendues de notre portefeuille de prêts.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation bien établies sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black-Scholes, la simulation Monte Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles éprouvés font intervenir des mesures actuelles du marché relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux marchandises, aux écarts de crédit, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation de crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation de crédit est établi à partir d'écart de crédit observés sur le marché ou d'écart de crédit de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les règlements effectués par des chambres de compensation.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela

convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, ce qui peut inclure des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Titres pris en pension ou empruntés et titres mis en pension ou prêtés

La juste valeur de ces titres est établie au moyen de techniques d'évaluation, dont celles mettant en jeu des modèles des flux de trésorerie actualisés, qui optimisent l'utilisation de données de marché observables, tels les courbes des swaps de taux d'intérêt et les prix à terme des produits de base.

Passifs de titrisation

L'établissement de la juste valeur des passifs de titrisation, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables et d'hypothèses, comme les flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnées et titres de fiducie de capital

La juste valeur de notre dette subordonnée et des titres de fiducie de capital est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables.

Le tableau ci-dessous fait état des montants qui seraient présentés si tous nos actifs et passifs qui sont des instruments financiers étaient présentés à leur juste valeur. Certains actifs et passifs, comme l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et le total des capitaux propres, ne sont pas considérés comme des instruments financiers et, par conséquent, ils ne sont pas évalués à la juste valeur dans le tableau qui suit.

	(en millions de dollars canadiens)		2012		2011		1 ^{er} novembre 2010		
	Valeur comptable	Juste valeur	Écart positif (néгатif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Écart positif (néгатif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable	Valeur Comptable	Juste valeur	Écart positif (néгатif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable
Actifs									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 941	19 941	-	19 676	19 676	-	17 460	17 460	-
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	6 341	6 341	-	5 980	5 980	-	5 157	5 157	-
Valeurs mobilières	128 324	128 492	168	122 115	122 263	148	119 512	119 560	48
Titres pris en pension ou empruntés	44 238	44 238	-	37 970	37 970	-	28 102	28 102	-
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	87 870	88 554	684	81 075	82 229	1 154	74 782	76 256	1 474
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	61 436	61 014	(422)	59 445	58 058	(1 387)	51 159	50 126	(1 033)
Prêts sur cartes de crédit	7 814	7 573	(241)	8 038	8 038	-	7 777	7 777	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	93 175	91 712	(1 463)	84 883	82 934	(1 949)	66 512	64 462	(2 050)
	250 295	248 853	(1 442)	233 441	231 259	(2 182)	200 230	198 621	(1 609)
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 019	7 966	(53)	7 227	7 146	(81)	7 001	6 864	(137)
Provision pour pertes sur créances 1)	(1 706)	-	1 706	(1 783)	-	1 783	(1 964)	-	1 964
Total des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	256 608	256 819	211	238 885	238 405	(480)	205 267	205 485	218
Instruments dérivés	48 071	48 071	-	55 113	55 113	-	49 086	49 086	-
Bureaux et matériel	2 120	2 120	-	2 061	2 061	-	1 507	1 507	-
Écart d'acquisition	3 717	3 717	-	3 649	3 649	-	1 619	1 619	-
Immobilisations incorporelles	1 552	1 552	-	1 562	1 562	-	812	812	-
Actifs d'impôt exigible	1 293	1 293	-	1 319	1 319	-	1 459	1 459	-
Actifs d'impôt différé	2 906	2 906	-	3 355	3 355	-	1 078	1 078	-
Actifs divers	10 338	10 338	-	8 890	8 950	60	6 651	6 651	-
	525 449	525 828	379	500 575	500 303	(272)	437 710	437 976	266
Passifs									
Dépôts	323 702	323 949	247	302 373	302 617	244	250 344	250 637	293
Instruments dérivés	48 736	48 736	-	50 934	50 934	-	47 632	47 632	-
Acceptations	8 019	8 019	-	7 227	7 227	-	7 001	7 001	-
Titres vendus à découvert	23 439	23 439	-	20 207	20 207	-	14 245	14 245	-
Titres mis en pension ou prêtés	39 737	39 737	-	32 078	32 078	-	40 987	40 987	-
Passifs d'impôt exigible	404	404	-	591	591	-	570	570	-
Passifs d'impôt différé	171	171	-	314	314	-	332	332	-
Passifs divers	46 596	47 111	515	52 846	53 673	827	49 953	50 545	592
Dettes subordonnées	4 093	4 297	204	5 348	5 507	159	3 776	3 947	171
Titres de fiducie de capital	462	636	174	821	982	161	1 187	1 354	167
Total des capitaux propres	30 090	30 090	-	27 836	27 836	-	21 683	21 683	-
	525 449	526 589	1 140	500 575	501 966	1 391	437 710	438 933	1 223
Total des ajustements à la juste valeur			(761)			(1 663)			(957)

1) La provision pour pertes sur créances est exclue du calcul de la juste valeur des prêts étant donné que la juste valeur tient déjà compte d'un ajustement au titre des pertes futures prévues sur les prêts.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer, par catégorie, les données que nous utilisons en lien avec des techniques d'évaluation de la juste valeur. Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours

du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

	2012			2011			1 ^{er} novembre 2010		
	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données de marché observables)	Évaluation selon des modèles (sans données de marché observables)	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données de marché observables)	Évaluation selon des modèles (sans données de marché observables)	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données de marché observables)	Évaluation selon des modèles (sans données de marché observables)
Titres de négociation									
Titres émis ou garantis par :									
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	10 160	1 119	-	14 012	17	-	12 373	64	-
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	2 731	2 711	73	5 896	119	-	3 908	6	-
d'autres administrations publiques	7 052	-	-	5 875	-	-	8 061	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	204	165	78	389	212	-	848	206	-
Titres de créance d'entreprises	521	-	-	1 149	-	-	1 366	-	-
Titres de participation d'entreprises	-	766	372	562	1 194	494	859	2 396	780
	7 518	5 470	1 331	8 065	4 017	1 485	7 432	4 930	1 605
	19 822	10 016	-	23 706	2 733	-	27 239	631	-
	48 008	20 247	1 854	59 654	8 292	1 979	62 086	8 233	2 385
Titres disponibles à la vente									
Titres émis ou garantis par :									
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	17 277	-	-	20 195	-	-	18 270	-	-
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	2 080	600	-	1 191	296	-	1 442	253	-
d'autres administrations publiques	10 099	-	-	4 670	-	-	5 658	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	85	3 753	9	550	3 052	25	-	4 237	20
Titres de créance d'entreprises	5 388	1 208	-	7 704	825	-	9 454	587	-
Titres de participation d'entreprises	3 140	3 683	-	5 087	913	-	683	1 059	20
	5 285	2 548	42	5 337	97	62	2 959	134	347
	106	137	942	197	214	1 011	137	229	435
	43 460	11 929	993	44 931	5 397	1 098	38 603	6 499	822
	128	-	526	84	-	493	128	-	537
Passifs à la juste valeur									
Titres vendus à découvert	22 729	710	-	20 207	-	-	14 245	-	-
Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets	-	5 247	-	-	5 085	-	-	4 747	-
	22 729	5 957	-	20 207	5 085	-	14 245	4 747	-
Actifs dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	7	38 180	3	14	37 817	167	24	33 767	217
Contrats de change	35	8 010	-	31	10 422	-	45	10 080	-
Contrats sur produits de base	1 132	100	-	1 473	138	-	2 207	382	-
Contrats sur titres de participation	20	342	5	3 869	461	6	1 028	617	8
Swaps sur défaillance	-	200	37	-	648	67	-	551	160
	1 194	46 832	45	5 387	49 486	240	3 304	45 397	385
Passifs dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	7	37 037	20	22	35 849	38	38	32 255	48
Contrats de change	9	7 496	2	23	9 884	-	20	9 517	-
Contrats sur produits de base	1 463	278	-	1 520	320	-	2 087	501	-
Contrats sur titres de participation	78	2 146	44	141	2 192	65	53	2 109	71
Swaps sur défaillance	-	154	2	-	878	2	-	930	3
	1 557	47 111	68	1 706	49 123	105	2 198	45 312	122

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1), lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée

à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, le plus de données de marché.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou

des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

L'analyse de sensibilité au 31 octobre 2012 des instruments de niveau 3 les plus importants, soit les titres qui représentent plus de 10 % des instruments de niveau 3, est présentée ci-dessous.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires d'un montant de 372 millions de dollars. La juste valeur de ces titres est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants fournis par des tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. Lorsqu'aucune information externe sur les prix n'est disponible, nous évaluons le rendement de la garantie en estimant la juste valeur des titres. L'incidence de l'hypothèse d'une hausse ou d'une baisse de 10 points de base des écarts du marché consisterait en une variation de la juste valeur de (3) millions de dollars et de 3 millions, respectivement.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres de créance d'entreprises de 1 208 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur rendement total et des swaps sur défaillance, lesquels sont également considérés comme des instruments de niveau 3. L'analyse de sensibilité de ces produits structurés est réalisée pour l'ensemble de ces produits et elle est décrite ci-après dans la section portant sur les dérivés.

Les titres disponibles à la vente de niveau 3 comprennent des titres de participation d'entreprises d'un montant de 638 millions de dollars se rapportant à des Federal Reserve Banks et des Federal Home Loan Banks des États-Unis que nous détenons pour respecter les exigences des organismes de réglementation américains ainsi qu'un montant de 304 millions se rapportant à des placements en titres de participation de sociétés fermées. L'évaluation de ces placements exige que la direction exerce un jugement étant donné l'absence de cours du marché, le manque possible de liquidité et la nature à long terme de ces actifs. Chaque trimestre, l'évaluation de ces placements est réexaminée à la lumière de données pertinentes sur chaque société et sur le secteur en général, y compris le bénéfice net historique et le bénéfice net prévu, la situation du crédit et de trésorerie, ainsi que les transactions récentes, le cas échéant. Comme l'évaluation de ces placements n'est pas effectuée à partir de modèles, aucune analyse de sensibilité pour cette catégorie n'est effectuée.

Les actifs dérivés et les passifs dérivés comprenaient, au 31 octobre 2012, des sommes de 40 millions de dollars et de 22 millions relatives à l'évaluation à la valeur de marché de swaps sur défaillance et de swaps sur rendement total, respectivement, à l'égard de produits structurés. Nous avons déterminé l'évaluation de ces instruments dérivés et des titres connexes en fonction de prix externes obtenus de courtiers pour des produits structurés similaires. Lorsqu'aucune information externe sur les prix n'est disponible, nous avons recours à des modèles standards sur le marché pour modéliser la composition des garanties particulières et la structure des flux de trésorerie liés à la transaction. Les écarts du marché pour chaque cote de crédit, le type de garantie et les autres modalités contractuelles pertinentes constituent les principales données du modèle. L'incidence de l'hypothèse d'une hausse ou d'une baisse de 10 points de base des écarts du marché consisterait en une variation de la juste valeur de (3) millions de dollars et de 3 millions, respectivement.

Principaux transferts

Des éléments sont transférés d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre en raison de changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours des exercices clos le 31 octobre 2012 et 2011.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, des titres de créance d'entreprises disponibles à la vente d'un montant de 24 millions de dollars, des titres de négociation, à savoir des titres de créance d'entreprises de 12 millions et des titres adossés à des créances hypothécaires de 14 millions, ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque les valeurs de ces titres sont désormais obtenues par voie d'un tiers vendeur et qu'elles s'appuient sur des cours du marché. De plus, des titres adossés à des créances hypothécaires compris dans les titres de négociation de 105 millions de dollars et des titres de créance d'entreprises de 18 millions ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 en raison de la disponibilité moindre de prix pour ces titres au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, des passifs dérivés de 9 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque des données de marché relatives à certains contrats sur titres de participation négociés hors cote sont devenues disponibles.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, les titres disponibles à la vente acquis dans le cadre de l'acquisition de M&I qui étaient classés dans le niveau 3 ont totalisé 326 millions de dollars. Une tranche de 124 millions de dollars de ces titres a été vendue au cours de cet exercice. Par ailleurs, afin de nous conformer aux exigences réglementaires à la suite de l'acquisition de M&I, nous avons acheté pour 430 millions de dollars de titres supplémentaires de Federal Reserve Banks et de Federal Home Loan Banks.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des titres de créance d'entreprises compris dans les titres de négociation de 139 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 étant donné que les valeurs de ces titres sont désormais obtenues par voie d'un tiers vendeur et qu'elles se fondent sur des cours du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des titres adossés à des créances hypothécaires de 207 millions de dollars et des titres garantis par des créances hypothécaires de 20 millions classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente, respectivement, ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 étant donné que les valeurs de ces titres sont désormais obtenues par voie d'un tiers vendeur et qu'elles se fondent sur un plus grand volume de cours du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des actifs dérivés de 84 millions de dollars et des passifs dérivés de 13 millions ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque des données de marché relatives à certains contrats sur titres de participation négociés hors cote sont devenues disponibles.

Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 octobre 2012 (en millions de dollars canadiens)	Variation de la juste valeur							Juste valeur au 31 octobre 2012	Profits (pertes) latents 2)	
	Solde au 31 octobre 2011	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances 1)	Transferts vers le niveau 3			Transferts depuis le niveau 3
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	-	3	-	75	-	-	-	-	78	3
des provinces et municipalités canadiennes	-	5	-	68	-	-	-	-	73	5
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires										
	494	12	-	-	(167)	(58)	105	(14)	372	11
Titres de créance d'entreprises	1 485	35	-	20	(214)	(1)	18	(12)	1 331	38
Total des titres de négociation	1 979	55	-	163	(381)	(59)	123	(26)	1 854	57
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	25	-	(1)	-	-	(16)	1	-	9	(3)
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créance d'entreprises	62	-	5	25	(8)	(18)	-	(24)	42	6
Titres de participation d'entreprises	1 011	(3)	15	148	(217)	(12)	-	-	942	15
Total des titres disponibles à la vente	1 098	(3)	19	173	(225)	(46)	1	(24)	993	18
Titres divers	493	10	-	102	(79)	-	-	-	526	10
Total des titres divers	493	10	-	102	(79)	-	-	-	526	10
Actifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	167	(6)	-	-	-	(158)	-	-	3	(6)
Contrats sur titres de participation	6	(1)	-	1	-	(1)	-	-	5	(1)
Swaps sur défaillance	67	(35)	-	5	-	-	-	-	37	(35)
Total des actifs dérivés	240	(42)	-	6	-	(159)	-	-	45	(42)
Passifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	38	(23)	-	5	-	-	-	-	20	23
Contrats sur titres de participation	65	27	-	1	(35)	(5)	-	(9)	44	(7)
Contrats de change	-	2	-	-	-	-	-	-	2	(2)
Swaps sur défaillance	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Total des passifs dérivés	105	6	-	6	(35)	(5)	-	(9)	68	14

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les profits ou pertes latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2012 qui ont été constatés dans les revenus

(pertes) de négociation au cours de l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les profits ou pertes latents sur les titres toujours détenus au 31 octobre 2012 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 octobre 2011 (en millions de dollars canadiens)	Variation de la juste valeur						Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2011	Profits (pertes) latents 2)
	Solde au 1 ^{er} novembre 2010	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances 1)				
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	780	(20)	-	-	(12)	(47)	-	(207)	494	(17)
Titres de créance d'entreprises	1 605	6	-	42	(2)	(27)	-	(139)	1 485	(26)
Total des titres de négociation	2 385	(14)	-	42	(14)	(74)	-	(346)	1 979	(43)
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	20	6	1	23	(18)	(7)	-	-	25	1
titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	20	-	-	-	-	-	-	(20)	-	-
titres de créance d'entreprises	347	-	(5)	-	(132)	(148)	-	-	62	-
titres de participation d'entreprises	435	9	(6)	657	(84)	-	-	-	1 011	6
Total des titres disponibles à la vente	822	15	(10)	680	(234)	(155)	-	(20)	1 098	7
Titres divers	537	65	-	55	(164)	-	-	-	493	-
Total des titres divers	537	65	-	55	(164)	-	-	-	493	-
Actifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	217	9	-	8	-	(68)	1	-	167	158
Contrats sur titres de participation	8	8	-	-	-	(4)	-	(6)	6	9
Swaps sur défaillance	160	(9)	-	3	-	(9)	-	(78)	67	67
Total des actifs dérivés	385	8	-	11	-	(81)	1	(84)	240	234
Passifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	48	-	-	4	-	(10)	-	(4)	38	(42)
Contrats sur titres de participation	71	10	-	3	-	(10)	-	(9)	65	(65)
Swaps sur défaillance	3	(1)	-	-	-	-	-	-	2	(1)
Total des passifs dérivés	122	9	-	7	-	(20)	-	(13)	105	(108)

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les profits ou pertes latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2011 qui ont été constatés dans les revenus

(pertes) de négociation au cours de l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les profits ou pertes latents sur des titres toujours détenus au 31 octobre 2011 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Note 30 : Passage aux Normes internationales d'information financière

Conjuguées à nos décisions concernant les exemptions facultatives à l'application rétroactive des IFRS, les différences entre nos méthodes comptables conformes aux PCGR canadiens et les exigences aux termes des IFRS se sont traduites par des différences d'évaluation et de comptabilisation au moment du passage aux IFRS. L'incidence nette de ces différences a été comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2010, ce qui a influé sur les capitaux propres, sauf en ce qui concerne le cumul des autres éléments de la perte globale attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger (décrite ci-après en regard du point portant sur les écarts de conversion cumulés) puisque ces capitaux propres en tenaient déjà compte. Ces incidences se sont également répercutées sur nos ratios de capital, exception faite de la variation liée au cumul des autres éléments de la perte globale attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, élément qui n'a pas influé sur nos ratios de capital. Ces incidences sur les ratios calculés selon Bâle II seront intégrées graduellement sur cinq trimestres.

L'information qui suit constitue une analyse de nos choix liés à l'adoption en vertu de l'IFRS 1, norme qui régit leur première application, et des principaux changements comptables découlant de l'adoption de ces normes. Le principe général qui sous-tend l'IFRS 1 est l'application rétroactive, ce qui fait que notre bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 a été retraité comme si nous avions toujours appliqué les IFRS, l'incidence nette étant présentée comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. Cependant, l'IFRS 1 prévoit des exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétroactive intégrale des IFRS. Lors de la préparation de notre bilan consolidé d'ouverture conformément à l'IFRS 1, nous avons appliqué certaines de ces exemptions facultatives ainsi que les exceptions obligatoires à l'application rétroactive intégrale des IFRS, tel qu'il est décrit ci-après.

Exemptions à l'application rétroactive intégrale choisies

Nous avons choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes à l'application rétroactive intégrale :

- Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel – Nous avons choisi de comptabiliser la totalité des gains et pertes actuariels cumulés au 1^{er} novembre 2010 de tous nos régimes d'avantages du personnel dans le solde d'ouverture des résultats non distribués.
- Regroupements d'entreprises – Nous avons choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 3, soit la norme actuelle sur les regroupements d'entreprises, pour comptabiliser les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} novembre 2010.
- Transactions dont le paiement est fondé sur des actions – Nous avons choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 2, qui est la norme sur la comptabilisation des paiements fondés sur des actions, pour comptabiliser les instruments de capitaux propres attribués le 7 novembre 2002 ou avant cette date et les

instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits étaient acquis avant la date de transition. Nous avons également choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 2 pour comptabiliser les passifs découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions que nous avons réglées en trésorerie avant la date de transition.

- Écarts de conversion cumulés – Nous avons choisi de ramener à néant le cumul des autres éléments de la perte globale attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger à la date de transition, l'ajustement étant inscrit dans le solde d'ouverture des résultats non distribués.
- Désignation d'instruments financiers constatés précédemment – Nous avons choisi de désigner des obligations hypothécaires du Canada s'élevant à 3 477 millions de dollars comme des titres disponibles à la vente à la date de transition. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (de la perte globale). Ces obligations étaient désignées antérieurement comme des titres de négociation aux termes des PCGR canadiens et étaient évaluées à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées aux revenus de négociation. Ces obligations procuraient une couverture économique en lien avec la vente de prêts hypothécaires dans le cadre d'un programme de titrisation de tiers qui ont été décomptabilisés en vertu des PCGR canadiens. Aux termes des IFRS, cette couverture économique n'est plus requise puisque ces prêts hypothécaires demeurent inscrits à notre bilan.
- Contrats d'assurance – L'IFRS 1 donne à une entité la possibilité d'appliquer les dispositions transitoires de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, ce qui nous permet d'utiliser nos anciennes méthodes comptables pour les activités liées à l'assurance comme il est décrit à la note 16.

Exceptions obligatoires à l'application rétroactive

Nous avons appliqué les exceptions obligatoires suivantes à l'application rétroactive intégrale :

- Comptabilité de couverture – Seules les relations de couverture qui remplissaient les critères de la comptabilité de couverture des IFRS à la date de transition sont comptabilisées comme des couvertures dans nos résultats en IFRS.
- Estimations – Les connaissances acquises a posteriori n'ont pas été utilisées pour établir ou réviser des estimations; par conséquent, les estimations que nous avons effectuées précédemment aux termes des PCGR canadiens concordent avec celles appliquées selon les IFRS.
- Décomptabilisation d'actifs et passifs financiers – Nous avons appliqué rétroactivement les critères de décomptabilisation aux transferts survenus depuis le 1^{er} janvier 2004.

Rapprochement du bilan consolidé établi selon les PCGR canadiens et de celui établi selon les IFRS

Le tableau qui suit présente un rapprochement de notre bilan consolidé établi selon les PCGR canadiens et de celui établi selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010, soit à la date de transition.

(en millions de dollars canadiens)	Solde selon les PCGR canadiens	Consolidation a) t)	Titrisation d'actifs b) t)	Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel c)	Participation ne donnant pas le contrôle d)	Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger e)	Réassurance f)	Autres g) à t)	Total des ajustements au titre des IFRS	Solde selon les IFRS
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 368	27	65	-	-	-	-	-	92	17 460
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 186	1 971	-	-	-	-	-	-	1 971	5 157
Valeurs mobilières	123 399	4 670	(8 387)	-	-	-	-	(170)	(3 887)	119 512
Titres pris en pension ou empruntés	28 102	-	-	-	-	-	-	-	-	28 102
Prêts	178 521	(1 975)	30 595	-	-	-	-	90	28 710	207 231
Provision pour pertes sur créances	(1 878)	56	(138)	-	-	-	-	(4)	(86)	(1 964)
Actifs divers	62 942	(561)	(38)	(1 048)	-	-	873	44	(730)	62 212
Total des actifs	411 640	4 188	22 097	(1 048)	-	-	873	(40)	26 070	437 710
Passifs										
Dépôts	249 251	2 079	(986)	-	-	-	-	-	1 093	250 344
Passifs divers	135 933	1 801	23 286	171	(1 338)	-	873	(6)	24 787	160 720
Dettes subordonnées	3 776	-	-	-	-	-	-	-	-	3 776
Titres de fiducie de capital	800	445	-	-	-	-	-	(58)	387	1 187
Capitaux propres attribuables aux actionnaires										
Capital social	9 498	-	-	-	-	-	-	-	-	9 498
Surplus d'apport	92	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	91
Résultats non distribués	12 848	(137)	22	(1 219)	-	(1 135)	-	(198)	(2 667)	10 181
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale)	(558)	-	(225)	-	-	1 135	-	60	970	412
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	21 880	(137)	(203)	(1 219)	-	-	-	(139)	(1 698)	20 182
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	1 338	-	-	163	1 501	1 501
Total des capitaux propres	21 880	(137)	(203)	(1 219)	1 338	-	-	24	(197)	21 683
Total des passifs et des capitaux propres	411 640	4 188	22 097	(1 048)	-	-	873	(40)	26 070	437 710

Rapprochement des capitaux propres établis selon les PCGR canadiens et de ceux établis selon les IFRS

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos capitaux propres établis selon les PCGR canadiens et de ceux établis selon les IFRS.

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} novembre 2010	31 octobre 2011
Selon les PCGR canadiens	21 880	28 123
Reclassement dans les capitaux propres de la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales aux termes des IFRS	1 338	1 348
Capital social	-	142
Surplus d'apport	(1)	-
Résultats non distribués		
Consolidation a)	(137)	(214)
Titrisation d'actifs b)	22	(88)
Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel c)	(1 219)	(1 158)
Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger e)	(1 135)	(1 135)
Regroupements d'entreprises o)	-	(62)
Autres	(198)	(237)
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale)		
Consolidation a)	-	2
Titrisation d'actifs b)	(225)	(205)
Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger e)	1 135	1 135
Autres	60	50
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales d)	163	135
Selon les IFRS	21 683	27 836

Rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR canadiens et de celui établi selon les IFRS

Le tableau qui suit présente un rapprochement de notre bénéfice net établi selon les PCGR canadiens et de celui établi selon les IFRS.

(en millions de dollars canadiens)	Exercice clos le 31 octobre 2011
Bénéfice net selon les PCGR canadiens	3 266
Ajouter la participation ne donnant pas le contrôle	73
Différences augmentant (diminuant) le bénéfice net déjà établi	
Consolidation a) 1)	(77)
Titrisation d'actifs b) 1)	(110)
Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel c)	61
Regroupements d'entreprises o)	(62)
Autres	(37)
Bénéfice net selon les IFRS	3 114
Attribuable :	
Aux actionnaires de la Banque	3 041
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	73

1) Comprend une augmentation de la provision générale de 34 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Rapprochement du résultat global établi selon les PCGR canadiens et de celui établi selon les IFRS

Le tableau qui suit présente un rapprochement de notre résultat global établi selon les PCGR canadiens et de celui établi selon les IFRS.

(en millions de dollars canadiens)	Exercice clos le 31 octobre 2011
Résultat global selon les PCGR canadiens	3 508
Ajouter la participation ne donnant pas le contrôle	73
Différences augmentant (diminuant) le résultat global comptable	
Consolidation a)	(75)
Titrisation d'actifs b)	(90)
Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel c)	61
Regroupements d'entreprises o)	(62)
Autres	(47)
Résultat global selon les IFRS	3 368
Attribuable :	
Aux actionnaires de la Banque	3 295
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	73

Changements dans l'état consolidé des flux de trésorerie

Aux termes des PCGR canadiens, nous classions, dans l'état consolidé des flux de trésorerie, les variations nettes des prêts et des titres pris en pension ou empruntés comme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et les variations nettes des dépôts et des titres mis en pension ou prêtés comme des flux de trésorerie liés aux activités de financement. En vertu des IFRS, nous classons les variations nettes des prêts, des dépôts, des titres mis en pension ou prêtés et des titres pris en pension ou empruntés comme des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles conformément à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, laquelle exige ce type de classement pour nos principales activités qui génèrent des revenus.

Aux termes des PCGR canadiens, nous classions les variations nettes des titres vendus à découvert comme des flux de trésorerie liés aux activités de financement. En vertu des IFRS, nous classons de telles variations comme des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles conformément à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, laquelle exige ce type de classement pour les instruments utilisés à des fins de négociation.

Aux termes des PCGR canadiens, nous classions le produit de la titrisation de prêts comme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. En vertu des IFRS, comme les prêts vendus par le biais de programmes de titrisation ne sont pas admissibles à une décomptabilisation, ils sont classés comme des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Explication des différences

a) Consolidation

Les exigences de consolidation aux termes des IFRS touchent principalement les entités définies comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) selon les PCGR canadiens, ou comme des entités ad hoc aux termes des IFRS, avec lesquelles nous avons conclu des ententes dans le cadre normal des activités. Selon les PCGR canadiens, trois modèles servaient à déterminer si une entité devait être consolidée : droits de vote, EDDV et structures d'accueil admissibles. Aux termes du modèle s'appuyant sur les droits de vote, la détention de la

majorité des actions avec droit de vote d'une entité exigeait sa consolidation, sauf si les détenteurs de la majorité n'exerçaient pas un contrôle sur l'entité. Selon le modèle applicable aux EDDV, nous devions consolider ces entités si, en raison de nos investissements dans ces dernières ou de nos liens avec elles, nous courions le risque de devoir assumer la majorité de leurs pertes prévues ou avions la possibilité de bénéficier de la majeure partie de leurs rendements prévus, ou les deux. Selon le modèle applicable aux structures d'accueil admissibles, une entité répondant aux critères d'admissibilité d'une structure d'accueil admissible n'était pas consolidée.

Aux termes des IFRS, une entité doit être consolidée si elle est contrôlée par la société présentant l'information financière, tel qu'il est établi dans les critères présentés dans la norme IFRS portant sur les états financiers consolidés et individuels (IAS 27) et, le cas échéant, dans la SIC-12 (une interprétation de l'IAS 27). Tout comme le prescrivaient également les PCGR canadiens, la détention de la majorité des actions avec droit de vote d'une entité exige sa consolidation, sauf si les détenteurs de la majorité n'exercent pas un contrôle sur l'entité. En ce qui concerne les entités ad hoc, nous déterminons si leurs activités sont exercées pour notre compte, nous évaluons notre exposition à leurs risques et avantages, nous analysons les pouvoirs décisionnels que nous détenons à l'égard de ces entités et nous déterminons si ces considérations démontrent que nous exerçons un contrôle en substance sur celles-ci et que nous devons, par conséquent, les consolider. Le concept de structure d'accueil admissible n'existe pas aux termes des IFRS.

En vertu des IFRS, nous consolidons certaines entités ad hoc que nous ne consolidons pas aux termes des PCGR canadiens, ce qui inclut notre entité de protection de crédit, nos entités de gestion de placements structurés, notre entité de titrisation américaine des clients, la Fiducie de capital BMO II et la Fiducie de billets secondaires BMO. Cinq de nos huit entités de titrisation canadiennes des clients et certaines entités de gestion de placements structurés ne répondaient pas aux critères de consolidation aux termes des IFRS, ce qui correspond au traitement comptable que nous avons réservé à ces entités aux termes des PCGR canadiens.

Des renseignements sur toutes nos entités ad hoc, y compris le total des actifs et notre exposition à des pertes, figurent à la note 9.

b) Titrisation d'actifs

La titrisation consiste principalement à vendre à des fiduciaires (entités de titrisation) des prêts que nous avons montés. En vertu des PCGR canadiens, nous comptabilisons les cessions de prêts à nos programmes de titrisation et à des programmes de titrisation de tiers comme des ventes lorsque nous abandonnons le contrôle sur les prêts et qu'une contrepartie, autre que des billets émis par l'entité de titrisation, avait été reçue. En vertu des IFRS, les actifs financiers ne sont décomptabilisés que si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés au sens des critères de décomptabilisation prévus dans l'IAS 39. La notion de contrôle est prise en considération uniquement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont été ni transférés, ni conservés.

En vertu des IFRS, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus par l'entremise de ces programmes de titrisation ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons établi que leur cession ne s'était pas traduite par le transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages. Cela a donné lieu à la constatation des actifs et passifs connexes dans notre bilan consolidé et à la reprise, à la date de transition, des profits imputés précédemment aux résultats aux termes des PCGR canadiens. Conformément aux IFRS, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus par l'entremise de nos entités de titrisation, du Programme d'Obligations hypothécaires du Canada et du Programme des titres hypothécaires LNH, continueront d'être inscrits à notre bilan consolidé. Selon les PCGR canadiens, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes étaient sortis de notre bilan consolidé.

Aux termes des PCGR canadiens, les prêts hypothécaires convertis en titres adossés à des créances hypothécaires qui n'avaient pas encore été vendus à l'un des programmes de titrisation étaient comptabilisés à leur juste valeur en tant que titres disponibles à la vente, tous les ajustements découlant de l'évaluation à la valeur de marché étant pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale). Selon les IFRS, ces prêts hypothécaires sont classés en tant que prêts et sont comptabilisés à leur coût amorti, les ajustements découlant de l'évaluation à la valeur de marché étant pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) aux termes des PCGR canadiens et étant virés aux résultats non distribués à la date de transition.

Des renseignements supplémentaires sur nos activités de titrisation d'actifs figurent à la note 8.

c) Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Les gains et pertes actuariels correspondent aux profits et pertes liés au marché sur les actifs des caisses de retraite et à l'incidence des variations des taux d'actualisation et d'autres hypothèses ou de l'écart entre le rendement du régime et les attentes de la direction quant aux obligations au titre des prestations constituées et des autres avantages futurs du personnel. Aux termes des PCGR canadiens, ces montants étaient différés et seuls ceux qui étaient supérieurs à 10 % du plus élevé du solde des actifs des régimes ou du solde des passifs au titre des prestations constituées étaient comptabilisés dans la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel sur la durée résiduelle d'activité prévue des employés actifs. Conformément aux IFRS, nous avons choisi de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels qui n'avaient pas été précédemment constatés au 1^{er} novembre 2010 dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour l'ensemble de nos régimes d'avantages du personnel. En vertu des IFRS, nous continuons de reporter les gains et pertes actuariels, comme nous le faisons aux termes de la méthode préconisée par les PCGR canadiens.

Les modifications des régimes correspondent aux changements à nos obligations au titre des prestations constituées par suite de modifications aux dispositions des régimes. En vertu des PCGR canadiens, ces montants étaient passés en charges sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs dans le cas des régimes de retraite et sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévue jusqu'aux dates d'admissibilité intégrale des employés dans le cas des régimes d'autres avantages futurs du personnel. En vertu des IFRS, les modifications des régimes sont constatées immédiatement dans la mesure où les avantages sont acquis et s'ils ne le sont pas, elles sont constatées selon le mode linéaire, sur la période moyenne à courir avant qu'ils le soient.

Aux termes des PCGR canadiens, nos actuaires évaluaient les obligations au titre des prestations constituées au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. En vertu des IFRS, ils les évaluent au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. La différence de méthode n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers.

En vertu des PCGR canadiens, lorsque les actifs d'un régime à prestations définies dépassaient l'obligation aux termes des prestations constituées, créant ainsi un excédent, une provision pour moins-value était constatée relativement à tout montant de cet excédent en sus de la valeur actualisée de l'avantage économique futur attendu des actifs. Tout comme les PCGR canadiens, les IFRS

restreignent la comptabilisation de l'excédent de l'avantage économique futur découlant des actifs. Cependant, la méthode de calcul de cet avantage diffère de celle prescrite par les PCGR canadiens. La différence de méthode n'a pas eu d'incidence sur nos résultats financiers.

d) Participation ne donnant pas le contrôle

Les PCGR canadiens stipulaient que la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales devait être inscrite dans les autres passifs. Selon les IFRS, elle doit l'être dans les capitaux propres.

Aux termes des PCGR canadiens, la portion du bénéfice attribuable à une participation ne donnant pas le contrôle était retranchée avant que le bénéfice net soit présenté à l'état consolidé des résultats. En vertu des IFRS, il n'existe aucune déduction de cette nature, et le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable à nos actionnaires ainsi qu'à cette participation. Cette différence n'a eu aucune incidence sur nos ratios de capital ou sur notre rendement des capitaux propres.

e) Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Nous avons choisi de ramener à néant le cumul des autres éléments de la perte globale attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger à la date de transition, l'ajustement à cet effet étant constaté dans le solde d'ouverture des résultats non distribués. Cette différence n'a eu aucune incidence sur nos ratios de capital ou sur notre rendement des capitaux propres.

f) Réassurance

Aux termes des PCGR canadiens, les actifs liés à la réassurance relatifs à nos activités d'assurance-vie étaient portés en diminution des passifs liés à l'assurance connexes. Les IFRS prévoient quant à elles que les actifs liés à la réassurance et les passifs liés à l'assurance doivent être présentés au bilan consolidé sur la base du montant brut.

g) Dépréciation de prêts

En vertu des IFRS, nous continuons de sortir du bilan les prêts comme nous le faisons conformément aux PCGR canadiens. Cependant, aux fins de l'évaluation du montant à sortir du bilan, la détermination de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

En vertu des PCGR canadiens, nous ne comptabilisons pas les revenus d'intérêts des prêts classés comme des prêts douteux. En vertu des IFRS, une fois qu'un prêt est considéré douteux, l'accroissement de la valeur actualisée nette du montant réduit du prêt en raison de l'écoulement du temps est constaté dans les revenus d'intérêts, et ce, d'après le taux d'intérêt effectif d'origine du prêt.

h) Transactions de cession-bail

Selon les PCGR canadiens, les profits ou pertes découlant de transactions de cession-bail étaient différés et amortis sur la durée du bail peu importe le type de contrat de location conclu. Aux termes des IFRS, si le nouveau contrat en est un de location simple et que la vente a été effectuée à la juste valeur, les profits ou pertes découlant de la transaction de cession-bail sont immédiatement pris en compte dans le résultat. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

i) Rémunération fondée sur des actions

Les PCGR canadiens prévoyaient qu'une entité pouvait choisir de traiter une attribution d'options sur actions assortie d'une acquisition graduelle de droits, telle une attribution dont les droits sont acquis à raison de 25 % par année pendant quatre ans, comme s'il s'agissait d'une seule et même attribution ou comme si chaque tranche (soit la portion de 25 % qui devient acquise chaque année) était une attribution distincte comportant sa propre période d'acquisition. Nous avons choisi de traiter ces attributions d'options sur actions comme une seule et même attribution aux termes des PCGR canadiens, comptabilisant alors dans les charges la juste valeur de l'attribution de manière linéaire sur le délai d'acquisition. En vertu des IFRS, chaque tranche doit être traitée comme une attribution distincte, sa juste valeur devant être comptabilisée dans les charges sur la période d'acquisition respective. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

j) Frais de montage de prêts

Selon les PCGR canadiens, les frais de montage de prêts étaient différés et amortis sur la durée de vie des prêts montés. Aux termes des IFRS, seuls les frais marginaux directement attribuables au montage d'un prêt peuvent être différés et amortis sur la durée du prêt monté. Cette différence de traitement a entraîné une diminution de 41 millions de dollars du solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

k) Coûts de transaction

Aux termes des PCGR canadiens, nous avions pour pratique de passer en charges les coûts de transaction liés au passif-dépôts. En vertu des IFRS, les coûts de transaction marginaux directs liés au passif-dépôts sont différés et comptabilisés

en tant que réduction de la valeur initiale des dépôts et sont amortis sur la durée de ce passif. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

l) Titres disponibles à la vente

Aux termes des PCGR canadiens, les titres disponibles à la vente étaient comptabilisés au coût amorti si leur vente était soumise à des restrictions. Les IFRS prévoient quant à elles que les titres disponibles à la vente doivent être comptabilisés à leur juste valeur même si leur vente est soumise à des restrictions. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

m) Bureaux et matériel

Les PCGR canadiens n'exigeaient pas que les composantes importantes des bureaux et du matériel soient amorties séparément. Aux termes des IFRS, de telles composantes doivent l'être. Cette différence de traitement a donné lieu à une diminution de 38 millions de dollars du solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

n) Programmes de fidélisation de la clientèle

Conformément aux PCGR canadiens, nous comptabilisons les revenus et les charges liés à nos programmes de récompenses à leur montant net. Aux termes des IFRS, nous devons constater les revenus et les charges liés à certains de nos programmes de récompenses à leur montant brut. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

o) Regroupements d'entreprises

Nous avons choisi de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. Par conséquent, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} novembre 2010 n'ont pas été retraités, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition en vertu des IFRS au 1^{er} novembre 2010 est égale à la valeur comptable selon les PCGR canadiens à cette même date. En ce qui concerne les acquisitions de M&I et de LGM, survenues au cours de l'exercice 2011, qui est notre exercice de comparaison, nous avons apporté les ajustements suivants :

Évaluation du prix d'achat

Selon les PCGR canadiens, le prix d'achat était établi en fonction du cours moyen des actions pendant une période raisonnable avant et après la date à laquelle les modalités de l'acquisition étaient convenues et annoncées. Selon les IFRS, le prix d'achat est établi en fonction du cours des actions à la date de clôture de la transaction. Par conséquent, les valeurs de l'écart d'acquisition et des actions ordinaires qui avaient été constatées ont été augmentées de 142 millions de dollars au 31 octobre 2011 de manière à refléter la réévaluation des actions ordinaires que nous avons émises en guise de contrepartie dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Coûts d'acquisition

Aux termes des PCGR canadiens, les coûts d'acquisition étaient inscrits au bilan et imputés à l'écart d'acquisition. Les IFRS exigent que les coûts d'acquisition soient comptabilisés en charges. Par conséquent, l'écart d'acquisition a été réduit de 91 millions de dollars au 31 octobre 2011, une tranche de 86 millions de cette réduction se rapportant à l'acquisition de M&I et l'autre tranche de 5 millions, à celle de LGM.

Contrepartie conditionnelle

En vertu des PCGR canadiens, une contrepartie conditionnelle était inscrite quand son montant pouvait être estimé de manière raisonnable et qu'on pouvait prévoir avec suffisamment de certitude que la condition serait remplie. Toute variation ultérieure du montant de la contrepartie conditionnelle était généralement constatée comme un ajustement de l'écart d'acquisition. En vertu des IFRS, une contrepartie conditionnelle est constatée initialement à la juste valeur et fait partie du prix d'achat. Toute variation ultérieure de la juste valeur de la contre-

partie conditionnelle classée comme un actif ou un passif est portée au résultat net. Par conséquent, l'écart d'acquisition a été augmenté de 13 millions de dollars pour tenir compte de la contrepartie conditionnelle, mais a été diminué de 5 millions pour tenir compte des coûts d'acquisition dont il est question ci-dessus, pour une hausse totale de l'écart d'acquisition de 8 millions par suite de l'acquisition de LGM au 31 octobre 2011.

p) Investissements de banque d'affaires

En vertu des PCGR canadiens, nos investissements de banque d'affaires étaient comptabilisés à leur juste valeur, les changements de la juste valeur étant comptabilisés dans les résultats à mesure qu'ils se produisaient. Aux termes des IFRS, nous avons choisi, à la date de transition, de désigner certains de ces investissements comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les changements ultérieurs de la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat à mesure qu'ils se produisent. Les investissements de banque d'affaires que nous n'avons pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en tant que titres disponibles à la vente, en tant que placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ou, encore, en tant que prêts, selon les caractéristiques de chaque placement. Cette différence s'est traduite par une diminution de 33 millions de dollars du solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

q) Instruments financiers composés

Aux termes des PCGR canadiens, les titres de fiducie de capital des séries B et C émis par l'intermédiaire de la Fiducie de capital BMO étaient classés dans les passifs. Selon les IFRS, ces titres de fiducie de capital sont classés en tant qu'instruments composés comportant une composante passif et une composante capitaux propres. La composante capitaux propres découle du fait que certaines caractéristiques de paiement de ces instruments ne créent pas une incontournable obligation de verser une somme en trésorerie. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

r) Conversion de la valeur des actions privilégiées émises par un établissement à l'étranger

Aux termes des PCGR canadiens, la valeur des actions privilégiées détenues par voie d'une participation ne donnant pas le contrôle dans un établissement à l'étranger autonome était convertie au cours de change en vigueur. Les IFRS exigent que la valeur des instruments de capitaux propres d'établissements à l'étranger soit convertie au taux historique. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

s) Impôts sur le résultat

En vertu des PCGR canadiens, le montant débiteur ou créditeur d'impôt relativement aux éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres était également constaté dans ces éléments respectifs s'il l'était dans la même période. Les changements ultérieurs des taux d'impôt et des lois fiscales et l'évaluation de la recouvrabilité de l'impôt différé relativement à des éléments déjà inscrits dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres étaient constatés dans le résultat net. En vertu des IFRS, les impôts sur le résultat ayant trait à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, respectivement, que les impôts soient inscrits dans la même période ou dans une période différente. Cette différence n'a pas eu d'incidence importante sur le solde d'ouverture de nos résultats non distribués.

t) Provision pour pertes sur créances

Aux termes des PCGR canadiens, certains actifs liés aux programmes de titrisation et aux entités ad hoc n'étaient pas consolidés dans notre bilan. Aux termes des IFRS, ces actifs sont consolidés, ce qui a eu pour effet d'augmenter de 86 millions de dollars la provision pour pertes sur créances.

Principales filiales

Entités dans lesquelles la Banque détient plus de 50 % des actions détenues par la Banque avec droit de vote, émises et en circulation	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Assessoria e Serviços Ltda.	Rio de Janeiro, Brésil	-
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	153
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	271
Bank of Montreal Holding Inc.	Calgary, Canada	23 210
BMO Finance Company II	Luxembourg, Luxembourg	
BMO Holding Finance, LLC	Wilmington, États-Unis	
BMO Investissements Inc. et filiale	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
Bank of Montreal (Barbados) Limited	St. Michael, Barbade	
BMO Reinsurance Limited	St. Michael, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Service Inc.	Toronto, Canada	
Services pour régimes de retraite collectifs BMO Inc.	Toronto, Canada	
Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée 1)	Toronto, Canada	
Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée 1)	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc. et filiales 1)	Toronto, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	632
Bay Street Holdings, LLC	Chicago, États-Unis	-
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc.	Toronto, Canada	118
BMO Nesbitt Burns Employee Co-Investment Fund I Management (Canada) Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	629
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Finance Company I	Schuttrange, Luxembourg	598
BMO Financial Corp.	Chicago, États-Unis	13 136
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Capital Markets GKST Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Delaware Trust Company	Greenville, États-Unis	
BMO Global Capital Solutions, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Central National Association	Roselle, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Investment Financing, Inc.	Wilmington, États-Unis	
BMO Private Equity (U.S.), Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
Harris Life Insurance Company	Scottsdale, États-Unis	
Harris RIA Holdings, Inc. et filiales	Wilmington, États-Unis	
Harris Trade Services Limited	Hong Kong, Chine	
M&I Distributors, LLC	Milwaukee, États-Unis	
M&I Investment Partners Management, LLC et filiales	Milwaukee, États-Unis	
psps Holdings, LLC et filiale	Chicago, États-Unis	
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.	Scottsdale, États-Unis	
BMO GP Inc.	Toronto, Canada	1
BMO Ireland Finance Company	Dublin, Irlande	16
BMO (US) Lending, LLC	Chicago, États-Unis	319
LGM (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	103
Lloyd George Investment Management (Bermuda) Limited et filiale	Hamilton, Bermudes	
Lloyd George Investment Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Lloyd George Management (Europe) Limited	Londres, Angleterre	
Lloyd George Management (Singapore) Pte Ltd. et filiale	Singapour	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	884
Société de financement Banque de Montréal Ltée	Toronto, Canada	30
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	2 157
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
Placements immobiliers BMRI	Toronto, Canada	

1) Ces sociétés ont été regroupées avec BMO Nesbitt Burns Inc. le 1^{er} novembre 2012.

La valeur comptable des filiales représente la valeur totale des actions ordinaires et des actions privilégiées ou, s'il y a lieu, de la participation que nous détenons.

Nous détenons, directement ou indirectement, 100 % des actions avec droit de vote en circulation des filiales ci-dessus.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actifs productifs moyens Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Afin de faciliter les comparaisons, l'ajustement sur une base d'imposition comparable vient augmenter les revenus comptables et la charge d'impôts sur le résultat d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi. P. 36

Bénéfice et mesures ajustés Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

Bénéfice par action (BPA) Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures du rendement, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. P. 32, 166

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capital de première catégorie Le capital de première catégorie comprend essentiellement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les instruments novateurs réglementaires inclus dans le capital de première catégorie.

Capital économique Le capital économique correspond à notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circons-

tances défavorables et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital. P. 63, 79

Capital total Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débentures subordonnées et d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires diminués des ajustements du capital.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement. P. 141

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaillance des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. P. 40, 81, 131

Entités ad hoc Les entités ad hoc comprennent les entités constituées dans un but précis et bien défini. Nous sommes tenus de consolider une entité ad hoc si nous contrôlons cette entité parce que nous avons le pouvoir de gouverner ses politiques financières et opérationnelles de façon à obtenir les avantages tirés de ses activités. P. 70, 71, 139

Évaluation à la valeur de marché Évaluation de titres et d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la

date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, ou du cours des titres de participation ou des produits de base. L'instrument dérivé permet de transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan comprennent les divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie Ce capital est un type de capital de première catégorie qui peut être inclus aux fins du calcul du ratio de capital de première catégorie, du ratio de capital total et du ratio des actifs au capital d'une banque. Les instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie ne doivent pas constituer plus de 20 % du capital net de première catégorie au moment de l'émission, 15 % étant admissible à titre de capital de première catégorie, le reste, soit 5 %, étant compris dans le capital de deuxième catégorie.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Lever d'exploitation Écart entre le pourcentage de croissance des revenus et le pourcentage de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le pourcentage de croissance des revenus ajustés et le pourcentage de croissance des charges ajustées. P. 25

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio des revenus nets d'intérêts aux actifs productifs, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs. P. 37

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de main selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie. P. 141

Papier commercial adossé à des actifs Placement à court terme dont l'échéance est généralement de moins de 180 jours. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Profit économique net (PEN) Le profit économique net équivaut au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, avant déduction de l'incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, moins une charge au titre du capital. Le PEN ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté. Le PEN constitue une mesure efficace de la valeur économique ajoutée. Le PEN et le PEN ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. P. 33

Provision générale Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer son ampleur, notamment le montant des pertes prévues à long terme et le jugement de la direction concernant la qualité du crédit compte tenu de la conjoncture macroéconomique et de la situation des portefeuilles en vigueur. P. 40, 81, 131

Provision pour pertes sur créances Montant jugé adéquat par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. Les provisions pour pertes sur créances peuvent être spécifiques ou générales et sont comptabilisées au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elles sont liées aux autres instruments de crédit, comme autres passifs. P. 40, 81, 131

Provision spécifique Les provisions spécifiques ramènent la valeur comptable de prêts spécifiques au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit. P. 40, 81, 131

Ratio de distribution Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le résultat de base par action.

Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) (auparavant appelé « ratio de productivité ») Ce ratio est une mesure clé de l'efficience. Exprimé en pourcentage, il correspond aux charges autres que d'in-

térêts divisées par le total des revenus. Le ratio d'efficacité ajusté est calculé de la même façon à partir du montant ajusté des revenus et des charges autres que d'intérêts.

P. 42

Ratio de levier financier Ce ratio correspond au capital de première catégorie divisé par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les déductions spécifiées.

P. 62

Ratio des actifs au capital Ce ratio correspond au total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés, moins les autres déductions spécifiées, divisé par le capital total.

P. 61, 158

Ratio des capitaux propres ordinaires

Ce ratio correspond aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements du capital, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

P. 61, 158

Ratio du capital de première catégorie

Ce ratio reflète le capital de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

P. 61, 158

Ratio du capital total Le ratio du capital total est obtenu en divisant le capital total par les actifs pondérés en fonction des risques.

P. 61, 158

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

Ce rendement équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté.

P. 34

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de cinq ans. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

P. 31

Revenus de négociation

Les revenus de négociation se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent notamment les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

P. 39

Revenus nets d'intérêts Les revenus nets d'intérêts correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

P. 37

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Il comporte généralement un degré d'imprévisibilité inhérent découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard des événements futurs. Le risque d'assurance existe dans toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents et l'assurance-crédit, ainsi que dans nos activités de réassurance.

P. 89

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

P. 80

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle d'activités précises d'une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

P. 90

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

P. 86, 136

Risque de marché Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur des actifs et des passifs de BMO par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base et leur volatilité implicite, les écarts de taux de crédit ainsi que le risque de migration du crédit et de défaillance.

P. 82, 136

Risque de modèle Le risque de modèle désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité du modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou à cerner le risque comme prévu. Ce risque est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

P. 90

Risque de réputation Le risque de réputation est le risque que la détérioration de la réputation de BMO auprès de ses parties prenantes entraîne des effets négatifs. Ces effets potentiels comprennent une perte

de revenus, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part, une fidélité moins grande de la part de ses clients et un recul du cours de l'action de BMO.

P. 91

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte attribuable à l'évolution du contexte commercial ou à l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements en raison d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

P. 91

Risque environnemental et social

Le risque environnemental correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

P. 92

Risque juridique et réglementaire

Ce risque correspond au risque de non-conformité aux lois, aux ententes contractuelles ou aux autres obligations juridiques, ainsi qu'aux exigences réglementaires et aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait donner lieu à des poursuites, à des pertes financières, à des sanctions réglementaires et à l'incapacité de mettre en œuvre nos stratégies d'affaires, et pourrait éventuellement entacher notre réputation.

P. 90

Risque lié à la valeur de marché

Le risque lié à la valeur de marché est une mesure de l'incidence négative des fluctuations des paramètres du marché sur la valeur de marché d'un portefeuille d'actifs, de passifs et (ou) de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. La période de détention tient compte de la conjoncture actuelle du marché et de la composition des portefeuilles afin de déterminer combien de temps il faut pour neutraliser le risque de marché sans causer d'incidence négative sur les cours du marché. Dans le cas des activités de négociation et de prise ferme, le risque lié à la valeur de marché comprend la valeur à risque et le risque lié à l'émetteur.

P. 82

Risque lié à l'émetteur

Le risque lié à l'émetteur se présente dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme de BMO. Il mesure l'incidence négative que les risques d'écart de taux, de migration du crédit et de défaillance ont sur la valeur de marché d'instruments à revenu fixe et d'autres titres similaires. Le risque lié à l'émetteur est mesuré selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

P. 82

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais exclut le risque d'entreprise.

P. 88

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

P. 140

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés

Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation La titrisation consiste à vendre à des tiers des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires commerciaux, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit.

P. 138

Valeur à risque La valeur à risque (VAR) s'applique à diverses catégories de risques auxquels BMO s'expose dans ses activités de négociation et de prise ferme : taux d'intérêt, taux de change, cours des actions et prix des produits de base, y compris la volatilité implicite de ces éléments. Cette mesure calcule la perte maximale éventuelle susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

P. 82

Volatilité du résultat La volatilité du résultat est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et (ou) de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

P. 82

Conseil d'administration¹

Pour assurer la mise en œuvre harmonisée de nos plans avec nos objectifs stratégiques dans tous les secteurs de l'organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le président et chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année. www.bmo.com/gouvernance



Robert M. Astley, Ancien président et chef de la direction, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, et ancien président, Financière Sun Life du Canada

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président), Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2004

Janice M. Babiak², Administratrice

Conseil ou comité : Audit et révision

Autre conseil d'administration de société ouverte : Walgreens

Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, Présidente et chef de la direction, Gaz Métro

Conseil ou comité : Audit et révision

Autre conseil d'administration de société ouverte : BCE Inc.

Administratrice depuis : 2011

George A. Cope, Président et chef de la direction, BCE Inc. et Bell Canada

Conseil ou comité : Ressources humaines

Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Aliant

Administrateur depuis : 2006

William A. Downe, Président et chef de la direction, BMO Groupe financier

Conseil ou comité : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.

Autre conseil d'administration de société ouverte : ManpowerGroup

Administrateur depuis : 2007

Christine A. Edwards, Associée, Winston & Strawn

Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal

Administratrice depuis : 2010

Ronald H. Farmer, Directeur général, Mosaic Capital Partners

Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal (président)

Autre conseil d'administration de société ouverte : Valeant Pharmaceuticals International Inc.

Administrateur depuis : 2003

Harold N. Kvisle³, Président et chef de la direction, Talisman Energy Inc.

Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques

Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : ARC Resources Ltd, Talisman Energy Inc.

Administrateur depuis : 2005

Eric R. La Flèche, Président et chef de la direction, Metro Inc.

Conseil ou comité : Audit et révision

Autre conseil d'administration de société ouverte : Metro Inc.

Administrateur depuis : 2012



Bruce H. Mitchell, Président et chef de la direction, Permian Industries Limited

Conseils ou comités : Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal

Administrateur depuis : 1999

Philip S. Orsino, O.C., F.C.A., Président, Jeld-Wen Inc.

Conseils ou comités : Audit et révision (président), Gouvernance et mise en candidature

Autre conseil d'administration de société ouverte : Clairvest Group Inc.

Administrateur depuis : 1999

Martha C. Piper, Ph.D., O.C., O.B.C., Administratrice et ancienne présidente et vice-chancelière, Université de la Colombie-Britannique

Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature (présidente)

Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Shoppers Drug Mart Corporation, TransAlta Corporation

Administratrice depuis : 2006

J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont.

Président du conseil, BMO Groupe financier et président du conseil, Torys LLP

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal

Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : George Weston Ltée, Onex Corporation

Administrateur depuis : 2000

Guylaine Saucier, F.C.P.A., F.C.A., C.M.⁴, Administratrice

Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques

Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Areva, Wendel

Administratrice depuis : 1992

Donald M. Wilson III, Administrateur

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques (président)

Autre conseil d'administration de société ouverte : Ethan Allen Interiors Inc.

Administrateur depuis : 2008

Membres honoraires du Conseil d'administration

Stephen E. Bachand, Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis

Ralph M. Barford, Toronto, Ont.

Matthew W. Barrett, O.C., LL.D., Oakville, Ont.

David R. Beatty, O.B.E., Toronto, Ont.

Peter J.G. Bentley, O.C., LL.D., Vancouver, C.-B.

Frederick S. Burbidge, O.C., Frelighsburg, Qc

Robert Chevrier, F.C.A., Montréal, Qc

Tony Comper, C.M., LL.D., Toronto, Ont.

Pierre Côté, C.M., Québec, Qc

C. William Daniel, O.C., LL.D., Toronto, Ont.

Louis A. Desrochers, C.M., c.r., A.O.E., Edmonton, Alb.

A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S., Vancouver, C.-B.

John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S., Winnipeg, Man.

David A. Galloway, Toronto, Ont.

Thomas M. Galt, Toronto, Ont.

Richard M. Ivey, C.C., Q.C., Toronto, Ont.

Betty Kennedy, O.C., LL.D., Campbellville, Ont.

Eva Lee Kwok, Vancouver, C.-B.

J. Blair MacAulay, Oakville, Ont.

Ronald N. Mannix, O.C., Calgary, Alb.

Robert H. McKecher, Q.C., Saskatoon, Sask.

Eric H. Molson, Montréal, Qc

Jerry E.A. Nickerson, North Sydney, N.-É.

Jeremy H. Reitman, Montréal, Qc

Lucien G. Rolland, O.C., Montréal, Qc

Joseph I. Rotman, O.C., LL.D., Toronto, Ont.

Nancy C. Southern, Calgary, Alb.

¹ Au 31 octobre 2012.

² Janice Babiak a été nommée au Conseil d'administration le 23 octobre 2012.

³ Harold Kvisle a démissionné du Conseil d'administration le 31 octobre 2012.

⁴ Guylaine Saucier ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat au Conseil à l'Assemblée annuelle des actionnaires qui aura lieu le 10 avril 2013.

Comité directeur

Le Comité directeur est chargé d'examiner les stratégies des groupes et de l'organisation; de superviser les initiatives stratégiques; d'approuver les fusions et acquisitions, les cibles et plans financiers ainsi que les objectifs en matière de culture organisationnelle et de diversité; de gérer les investissements à l'échelle de l'organisation; et de faire le suivi du rendement et des résultats. Les membres du Comité se réunissent tous les mois.

William Downe, président et chef de la direction, BMO Groupe financier, est chargé de déterminer la vision pour l'ensemble de BMO Groupe financier, de définir son orientation stratégique et d'en assurer le leadership. Par l'entremise du Conseil d'administration, il est responsable devant les actionnaires de la définition, de la communication et de la mise en œuvre d'objectifs stratégiques et opérationnels visant à maximiser la valeur pour les actionnaires. Il est aussi responsable du rendement et des résultats financiers pour l'ensemble de l'organisation, ce qui inclut l'état des résultats, le bilan et les paramètres de mesure de la valeur pour les actionnaires. Il s'est joint à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis mars 2007.

BMO Groupe financier

Ellen Costello, présidente et chef de la direction, BMO Financial Corp. et chef, États-Unis, est responsable de la gouvernance et de la surveillance réglementaire de toutes les activités de BMO aux États-Unis. Elle veille notamment à ce que ces activités soient conformes aux valeurs, principes et initiatives stratégiques établis par BMO et approuvés par le Conseil d'administration de BMO. Elle s'est jointe à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis juillet 2011.

L'honorable Kevin G. Lynch, C.P., O.C., vice-président du conseil, BMO Groupe financier, agit comme conseiller stratégique clé auprès de la haute direction pour des questions touchant tant le Canada que les marchés internationaux. Il s'est joint à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis mars 2010.

Rose Patten, conseillère spéciale du président et chef de la direction, conseille les chefs des groupes d'exploitation sur certaines stratégies d'entreprise en mettant l'accent sur l'efficacité organisationnelle et le développement du leadership. Elle joue un rôle consultatif important dans les activités en pleine expansion de BMO aux États-Unis et en Chine. Elle s'est jointe à BMO en 1995 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

Russel Robertson, vice-président à la direction, Intégration des activités, BMO Groupe financier et vice-président du conseil, BMO Financial Corp., est responsable de l'intégration de Harris et de Marshall & Ilsley Corporation sous la bannière BMO Harris Bank. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis mars 2011.

Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Frank Techar, président et chef de la direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada, assure la direction stratégique en vue de la prestation de nos services bancaires par l'entremise de BMO Banque de Montréal qui sert plus de sept millions de clients, particuliers et entreprises, dans tout le Canada. Il s'est joint à BMO en 1984 et occupe son poste actuel depuis juillet 2006.

Cameron Fowler, vice-président à la direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada, est responsable du développement et de la mise en œuvre des stratégies clientèle et de la stratégie de distribution intégrée, de même que de la gestion de tous les produits bancaires aux particuliers et aux entreprises. Il s'est joint à BMO en 2009 et occupe son poste actuel depuis juillet 2010.

François Hudon¹, premier vice-président, Direction du Québec et cochef, Ventes spécialisées Amérique du Nord, est chargé d'appliquer la stratégie des Services bancaires Particuliers et entreprises dans l'ensemble de la Direction du Québec. Il est aussi responsable des activités de vente et de service liées au secteur du financement aux concessionnaires – Particuliers et de la force de vente des spécialistes – Prêts hypothécaires au Canada, et conjointement avec Christopher McComish en Amérique du Nord. Il s'est joint à BMO en 2000 et occupe son poste actuel depuis juin 2009.

Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Mark Furlong, président et chef de la direction, BMO Harris Bank N.A., est responsable de la direction stratégique et du rendement des Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis, dans le Midwest, en Arizona et en Floride, et assure la progression rentable des activités par la croissance interne et les acquisitions. Il s'est joint à BMO en 2011 et occupe son poste actuel depuis juillet 2011.

Ann Benschoter, vice-présidente à la direction, Siège de direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis, est responsable du développement et de la mise en œuvre des stratégies clientèle et de la stratégie de distribution intégrée, de même que de la gestion de tous les produits bancaires aux particuliers et aux entreprises. Elle s'est jointe à BMO en 2011 et occupe son poste actuel depuis juillet 2011.

David Casper¹, vice-président à la direction, Services aux entreprises, est responsable de l'exécution de la stratégie et de l'amélioration de la performance des services bancaires aux entreprises de BMO Harris Bank. Il est directement responsable de la gestion des produits et des prêts aux entreprises. Il s'est joint à BMO en 1978 et occupe son poste actuel depuis mars 2010.

Christopher McComish¹, vice-président à la direction, Services aux particuliers et cochef, Ventes spécialisées Amérique du Nord, est responsable de l'exécution de la stratégie et de l'amélioration de la performance du réseau de services bancaires aux particuliers de BMO Harris Bank en Illinois, en Indiana, au Missouri et au Kansas. Il est directement responsable des services bancaires aux entreprises, des prêts automobiles indirects, des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis juillet 2011.

Connie Stefankiewicz, première vice-présidente, Centre contact clientèle Amérique du Nord, est chargée d'encadrer le développement et la mise en œuvre de la stratégie et des activités des centres contact clientèle en Amérique du Nord, en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client cohérente et intégrée. Elle s'est jointe à BMO en 1990 et occupe son poste actuel depuis février 2012.

Groupe Gestion privée

Gilles Ouellette, président et chef de la direction, groupe Gestion privée, est responsable de l'ensemble des activités de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Il est également président du Conseil délégué de BMO Nesbitt Burns et président du conseil de Bank of Montreal China Co., Ltd. Il s'est joint à BMO en 1979 et occupe son poste actuel depuis mai 1999.

Alex Dousmanis-Curtis¹, première vice-présidente et chef, Gestion bancaire privée, Canada, est responsable de la mise en œuvre de la stratégie d'affaires globale de BMO Banque privée Harris au Canada, dont elle supervise les activités dans les domaines des services fiduciaires, bancaires et d'investissement. Elle est aussi chargée de la supervision de la stratégie des services de gestion bancaire privée de BMO en Asie. Elle s'est jointe à BMO en 2007 et occupe son poste actuel depuis février 2012.

Charyl Galpin¹, cochef, Division des services aux particuliers, BMO Nesbitt Burns, assume la responsabilité partagée du développement et de l'exécution de la stratégie commerciale de notre société de courtage de plein exercice au Canada en conformité avec la stratégie établie pour l'ensemble du groupe Gestion privée. Elle s'est jointe à BMO en 1979 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

Richard Mills¹, cochef, Division des services aux particuliers, BMO Nesbitt Burns, assume la responsabilité partagée du développement et de l'exécution de la stratégie commerciale de notre société de courtage de plein exercice au Canada en conformité avec la stratégie établie pour l'ensemble du groupe Gestion privée. Il s'est joint à BMO en 1986 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

BMO Marchés des capitaux

Tom Milroy, chef de la direction, BMO Marchés des capitaux, est responsable de l'orientation stratégique et de la performance des unités de BMO Groupe financier qui servent les grandes entreprises, les institutions et les administrations publiques en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Il s'est joint à BMO en 1993 et occupe son poste actuel depuis mars 2008.

Eric Tripp, président, BMO Marchés des capitaux, est responsable de la gestion et de l'allocation des ressources en fonction du bilan et des risques; il assure notamment la surveillance de notre exposition au risque, et de nos risques en matière de capital et de liquidité. Il est également responsable des opérations de BMO Marchés des capitaux en Europe et en Asie, ainsi que de nos succursales à New York et à Chicago. Il s'est joint à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis avril 2011.

Patrick Cronin¹, chef, Produits de négociation, est responsable de l'ensemble des activités de vente, de négociation et de recherche pour toutes les catégories d'actifs et produits dérivés, incluant les actions, les titres à revenu fixe, les produits de change et les instruments de crédit. Il s'est joint à BMO en 1993 et occupe son poste actuel depuis avril 2011.

Darryl White¹, chef, Banque d'affaires et services aux sociétés, Affaires internationales, est responsable de toutes les unités de BMO qui servent les grandes entreprises et les administrations publiques partout dans le monde, notamment en ce qui concerne la prise ferme de titres de participation et d'emprunt, le crédit aux grandes entreprises, le financement de projets, et les services conseils en matière de fusions et acquisitions. Il s'est joint à BMO en 1994 et occupe son poste actuel depuis mars 2012.

Gestion globale des risques et du portefeuille

Surjit Rajpal, vice-président à la direction et chef de la gestion globale des risques, BMO Groupe financier, est responsable de la gestion globale des risques et de la gestion de portefeuille de BMO Groupe financier. Il s'est joint à BMO en 1982 et occupe son poste actuel depuis mars 2011.

Finances

Thomas Flynn, vice-président à la direction et chef des finances, BMO Groupe financier, est responsable des activités de BMO Groupe financier en matière de planification financière, de communication de l'information financière, de gestion de la trésorerie et du capital, des relations avec les investisseurs, de fiscalité, ainsi qu'en matière de stratégies et de développement de l'organisation. Il s'est joint à BMO en 1992 et occupe son poste actuel depuis mars 2011.

Ressources humaines

Richard Rudderham, vice-président à la direction et chef, Ressources humaines, est responsable, pour BMO Groupe financier, des stratégies et des processus en matière de ressources humaines visant à développer et à préserver une culture organisationnelle axée sur les clients, le rendement élevé et les personnes. Il s'est joint à BMO en 1989 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

Services juridiques, Affaires générales et Conformité

Simon Fish, vice-président à la direction et conseiller général, BMO Groupe financier, est responsable pour BMO des affaires juridiques et réglementaires, de la conformité et de la sécurité de l'organisation à l'échelle mondiale. Ses responsabilités englobent la gouvernance, la réglementation en matière d'opérations bancaires et de valeurs mobilières, les litiges de même que les démarches réglementaires, ainsi que les questions touchant les facteurs ESG. Il agit à titre de champion de la diversité pour BMO. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis mai 2008.

Marketing et communications

Douglas Stotz, vice-président à la direction et chef du marketing, BMO Groupe financier, est responsable des activités de BMO Groupe financier en matière de marketing et de communications. Il s'est joint à BMO en 2011 et occupe son poste actuel depuis février 2011.

Bureau de gestion stratégique

Joanna Rotenberg, première vice-présidente, Bureau de gestion stratégique, est responsable d'établir nos capacités stratégiques au sein de l'ensemble de nos secteurs d'activité et de consolider les liens entre nos plans stratégiques, les cibles financières et les plans d'affaires. Elle s'est jointe à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis juillet 2010.

Technologie et opérations

Jean-Michel Arès, chef, Technologie et opérations, est responsable de la gestion, du soutien et de la gouvernance en matière de technologies de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'approvisionnement pour l'ensemble de BMO Groupe financier. Il s'est joint à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis avril 2010.

¹ Membre en alternance du Comité directeur, chaque membre assistant à une réunion sur deux.

Comité de performance¹

Le Comité de performance, formé des chefs de tous les secteurs d'activité et groupes fonctionnels, est chargé de faire progresser les résultats de l'organisation et de prendre les mesures nécessaires concernant les initiatives liées aux priorités stratégiques de BMO. Les membres du Comité se réunissent chaque trimestre pour discuter de la performance par rapport aux cibles établies et des mesures à prendre pour améliorer continuellement la performance.

William Downe

Président et chef de la direction
BMO Groupe financier

BMO Groupe financier

Ellen Costello

Présidente et chef de la direction
BMO Financial Corp. et chef, États-Unis

L'honorable Kevin G. Lynch, C.P., O.C.

Vice-président du conseil
BMO Groupe financier

L. Jacques Ménard, C.C., O.Q.

Président du conseil
BMO Nesbitt Burns et
président, BMO Groupe financier, Québec

Rose Patten

Conseillère spéciale du président
et chef de la direction

Russel Robertson

Vice-président à la direction
Intégration des activités
BMO Groupe financier
et vice-président du conseil
BMO Financial Corp.

Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Frank Techar

Président et chef de la direction
Services bancaires Particuliers
et entreprises – Canada

Andrew Auerbach

Premier vice-président
Direction Cité de Toronto

Carolyn Booth

Première vice-présidente
Direction de l'Atlantique

Susan Brown

Première vice-présidente
Direction de l'Ontario

Cameron Fowler

Vice-président à la direction
Services bancaires Particuliers
et entreprises – Canada

Joanne Gassman

Première vice-présidente
Direction de la Colombie-Britannique
et du Yukon

Robert Hayes

Premier vice-président
Direction Prairies

François Hudon

Premier vice-président
Direction du Québec et
cochef, Ventes spécialisées
Amérique du Nord

Jim Kelsey

Premier vice-président
Financement des grandes entreprises

Stephen Murphy

Premier vice-président
Entreprises et gestion de trésorerie

Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Mark Furlong

Président et chef de la direction
BMO Harris Bank N.A.

Ann Benschoter

Vice-présidente à la direction
Siège de direction, Services bancaires
Particuliers et entreprises – États-Unis

David Casper

Vice-président à la direction
Services aux entreprises

Brad Chapin

Vice-président à la direction
Services aux particuliers
(Wisconsin, Minnesota, Arizona, Floride)

Christopher McComish

Vice-président à la direction
Services aux particuliers
(Illinois, Indiana, Missouri, Kansas)
et cochef, Ventes spécialisées
Amérique du Nord

Connie Stefankiewicz

Première vice-présidente
Centre contact clientèle Amérique du Nord

Groupe Gestion privée

Gilles Ouellette

Président et chef de la direction
Groupe Gestion privée

Alex Dousmanis-Curtis

Première vice-présidente et
chef, Gestion bancaire privée, Canada

Charyl Galpin

Cochef
Division des services aux particuliers
BMO Nesbitt Burns

Terry Jenkins

Vice-président à la direction et
chef, Gestion bancaire privée, États-Unis

Viki Lazaris

Présidente et chef de la direction
BMO Ligne d'action

Ed Legzdins

Premier vice-président
et directeur général
Affaires internationales

Peter McCarthy

Premier vice-président et
président, BMO Assurance

Barry McInerney

Cochef de la direction
BMO Gestion mondiale d'actifs

Richard Mills

Cochef
Division des services aux particuliers
BMO Nesbitt Burns

Rajiv Silgardo

Cochef de la direction
BMO Gestion mondiale d'actifs

BMO Marchés des capitaux

Tom Milroy

Chef de la direction
BMO Marchés des capitaux

Luc Bachand

Vice-président du conseil et chef
BMO Marchés des capitaux, Québec

Patrick Cronin

Chef
Produits de négociation

C.J. Gavsie

Chef
Produits de change

Andre Hidi

Directeur général et chef
Fusions et acquisitions

Perry Hoffmeister

Chef
Banque d'affaires et services aux sociétés, É.-U.

Mike Miller

Directeur général et chef
Opérations sur actions, recherche
et études économiques

Peter Myers

Chef
Banque d'affaires et services aux sociétés, Canada

Barry Pollock

Chef mondial
Produits de crédit

Luke Seabrook

Chef
Produits financiers et instruments d'emprunt

Paul Stevenson

Directeur général et chef
Gestion d'instruments de crédit, titrisation
et gestion du portefeuille d'actifs

Eric Tripp

Président
BMO Marchés des capitaux

Darryl White

Chef
Banque d'affaires et services aux sociétés
Affaires internationales

Gestion globale des risques et du portefeuille

Surjit Rajpal

Vice-président à la direction et
chef de la gestion globale des risques
BMO Groupe financier

Finances

Thomas Flynn

Vice-président à la direction et chef des finances
BMO Groupe financier

Cally Hunt

Première vice-présidente, Finances

Ressources humaines

Richard Rudderham

Vice-président à la direction et chef
Ressources humaines

Services juridiques, Affaires générales et Conformité

Simon Fish

Vice-président à la direction et conseiller général
BMO Groupe financier

Marketing et communications

Douglas Stotz

Vice-président à la direction et chef du marketing
BMO Groupe financier

Bureau de gestion stratégique

Joanna Rotenberg

Première vice-présidente
Bureau de gestion stratégique

Technologie et opérations

Jean-Michel Arès

Chef
Technologie et opérations

¹ Au 31 octobre 2012.

Information à l'intention des actionnaires



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2012

Bourses – marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2012	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	59,02 \$	61,29 \$	53,15 \$	373,7 millions
NYSE	BMO	59,12 \$ US	60,99 \$ US	50,95 \$ US	63,5 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dividendes par action payés au cours de 2012 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 184 ans – exploit inégalé par toute autre entreprise au Canada.

Émission et catégorie	Symbole	Actions en circulation au 31 octobre 2012	2012	2011	2010	2009	2008
Actions ordinaires	BMO	650 729 644	2,80 \$ a)	2,80 \$	2,80 \$	2,80 \$	2,80 \$
Actions privilégiées, catégorie B							
Série 5 b)	BMO.PR.H	8 000 000	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 6 c)	BMO.PR.I	—	—	—	—	—	1,19 \$
Série 10 d)	BMO.PR.V	—	0,37 \$ US	1,49 \$ US	1,49 US \$	1,49 \$ US	1,49 \$ US
Série 13 e)	BMO.PR.J	14 000 000	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14 f)	BMO.PR.K	10 000 000	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,48 \$
Série 15 g)	BMO.PR.L	10 000 000	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	0,94 \$
Série 16 h)	BMO.PR.M	12 000 000	1,30 \$	1,30 \$	1,30 \$	1,30 \$	0,55 \$
Série 18 i)	BMO.PR.N	6 000 000	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,55 \$	—
Série 21 j)	BMO.PR.O	11 000 000	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,11 \$	—
Série 23 k)	BMO.PR.P	16 000 000	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$	0,59 \$	—
Série 25 l)	BMO.PR.Q	11 600 000	0,98 \$	0,69 \$	—	—	—

a) Le montant des dividendes payés en 2012 s'établit à 2,80 \$. Le montant des dividendes déclarés en 2012 s'établit à 2,82 \$; le 27 août 2012, un dividende de 0,72 \$ par action a été déclaré pour le quatrième trimestre de 2012.

b) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 5 ont été émises en février 1998.

c) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 6 ont été émises en mai 1998 et ont été rachetées en novembre 2008.

d) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 10 ont été émises en décembre 2001 et ont été rachetées en février 2012.

e) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 13 ont été émises en janvier 2007.

f) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 14 ont été émises en septembre 2007.

g) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 15 ont été émises en mars 2008.

h) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 16 ont été émises en juin 2008.

i) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 18 ont été émises en décembre 2008.

j) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 21 ont été émises en mars 2009.

k) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 23 ont été émises en juin 2009.

l) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 25 ont été émises en mars 2011.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés aux pages 23 et 88 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecreeit

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables de

des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Londres, Angleterre, et à Golden, Colorado, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page suivante.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 10 avril 2013,
à 9 h 30 (heure locale)

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Saskatoon, Saskatchewan, à l'hôtel Delta Bessborough, au 601 Spadina Crescent East. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2013*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées

1^{er} février 1^{er} mai
1^{er} août 1^{er} novembre

Actions ordinaires – Dates de versement

26 février 28 mai
27 août 26 novembre

Actions privilégiées – Dates de versement

25 février 27 mai
26 août 25 novembre

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

Actionnariat des employés*

Pas moins de 83 % de nos employés au Canada participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

*Au 31 octobre 2012.

Vérificateurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/secureit

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, intitulé *Principes fondamentaux*, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de la direction sollicitant des procurations contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2013 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Responsabilité sociétale

Le *Rapport sociétal*, ainsi que le *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* (Rapport ESG) et la *Déclaration annuelle de BMO*, décrivent notre progression par rapport à l'objectif de développement durable. Les rapports de 2012 seront publiés en 2013. Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos activités en matière de responsabilité sociétale sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesocietale

Nous présentons les composantes économique, sociale et environnementale de notre performance conformément au cadre de la Global Reporting Initiative (GRI).

www.bmo.com/responsabilitesocietale/rdp

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'Assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétariat général de BMO à : Secrétariat général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 9th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1
Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/investor

Canada et États-Unis
Téléphone : **1-800-340-5021**
Télécopieur : **1-888-453-0330**

International
Téléphone : **514-982-7800**
Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.
Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier
21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : corp.secretary@bmo.com
Téléphone : **416-867-6785**
Télécopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Chef, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier, 18th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : investor.relations@bmo.com
Téléphone : **416-867-6656**
Télécopieur : **416-867-3367**

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le régime d'actionariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

English edition of the Annual Report available on request.

Communications

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage,
Montréal (Québec) H2Y 1L6

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**
Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**
De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **416-286-9992**
Numéro ATS pour les clients malentendants : **1-866-889-0889**

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**
De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.harrisbank.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :

BMO, BMO et le médaillon contenant le M souligné, BMO Gestion mondiale d'actifs, BMO Groupe financier, BMO Harris Bank, BMO Harris Bank By Phone, BMO Harris Financial Advisors, BMO Marchés des capitaux, BMO Private Bank, Ça a du sens. Profitez, ConseilDirect, Ligne d'action, M&I, Nesbitt Burns.

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

MasterCard est une marque de commerce déposée de MasterCard International Incorporated, Moody's et Moody's Investors Service sont des marques de commerce déposées de MIS Quality Management Corp., S&P est une marque de commerce déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC.



BMO apporte son soutien au soccer à tous les niveaux, des clubs juvéniles locaux à la ligue professionnelle. [Pour plus de renseignements, consultez le site bmo.com/soccer](https://www.bmo.com/soccer)

Ce Rapport annuel est neutre en carbone

Crédits carbone
délivrés par :



BMO

